



BULLETIN

DE

L'ACADÉMIE D'HIPPONE

(1895)

BULLETIN

DE

L'ACADÉMIE D'HIPPONE

(1895)

Quærite quos agitat mundi labor.
Luc. *Phars*. Liv. I, v. 417.

BULLETIN N° 28



BONE
IMPRIMERIE DAGAND, ÉM. THOMAS, SUCCESSEUR, RUE MARCEL LUCET

1896

BIENFAITEURS DE LA SOCIÉTÉ

Le Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.
Le Gouvernement général de l'Algérie.
Le Conseil général du département de Constantine.
La Municipalité de Bône.

ANCIENS PRÉSIDENTS DE LA SOCIÉTÉ

1863-1867, M. G. OLIVIER, avocat.
1867-1869, M. le général FAIDHERBE.
1869-1872, M. le comte DE GANTÈS, sous-préfet.
1873-1876, M. G. OLIVIER, secrétaire perpétuel, intérimaire.
1876-1880, M. le docteur SISTACH.

COMPOSITION DU BUREAU

Président :

M. PAPIER, Alexandre, ✱, I. ✿.

Vice-Président :

M. NARBONNE, Henri, A. ✿.

Secrétaire général :

M. X***

Secrétaire adjoint :

M. RIZOUL, Adolphe, A. ✿.

Trésorier intérimaire :

M. RIZOUL, Adolphe, A. ✿.

COMMISSION DU BULLETIN

MM. PAPIER.
RIZOUL.
BUCHALET.

LISTE GÉNÉRALE

DES

MEMBRES ET DES SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES

DE L'ACADÉMIE D'HIPPONE

Au 31 décembre 1895

Membres honoraires de droit :

Le Gouverneur général de l'Algérie.
Le Recteur de l'Académie d'Alger.
Le Général commandant la Division de Constantine.
Le Préfet du département de Constantine.
L'Evêque de Constantine et d'Hippone.
L'Inspecteur d'Académie de Constantine.
Le Maire de Bône.
Le Sous-Préfet de l'arrondissement de Bône.
Le Président du Tribunal de 1re instance de Bône.

Membres honoraires élus :

MM.

1892. BÉRENGER, R., vice-président du Sénat, membre de l'Institut, 11, rue Portalis, Paris.

1894. CA'NOVAS DEL CASTILLO, S. Exc. Don Antonio, G. C. ✠, président du Conseil des ministres, député aux Cortès, président de l'Athénée de Madrid, membre de l'Académie royale espagnole, de l'Académie royale des beaux-arts de San-Fernando, etc., Calle Serrano, 57, Madrid.

1882. CHAYLARD, E. DU, consul de France à Rio-de-Janeiro (Brésil).

Les chiffres placés en regard du nom de chaque membre rappellent la date de son entrée dans la Société.

MM.

1888. Croizier, le marquis de, I. ✿, président de la Société académique Indo-Chinoise de France, membre du Conseil supérieur des colonies, 10, boulevard de la Saussaye, parc de Neuilly, Paris.

1894. Fidel Fita y Colomé, le R. P. don, membre de l'Académie royale de l'histoire, correspondant de l'Académie royale espagnole, Calle Isabel-la-Catholica, 12, Madrid.

1892. Gaudry, Albert, ✻, I. ✿, membre de l'Institut, 7 *bis*, rue des Saints-Pères, Paris.

1878-86. Héron de Villefosse, Antoine, O. ✻, I. ✿, membre de l'Institut, conservateur au département des antiquités grecques du Musée du Louvre, 15, rue Washington, Paris.

1880-85. Hauréau, B., C. ✻, membre de l'Institut, Rond-Point-Bugeaud, Seine.

1884. Lewal, le général, G. C. ✻, 22, rue Vintimille, Paris.

1863-92. Selys-Longchamps, le baron Edmond de, sénateur, membre de l'Académie royale de Belgique, président d'honneur de la Société entomologique de Belgique, boulevard de la Sauvenière, 34, à Liège.

1863. Théry, sénateur, rue de Rennes, 93, Paris.

1894. Zocco-Rosa, Antonio, avocat, professeur à l'Université de Catane (Sicile), président de l'Institut de l'histoire du droit romain.

Membres titulaires résidants :

MM.

1885. Bazerbe, Jean, négociant.

1885. Bertagna, Jérôme, ✻, A. ✿, président du Conseil général de Constantine, maire, 29, rue Mesmer.

1885. Boude, le docteur Th., rue du Quatre-Septembre, 13.

1893. Buchalet, Ch. A., ✿, principal du Collège, impasse Lacaille.

1884. Caussin, Pierre, secrétaire de la Mairie.

1875. Cerner, Philippe de, ✻, A. ✿, ingénieur, directeur des exploitations du Mokta-el-Hadid, conseiller général et municipal.

1880. Flamm, Jean, A. ✿, receveur municipal, 21, rue du Quatre-Septembre.

MM.

1885. Garbe, Félix, courtier maritime, conseiller municipal, 9, rue du Quatre-Septembre.

1887. Hiikel, Michel, principal clerc de notaire, faubourg Sainte-Anne.

1883. Lucas, Etienne, notaire, 5, rue Neuve-Saint-Augustin.

1887. Montastruc, l'abbé A., curé de la Cathédrale, aumônier de l'Hôpital militaire, 15, rue Perrégaux.

1885. Narbonne, Henri, A. ✿, avocat-défenseur, 1, Cours National.

1867. Papier, Alexandre, ✱, I. ✿, entreposeur des tabacs en feuilles en retraite, conseiller municipal, correspondant du Ministère de l'Instruction publique, rue Caraman, 1.

1885. Pierronnet, Joseph, architecte chargé du service des bâtiments communaux, Colonne-Randon.

1883. Rizoul, Adolphe, A. ✿, professeur de physique au Collège communal, 4, place d'Armes.

1885. Salfati, Isaac, négociant, vice-président de la Chambre de commerce, 21, rue du Quatre-Septembre.

1887. Veyron, Félicien, économe de l'Hospice des vieillards et incurables, quartier de l'Oued-Fourcha.

1887. Witkowski, Charles, directeur du comptoir de la Compagnie algérienne, 7, Cours National.

Membres titulaires non résidants :

MM.

1885. Bure, Adrien, propriétaire, maire, Herbillon.

1889. Cambon, Ferdinand, propriétaire, maire, Tébessa.

1895. Coppolani, X., secrétaire de commune mixte, à Aïn-Amara (province de Constantine).

1875. Dignaron, Jacobé, ingénieur en chef de la Compagnie minière de Ticapampa, à Huaras (Pérou).

1885. Duportal, Henri, O. ✱, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, administrateur des chemins de fer de l'Etat, villa Montmorency, Auteuil (Seine).

1889. La Commune mixte de l'Oued-Cherf (département de Constantine).

1885. Lecoq, Gustave, ✱, propriétaire, 38, rue de Berlin, Paris.

1879. Lesueur, Georges, ✱, sénateur, 40, rue du Louvre, Paris.

MM.

1885. Mélix, Cyprien, ✻, A. ❦, capitaine d'infanterie en retraite, à Fanjeaux (Aude).

1881. Milliot, le docteur Benjamin, médecin de colonisation, à Herbillon (Takouch).

1878. Rolland, Eugène, trésorier-payeur général, à Vannes (Morbihan).

1886. Scratchley, H.-A., vice-consul d'Angleterre, Philippeville.

1881. Thomson, G., député, 17, rue Daru, Paris.

Membres correspondants algériens :

MM.

1891. * Archambeau, O. ✻, chef de bataillon en retraite, propriétaire, à Cherchell.

1884. * Benoit, Charles, administrateur-adjoint, à Djidjelli.

1889. * Barberis, Dominique, pharmacien, à El-Arrouch.

1891. * Bertrand, Louis, A. ❦, receveur municipal, conservateur du Musée, à Philippeville.

1888. * Bouchot, A., administrateur de commune mixte, à Azeffoun.

1885. * Brulard, Armand, capitaine adjudant-major au 1er régiment étranger, à Langson (Tonkin).

1890. Bouyac, René, A. ❦, contrôleur civil, à Kaïrouan (Tunisie).

1885. Charrier, Louis, A. ❦, commis principal de préfecture, à Constantine.

1889. * Dausson, E., négociant, propriétaire, à Souk-Ahras.

1880. Delattre, L.-A., I. ❦, prêtre missionnaire d'Alger, correspondant de l'Institut, à Saint-Louis-de-Carthage.

1885. * Dieudonné, E., ✻, A. ❦, sous-préfet, à Batna.

1890. * Duprat, Charles, A. ❦, sous-vérificateur des Douanes, à Bône.

1878. * Farges, Abel, ✻, I. ❦, capitaine d'infanterie hors cadres, chef de Bureau arabe à la Direction des Affaires indigènes, à Constantine.

Le signe * avant le nom indique que les membres correspondants reçoivent les *Bulletins* et *Comptes-Rendus* moyennant un abonnement de 7 francs par an.

Les signes ** placés devant le nom indiquent les membres correspondants qui, en raison de l'envoi à l'Académie d'Hippone des *Bulletins, Revues* ou *Journaux* dont ils sont directeurs, reçoivent en retour les *Bulletins* et *Comptes-Rendus* qu'elle publie.

MM.

1888. Goujon, Lucien, à Tunis.

1888. * Julien, Alfred, ✠, vétérinaire en retraite, à Constantine.

1885. * Jus, Henri, O. ✠, A. ✿, ingénieur honoraire des sondages du sud de la province de Constantine, à Batna.

1891. Kermont, d'Avrange du, administrateur-adjoint, à Oum-el-Bouaghi.

1878. Lhotellerie, J. de, naturaliste, Alexandrie (Egypte).

1880. * Mercier, E., ✠, A. ✿, interprète-traducteur assermenté, président de la Société archéologique de Constantine, conseiller municipal, 19, rue Desmoyens, Constantine.

1892. Mesplé, Armand, professeur de littérature étrangère à l'Ecole des Lettres, 11, rue Saint-Augustin, Alger.

1891. Moreau, Louis, administrateur de commune mixte, à La Calle.

1885. * Pechmarty, A., A. ✿, administrateur de commune mixte, à Souk-Ahras.

1886. * Perrot, conducteur des Ponts et Chaussées, à Souk-Ahras.

1894. * Petit, Hippolyte, A. ✿, directeur de l'école communale, à Affreville (département d'Alger).

1867. Pont, Justin, O. ✠, A. ✿, lieutenant-colonel en retraite, rue Clauzel, Alger.

1884. * Poulhariès, Léon, A. ✿, administrateur, à Aïn-Mlila.

1895. * Prévost, X., professeur de rhéthorique au Lycée de Constantine.

1888. * Rousset, X., directeur du Comptoir d'escompte, Aïn-Beïda.

1888. ** Royer, Jules, directeur de la *Revue agricole algérienne*, 5, rue Thiers, Bône.

1891. * Saar, Edmond, A. ✿, administrateur de la commune mixte de Gouraya, à Cherchel.

1888. * Vaissière, Albert, capitaine d'infanterie hors cadres, chef de Bureau arabe, à Tiaret (Oran).

Membres correspondants français :

MM.

1889. * Audollent, Auguste, agrégé des Lettres, maître de conférences à la Faculté des Lettres, Clermont-Ferrand.

1892. * Barbarin, Lucien, avocat, agréé au Tribunal de commerce, 19, rue de la République, Lyon.

MM.

1889. * BAYE, baron J. DE, 58, avenue de la Grande-Armée, Paris.

1881. * CAGNAT, René, ✻, I. ✿, professeur au Collège de France, 10, rue Stanislas, Paris.

1893. * CARTON, le docteur Louis, ✻, A. ✿, médecin-major au 19e chasseurs à cheval, correspondant du Ministère de l'Instruction publique, 20, rue d'Antin, Lille.

1868. * COSTEPLANE DE CAMARÈS, le comte Mathieu DE, docteur-médecin, à Bédarieux (Hérault).

1887. * DESORTHÈS, Pierre, ✻, chef de bataillon au 155e d'infanterie, à Lérouville (Meuse).

1867. * DEWULF, le général, O. ✻, 11, rue de l'Aigle-d'Or, Aix (Bouches-du-Rhône).

1882. ** DEYROLLE, Emile, directeur-gérant du journal le *Naturaliste,* 46, rue du Bac, Paris.

1882. ** DOLLFUS, Adrien, directeur-gérant de la *Feuille des Jeunes naturalistes,* 35, rue Pierre Charron, Paris.

1888. * DOMERGUE, Léon, géomètre principal en retraite, correspondant du Ministère de l'Instruction publique, à Saint-Geniez-sur-Lot (Aveyron).

1894. ** DROULERS, Charles, directeur de la *France Noire,* 6, rue de Cornouailles, Paris.

1863. DUVERNOY, secrétaire de la Société d'émulation, Montbéliard (Doubs).

1883. ESPÉRANDIEU, Emile, I. ✿, capitaine au 61e régiment d'infanterie, Marseille.

1889. FAURE, Ch., directeur de la *Revue « l'Afrique explorée et civilisée »*, 19, chemin Dumas-Champel, à Genève (Suisse).

1894. ** GAÏDOZ, Henri, directeur de la *Mélusine,* 2, rue des Chantiers, Paris.

1885. * GARNIER, Fernand, notaire, à Saint-Mards-en-Othe (Aube).

1882. GAUTHIER, V., professeur honoraire, 5, rue des Orfèvres, à Sens.

1881. ** GROULT, Edmond, A. ✿, avocat, fondateur des Musées cantonnaux, à Lisieux (Calvados).

1891. * INGHUEM, le comte DE, Mur de Sologne (Loir-et-Cher).

1885. * LA BLANCHÈRE, René DE, ✻, I. ✿, inspecteur général des Archives et Bibliothèques, 47, rue Poncelet, Paris.

1888. * LETAILLE, Joseph, archéologue, 15, rue Garancière, Paris.

MM.

1890. * Marty, le docteur, médecin-major au 77e régiment d'infanterie, à Cholet (Indre-et-Loire).

1883. Marty, Gustave, A. ۞, expert-géomètre, boulevard de Strasbourg, 67, à Toulouse (Haute-Garonne).

1882. * Moinier, A., ✻, A. ۞, lieutenant-colonel de Gendarmerie, à Nancy.

1881. Moynier, Gustave, docteur en droit, fondateur du journal mensuel l'*Afrique explorée et civilisée.*

1879. ** Olivier, Ernest, naturaliste, 10, Cours de la Préfecture, à Moulins (Allier).

1885. * Pallu de Lessert, Clément, avocat, docteur en droit, 17, rue de Tournon, Paris.

1879. Péron, A., O. ✻, A. ۞, intendant militaire, directeur du service de l'Intendance du 6e corps d'armée, Châlons-sur-Marne.

1864. * Poulle, Alexandre, ✻, A. ۞, directeur de l'Enregistrement et des Domaines en retraite, président honoraire de la Société archéologique de Constantine, à Montauroux (Var).

1880. ** Renaud, Georges, ✻, A. ۞, directeur-gérant de la *Revue géographique internationale,* 76, rue de la Pompe, Paris.

1895. * Revon, Michel, ✻, professeur de droit comparé à l'Université impériale de Tokio (Japon).

1888. Schérer, Paul, curé, à Destord (Vosges).

1887. ** Tardieu, Ambroise, historiographe de l'Auvergne, à Herment (Puy-de-Dôme).

1880. * Tauxier, Henri, ✻, A. ۞, capitaine d'infanterie en retraite, 51, boulevard de la Chapelle, Paris.

1891. * Thomas, Philippe, ✻, vétérinaire principal, membre du Comité thecnique de cavalerie, 22 *bis,* avenue Rapp, Paris.

1895. Verrier, le docteur E., président honoraire de la Société africaine de France, 6-8, rue Delaroche, Passy-Paris.

Membres correspondants étrangers :

MM.

1891. ** Ameghino, le docteur Florentino, directeur de la *Revue argentine d'Histoire naturelle,* Calle 60, n° 795, La Plata (République Argentine).

MM.

1887. * Dessau, Hermann, professeur de l'Université, 18, Kantstrasse, à Charlottenburg (Allemagne).

1894. ** Diaz de Léon, Dr Jésus, professeur à l'Institut des sciences, directeur de la Revue scientifique et littéraire *El Instructor,* à Aguascalientes (Mexique).

1886. * Fischer, Théobald, professeur de l'Université, à Marburg (Allemagne).

1891. ** Nicholson, H.-H., directeur de la Station d'agriculture expérimentale de Nebraska (Etats-Unis d'Amérique).

1883. * Nordenstrom, G., professeur à l'Ecole des mines, membre de l'Acadmie des sciences, à Stockholm (Suède).

1893. * Oehler, Raimund, docteur en philosophie, professeur à l'Ecole centrale des Cadets, à Gross-Licterfelde, près Berlin.

1890. * Proskowetz-Marstorff, le chevalier Max de, Ecuyer Imp. et Roy., officier du Mérite agricole, Garnisongasse, 4, ix, à Vienne (Autriche).

1887. * Purgold, Karl, directeur du Musée ducal, à Gotha (Saxe).

1890. ** Strœhlin, Paul, secrétaire de la Société suisse de numismatique, à Genève.

Sociétés correspondantes françaises :

1885. *Aix* : Académie des sciences, agriculture, arts et belles-lettres.

1882. *Alais* : Société scientifique et littéraire.

1863. *Alger* : Société historique algérienne.

1882. *Amiens* : Société linnéenne du nord de la France.

1882. — Société des antiquaires de Picardie.

1882. *Angers* : Société académique de Maine-et-Loire.

1883. *Angoulême* : Société archéologique et historique de la Charente.

1876. *Annecy* : Société Florimontane.

1883. *Arras* : Commission des antiquités du Pas-de-Calais.

1883. *Auch* : Société française de botanique.

1881. *Autun* : Société éduenne des lettres, sciences et arts.

1880. *Auxerre* : Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne.

1882. *Avesnes* : Société archéologique de l'arrondissement.
1881. *Avranches* : Société d'archéologie, de littérature, sciences et arts.
1883. *Beaune* : Société d'histoire, d'archéologie et de littérature.
1882. *Belfort* : Société belfortaine d'émulation.
1883. *Béziers* : Société archéologique, scientifique et littéraire
1883. — Société d'études des sciences naturelles.
1882. *Blois* : Société d'histoire naturelle de Loir-et-Cher.
1880. *Bordeaux* : Société archéologique de la Gironde.
1887. — Société linnéenne.
1894. *Bourg* : Société des sciences naturelles du département de l'Ain.
1883. *Bourges* : Société des antiquaires du Centre.
1881. *Brest* : Société académique.
1881. *Brives* : Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze.
1885. *Caen* : Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres.
1868. — Société linnéenne de Normandie.
1887. — Société des antiquaires de Normandie.
1891. *Carcassonne* : Société d'études scientifiques de l'Aude.
1887. *Carentan* : Académie normande.
1872. *Chambéry* : Académie des sciences, belles-lettres et arts de la Savoie.
1877. *Châteaudun* : Société dunoise.
1885. *Château-Thierry* : Société historique et archéologique.
1882. *Cherbourg* : Société des sciences naturelles.
1863. *Constantine* : Société archéologique.
1877. *Coutances* : Société académique du Cotentin.
1886. *Dax* : Société de Borda.
1885. *Dijon* : Commission des antiquités de la Côte-d'Or.
1880. *Draguignan* : Société d'études scientifiques et archéologiques.
1876. *Epinal* : Société d'émulation des Vosges.
1887. *Gap* : Société d'études des Hautes-Alpes.
1885. *Guéret* : Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse.
1883. *Langres* : Société historique et archéologique.
1872. *La Rochelle* : Académie des belles-lettres, sciences et arts.

1879. *La Rochelle* : Société des sciences naturelles de la Charente-Inférieure.
1876. *Le Havre* : Société géologique de Normandie.
1879. — Société des sciences et arts agricoles et horticoles.
1888. *Le Puy* : Société agricole.
1883. *Lille* : Société de géographie.
1876. *Limoges* : Société historique et archéologique du Limousin.
1881. *Lyon* : Société linnéenne.
1882. — Société littéraire, historique et archéologique.
1868. *Marseille* : Académie des sciences, lettres et arts.
1875. *Montauban* : Société archéologique de Tarn-et-Garonne.
1864. *Montbéliard* : Société d'émulation.
1885. *Montbrison* : La Diana, Société historique et archéologique du Forez.
1880. *Montpellier* : Académie des sciences et des lettres.
1887. — Société archéologique.
1882. *Moulins* : Société d'émulation et des beaux-arts du Bourbonnais.
1880. *Nancy* : Société de géographie de l'Est.
1882. *Nantes* : Société archéologique de la Loire-Inférieure.
1891. — Société des sciences naturelles de l'Ouest de la France.
1882. *Nice* : Société des lettres, sciences et arts des Alpes-Maritimes.
1864. *Nîmes* : Académie du Gard.
1882. — Société des sciences naturelles.
1879. *Oran* : Société de géographie et d'archéologie.
1885. *Orléans* : Société historique et archéologique.
1867. *Paris* : Société d'anthropologie.
1880. — Société philomathique.
1882. — Société zoologique de France.
1882. — Société nationale des antiquaires de France.
1882. — Société de biologie.
1882. — Société académique Indo-Chinoise de France.
1882. — Association française pour l'avancement des sciences.
1883. — Société des études historiques.
1883. — Société de médecine légale de France.
1885. — Société entomologique de France.
1885. — Société de botanique de France.

1885. *Paris* : Société des études coloniales et maritimes.
1885. — Société de géographie.
1888. — Académie des inscriptions et belles-lettres.
1888. — Académie des sciences.
1880. — Musée Guimet.
1891. — Société africaine de France.
1894. — Société d'histoire littéraire de la France.
1884. *Pau* : Société des sciences, lettres et arts.
1882. *Poitiers* : Société des antiquaires de l'Ouest.
1886. *Quimper* : Société archéologique du Finistère.
1882. *Rambouillet* : Société archéologique.
1885. *Reims* : Académie nationale.
1892. *Rochechouart* : Société des amis des sciences et arts.
1868. *Rodez* : Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron.
1891. *Roubaix* : Société d'émulation.
1876. *Rouen* : Société des amis des sciences naturelles.
1880. *Royan* : Société linnéenne de la Charente-Inférieure.
1881. *Saint-Brieux* : Société historique et archéologique des Côtes-du-Nord.
1883. *Saint-Dié* : Société philomathique vosgienne.
1881. *Saint-Lô* : Société d'agriculture, d'archéologie et d'histoire naturelle de la Manche.
1884. *Saint-Valéry-en-Caux* : Société de géographie.
1884. *Sémur* : Société des sciences historiques et naturelles.
1877. *Senlis* : Comité archéologique.
1882. *Soissons* : Société archéologique, historique et scientifique.
1881. *Toulouse* : Société archéologique du Midi de la France.
1881. — Société d'histoire naturelle.
1885. *Tours* : Société archéologique de la Touraine.
1885. — Société de géographie.
1894. *Tunis* : Institut de Carthage.
1864. *Verdun* : Société philomathique.
1885. *Vervins* : Société archéologique.

Sociétés correspondantes étrangères :

ALSACE-LORRAINE

1864. *Colmar* : Société d'histoire naturelle.
1885. *Metz* : Société d'histoire naturelle.

ALLEMAGNE

1888. *Berlin* : Académie.
1883. *Halle-sur-Saale* : Académie impériale Léopoldine Carolinienne des naturalistes.
1887. *Leipzig* : Société de géographie.

AMÉRIQUE DU NORD (ÉTATS-UNIS)

1885. *Baltimore* : University John Hopkins.
1891. *Lincolm-Nebraska* : Station d'agriculture expérimentale.
1885. *New-York* : Microscopical society.
1892. *Madison* : Académie des sciences, arts et lettres du Wisconsin.
1890. *Minneapolis-Min* : Académie des sciences naturelles.
1886. *Ottawa* : Institut canadien-français.
1895. *Philadelphie* : Académie des sciences naturelles.
1895. *Princeton* : Archaeological Institute of America.
1886. *Toronto* : Canadian Institut.
1883. *Washington* : Smithsonian Institution.
1883. — Commission d'inspection géologique des Etats-Unis (département de l'Intérieur).

AMÉRIQUE DU SUD (RÉPUBLIQUE ARGENTINE)

1895. *Buenos-Aires* : Institut géographique argentin.
1884. *Cordoba* : Académie national des sciences.

AUTRICHE

1867. *Brünn* : Société d'histoire naturelle.

BELGIQUE

1878. *Anvers* : Académie d'archéologie.
1878. *Bruxelles* : Académie royale.
1878. — Société royale de numismatique.
1878. — Société royale de botanique de Belgique.
1878. — Société royale malacologique de Belgique.
1878. — Société entomologique de Belgique.

1887. *Charleroi* : Société paléontologique et archéologique.
1878. *Liège* : Institut archéologique.
1878. *Mons* : Cercle archéologique.
1878. *Ypres* : Société historique.

CHILI

1892. *Santiago* : Société scientifique du Chili.

ÉGYPTE

1885. *Le Caire* : Société khédiviale de géographie.

ITALIE

1886. *Catane* : Académie des sciences naturelles.
1882. — Institut historique.
1885. *Florence* : Société africaine.
1883. *Naples* : Société africaine.
1883. *Palerme* : Société historique.
1880. *Rome* : Société italienne de géographie.

LUXEMBOURG

1878. *Arlon* : Institut archéologique du Luxembourg.

MEXIQUE

1892. *Mexico* : Société scientifique « Antonio Alzate ».
1892. — Observatoire météorologique et magnétique central.

PORTUGAL

1885. *Lisbonne* : Société de géographie.

RUSSIE

1884. *Helsingfors* : Société zoologique et botanique de Finlande.
1888. *Karkow* : Société des sciences expérimentales.
1887. *Kiew* : Société des naturalistes.

1885. *Moscou* : Société impériale des naturalistes.
1886. *Odessa* : Société des naturalistes de la Nouvelle-Russie.
1892. — Club alpin de Crimée.

SUÈDE

1892. *Stockolm* : Académie des belles-lettres, histoire et antiquités.
1895. — Société entomologique.
1895. *Upsala* : Institut géologique.

SUISSE

1883. *Berne* : Institut géographique international.
1884. — Société de géographie.
1882. *Fribourg* : Société des sciences naturelles.
1882. *Genève* : Société suisse de numismatique.
1889. *Lausanne* : Société vaudoise des sciences naturelles.

Établissements auxquels l'Académie d'Hippone adresse ses publications périodiques :

1° FRANÇAIS

Alger : Bibliothèque-Musée.
— — municipale.
— — universitaire.
— — du Cercle des Officiers.
Bône : Bibliothèque municipale.
— — du Collège communal.
— — du Cercle des Officiers.
Constantine : Bibliothèque-Musée.
— — du Cercle des Officiers.
Coutances : Bibliothèque municipale.
Lyon : Grande bibliothèque.
Oran : Bibliothèque-Musée.
— — du Cercle des Officiers.
Paris : Bibliothèque nationale.
— — du Ministère de la Guerre.

Paris : Bibliothèque du Muséum d'histoire naturelle.
— — de l'Université.
— — de l'Institut.
— — de la Sorbonne.
— — du Trocadéro.
— — du Musée de Cluny.
Rome : Ecole française.
Tunis : Bibliothèque du Service des antiquités et des beaux-arts de la Tunisie.

2° ÉTRANGERS

Albany : Bibliothèque de l'Université.
Chicago : Bibliothèqne de l'Université.
Montévideo : Observatoire météorologique.
— Musée national.
Florence : Bibliothèque nationale centrale.
Rio-de-Janeïro : Musée national.
Rome : Bibliothèque nationale centrale Victor Emmanuel.
Sarragosse : Université.
Upsala : Bibliothèque de l'Université.

Mouvements survenus dans la Société du 1er janvier au 31 décembre 1895 :

ADMISSIONS

1° Membres correspondants

MM.

COPPOLANI, X., secrétaire de commune mixte.
PRÉVOST, X., professeur de rhétorique au Lycée de Constantine.
REVON, Michel, professeur de droit comparé à l'Université impériale de Tokio (Japon).
VERRIER, docteur E., président honoraire de la Société africaine de France.

2° Sociétés correspondantes

Albany : Bibliothèque de l'Université.
Chicago : — —

Montévideo : Musée national.
Philadelphie : Académie des sciences naturelles.
Princeton : Archéological Institut of america.
Upsala : Institut géologique de l'Université.

DÉCÈS

1° Membre honoraire

M.

BOISSIÈRE, Gustave, ✱, I. ✿, chargé de cours à la Faculté des lettres d'Aix (Bouches-du-Rhône).

2° Membre titulaire

M.

DOUBLET, François, A. ✿, bibliothécaire de la ville, secrétaire général de la Société.

3° Membres correspondants

MM.

HEINZ, Charles, A. ✿, commis de première classe des Ponts et Chaussées.

LE MESLE, Georges, A. ✿, correspondant du Muséum, membre de la Mission scientifique de la Tunisie.

SUR LA CIRCONCISION

A PROPOS
D'UNE PIERRE PRÉSENTANT UNE INSCRIPTION HÉBRAIQUE

Par M. le Capitaine MÉLIX,
Membre titulaire de l'Académie d'Hippone.

Peu de temps avant notre départ de Bône, en 1891, nous avons eu la bonne fortune d'acheter une petite pierre ancienne présentant, d'un côté, une inscription hébraïque qui se rapporte à la circoncision. Depuis, nous avons essayé d'en faire le déchiffrement, et, tout en nous livrant à cette occupation, nous avons réuni quelques notes relatives à cette cérémonie religieuse ; nous avons pu constater, en même temps, qu'on a émis sur ce sujet des opinions bien divergentes. On a envisagé cette institution sous des aspects si différents, que nous nous sommes décidé à en parler dans l'espoir de jeter un peu de jour sur une question encore obscure, malgré tous les renseignements et toutes les preuves qu'on s'est plu à fournir pour la résoudre. Nous avons pensé enfin qu'une étude sur ce sujet aurait quelque intérêt pour les lecteurs du *Bulletin d'Hippone*.

Dans cette étude, nous présenterons d'abord une traduction vraisemblable de l'inscription gravée sur cette pierre, et nous dirons ensuite quelle était la destination probable de cet objet. Nous parlerons de l'origine de la circoncision d'après les Saintes Ecritures, et nous ferons connaître en quoi consiste cette cérémonie chez les Israélites d'aujourd'hui. Enfin nous exposerons, en terminant, l'analogie qui existe entre cette institution et les mythes des dieux du paganisme ; nous suivrons le développement de ces mythes, leur transformation, et nous conclurons par une démonstration dans laquelle nous essaierons d'établir l'origine véritable de la circoncision. Nous n'avons pas la prétention toutefois de dire le dernier mot au sujet de cette importante question, ni de signaler tous les

rapprochements auxquels elle peut donner lieu, car en matière de religion, chaque jour amène de nouvelles découvertes qui viennent étendre de plus en plus le champ des connaissances.

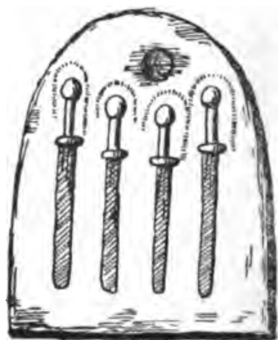
1° Traduction de l'Inscription hébraïque

La pierre présente d'un côté quatre lignes de caractères et de l'autre quatre glaives; c'est une pierre de l'espèce dite serpentine et d'une dureté très grande. Elle nous a été vendue par un employé de la police de Bône, qui nous a affirmé l'avoir achetée d'un arabe des environs. C'est là tous les renseignements que nous avons pu obtenir et qui sont évidemment insuffisants pour établir d'une façon certaine l'origine de ce petit monument épigraphique.

Notre emplette faite, nous nous sommes occupé de suite du déchiffrement des caractères; nous avons dû nous assurer au préalable à quelle espèce d'écriture ils se rattachent. Nous les avons pris d'abord, avouons-le, pour des lettres néo-puniques, mais devant l'impossibilité où nous nous sommes trouvé de pouvoir faire une correspondance satisfaisante, nous avons dû nous convaincre après ces premiers tâtonnements que les lettres du texte de notre pierre avaient beaucoup d'analogie avec l'écriture qu'on appelle : hébreu carré, et nous avons même pu nous assurer que tous les caractères avaient leurs équivalents dans les épigraphes hébraïques découvertes en Orient, et qu'ils ressemblent surtout à ceux des inscriptions de Tortose, de la Crimée, et de la coupe de Babylone (1).

Nous donnons ci-après un fac-similé des deux faces de la pierre :





(1) F. Lenormant : *L'Alphabet phénicien dans l'ancien monde*, 1872.

La corrélation que nous avons pu établir entre les caractères de notre pierre et les anciennes inscriptions hébraïques, nous permet de faire remonter l'origine de ce petit monument au IV[e] siècle après J.-C., ce qui lui donne une ancienneté très convenable et suffisante pour exciter la curiosité des amateurs d'antiquités. Nous présenterons dès maintenant la traduction de l'inscription et nous dirons ensuite quelle était à notre avis la destination probable de cet intéressant objet ; mais nous devons transcrire d'abord les caractères en lettres hébraïques connues :

יודה
מולאו
הכנוצו
שכיהאלו

יודה (IOVDA). La première ligne est formée d'un groupe de quatre lettres que nous lisons : *iouda.* C'est le nom propre de la nation juive ou peuple de Juda.

On sait que Jacob avait dit de Juda, son quatrième fils, que c'était un lion et qu'il mettrait sous le joug tous ses frères. Cette prédiction devait se réaliser et la tribu de Juda devint la plus puissante et la plus nombreuse puisqu'elle embrassait un quart de la totalité de la terre de Chanaan ; elle parvint même à contrebalancer, avec la tribu de Benjamin, le pouvoir des autres tribus.

Ce fut après la captivité de Babylone que le pays de Juda reçut le nom de Judée, et cette dénomination prit dans la suite une grande extension.

Le patriarche Jacob était appelé aussi Israël et ce surnom passa à son peuple qu'on avait désigné dans le principe par : la race d'Abraham. La tribu de Juda s'étant maintenue la plus considérable de celles qui revinrent en Palestine, le nom de peuple juif resta au peuple hébreu.

Les Israélites se donnèrent le nom de peuple de Dieu ; la signification de יודה (IOUDA) qui correspond à Juda rend tout à fait la même idée, puisque sa racine ידד (IDD) signifie aimé, chéri, illustre, connu, reconnu, avoué par Dieu. C'était donc le peuple choisi, privilégié du Seigneur.

מולאו (MOULAOU). Ce mot vient visiblement du verbe מול

(MOUL) qui veut dire : *praecidere* (couper par devant, ou par le bout), tailler, trancher, retrancher, supprimer. C'est l'équivalent de : *praeputium circumcidere* (circoncire), opération qui consiste à couper l'appendice charnu recouvrant la partie antérieure, le devant du pénis.

מול (MOUL) s'écrit quelquefois מהל (MAL) et ce dernier mot signifie dessus, par-dessus, partie supérieure, antérieure ; ce qui serait encore vrai, car dans l'opération de la circoncision on coupe effectivement la partie charnue, supérieure, antérieure, on coupe autour, comme dit le latin *circumcidere,* et c'est une coupure antérieure comme l'exprime le mot *praecidere.*

D'où les dérivés grecs :

Σμιλεω, couper.
Μαυλις, couteau, épée.
Μωλος, combat, carnage.
Μαλως, malum.

Dans le mot מולאו (MOULAOU), il faut voir, pensons-nous, un participe avec le sens de : les circoncis, ceux qui ont subi l'opération de la circoncision.

On emploie aussi : *praeputium circumcidere,* comme une figure servant à exprimer le retranchement des choses impures.

On lit dans le *Deut.,* 10, 16 :

מלתן את ערלת לבבכם

dont la traduction est : *circumcidete praeputium cordis vestri, id est, removete impura ab animo vestro.*

En arabe, on utilise également le mot طهر (TAR), *circumcidit,* pour rendre l'idée de *purgavit,* parce que le prépuce est considéré comme une chose impure, sale, infâme, en un mot une chose profane qui n'est pas purifiée par la religion.

Quoniam praeputium impurum et profanum censebant.

הכ (AC). Ce mot signifie, en latin : *lex statutum,* c'est-à-dire lois, règlements, statuts, stipulation définie, fixée, déterminée, spéciale. Il veut dire encore *jus, privilegium,* ce qui correspond à législation, droit écrit, loi exceptionnelle. Ce mot, employé à l'ablatif *lege,*

legibus, rend le sens du français : en vertu de la loi, conformément aux lois.

נוץ (NOUTZ). Ce nom hébreu est synonyme de *micare,* c'est-à-dire briller, étinceler, scintiller, et de *splendere,* dont le sens est : s'illustrer, être illustre, briller, luire, reluire, être brillant. Le même mot veut dire encore : fuir, s'évader, s'échapper, *ad fugiendi significatum,* et, en outre, être pur, propre, sans souillure, sans tache.

Les dérivés נץ, נצה, נצן (NTZ, NTSA, NETSN) répondent au latin *floruit,* c'est-à-dire briller, être florissant, fleuri, émaillé de fleurs, être puissant, célèbre.

On trouve en arabe le même mot, ناض (NADH), qui offre sans doute une ressemblance complète et dont le sens est le même, c'est-à-dire *micare* et *fugere.*

Nous pensons que le mot נוץ (NOUTZ) est une syncope de נאוץ (NAOUTZ) ou de נאץ (NATZ), forme niqtal de la racine primordiale אוץ (AOUTZ), dont la signification fondamentale est celle de sortir et, par extension : fuir, éclore, apparaître, éclater, briller. Toutes ces acceptions, en apparence diverses, sont de la même famille et expriment une idée commune.

שחיה (SKIA). Le mot hébreu שחיה (SKIA) a la signification de : *imago, species,* et sa racine est שכה (SKA), dont le sens est : *adspexit, contemplatus est. Imago,* du latin, correspond au français : image, vue, représentation, aspect, et *species* a pour équivalents : vue, spectacle, beauté, ornement, dignité, décoration. Ce mot et le suivant semblent exprimer l'idée de : en présence, en face de la Divinité.

אלו (ALOU). Ce vocable signifie : *Deus.* On le trouve écrit tantôt אלו et אלה (ALOU et ALA), tantôt אלוה (ALOUA). C'est le même nom que الاة, الة (ALLA, ALA), des Arabes. La racine en est אל (AL), c'est-à-dire : le haut, le très haut, le sublime, et il se dit : *de diis sive numinibus veris falsisve.*

Après les explications qui précèdent, nous présenterons la traduction suivante du texte de notre pierre :

> Les Juifs,
> les circoncis,
> suivant la loi, seront sans tache
> devant la Divinité.

Sur l'autre face de la pierre sont figurés, comme nous l'avons déjà dit, quatre petits couteaux dans leurs gaines, ressemblant beaucoup aux glaives sacrés qu'on appelait *secespita* ou couteaux pour les sacrifices. Ce sont là vraisemblablement les instruments dont se servaient ceux qui étaient chargés de pratiquer l'opération de la circoncision.

Ces couteaux représentent bien ici les attributs d'un circonciseur, et du reste l'inscription que nous venons de lire sur l'autre face de la pierre, ne laisse subsister aucun doute sur la destination de cet objet. C'était comme un diplôme que le circonciseur portait sur lui pour faire connaître les fonctions dont il était investi. Nous supposerons même, à cause du trou qui existe dans la partie supérieure, que cette pierre était portée d'une façon apparente par l'individu qui en était détenteur. C'était une espèce de réclame pour engager les gens à s'adresser à lui de préférence, car l'inscription semble dire qu'il pratiquait la circoncision d'après les lois, sans doute les lois immortelles révélées à Moïse.

2° La Circoncision d'après les Saintes Ecritures

On considère généralement le grand patriarche Abraham, comme ayant institué la circoncision, parce que la Bible rapporte : L'Eternel apparut à Abraham et lui dit :

Circumcidetur ex vobis omne masculinum et circumcidetis carnem praeputii vestri ut sit signum foederis inter me et vos.

« Et vous circoncirez la chair de votre prépuce, et cela sera un signe de l'alliance entre moi et vous. »

(*Gen.*, chap. XVII, v. 10 et 11.)

« Une femme qui aura enfanté un garçon devra s'isoler pendant sept jours; le huitième jour, on circoncira l'enfant. »

(*Lév.*, chap. XII, v. 1, 2, 3 et 4.)

« Tout esclave que l'on aura acheté sera circoncis. »

(*Exode*, chap. XII, v. 10 et 14.)

Masculus cujus praeputii caro circumcisa non fuerit, delebitur anima illa de populo suo, quia pactum meum irritum fecit.

« Tout mâle, dont la chair n'aura pas été circoncise, sera exterminé parce qu'il aura violé mon alliance. »

(*Gen.*, chap. XVII, v. 10 et 14.)

« Abraham donna le nom d'Isaac à son fils qui lui était né de Sara et il le circoncit le huitième jour, selon le commandement qu'il avait reçu de Dieu. »

(*Gen.*, chap. XXI, v. 3 et 4.)

Il circoncit aussi tous les esclaves nés dans sa maison, tous ceux qu'il avait achetés et généralement tous les mâles qui étaient parmi ses domestiques. Cette opération fut faite en un jour, puis il se circoncit lui-même; il avait alors quatre-vingt-dix ans d'âge.

C'est ainsi qu'Abraham passe pour avoir institué la circoncision; mais il est plus probable que ce sacrement est plus ancien et que ce patriarche, qui avait habité en Egypte, emprunta aux Chananéens cette coutume établie chez eux depuis fort longtemps. C'est ce que nous essaierons de démontrer un peu plus loin.

D'après le Juif Buxtorff, *in dictione mohul,* certains enfants naîtraient parfaitement circoncis : *qui glandem membri habent nudam ac si essent circumcisi.*

David et Moïse furent de ce nombre.

Hinc probatur quod qui natus est circumcisus necesse est ab ipso trahere sanguinem circumcisionis quia praeputium subactum est.

On piquait quand même cette partie du corps où on pratique la circoncision, afin de faire participer l'enfant à l'alliance d'Abraham avec le Seigneur. C'est ainsi que devait être faite l'opération de la circoncision sur les jeunes filles; on faisait une incision et on retirait le sang nécessaire.

Le fils de Dieu fut soumis aussi à cette loi qui ordonnait que tous les enfants mâles, *qui naîtraient par la voie ordinaire,* fussent circoncis le huitième jour après leur naissance, et cependant rien n'y obligeait les parents, car sa conception et sa naissance n'avaient rien de commun, ni de semblable avec celles du reste des hommes. Dans ce sacrement, qui fut administré le 1er janvier, l'enfant divin reçut

le nom de *Jésus,* nom qui avait été ordonné par l'ange avant son incarnation.

Et vocatum est nomen ejus Jesus quod vocatum est ab angelo, priusquam in utero conciperetur.

(*Luc,* chap. II, v. 22.)

On ignore quelle est la personne qui fut chargée de faire, dans cette circonstance, l'office de circonciseur, mais on sait que la sainte Vierge reçut le prépuce qu'on venait de couper et qu'elle le porta sur elle tout le temps qu'elle vécut, ainsi qu'elle le révéla à son amie sainte Brigitte.

C'est la ville de Rome qui possède aujourd'hui cette sainte relique dans l'église de Saint-Jean-de-Latran. En 1527, un soldat sans foi ni loi, et qui faisait partie de l'armée de Charles-Quint, déroba ce depôt sacré pendant qu'on saccageait la ville et l'emporta ensuie à Calcata, où il resta jusqu'en 1556. Le pape Paul IV obtint alors la restitution de cette dépouille sacrée qui fut rapportée à Rome en grande cérémonie, et cette translation donna lieu à de nombreux miracles.

Dans l'église catholique on fait tous les ans, au 1er janvier, une grande cérémonie pour rappeler aux fidèles que ce jour-là le fils de Dieu fut circoncis et appelé Jésus. On s'étonne par suite avec raison que cette institution, qui présente tout à fait un caractère chrétien, ne soit pas pratiquée par ceux qui vivent dans la religion du Christ. Il y a là sans doute une anomalie, mais elle s'explique par les obstacles que rencontrèrent les premiers apôtres chargés de prêcher l'Evangile chez les populations idolâtres.

Parmi les nombreux convertis que saint Paul avait amenés à la vraie foi, il y avait surtout des Juifs et des Gentils. Les premiers, qui étaient circoncis, prétendaient que les autres ne pouvaient être sauvés s'ils ne recevaient pas la circoncision. Saint Paul soutenait le contraire, et pourtant, peu de temps auparavant, il avait rencontré un néophyte qui était fils d'un père gentil et d'une femme juive; il l'avait amené dans sa maison pour lui faire l'opération de la circoncision. Mais ce saint apôtre s'était aperçu vite que s'il continuait à vouloir appliquer la loi de Moïse à ses nouveaux prosélytes, c'était bien certainement fermer aux Gentils la porte du ciel, car les conversions devenaient déjà de plus en plus rares et les Gentils ne

cessaient pas de montrer une grande répugnance à se soumettre à ce sacrement. C'est alors (an 16 de sa conversion et an 19 de la mort de J.-C.) qu'il fit décider, dans une assemblée tenue à Jérusalem sous la présidence de l'apôtre Pierre et à laquelle avaient été convoqués tous les prêtres de la contrée, que le sacrement de la circoncision n'était point nécessaire. Saint Paul remplaça alors ce sacrement par une figure qu'on appelait : la circoncision du cœur, des lèvres, des oreilles, etc., et qui voulait dire : retranchement des mauvaises pensées, des mauvais désirs, des mauvaises paroles. Il écrivit aux diverses églises des épîtres dans le même sens :

« Ce n'est rien d'être circoncis et ce n'est rien d'être incirconcis, mais le tout est d'observer les commandements de Dieu. »

(*1re aux Corinthiens,* chap. VII, v. 18.)

« Comme c'est en lui que vous avez été circoncis d'une circoncision qui n'est point faite par la main des hommes, mais qui consiste dans le dépouillement des péchés, c'est-à-dire de la circoncision de Jésus-Christ, il n'y a aucune différence entre un Juif et un Gentil, entre un circoncis et un incirconcis; mais Jésus-Christ est tout dans tous. »

(*Aux Colossiens,* chap. II, v. 11, et chap. III, v. 11.)

Comme on le voit, du mot circoncire, en latin *circumcidere, circum* (autour) et *caedere* (couper), ce qui s'applique parfaitement à l'opération qui consiste à enlever la chair du prépuce, on a fait circoncision des péchés, des mauvais désirs. C'est, pensons-nous, employer ce mot improprement, car on ne coupe pas les péchés autour, on ne retranche pas les mauvaises pensées autour.

Cette nouvelle manière, inaugurée par saint Paul, d'observer les lois de Moïse, produisit chez les Juifs un effet déplorable. Elle eut même pour résultat d'arrêter court le zèle des nouveaux convertis et plusieurs d'entre eux abandonnèrent les apôtres pour retourner à leur ancienne religion. Ils se considéraient comme offensés de cet excès de tolérance et ils décidèrent qu'ils chasseraient Paul du pays. L'ayant rencontré à Corinthe, ils le rouèrent de coups et réussirent par des accusations fausses à le faire mettre en prison. Ils espéraient même le faire battre des verges. Mais conduit devant le pro-

consul, l'apôtre prouva qu'il n'avait point parlé contre l'empereur et qu'il ne s'agissait que de contestations avec les Juifs au sujet de la doctrine et de l'intelligence de la loi de Moïse. Saint Paul fut mis en liberté.

Les Juifs, encore plus mécontents, firent soulever les femmes et les dévotes, et réussirent à chasser ignominieusement le saint apôtre qui les menaça de la colère de Dieu et partit *en secouant sur ce peuple obstiné la poussière de ses pieds.* A partir de ce moment, il abandonna tout à fait les Juifs, comme indignes de la vie éternelle, et alla porter chez les Gentils et chez les Grecs la grâce et l'Evangile.

Ce grand apôtre nous fait savoir que, suivant l'exemple de ses ancêtres, il avait vécu en pharisien, faisant profession de cette secte qui était sans contredit celle où l'on remarquait plus de piété et de vertu que chez tous les autres Juifs. L'Ecriture dit que quelques-uns de ces sectateurs se mutilaient même pour mieux garder la continence.

Bien que la loi ne fasse allusion qu'aux enfants mâles et laisse complètement dans l'oubli les nouveaux nés du sexe féminin, il faut croire néanmoins que le sacrement de la circoncision était administré dans le principe aux enfants Juifs de l'un et de l'autre sexe.

Divers historiens assurent qu'en Ethiopie on fait circoncire les filles à l'âge de quatre-vingt-dix jours. Munster, dans sa *Cosmographie,* dit que la circoncision est en usage chez les Abyssins et qu'on ne fait subir cette opération qu'aux filles qui descendent de la reine de Saba, la même qui vint visiter le roi Salomon.

Cette grande princesse, qui est appelée tantôt Makeda, tantôt Nicaulis, régnait en qualité de *caudace* (souveraine) sur toute l'Ethiopie ; elle entreprit le voyage de la Judée, entraînée par la curiosité et le désir de voir par elle-même si tout ce que la renommée publiait sur le roi Salomon était vrai, et aussi pour lui proposer des questions obscures et des énigmes.

Sed et Regina Saba audita fama Salomonis in nomine Domini, venit tentare eum in aenigmatibus et ingressa Jerusalem multo comitatu.

Au lieu de traduire ce passage par : « ayant entendu parler des grandes choses que Salomon faisait au nom du Seigneur », certains interprètes l'expliquent d'une autre manière, et ils prétendent que

la princesse Makeda vint à la cour de ce grand roi par la volonté particulière et secrète de Dieu.

La reine de Saba fit son entrée dans Jérusalem avec une nombreuse suite et un riche équipage de chameaux chargés de présents. Sans parler des parfums et des aromates, la reine apportait encore une quantité considérable de poudre d'or, de bijoux, de pierres précieuses.

Salomon fit à la princesse l'accueil le plus gracieux. Il lui fit admirer son palais et le temple; il lui fit visiter tous les édifices qu'il avait fait élever sur différents points; il la promena dans tous ses Etats montée sur sa mule royale, et il lui fit part ensuite de tous les grands projets qu'il voulait mettre à exécution. La reine fut émerveillée de toutes les magnificences que le grand roi avait déployées à son intention et elle fut bien obligée d'avouer que tout ce qu'elle avait entendu dire était au-dessous de ce que ses yeux avaient vu.

L'Ecriture rapporte que la reine Makeda profita de son séjour à Jérusalem pour se faire circoncire. Elle se soumit à cette opération sans doute sur les conseils de Salomon; mais la Bible ne dit pas si les trois cents concubines et les sept cents femmes que le grand roi avait épousées, et qui portaient toutes le titre de reine, avaient oui ou non reçu ce sacrement.

De retour dans son royaume, la princesse de Saba fit circoncire tous ses sujets et leur fit connaître les saintes Ecritures, les obligeant à observer le sabath et à n'adorer à l'avenir qu'un seul et même Dieu. Elle prescrivit que les femmes observeraient aussi certaines pratiques et ce qui les regarde soit pendant les couches, soit dans le temps de leurs incommodités ordinaires. Ce fut à ce moment où là reine déployait les plus grands efforts pour faire accepter ces innovations fort utiles, qu'elle s'aperçut de sa grossesse. Quelque temps après, elle mit au monde un garçon qu'elle appela *Ibnaken,* ce qui veut dire : *assimilatus est illi,* parce qu'il était tout à fait ressemblant à Salomon.

Après cette époque en Ethiopie, les filles, particulièrement celles de qualité, ont reçu la circoncision, et afin d'empêcher que les parents puissent se soustraire à cette sainte coutume, les prêtres ne manquaient pas de rappeler que la reine Makeda avait reçu ce sacrement à Jérusalem, quand elle s'y rendit pour visiter le grand roi Salomon. Aujourd'hui les Abyssins, sujets du Négus, se sont rattachés au christianisme, mais comme chez les Coptes, qui en ont

fait autant, la plupart d'entre eux continuent quand même à pratiquer la circoncision, et cela prouve combien est léger le vernis chrétien qui recouvre leurs consciences.

3° Cérémonie de la Circoncision

Les Juifs ont toujours considéré le sacrement de la circoncision comme indispensable et de toute nécessité, et de nos jours encore ils le pratiquent comme au temps de Moïse; ils n'ont rien changé dans cette cérémonie, mais ils ne soumettent pas leurs filles à cette opération. Cependant il y a tout lieu de croire qu'il en était tout autrement dans les temps primitifs, l'exemple de la reine de Saba que nous venons de rapporter ci-dessus en est une preuve des plus convaincantes. Aujourd'hui, on se contente d'envoyer la mère à la synagogue au commencement du mois, après qu'elle est relevée de ses couches, et là le rabbin dit une bénédiction en faveur de la petite fille et lui impose le nom que le père et la mère désirent.

Disons maintenant en quoi consiste l'opération de la circoncision pratiquée chez les Juifs sur les enfants mâles. Celui qui fait l'office de circonciseur s'appelle le *mohel.* C'est un mot hébreu, מול (M.OV.L) qui signifie, nous l'avons déjà dit plus haut : *praecidere, praeputium circumcidere,* c'est-à-dire : il circoncit, celui qui circoncit. Chez les Israélites, le père, s'il est circonciseur, peut circoncire son enfant; les femmes ne peuvent pas pratiquer cette opération. Cependant Sephora, femme de Moïse et mère de Gerson et d'Eliezer, coupa elle-même le prépuce de ses deux enfants. Elle prit une pierre aiguë et circoncit la chair de ses fils; puis touchant les pieds de Moïse, elle lui dit :

Vous êtes mon époux de sang.

(*Exode,* chap. IV, v. 25.)

Le jour de la circoncision, appelé *Bris-milla,* alliance par la circoncision, celui qui est chargé de l'opération arrive à la synagogue avec tous les objets nécessaires pour accomplir sa mission : couteaux, linge, charpie, poudres astringentes, etc. C'est généralement le rabbin. Le parrain se tient à la porte pour recevoir l'enfant des mains de la marraine qui reste dehors avec les autres femmes. Deux

sièges recouverts d'étoffes, portant des inscriptions hébraïques, ont été préparés d'avance ; l'un est destiné au prophète Elie, qui est sensé assister invisiblement à la cérémonie, l'autre au parrain qui vient s'y asseoir avec le nouveau-né sur les genoux. A ce moment, tout le monde s'écrie :

Barek aba (béni soit celui qui vient).

Le circonciseur s'approche de l'enfant et avant de commencer l'opération, il prononce cette formule de liturgie :

Béni soit le Seigneur qui nous a commandé la circoncision.

Puis il coupe la grosse peau du prépuce, et, avec les ongles des deux pouces, il déchire la peau plus délicate qui se trouve au-dessous.

Pendant ce temps, les assistants rendent des actions de grâce à l'Eternel et entourent le père pour le combler de félicitations.

L'enfant épanche un peu de sang par l'incision et le circonciseur, après avoir sucé la plaie, rend le sang sucé dans un verre de vin. Il humecte ensuite avec les doigts qu'il a trempés dans ce vin les lèvres du circoncis et il lui adresse ces paroles :

Et dixi tibi, cum esses in sanguine tuo vive; dixi, in quam, tibi, in sanguine tuo vive.

En même temps, il lui impose le nom tel que le père et le parrain l'ont souhaité.

Puis on chante le psaume qui commence ainsi : *Beati omnes qui timent Dominum.*

Le circonciseur applique des poudres, des pommades, des linges sur la plaie et l'opération est alors terminée. Le parrain remet l'enfant à la marraine et tout le monde, parents et amis, reviennent au logis où les attend un joyeux festin. La journée s'écoule au milieu des réjouissances.

Le jour de la circoncision est pour ainsi dire celui où l'enfant fait son entrée dans la vie, et depuis ce moment il compte dans la famille d'Abraham ; mais il ne fait pas partie de la communauté des fidèles. La cérémonie de l'initiation (première communion) viendra plus tard lui en ouvrir les portes et faire de l'enfant un adolescent.

Les musulmans pratiquent comme les Juifs l'opération de la cir-

concision et ils se livrent, à cette occasion, à de grandes réjouissances. On absorbe surtout beaucoup de viande et de gâteaux; le tam-tam se fait entendre; les femmes poussent leurs you-you, etc. Mais chose fort surprenante, il n'en est nullement fait mention dans le Coran. Il y a là évidemment un point obscur, une cause ignorée et personne, que nous sachions, n'a cherché jusqu'à présent à l'élucider.

4° Origine de la Circoncision

Nous voici arrivé à la question la plus importante et dont la solution a exercé beaucoup de savants. Quel est le but de la circoncision, quelle est son origine? Les uns ont pensé que c'était un signe qui distinguait les descendants d'Abraham; les autres ont considéré la circoncision comme un sacrement qui effaçait le péché originel. Ceux-ci ont vu dans cette institution une marque de noblesse; ceux-là une mesure hygiénique.

Enfin nous avons lu dernièrement dans la *France juive,* de M. Drumont, ce passage :

« Les prescriptions religieuses de la loi de Moïse exercent une certaine influence sur la santé morale et physique du sémite, et la circoncision est évidemment un préservatif contre de précoces débauches qui émoussent les sens prématurément. »

Toutes ces assertions nous paraissent inadmissibles et nous pensons qu'il convient de rechercher ailleurs l'utilité et l'origine de cette institution religieuse. Nous avons déjà dit que c'est à tort qu'on considère Abraham comme ayant reçu de Dieu le commandement de la circoncision. En effet, si on admet que ce patriarche fut le premier circonciseur, comment expliquer ensuite pourquoi cette coutume existe chez d'autres peuples qui n'ont jamais eu quoi que ce soit de commun avec la nation juive? On rencontre des circoncis dans toutes les parties du monde, en Sibérie et à Zanzibar, au Sénégal et en Lithuanie, en Amérique et à Calcutta ou Java. Il y en a plus de 20,000 en Chine. Cette coutume religieuse est donc, à notre avis, beaucoup plus ancienne que le patriarche Abraham, et c'est, croyons-nous, dans les légendes de mutilation attribuées aux dieux qui ont régné sur la terre que nous trouverons l'origine de cette institution.

L'auteur le plus ancien, à notre connaissance, qui parle de la circoncision, est le phénicien Sauchoniathon (1). Il avait écrit plusieurs ouvrages parmi lesquels on cite une *Histoire* ou *Théologie phénicienne* qui fut traduite en grec par Herennius Philon de Byblos. De cette traduction viennent les fragments de Sauchoniathon conservés dans la *Préparation évangélique* d'Eusèbe, évêque de Césarée (Palestine) et surnommé le Père de l'histoire ecclésiastique.

Nous résumerons quelques-uns de ces fragments :

« Uranus, avant d'être divinisé, régnait sur la Phénicie; il avait, dit-on, épousé sa sœur (Γη), dont la beauté laissa de même son nom à ce que nous appelons la terre. De ce mariage naquirent quatre enfants : Ilus, qu'on nomme aussi Kronos (Saturne), Betylus, Dagon et Atlas. »

Ilus ou אל (AL) est le dieu par excellence; il était synonyme de Baal, Bel; il correspond à Moloch, au dieu Soleil des Carthaginois.

Betylus, en hébreu ביתאל (BITAL), signifie maison de Dieu et, par extension, construction, amas de pierres. C'est sous cette forme qu'on adorait primitivement les dieux.

Dagon dérive visiblement de דגן (DGOU), blé. C'est le Ζευς αρατριος des Grecs.

Atlas, α-τλας, α prostétique. Ce nom, à proprement parler, est l'expression d'une idée particulière. Il signifie : *le porteur,* celui dont la tête et les fortes épaules soutiennent le poids du ciel.

Continuons notre résumé :

« La conduite d'Uranus ne saurait être donnée comme un exemple à suivre. Il abandonnait souvent le domicile conjugal et faisait des absences fort longues, pendant lesquelles il allait papillonner ailleurs, et c'est ainsi qu'il eut avec d'autres femmes de nombreux enfants. Son épouse, qui le faisait surveiller, en ressentit une grande jalousie, et, dans sa colère, elle fit de vifs reproches à son mari, ce qui amena le divorce. Uranus se figurait pouvoir, quand même, se rapprocher de son épouse, mais celle-ci, s'appuyant sur la loi qui

(1) On ignore à quelle époque vivait cet écrivain; les uns le placent au temps de Sémiramis ou de Moïse, les autres en font un contemporain de la guerre de Troie.

déjà de ce temps-là était formelle, repoussa chaque fois son ancien mari et souvent elle dut recourir à la force et employer l'aide de ses auxiliaires.

» Lorsque Kronos eut atteint l'âge viril, il prit aussitôt fait et cause pour sa mère contre Uranus, son père. Il le provoqua et dans une première rencontre il le mit en fuite et le chassa de l'empire. Puis, il prit les rênes du gouvernement. Dans ce combat, la concubine favorite d'Uranus, enceinte, fut prise et Uranus la donna en mariage à son frère Dagon. Elle accoucha peu de temps après d'un fils qui reçut le nom de Demarous et qui fut plus tard le père de Melichartus, Melkarth, qu'on nomme aussi Hercule.

» Kronos, dans la trente-neuvième année de son règne, fit tomber son père dans une embuscade, s'empara de lui et lui coupa les parties génitales. Uranus rendant l'âme fut reçu parmi les dieux. Le sang dégouttant de sa blessure se mêla à l'eau des sources et des fleuves. Kronos fit périr aussi son frère Atlas et il l'ensevelit dans les entrailles de la terre. Il fit périr encore, par son propre glaive, son fils Sadid. Il coupa de même la tête de sa fille.

» Telle est l'histoire de Kronos, dont les goûts sanguinaires avaient épouvanté les immortels, et pourtant les Grecs vantent cette époque fameuse comme l'âge d'or des mortels, le siècle de l'antique félicité. Toutes ces cruautés avaient aussi indisposé le peuple et Kronos, craignant peut-être une révolution, entoura son habitation d'un mur et fonda Byblos, la première ville de la Phénicie.

» Après ces évènements et pendant les ravages d'une maladie pestilentielle, Kronos offrit en holocauste à Uranus, son père, le fils unique qui lui restait. Il se mit à circoncire ses parties génitales (τα αιδοια περιτεμνεται) et força ses compagnons à se soumettre à la même opération. »

Ce passage est des plus intéressants, car il prouve bien que, comme nous l'avons déjà fait remarquer, la circoncision remonte à une époque antérieure à celle où vivait le patriarche Abraham, puisque les dieux, lorsqu'ils vivaient sur la terre, pratiquaient déjà cette coutume religieuse. Ce récit est extrêmement ancien et il faut bien reconnaître qu'il a dû être répandu parmi les hommes de races diverses à un moment où la civilisation n'avait pas encore pénétré chez eux.

Ce mythe, d'après certains savants, serait une description de la

lumière qui disparaît; le membre d'Uranus, coupé par Kronos, son fils, figure le phallus du ciel, le soleil, qui est tranché le soir à l'instant où le ciel s'approche de la terre et qui alors, comme s'il était jeté, tombe dans l'Océan. Bref, c'est le soleil couchant. On pense aussi que le même mythe représente l'obscurité qui recouvre la nature au moment d'un orage, ou encore la diminution de la lumière quand le soleil quitte notre hémisphère à l'entrée de l'hiver (1).

La ressemblance de la fable d'Uranus avec celle d'Osiris, des Egyptiens, est, malgré quelques différences de détail, fort évidente. Horus tue Osiris et va jeter dans le Nil les parties génitales de ce dernier. On ne les retrouvera plus; elles seront dévorées par l'épidote, le pagre et l'oxirinque. De là vient l'horreur toute particulière qu'inspirent ces poissons (2).

Maintenant, si de l'Egypte nous passons en Phrygie, nous trouverons dans les mythes des dieux qu'on adorait dans cette contrée, un exemple de mutilation bien autrement frappant. Cybèle, la mère des dieux (μητηρ θεων), qui était vénérée dans ce pays, aima un jeune prêtre nommé Atys, et, dans un moment de jalousie, elle força le jeune homme à se dépouiller de la virilité. Le plus ancien temple de Cybèle était une caverne dans la montagne Dindyme et on montrait à côté le tombeau d'Atys, le bien aimé de la déesse.

Tertullien nous apprend dans son *Apolégetique* (chap. xv), qu'Atys avait été berger à Pessinonte, ville de gros commerce en Phrygie, où Cybèle avait un temple très célèbre. *Ce plaisant berger,* comme l'appelle le même auteur, fut nommé aux fonctions de ministre de ce grand sanctuaire, et chargé de régler et d'enseigner les mystères et les cérémonies du culte de la mère des dieux. Le jour où il prit possession de ces hautes fonctions, Atys fit vœu solennel de chasteté perpétuelle, comme l'avaient fait du reste tous les ministres, ses prédécesseurs. Mais ayant rompu ce vœu en faveur de la nymphe Sangaris, celle-ci fut traitée par Cybèle avec toute la cruauté que peut inspirer une jalousie outrée, et le jeune prêtre, en étant devenu furieux, se trancha avec une pierre aiguë la cause de son péché.

(1) C.-P. Tiele : *Le mythe de Kronos* (Revue de l'histoire des religions, t. xii, n° 3).

(2) Plutarque : *De Iside et Osiride.*

On lit dans Juvenal (*Satire,* VI) :

.....et ingens semivir obceno facies reverenda minori, mollia qui rupta, secuit genitalia testa jampridem.....

« En tête marche un gigantesque eunuque, personnage vénérable pour ses obcènes acolytes. Depuis longtemps, avec le tronçon d'une pierre, il s'est débarrassé de l'organe amolli de sa virilité. »

On lit également dans Catulle (*Epig.,* LXIII) :

Stimulatus ubi furenti rabie, vagus animi,
Devolvit illa acuta sibi pondere silice.

« Là, en proie aux transports d'une rage insensée, l'esprit égaré, il (Atys) accomplit, à l'aide d'un caillou, une affreuse mutilation. »

On lit encore dans Ovide (*Les Fastes,* liv. IV) :

Ah pereant ! partes quae nocuere mihi.
Ah pereant ! dicebat adhuc; onus unguibus aufert,
Nullaque sunt subito signa relicta viri.

« Ah! périssent les parties qui m'ont été fatales, et disant ces mots, il se mutile jusqu'à ce que toute trace de virilité ait disparu. »

Dans sa *Préparation évangélique* (liv. 3, chap. III), l'évêque Eusèbe que nous avons déjà cité, fait d'Atys le symbole des fleurs qui tombent avant que le germe du fruit qu'elles enveloppent soit arrêté et formé.

Le philosophe Porphyre prétend aussi que les fleurs du printemps qui rendent la nature riante, sont figurées par Atys, dont la mutilation signifie que les fleurs tombent avant les fruits.

Saint Augustin rejette cette explication ; il ne veut pas qu'Atys soit le symbole des fleurs, mais bien la partie qu'il s'était retranchée. De sorte qu'ayant perdu son sexe, toute espérance de fructifier avait disparu.

Non ergo, ipsum hominem, vel quasi hominem, qui vocatus est Atys, sed virilia ejus flori comparaverunt.

(*De civ. Dei,* liv. 7, chap. XXV.)

Le culte de Cybèle et d'Atys n'était pas établi seulement en Phrygie ; on le retrouve encore à Magnésie, à Smyrne, à Milet, à Ephèse,

et il parvint de très bonne heure en Grèce par l'intermédiaire des colonies asiatiques. La légende d'Atys était dans la religion phrygienne ce que fut la légende d'Adonis dans la religion syrienne d'Aphrodite. A peine uni à son amante, Adonis est tué par Arès (Mars) sous la forme d'un sanglier.

Adonis עדן עדנים (ADON, ADONIM) était le seigneur des seigneurs, le plus grand des dieux du pays de Chanaan et de la Syrie.

Les formes extérieures du culte pratiqué en l'honneur de ces deux divinités présentaient le même caractère. Atys, comme Adonis, meurt et ressuscite tous les ans. Ce sont des divinités impérissables. Les fêtes qu'on célébrait rappelaient à la fois cette fin malheureuse et cette résurrection du dieu; on se lamentait, on gémissait sur son sort, on l'appelait aux accents d'une inquiétude douloureuse. Puis à ces démonstrations de désespoir succédaient les accès d'une joie éclatante. Le dieu, qui était mort, avait reparu à la lumière et était monté au ciel. Ces mêmes fêtes étaient pratiquées par les Juifs qui les avaient empruntées aux Chananéens, comme ils leur avaient emprunté la circoncision. On en retrouve les traces au temps d'Ezéchiel, comme dans l'exil.

Faisons remarquer à cette occasion que dans les religions de l'antiquité le dogme et le culte étaient étroitement liés et que les cérémonies religieuses étaient du dogme en action ou la représentation exacte de ce qu'on croyait être arrivé. Les femmes devaient imiter la déesse mère, sacrifier leur chevelure, pleurer l'amant perdu et s'unir avec lui dès qu'elles l'avaient retrouvé. Celles qui étaient trop coquettes pour faire un pareil sacrifice étaient livrées pendant un jour aux étrangers. Les jeunes filles devaient faire l'offrande de leur virginité et le prix de la prostitution sacrée était versé dans le trésor du temple.

Les jeunes gens imitaient Atys, comme les femmes reproduisaient le rôle de la déesse, et pendant les moments où on pleurait le dieu mort, les plus fanatiques se mutilaient en se privant complètement des organes générateurs.

Dans une fête en l'honneur de la déesse Cybèle, Atys s'adressant aux corybantes et aux fidèles, s'exprime ainsi :

« Hâtez-vous, troupeaux vagabonds de la déesse Dindymène, venez, vous qui, cherchant comme des exilés une région étrangère, suivant mon exemple et marchant sous ma conduite, avez affronté

les fureurs de la mer et vous êtes dépouillés de votre virilité en haine de Vénus. »

(Catulle, *Epig.*, LXIII.)

Ces cérémonies lascives, qui choquent avec raison sans doute nos sentiments de morale, avaient pour but de rendre les dieux favorables, et tous ceux qui les pratiquaient avaient cette persuasion ferme et intime que les sacrifices de ce genre étaient nécessaires pour assurer aux uns une bonne récolte, à d'autres la fécondité de leurs troupeaux, etc. Ces pratiques religieuses ne présentaient alors rien d'obcène et constituaient des actes tout à fait symboliques et même sacramentels. On considérait le Φαλλος επιδιδυμενος comme l'emblème de celui de la divinité, et les femmes le portaient sur elles comme une amulette ou porte-bonheur.

Il est bien évident que la mutilation, telle que la subissaient les corybantes ou *Galli* (prêtres de Cybèle), ainsi que la plupart des dévots fanatiques, constituait un sacrifice immense fait à la divinité et on en arriva à mitiger, en ce point, le culte, en substituant la circoncision à cette coutume par trop cruelle. La circoncision remplaça encore les sacrifices humains qui étaient une trop lourde charge pour une certaine catégorie d'individus. Le garçon ou la petite fille sacrifiés devaient être des enfants de grande famille et non des esclaves et des plébéiens. Cela résulte clairement d'un passage de Diodore de Sicile. Cet historien grec, parlant des Carthaginois, dit que les puissants citoyens, au lieu d'offrir leurs enfants, en achetaient secrètement pour être immolés. On découvrit même que plusieurs de ces derniers étaient des enfants supposés ; de là, la colère de Saturne et la cause de tous les maux dont les Phéniciens de Carthage furent accablés.

Aussi cette transformation apportée dans les cérémonies du culte fut-elle sans doute fort bien accueillie par tout le monde et surtout lorsque les fidèles, même les plus fervents, purent se convaincre que la circoncision avait la même efficacité auprès des dieux. Du reste, en agissant de la sorte, les populations et les prêtres ne faisaient qu'imiter la divinité. Nous avons vu un peu plus haut que Kronos coupa lui-même les parties sexuelles de son père, et qu'après avoir immolé ses enfants, moins un, il consacra celui qui lui restait à Uranus et se mit à le circoncire.

Comme conséquence de ce qui précède, il y a lieu de conclure

que dans toutes les contrées où on rendait un culte à Atys ou à son parallèle Adonis, dans l'île de Chypre, en Syrie, dans le pays de Chanaan, à Byblos et dans toute l'Asie occidentale, la circoncision dût être peu à peu substituée aux anciennes coutumes de mutilation et de castration, et aussi à l'usage d'offrir aux dieux vengeurs des enfants mâles, plus souvent des filles vierges. En un mot, au lieu de se mutiler en enlevant les parties génitales, on se borna à couper la partie charnue du prépuce; au lieu de sacrifier à Dieu des enfants, on ne lui offrit plus que les prémices du sang de ces enfants. Mais c'est encore exercer un rite sanguinaire, puisqu'il y a toujours effusion de sang.

Comme on le voit, il ne fut guère possible de supprimer d'une façon radicale des coutumes qui remontaient à la divinité. Il fallut conserver un simulacre des cérémonies qui se célébraient auparavant. On sait d'ailleurs que les superstitions religieuses ne disparaissent pas facilement; il en reste toujours quelque chose, une image, tant est forte la puissance de l'habitude. Nous pourrions citer à l'appui de ceci certaines peuplades qui pratiquaient aussi le rite des sacrifices humains et chez lesquelles les dévots, devant l'interdiction qui leur était faite de les continuer, se rendaient dans les temples et là, sur l'autel, ils se faisaient tirer du sang par les prêtres, pour être agréables aux dieux et se les rendre favorables.

En résumé, comme nous nous étions proposé, en commençant cette étude, de donner une traduction vraisemblable de l'inscription hébraïque, de démontrer combien sont contestables les explications fournies dans la Bible sur la circoncision, de faire connaître en quoi consiste la cérémonie de ce sacrement, enfin, de fournir les preuves nécessaires pour établir que les pratiques de cette institution ne sont que les vestiges d'anciennes cérémonies plus cruelles, plus sauvages, qui constituaient chez les peuples primitifs le dogme de leur religion, nous pensons avoir réussi dans notre tâche, sinon aux yeux de tout le monde, au moins aux yeux de certaines personnes.

Capitaine MÉLIX.

LE CULTE DE MERCURE

DANS L'AFRIQUE ROMAINE

Par M. le Lieutenant-Colonel A. MOINIER,
Membre correspondant de l'Académie d'Hippone, Officier d'Académie.

A l'esprit de conquête qui leur a fait accomplir dans le monde de si étonnantes entreprises, les Romains savaient unir l'esprit d'assimilation qui, seul, peut rendre les conquêtes durables. Aussi avaient-ils soin d'apporter avec eux, partout où ils s'installaient, aussi bien en Afrique que dans toutes les parties du monde qu'ils ont soumises à leur puissance, leur religion, leurs dieux et y ont-ils établi le culte particulier qu'ils avaient coutume de rendre à chacun d'eux.

S'ils ne les ont pas imposés aux peuples vaincus, à l'exclusion absolue des vieilles divinités nationales et, particulièrement en Afrique, de ces dieux maures qui figurent sur tant d'*ex-voto* contemporains de leur occupation, il n'en est pas moins vrai qu'ils n'ont laissé subsister ces divinités indigènes que parce qu'en apparence, plus qu'en réalité sans doute, ces dernières ont cédé la première place aux dieux du Capitole dont le culte constituait la religion d'Etat.

Un de ceux pour lesquels ils avaient une vénération toute particulière devait être Mercure. Son souvenir, en effet, se trouvait mêlé aux plus anciennes traditions de leur histoire nationale.

Un de ses fils, Evandre, qu'il avait eu de la nymphe Nicostrata, avait, le premier, bâti une ville sur le Palatin, encore couvert de bois et de broussailles. Il avait appris à leurs ancêtres l'usage de l'alphabet grec et avait introduit chez eux des mœurs un peu moins barbares.

Nicostrata, venue en Italie avec son fils, était elle-même, à Rome, l'objet d'un culte particulier. Célèbre devineresse, elle ne donnait

ses prédictions qu'en vers, d'où le surnom de Carmenta — du latin *Carmen* — qu'on lui avait donné.

Elevée au rang des divinités, on célébrait, en son honneur, des fêtes connues sous le nom de Carmentales et l'une des portes de la ville avait reçu ce même nom pour perpétuer son souvenir.

Tite-Live nous apprend que, dès les premiers temps de Rome, un collège de marchands s'était constitué sous le patronage de Mercure. Nous ne devons donc pas nous étonner de voir les Romains installés en Afrique, artisans et colons, placer naturellement leurs métiers et leurs biens sous la protection de ce dieu, le dieu plébéien du commerce, et lui demander les richesses que tous ambitionnaient.

Le nombre des monuments : temples, statues, dédicaces, élevés à Mercure devait donc être assez considérable dans tous les pays qu'ils ont occupés et notamment dans cette Afrique du Nord où tant de ruines nous rappellent si éloquemment la grandeur de leur domination.

Cependant, le VIII[e] tome du *Corpus inscriptionum latinarum* ne nous signale encore que soixante et un de ces monuments.

Le hasard vient de nous mettre à même de retrouver dans la partie de la province de Constantine qui s'appelait autrefois la Numidie, deux nouveaux témoins du culte que l'on rendait au fils de Jupiter et de Maïa.

C'est, en effet, à ce dernier, parmi les cinq Mercures d'origine différentes que cite Cicéron et les quatre qu'énumère le grammairien Lactance, que les poètes attribuent toutes les actions qui se passent sous le nom de Mercure. C'est lui que reconnaissent généralement les anciens. C'est à lui que l'on bâtissait des temples, qu'on dressait des autels et que l'on élevait des statues.

Sive mutata juvenem figura
Ales, in terris imitaris, almœ
Filius Maiae...............

(Horace, *Odes,* liv. I, ode II.)

I

Notre premier témoin consiste en une petite stèle de forme quadrangulaire, en calcaire blanc crayeux, haute de 0^m20, large de 0^m15 et épaisse de 0^m06.

Sa face antérieure porte un bas-relief qui, à n'en pas douter, représente Mercure.

Le dieu, représenté de face, est nu. Sur son épaule gauche est jetée une chlamyde légère dont les plis retombent en arrière. Il est coiffé du pétase orné des ailes symboliques qui forment un léger relief sur la tranche supérieure de la stèle. Sa main gauche tient le caducée et sa main droite repose sur la tête d'un animal, un mouton ou peut-être un bélier, grossièrement figuré. A ses pieds et à gauche, est sculpté un coq, symbole de la vigilance et de l'activité.

Le travail est grossier et, bien que l'image ait un certain relief, les détails s'y devinent plus qu'ils ne s'y distinguent.

Cette stèle a été trouvée dans un champ voisin du village français de Sidi-Khalifa, entre Aïn-Tinn, sur la route de Constantine à Mila, et Oued-Atménia, sur celle de Constantine à Sétif.

Il n'existe, sur ce point même, que peu de traces de l'occupation romaine. Quelques débris d'une mosaïque grossière au sud du village, sur la rive gauche de l'Oued-Kotou, et des pierres éparses, débris d'une antique construction. Il n'y avait là ni village, ni hameau, mais simplement, sans doute, quelque maison d'exploitation dépendant du domaine voisin, de ce *latifundium* dont l'existence nous a été révélée par l'inscription suivante trouvée près d'Aïn-Tinn, sur les flancs du Djebel-Lakhal :

In his praediis Cœliae Maximae, clarissimae feminae, turres salutem saltus ejusdem dominae meae constituit Numidius, servus actuarius.

Nous pensons donc que, sur le point où a été fondé notre village moderne de Sidi-Khalifa, s'élevait une des fermes de Cœlia Maxima, et, peut-être, une de ces tours que son intendant Numidius avait fait élever pour surveiller les forêts de sa maîtresse. Il ne reste plus trace, d'ailleurs, de ces précieuses forêts.

C'est non loin de là et sur les hauteurs qui dominent la rive droite de l'Oued-Kotou que s'élevait la ville d'Uzelis dont les ruines sont encore désignées sous le nom presque semblable d'*Oudjel*.

Nous pouvons conclure de ce qui précède que notre petite stèle a dû appartenir à quelque serviteur, employé sur le domaine de Cœlia Maxima. Elle a dû orner son foyer à côté des dieux lares. Elle représentait, sans doute, la divinité tutélaire chargée de protéger les champs qu'il avait à cultiver, les troupeaux dont il avait

la garde. Cette divinité est bien, à n'en pas douter, Mercure, protecteur du bétail et, en particulier, des troupeaux de moutons. Sa main droite, posée sur la tête de l'animal que nous croyons être un bélier ou un mouton, l'indique suffisamment. Le caducée qu'il tient de la main gauche et autour duquel s'enroulent les deux serpents du Cythéron, est le symbole de la paix et de la tranquillité indispensables aux travaux agricoles, de même que le coq qui l'accompagne est le symbole de la vigilance qui produit l'abondance des choses nécessaires à la vie.

Nous retrouvons, dans la même région, d'autres preuves du culte de Mercure, protecteur des biens de la terre.

A Aziz-bou-Tellis, entre Mila et Djemila, à quelques kilomètres au nord de Saint-Donat, sur la route de Sétif, ont été découvertes, il y a un peu plus de trente ans, deux inscriptions (8246 et 8257 du *Corpus,* t. VIII) qui rappellent :

La première, que C. Aponius Secundus, prêtre, a présidé une cérémonie dans laquelle ont été immolés :

Agnum Domino, taurum Domino, oviculam Nutrici, berbecem Jovi, oviculam Teluri, agnum Herculi, agnam Veneri, edum (pour *haedulum*) *Mercurio, verbecem Testimonio*...........

La seconde, que C. Primus, prêtre de Saturne, a immolé :

Agnum, taurum Domino, oviclam Teluri, berbecem Jovi, oviclam Nutrici, caponem Herculi, edum Mercurio, œduam Veneri, berbece Testimonio...........

Notons, en passant, que c'est la première fois qu'on voit le chapon offert en sacrifice et, d'après les auteurs du *Corpus,* s'il est ici attribué à Hercule, c'est parce que les femelles des animaux étaient exclues des sacrifices à faire à ce dieu.

Féraud qui, dans le *Recueil de Constantine* de 1864, a décrit ces deux textes, fait remarquer qu'ils rappellent le culte des frères Arvales ou frères des champs. Ces prêtres, au nombre de douze, servaient une divinité tellurique, connue sous le nom de Dea-Dia, et célébraient, avant la moisson, une cérémonie connue sous le nom d'*Ambarvalia* ou lustration des champs au nom de l'Etat. Elle durait trois jours pendant lesquels les Arvales, le front ceint d'une

couronne d'épis retenus par des bandelettes de laine blanche, faisaient le tour des campagnes en implorant les dieux ruraux.

On ne trouve pas d'inscription de ce genre, en dehors des actes de ce célèbre collège dont plus d'un empereur s'est fait honneur d'être le chef ou *magister*.

De plus, le prêtre C. Aponius Secundus est connu dans les fastes de la corporation. Il était présent aux sacrifices qui furent faits au Capitole à l'occasion du consulat de Néron (an 55). Il présida plus tard ceux qui furent faits pour son salut : *prœeunte M. Aponio Secundo.*

Quoi qu'il en soit, nos deux inscriptions nous montrent que des cérémonies semblables aux Ambarvalia de Rome ont eu lieu dans notre contrée. En effet, en dehors des lustrations officielles, il s'en faisait de particulières où l'on sacrifiait des victimes en l'honneur des dieux ruraux, au nombre desquels nous voyons figurer Mercure, protecteur des troupeaux et des champs.

Le propriétaire d'un domaine, le front ceint d'une couronne de chêne — *torta redimitus tempora quercu* — suivi de ses proches et de ses serviteurs, faisait trois fois le tour de son bien en dansant et en chantant des hymnes à la Cérès Italiote.

Di patrii, purgamus agros, purgamus agreste ;
Vos mala de nostris pellite limitibus.
Neu seges eludat messem fallacibus herbis ;
Neu timeat celeres tardior agna lupos.
Tunc nitibus plenis confisus rusticus agris,
Ingeret ardenti grandia ligna foco ;
Turbaque vernarum, saturi bona signa coloni,
Ludet et ex virgis extruat ante casas.

(Tibulle, II, *elegia* I, *de agri lustratione.*)

Dans le premier livre de ses *Géorgiques*, Virgile recommande de ne pas oublier la même cérémonie aux approches du printemps.

In primis venerare deos, atque annua magnœ
Sacra refer Cereri laetis operatus in herbis,
Extremœ sub casum hiemis, jam vere sereno.
Tunc agni pingues, et tunc mollissima vina ;
Tunc somni dulces, densœque in montibus umbrœ,

Cuncta tibi Cererem pubes agrestis adoret;
Cui tu lacte favos et miti dilue Baccho;
Terque novas circum felix est hostia fruges,
Omnis quam chorus et socii comitentur ovantes,
Et Cererem clamore vocent in tecta; neque ante
Falcem maturis quisquam supponat aristis,
Quam Cereri, torta redimitus tempora quercu,
Det motus incompositos et carmina dicat.

Des libations de lait, de vin miellé, un sacrifice et un festin, dont les victimes immolées faisaient les frais, terminaient la fête.

Nos Rogations chrétiennes rappellent évidemment le souvenir de ces lustrations païennes. Notre culte catholique a, dans ses manifestations et sa pompe extérieures, bien d'autres points de ressemblance avec les cérémonies des cultes païens.

II

Notre second témoin du culte de Mercure en Afrique n'est autre chose qu'une petite statuette du dieu, découverte à Collo, l'antique *Chullu*. Elle a été trouvée dans les fouilles pratiquées pour les fondations d'une église que l'on commence à y construire non loin de la mer.

Elle est en bronze, de toutes petites dimensions, mais malheureusement mutilée. La main droite manque et les deux jambes sont brisées au-dessus des genoux. Il n'en reste donc que la tête, le torse et les cuisses qui mesurent ensemble une hauteur de soixante et un millimètres.

Le dieu est représenté nu, coiffé du pétase ailé. La chlamyde, réduite aux plus petites dimensions, est jetée sur l'épaule gauche et son extrémité repose négligemment sur le bras gauche ployé, comme pour laisser voir l'admirable structure du torse. Le bras droit pend le long du corps, dans une attitude qui respire la confiance et le calme. La main gauche tient un objet dont il n'est plus possible de reconnaître la forme. C'est peut-être la bourse, un des attributs que l'on retrouve le plus fréquemment dans la plupart des représentations figurées de Mercure des derniers temps de l'art.

Nous n'avons plus à faire ici à un Mercure rustique, au protecteur

des biens de la terre. Ce n'est plus le dieu chtonien des temps primitifs, aux membres lourds, aux traits épais, aux cheveux et à la barbe touffus. C'est, au contraire, un vigoureux éphèbe, à la large poitrine, aux membres bien proportionnés, souples et vigoureux. Cheveux courts et légèrement bouclés, à la manière des jeunes gens de cette école attique qui fleurit après la guerre du Péloponèse, dépassant à peine les bords de la coiffure. Les traits du visage, bien qu'à peine distincts sous l'épaisse patine qui les recouvre, semblent respirer la finesse, le calme, la bienveillance souriante qu'accentue encore une légère inclinaison de la tête.

Notre figurine appartient bien à cette classe de représentations de Mercure, dans lesquelles l'idéal du dieu se montre au plus haut degré et que P. Nisard, dans sa traduction du *Manuel d'archéologie* de Müller, dépeint ainsi :

« Les formes adultes de la jeunesse pleine d'une force énergique dont l'expression se fond dans la physionomie en un doux sourire, l'attitude droite et calme. »

C'est bien ainsi que les anciens devaient représenter le gracieux dispensateur de la beauté corporelle, le dieu qui présidait aux exercices du gymnase, aux jeux du pentathle : la lutte, le saut, la course, le disque, le pugilat.

C'est aussi sous cette forme, vigoureuse dans sa grâce, agile dans sa force, que nous nous représentons le messager des dieux, Mercure Dtactoros, comme l'appelle déjà Homère. C'est le héraut des dieux, l'exécuteur des ordres de Jupiter, toujours prêt à s'élancer pour accomplir la mission qui lui sera confiée, l'ordre qu'il va recevoir et qu'il attend avec calme.

Virgile nous le montre ainsi, prêt à se rendre à Carthage où Jupiter qu'ont fléchi les prières du Gétule Iarbas, l'envoie auprès d'Enée que retient en Afrique son amour pour Didon. Il va lui rappeler que le royaume d'Italie et le sceptre de Rome l'attendent et qu'il doit continuer sa course vers l'Ausonie et les champs de Lavinium.

Dixerat ; ille patris magni parere parebat
Imperio : et primum pedibus talaria nectit
Aurea, quæ sublimem alis, sive æquora supra
Seu terram, rapido pariter cum flumine portant.

(*Enéide*, livre IV.)

Mercure était, dans la mythologie des Grecs, et par suite dans celle des Latins, celui des dieux qui avaient les attributions les plus nombreuses. Il n'est donc pas surprenant de le voir, suivant ces diverses fonctions, représenté de façons si différentes.

Quant à notre statuette de Collo, elle nous paraît appartenir à l'art grec plutôt qu'à l'art romain.

Depuis le IIe siècle avant notre ère, la sculpture grecque s'était introduite à Rome et n'avait pas tardé à y dominer. Après la conquête de la Grèce, Rome s'était remplie de statues grecques. Un seul général, Fulvius Nobilior, en avait exhibé plus de cinq cents à son triomphe. Les arts étaient devenus à la mode ; les hommes d'Etat, les riches Romains, devinrent collectionneurs. Les copies des principaux modèles se multiplièrent et se répandirent dans le monde romain tout entier, et c'est ainsi, sans doute, que notre figurine de bronze s'est trouvée transportée en Afrique. Nous nous la représentons volontiers comme ayant fait partie de la collection de quelque marchand romain installé à Chullu. Il avait dû la déposer pieusement dans son sanctuaire domestique, dans ce *lararium* où se conservaient, à côté des images des génies protecteurs de la maison dont la superstition romaine avaient multiplié le nombre à l'infini, celles des dieux tutélaires tels que Jupiter, Neptune, Apollon, Minerve, Mercure, Junon, etc., que les anciens avaient coutume d'invoquer comme dieux pénates.

Elle doit être la reproduction réduite de quelque statue grecque. Le petit nombre de documents qu'il nous a été possible de consulter ne nous a pas permis d'en retrouver l'original. Mais, nous croyons que le plus grand intérêt qu'elle puisse avoir est de nous offrir l'image, affaiblie sans doute, d'une statue que nous ne possédons plus.

Ces bibelots artistiques se fabriquaient non seulement en Grèce et à Rome, mais encore en Afrique même. Nous n'en voulons d'autre preuve que celle que nous en donne le plus brillant des auteurs latins de l'Afrique romaine, Apulée de Madaure (M'daourouch) qui vivait au IIe siècle de notre ère.

Il avait épousé à Œa (Tripoli) une riche veuve, Pudentilla, mère de Pontianus, son ancien camarade à l'Université d'Athènes. Aussitôt après son mariage, il se vit en butte aux plus odieuses calomnies. Comme nous l'avons dit, Pudentilla était riche et plus âgée qu'Apulée.

La famille du premier mari accusait hautement le nouvel époux de vouloir détourner la fortune à son profit au moyen de sortilèges.

Apulée fut traduit devant le proconsul d'Afrique, Claudius Maximus, sous l'accusation de magie. C'est à cette occasion qu'il prononça, pour sa défense, cette curieuse *Apologie,* la plus charmante de celles de ses œuvres qui sont parvenues jusqu'à nous.

Au nombre des griefs que lui imputaient ses adversaires, était celui d'avoir fait fabriquer secrètement un petit squelette en bois destiné à ses opérations magiques. L'artiste qui avait reçu et exécuté la commande était cité comme témoin. C'était Cornelius Saturninus, d'Œa.

Or, ce que ses détracteurs ont pris pour un squelette, un symbole infernal, un emblême de magie, n'est autre chose qu'une charmante statuette de Mercure, en bois d'ébène, fabriquée par un artiste africain et que les juges eux-mêmes auront plaisir à admirer.

Aussi, voyez avec quelle ironie il repousse cette ridicule accusation et, en même temps, avec quel art il nous dépeint les charmes de sa petite statue. Elle ne devait le céder en rien à celle que nous venons de retrouver à Collo.

« J'arrive, dit-il, à votre troisième mensonge. Vous parlez d'une image toute décharnée, d'un affreux cadavre, d'un horrible et hideux fantôme. Si vous êtes persuadé que c'est évidemment un emblême magique, pourquoi ne m'avez-vous pas sommé de le produire? Est-ce pour mentir librement sur un objet qu'on n'aurait pas sous les yeux? Mais, grâce à une de mes habitudes, cette faculté de mentir vous est aujourd'hui enlevée, car j'ai pour usage de porter avec mes papiers, partout où je vais, le simulacre de quelque dieu, afin de le prier aux jours de fête, avec de l'encens, du vin pur et quelquefois des victimes. Aussi, dès que j'ai entendu dire que, par le plus impudent mensonge, on parlait d'un squelette, j'ai chargé quelqu'un d'aller en toute hâte à mon hôtellerie et de m'apporter le petite Mercure que Saturninus a fait pour moi à Œa. Donnez; qu'ils le voient, qu'ils le tiennent, qu'ils le considèrent. Voilà donc ce que ce misérable appelle un squelette. Entendez-vous les assistants se récrier? Entendez-vous la condamnation de votre mensonge? N'avez-vous pas enfin honte de tant de calomnies? Est-ce là un squelette? Est-ce là un spectre? Est-ce là ce que vous affectiez de nommer un symbole infernal? Est-ce un emblême de magie ou

tout simplement l'image bien connue d'une divinité ? Prenez-la, je vous prie, Maximus, et veuillez la contempler : on peut confier à vos mains si pures et si pieuses un objet consacré. Voyez comme cette image est noble et pleine de la vigueur que donne la lutte ! Quelle sérénité dans les traits du dieu. Quelle grâce dans la barbe naissante qui ombrage ses joues, dans ces boucles de cheveux qui s'échappent des coins de sa coiffure ! Quelle élégance dans ces deux petites ailes qui ressortent au-dessus des tempes ! Quelle aisance dans ce manteau qui s'attache autour des épaules ! Osez dire que c'est là un squelette : c'est, à coup sûr, c'est n'avoir jamais vu l'image d'aucun dieu, ou les mépriser toutes. Prendre celle-ci pour un spectre, c'est en être un soi-même. Puisse un tel mensonge attirer sur toi, Emilianus, le courroux de ce dieu, messager de ceux du ciel et de ceux des enfers ! Puisse Mercure exciter contre toi tous ces dieux ensemble et présenter sans cesse à tes yeux tout ce qu'il y a dans la nature d'ombres, de spectres, de mânes, de fantômes, toutes ces visions qui font l'horreur des nuits, l'effroi des bûchers, la terreur des sépulcres ! Mais, heureusement, ton âge va te les faire bientôt connaître. »

(Apulée, *Apologie,* traduction de Nisard.)

Cette citation de l'*Apologie* nous montre un Africain du IIe siècle amateur et critique d'art. Nous retrouvons, dans la description de son Mercure, un de ces petits croquis d'une touche si ingénieuse et si fine dont il est coutumier. Ses écrits fourmillent, en effet, de descriptions de ce genre : dans la *Métamorphose,* ce sont le vestibule de Byrrhène, les *ex-voto* d'Isis ; dans les *Florides,* le bronze de Samos où l'on a cru reconnaître le portrait de Pythagore ; dans l'*Apologie,* sa figurine de Mercure et tant d'autres qu'il serait trop long d'énumérer ici.

III

Mercure ne fut pas seulement, en Afrique, le protecteur des troupeaux et des champs, le dieu des bergers, des voyageurs, des avocats, des commerçants et des voleurs. Une inscription (*C. I. L.*, VIII, 51) découverte à El-Djem, l'antique Θυσδρος de Ptolémée, la *Colonia Thysdrus* des Romains, dans la Byzacène, désigne ce dieu comme le

protecteur et le patron de la cité. Il s'agit dans ce texte d'une abondante répartition d'eau entre les habitants de la Colonie. Elle est faite par les soins d'Annius Rufus, *vir clarissimus*, et sous l'inspiration de Mercure, *instinctu Mercurii potentis*. Des réservoirs ont été creusés sur les places publiques et des canalisations distribuent le précieux liquide, moyennant certaines redevances, — *domibus etiam certa condicione concessa* — dans les maisons des particuliers.

Cette inscription pourrait bien remonter à la première moitié du IIIe siècle. C'est à cette époque que Thysdrus a du acquérir son plus grand développement. Ce n'est pas, en effet, la petite bourgade que César, après sa victoire de Thapsus sur Scipion, se contentait de frapper d'une amende de blé — *propter humilitatem civitatis* — qui aurait pu entreprendre de si importants travaux, mais bien plutôt la cité puissante que nous voyons, en février 238, se révolter contre l'empereur, assassiner son procurateur et donner la pourpre au proconsul Gordien, en ce moment dans ses murs.

Des temples, des statues existaient en différents points de l'Afrique en l'honneur de Mercure.

Dans la Byzacène, on en rencontrait à Avula (Henchir-el-Chima, 709) ; à Vazitana-Sana (Henchir-Bez). Ce dernier temple avait été édifié par P. Opstorius Saturninus, flamine perpétuel, prêtre de Mercure ; il était précédé d'un parvis et doté d'un autel (12006 et 12007). Plusieurs prêtres du dieu se sont cotisés pour orner ce même temple d'un masque d'argent, de candélabres de bronze, de lampes et d'une statue (12001). C'est dans ses ruines qu'a été découverte une dédicace à Mercurius Sobrius (12002).

Aux multiples fonctions que nous lui connaissons déjà, Mercure joignait-il encore celle d'être le dieu de la sobriété? Cette qualité est aussi nécessaire aux cultivateurs, aux bergers, aux artisans de tous métiers, aux commerçants, aux voyageurs, aux avocats dont il est le divin protecteur, que la vigilance et la paix dont nous avons retrouvé les symboles sur notre petite stèle de Sidi-Khalifa. Lorsqu'on l'adorait sous ce nom, le lait remplaçait le vin dans les libations que l'on faisait en son honneur.

A Limisa (Henchir-Lemsa), il y avait également un temple que P. Numnius Saturninus a orné d'un parvis (12039).

A Muzuc (Henchir-Besra), un temple lui a été élevé par C. Julius Glaucus (12095).

A Henchir-Djelloula, dont le nom ancien n'a encore pu être retrouvé, c'est un vétéran, L. Æmilius Donatus, qui lui a élevé un sanctuaire auquel on accédait par un perron de plusieurs marches (12111).

Dans la Proconsulaire, le proconsul Aurelius Celsinus restaure, en 337-338, le temple de Mercure à Avitta-Bibba (Henchir bou F'tis), qui menace ruine (12272).

Il en existait un également à Thuburbo-Majus (Henchir-Kasbât), mais le nom de celui qui le lui avait dédié n'a pu être retrouvé (12366).

A Thuburnica (Henchir-Sidi-Ali-Belkassem), une flamine, Lucilia Cale, avait élevé un temple à Mercurius Sobrius, *genius Sesasœ,* sous le règne de Septime Sévère (193-211). D'après les auteurs du *Corpus,* Sesasa pourrait être le nom de quelque *vicus* ou *pagus* dépendant de la colonie de Thuburnica (14690).

A Henchir-Tella, dont l'ethnique ancien n'a été retrouvé qu'en partie, ...rensium, chez les Beni Mazen, entre Souk-Ahras et Tébessa, toute la magistrature relève, sous Dioclétien et Maximien Hercule (286-302), le temple de Mercure qui tombait en ruines (17327).

Dans la Numidie, à Tébessa, Q. Longeius Faustinus, édile, *praefectus jure dicundo,* élève au dieu une statue avec tous ses ornements (1842).

A Diana-Veteranorum (Zana), une autre statue lui est élevée par M. Aurelius Æmilianus, questeur, édile et duumvir (4579).

A Cirta (Constantine), P. Paconius Cerialis, édile et triumvir, et son frère, P. Paconius ....conus, chevalier romain, lui élevèrent une statue d'airain (6962).

A Thamugadi (Timgad), L. Germeno Silvanus, augure, lui élève également une statue, sous le règne de Septime Sévère et de Caracalla, 193-211 (17837).

Des monuments du même genre que celui que nous avons trouvé à Sidi-Khalifa ont été découverts sur d'autres points de l'Afrique.

Le plus intéressant nous paraît être celui qui a été élevé à Mercure Auguste par C. Pompeius Castus. Découvert à Morsott (*olim* Vasampus), il a été transporté à Bône où il est conservé dans un jardin particulier. M. Papier, l'éminent président de l'Académie

d'Hippone, en a donné une charmante description dont nous extrayons ce qui suit :

« Un cadre évidé renferme l'image, en pied et en relief, du confident et messager des dieux, du conducteur des âmes aux enfers, du dieu de l'éloquence et des traités, de la prudence, de la ruse et de l'habileté, du dieu tutélaire des routes, des troupeaux, des voyageurs, des marchands, des spéculateurs et des voleurs, du patron, enfin, des plaideurs, des charlatans, des maîtres d'école et des écrivains publics, coiffé du pétase ailé, n'ayant pour tout vêtement que sa chlamyde ou petit manteau rejeté sur les épaules et pendant derrière le dos, tenant de la main gauche ce fameux caducée qui avait la vertu d'apaiser toutes les colères, concilier tous les êtres divisés par la haine et dont l'emploi serait aujourd'hui si utile en France, par conséquent, pour réconcilier Chambres et Président, maris et femmes. Sa main droite repose sur la tête d'un bélier, attribut de sa divité pastorale. A sa gauche, un coq, emblème de la lutte, de la vigilance, se tient à ses pieds, mais on n'en voit plus guère que la tête et le bec. Aux deux extrémités de la bordure droite du cadre, on distingue : 1° au bas, l'image en relief d'une tortue qui rappelle ce fait qu'étant encore tout enfant et trouvant une tortue à l'entrée de la grotte où il était né, le petit dieu fripon plaça quatre cordes dans son écaille et inventa ainsi la lyre dont il joua aussitôt ; 2° en haut, l'image également en relief d'un scorpion dont je ne m'explique pas la présence sur un monument consacré au fils de Zeus et de Maïa, à Mercure ». (Académie d'Hippone, *Comptes-rendus* des réunions, 1887, p. 25).

Sans émettre la prétention de résoudre ce problème de la présence du scorpion à côté des attributs et symboles qui accompagnent d'habitude les représentations de ce dieu, nous pensons que l'on pourrait y voir une allusion à la mort d'Orion.

Ce dernier, d'après la légende, se rattache, en effet, au souvenir de Mercure de la façon suivante : Un jour que Jupiter, Neptune et Mercure voyageaient ensemble, ils demandèrent l'hospitalité à un pauvre homme du nom d'Hyriée. Celui-ci les ayant reçus de son mieux, les trois dieux s'engagèrent à lui donner ce qu'il leur demanderait. Hyriée les supplia de lui donner un fils. Comme il était veuf et qu'il avait fait vœu de ne pas se remarier, les dieux lui ordonnèrent de tremper dans l'eau la peau d'une génisse qu'il avait

tuée pour les recevoir et l'assurèrent qu'il lui en sortirait un fils. Il en naquit, effectivement, un enfant qu'Hyriée nomma Orion et qui devint, par la suite, un habile et infatigable chasseur. Diane, jalouse de ses exploits ou, selon d'autres, vexée de ce qu'il avait fait fi de son amour, fit naître un scorpion qui le piqua mortellement. Puis, inconsolable de sa mort, elle obtint des dieux, ses pères, sa translation au ciel où il forme une des plus brillantes constellations.

Un autre petit bas-relief, actuellement déposé au cercle des officier à Khenchela, l'antique Mascula, est également dédié à Mercure. « Le dieu est représenté nu et coiffé du pétase. De la main gauche il tient un caducée, de la droite abaissée une bourse. A droite, un quadrupède (peut-être un bouc), à gauche, une tortue. » (*Ruines romaines au nord de l'Aurès,* par MM. S. Gsell et H. Graillot, note de la page 5).

Il convient de signaler encore une petite stèle laraire trouvée au Chettaba et déposée au musée de Constantine. M. le capitaine Prudhomme, conservateur du musée, y voit une représentation de Mercure. Le travail est presque informe, mais on y reconnaît aisément les attributs du dieu des voleurs. « Etant donné, dit-il, que les images de Mercure sont relativement rares en Afrique, alors qu'elles sont si nombreuses dans les Gaules où, d'après J. César, ce dieu occupait, pour ainsi dire, le premier rang parmi les divinités en honneur (Bel. Gal. vi, 17), on pourrait admettre, sans trop de témérité, que ce petit monument est l'œuvre naïve de quelque captif Gaulois, en souvenir du dieu si honoré dans sa patrie. » (*Bull. arch.* de Constantine 1894).

Dernièrement, étant de passage à Aïn-Beïda (Marcimeni), nous avons eu le plaisir d'examiner, dans la collection de M. le docteur Croux, médecin-major, chef de l'hôpital militaire de cette localité, une jolie petite lampe en terre rouge trouvée à Bulla-Regia (Hammam-Derradji), et sortant de la fabrique d'un certain Nundinarius, *ex-officina Nundinarii.*

Dans le champ, Mercure regardant à gauche ; de la main droite il tient la bourse, et, de la gauche, le caducée. Il est coiffé du pétase ailé. Sa chlamyde, attachée sur l'épaule droite, retombe derrière lui et son extrémité repose sur le bras gauche ; il a les ailes aux

pieds. A sa droite, en haut, pend une guirlande de fleurs, en bas rampe une tortue ; à sa gauche, git une corne d'abondance renversée que domine un coq perché sur un cippe orné de cannelures.

Le travail est très fin et les détails ressortent avec une netteté remarquable.

Nous ne terminerons pas sans signaler que Mercure a été invoqué en Afrique comme divinité militaire. Une inscription (17.621) trouvée à Vazaivi, Zoui dans le pays des Nemenchas, par M. le capitaine Abel Farges, s'adresse à Mercure, Génie de l'armée, *Mercurio, Genio exercitus.*

La dédicace a été faite par une cohorte d'auxiliaires Boïens en garnison à Vazaivi, et au nom de Mercure, se trouvent joints ceux de Jupiter et de Tor, fils d'Odin, père des dieux et du monde, dieu des combats et source de la science universelle, dont les Boïens venus du Nord avaient conservé le culte, tout en l'unissant à celui des divinités de Rome.

Ce n'est pas le seul exemple que nous ayons de l'intervention de Mercure dans les affaires de la guerre. Dans le XIIIe chapitre de ses *Annales,* Tacite nous rapporte qu'en 58 de notre ère, les Hermundures et les Cattes, avant d'en venir aux mains, avaient, chacun de leur côté, dévoué à Mars et à Mercure le parti qui serait vaincu. Selon ce vœu, les Cattes ayant été défaits, tout ce qui leur appartenait fut détruit, les hommes et les chevaux furent exterminés.

Horace, tribun d'une légion dans cette armée de Brutus qui, après quelques succès, vint se faire battre à Philippes, en 712 de Rome, fait intervenir Mercure pour expliquer sa fuite pendant la bataille :

Sed me per hostes Mercurius celer
Denso paventem subtilit aere.

(*Odes,* liv. II, ode VII, à Pompeius Varus.)

Qu'importe, d'ailleurs, qu'il ait été ou non brave soldat, les dieux en avaient fait un délicieux poète, cela doit suffire.

IV

Il nous paraît inutile de continuer plus longtemps cette énumération qui nous apprendrait rien de plus. Peut-être sera-t-il plus

intéressant de rechercher comment se trouvaient répartis sur le territoire de l'Afrique romaine les temples, statuts et dédicaces à Mercure dont l'existence nous est signalée par le *Corpus*.

Dans la Byzacène, nous trouvons treize de ces monuments, six temples, une statue et six dédicaces.

La Proconsulaire en a dix-huit, quatre temples, une statue, treize dédicaces.

Dans la Numidie, il y en a vingt-quatre, dont cinq statues et dix-neuf dédicaces.

Enfin, dans les Maurétanies, il n'a été découvert que cinq dédicaces dont trois dans la Sitifienne et deux dans la Césaréenne.

En tenant compte de l'étendue respective de ces diverses provinces, nous voyons donc qu'à mesure que l'on s'éloigne de Rome et de Carthage, le nombre et l'importance des monuments dédiés à Mercure s'en vont diminuant de l'est à l'ouest.

Cette répartition des témoignages du culte rendu au dieu des commerçants et des voyageurs ne semblerait-elle pas indiquer que, du temps de l'occupation romaine, le nombre et l'importance des relations commerciales allaient en s'affaiblissant depuis Carthage jusqu'aux limites occidentales de l'Afrique. De même allaient en diminuant dans le même sens, le nombre et l'importance des diverses voies de communication.

En ce qui concerne, au point de vue topographique, les lieux où doivent plus fréquemment se rencontrer les monuments, *ex-voto*, dédicaces élevés à Mercure, voici ce que nous disait M. l'abbé Delapart, curé de Tébessa, archéologue aussi savant que modeste, avec qui nous nous entretenions tout récemment encore du sujet qui fait l'objet de cette étude.

Dans ses excursions autour de Tébessa et sur la frontière de la Tunisie, il avait rencontré un certain nombre de dédicaces au dieu des voyageurs dont la plupart n'ont sans doute pas été relevées. Il avait remarqué qu'elles se trouvent généralement à l'entrée ou à la sortie de défilés dangereux, dans des passages abrupts, aux extrémités des rampes difficiles.

C'est ainsi qu'a été trouvée au col de Tenoukla, au lieu dit Henchir-Gosset, au sud de Tébessa, cet *ex-voto* dédié à Mercure par L. Cordius Thevestinus et décrit par le capitaine Lac de Bosredon dans le *Recueil* de la Société archéologique de Constantine de 1878. Les voyageurs se recommandaient donc à leur dieu favori quand ils

avaient à franchir ces passages périlleux et consacraient par quelque dédicace le souvenir des services qu'il leur avaient rendus.

De nouvelles découvertes viendront certainement augmenter le nombre des documents relatifs au culte de Mercure. La terre d'Afrique n'a pas encore révélé tous les secrets qu'elle cache dans son sein et le nombre des documents épigraphiques qu'il lui reste à nous livrer doit être encore considérable.

A. MOINIER.

NOUVEL ESSAI DE RESTITUTION ET DE LECTURE

D'UNE

INSCRIPTION DE GUELMA

BRISÉE DEPUIS LONGTEMPS EN 81 MORCEAUX

Par M. le Capitaine TAUXIER,

Membre correspondant de l'Académie d'Hippone.

En 1836, M. Falbe, consul général du Danemark à Tunis, fut autorisé par le gouvernement français à suivre, dans un but archéologique, la première expédition de Constantine. Il y fit, notamment à Guelma, de nombreuses trouvailles épigraphiques, et il y rencontra un gros tas de pierres parmi lesquelles il put copier 43 textes, débris d'un document unique qui s'était cassé en un nombre infini de morceaux, en tombant, au Moyen âge, du pan de mur où il avait été gravé sous les Romains.

M. Falbe, en publiant ces 43 textes, en fit trois groupes. Dans le premier, il compta 22 pierres, lesquelles étaient hautes de 40 centimètres; 13 qui n'atteignaient que 35 centimètres et 10 qui n'avaient que 30 centimètres de hauteur. Il a dit aussi que les lettres gravées sur toutes ces pierres avaient une hauteur à peu près pareille à celles-ci. Bien que sa phrase soit un peu obscure, on l'a comprise généralement en ce sens que ces lettres comptaient les unes 40 centimètres, les autres 35, les dernières 30. M. Renier a reproduit inté-

graiement, dans son *Recueil*, les 43 textes de M. Falbe sous trois numeros différents.

Depuis cette époque, M. le médecin-major Guyon a découvert un texte nouveau à ajouter à cette inscription.

Ce fut alors que M. J. Schmitt découvrit des notes de M. Delamarre (1) et y releva 37 copies de débris trouvés à Guelma avec les autres. Bien que la plupart des textes inscrits sur ces 37 pierres nouvelles eussent eu un module bien plus petit que celui des textes anciens, M. J. Schmitt n'hésita pas à y retrouver des parties de la même inscription et, dans le *Corpus*, les fit figurer à la suite des pierres trouvées par M. Falbe et sous le même numéro.

Ni M. Falbe, ni M. Renier n'avaient essayé de relier leurs 43 pierres dans un même texte d'inscription. M. Wilmanns s'y essaya, alors qu'il ne possédait que les 43 pierres, mais il n'y réussit pas. Quand les auteurs du nouveau volume VIII du *Corpus*, de Berlin, eurent découvert les 38 autres, ils essayèrent d'en tirer quelques lambeaux de phrases, mais leurs combinaisons ne réussirent qu'à embarrasser les choses, et finalement ils renoncèrent à trouver un sens à cet ensemble de débris gravés.

J'espère avoir été plus heureux que mes prédécesseurs. Tout au moins j'ai pu trouver dans l'assemblage de ces 81 textes brisés, reliés par les mots restitués par moi, la lecture de trois inscriptions successives placées jadis les unes au-dessous des autres sur un même pan de muraille. Je ne saurais assurer que ma restitution et ma lecture soient définitives; et j'en ai d'autant moins le droit que moi-même j'ai souvent varié dans le placement des textes qui nous sont rendus et que je n'ai fixé ma lecture qu'après beaucoup d'hypothèses qui m'ont paru successivement des plus raisonnables. Néanmoins, je crois bien maintenant n'avoir plus rien à y changer, et j'en userai en conséquence pour tirer de ma lecture actuelle, comme si elle était sûre et certaine et absolument définitive, les déductions qu'elle me paraît comporter.

Je donne à cet article la reproduction, telle que je me la figure, des trois inscriptions jadis gravées sur la muraille de l'église de Guelma. On y remarquera un fait qui n'est pas rare dans les inscrip-

(1) On ne sait trop où, car il ne donne aucun renseignement sur sa découverte et il m'a été impossible de retrouver ces notes nulle part.

tions gravées sur des lignes assez longues : le lapicide s'était tout d'abord fixé en esprit la hauteur et la longueur qu'il comptait donner à toutes les lettres de son inscription; mais ayant mal calculé les dimensions de ses lignes, il n'a pu donner ces longueurs et largeurs qu'aux lettres de la première moitié de chaque ligne. Arrivé là, il s'aperçut qu'il ne pouvait faire entrer toutes les lettres qui lui restaient à graver dans le peu d'espace qui se présentait devant lui, s'il voulait leur conserver leur module primitif, et il se résigna dès lors à diminuer les lettres à venir d'une partie de leur hauteur et de leur largeur d'abord prévues. Voilà pourquoi, dans cette inscription, il y a dans la même ligne des lettres de 40, 35 et même 30 centimètres.

Voici le texte tel que je l'ai lu et restitué; mais j'ai voulu que la critique pût s'assurer du bien fondé de mes conclusions épigraphiques, en lui mettant sous les yeux les bases mêmes de mon travail.

J'ai, en conséquence, inscrit ci-après, en lettres capitales, les morceaux de textes qui nous sont parvenus et, en lettres ordinaires, les lettres et mots au moyen desquels j'ai cru pouvoir relier ces textes anciens pour les faire entrer dans des phrases raisonnables. Au-dessus de chaque texte, j'ai inscrit trois nombres et un ou deux signes. Mon premier nombre est le numéro d'ordre que j'ai donné au texte; le second est le numéro d'ordre que lui a donné l'auteur du dernier volume VIII du *Corpus;* le troisième indique la hauteur en centimètres des lettres de ce texte. Quant aux signes, ils désignent le savant qui l'a publié. L'astérique * indique que le texte a été découvert par M. Falbe; la croix + marque les textes qui, au dire du *Corpus,* ont été relevés par M. le commandant Delamarre. Le rond o marque le texte retrouvé par M. le docteur Guyon (1). En outre, j'ai marqué au-dessous de chaque texte par moi corrigé, les lettres qu'ont cru y lire ces archéologues, et auxquelles j'ai été forcé par le sens à en substituer d'autres.

(1) M. Schmitt a fait entrer parmi les pierres de cette inscription et sous le nº 59, une pierre déjà relevée par M. Renier sous le nº 2737, comme étant étrangère à ce monceau de pierres rencontré par M. Falbe. Je crois que M. Schmitt a eu tort dans cette occasion et j'ai laissé cette pierre hors de mon travail.

PREMIÈRE INSCRIPTION

1 1 35 • + 2 1 35 + 3 2 35 • + 4 34 35 • + 5 1 35 • + 6 13 35 • +

1re ligne. — PROFEL ICITATE TEMPO*rum ac tr* IOMP *his et aucto* RITATE *atqu* E MAGNIFI *centia*

7 8 35 • + 8 40 30 • + 9 38 30 • + 10 76 30 +

m AXIMORV*m ac po* TENTIV*m principum* ROMANORVM S*aecu* LORVM Q*ue*

.....EN ....MA . I.......

---

11 22 40 • + 12 60 40 • + 13 7 40 0

2e ligne. — *d d d d* NNNN VA*le*NTINIANI ET V*alentis ac Grat* IANI SEMPER AVG *ustorum*

A · · VM . VAR........... (b)

(a)

14 6 40 • + 15 41 35 • + 16 18 35 • +

et Valentini ANI NOBAC B*eatissimi et po* TENTISS*imi. c*LARISQ CA*esaris*

(*a*) Là où M. Falbe a lu VARIANI, le *Corpus* a lu RATIANI, sans doute par correction; car dans ses tentatives de restitution, il a lié la pierre Renier, 2737, à ses nos 6 et 7, pour en faire le bout de phrase : « *Valentinia*NI VALENTIS CRATIANI ET VALENTINIANI ». Il y a lieu de remarquer que cette restitution comporterait une erreur historique, attendu que Valentinien II ne fut fait Auguste qu'après la mort de son père.

(*b*) M. Schmitt a ajouté aux pierres de notre inscription, et cela à tort, la pierre 2727 de Renier, qui se lit M VALENTIS C. Je l'ai retranchée de mon inscription.

17 44 40 * +   18 14 40 * +   19 31 40 * +

3e ligne. — *P a* MPELIO *v . c p* ROCON *sule Afri* CAE PRO *visione* (lacune : nom du légat) *v . c*

X....... (a)   .IL.......

20 15 35 * +   21 17 30 * +

LEGA *ti* NVMIDIAE (b) *proconsularis* (lacune : nom du donateur) *curator*

---

22 27 40 * +   23 24 40 * +

4e ligne. — REIP *u* (c) BLICAE *splendidissimae Coloniae* (petite lacune : commencement d'un nom propre)

24 12 40 * +   25 23 35 * +

AE VIRTVT *is Calamensium cura* (lacune : nom d'affranchi) *ejus libe* RTICVM CONIV *ge*

(a) Le *Corpus* porte sous un même n° 44, avec deux hauteurs différentes, mes pierres 17 et 55 qu'il croit identiques.

(b) — 17, — 21 et 38 —

(c) EI forment un sigle.

26 16 40 • + 27 32 40 • + 28 42 40 • + 29 25 40 • +

5e ligne. — EIVSD EMETE *jusdem filiis q* VATTVO *r porticus cum arcubus* QVADRA *tario*

(*a*) EP

30 25 35 • + 31 19 35 • +

ope RE PERFE *cit apud basilicam c* OLONIAE (petite lacune : commencement d'un nom propre)...

32 29 35 • +

AE VI *rtutis Calamensium.*

---

33 35 40 • + 34 43 40 • + 35 11 40 • + 36 3 35 • +

6e ligne. — *Secundum p* IISSIMVM INVENTVM *testi* MONIVM DIVI N *c* ONSTANTII VICTOR

(*b*) .I....... (*c*) (*d*)

37 4 35 + 38 17 35 • + 39 21 35 • +

IS AC TRIVMPHA *toris semper de basilicis provinciae* NVMIDIAE INTRAQ *ue*

(*e*)

(*a*) Dans EMETE, ET forment un sigle.

(*b*) Le *Corpus* porte sous son n° 35, avec des hauteurs différentes, mes nos 33 et 46 qu'il croit identiques.

(*c*) — 3, — 36 et 48 —

(*d*) Ici, II forment un sigle.

(*e*) Le *Corpus* porte sous un même n° 17, avec deux hauteurs différentes, mes pierres 21 et 38 qu'il croit identiques.

40 33 40 * 41 41 30 * + 42 9 40 * + 43 37 40 * +

7e ligne. — (lacune : aménagements) ***atqu*E PV*blicas* CELL ET OMNES P*u*BLIC*as***
OI . . .

44 36 40 * + 45 46 30 * +

***o*RDOMINI S*anctissimi quae* STIONETO*mnes* (lacune : aménagements)**

---

46 35 30 * + 47 10 30 * + 48 3 30 * +

8e ligne. — ***Secundum p*IISSIMVM *inven*TVM TESTI*monium divi n c*ONSTANTII VICTOR**
(a) (b)

49 28 30 * +

is ac triumphatoris semper, instauravit **DEDICAV*itque***

(a) Le *Corpus* porte sous son n° 35, avec des hauteurs différentes, mes n°s 33 et 46 qu'il croit identiques.
(b) — 3, — 36 et 48 —

DEUXIÈME INSCRIPTION

50 56 27 + … 51 60 27 + 52 58 27 + 53 61 27 + 54 57 27 +

1re ligne. — *p* ORTI *cubus per* (lacune : nom du premier dédicant) *vix j* AM SVP SO *lum* CON *stru* CTIS
..R....

55 44 27 + … 56 59 27 +

pa MPELIO *proconsule mor* TVOM *iserrime*
X (*a*)

---

57 62 25 + … 58 63 24 + … 59 65 22 + 60 64 22 +

2e ligne. — *opus* LOCI *hujus* PERPRC ETIMBETPLIMP*editum* SEM *per i* M
EPP · F · · EE · · · IP
(*b*) (*c*)

62 52 20 + … 63 47 20 +

PERFECTVM RELICTV*m cum fuisset jussu d d d n n n v* ALENTINIANI ET VALENTIS *ac*
(*d*) A M V L · · · · · M B A
(*e*) (*f*)

(*a*) Le *Corpus* porte sous un même nº 44, avec deux hauteurs différentes, mes pierres 17 et 55 qu'il croit identiques.
(*b*) *Per pruinas continuas et imbres et pluvias impeditum semper.*
(*c*) Sigles : PR, PR, ET, ET, MP. Ma traduction de ces sigles n'est pas bien sûre.
(*d*) On peut retrancher *cum fuisset.*
(*e*) Sigles : AL, EN.
(*f*) Sigles : VA, LE, NTI.

64 7° 20 + 65 53 20 + 66 50 20 +

3e ligne. — *Gratiani sempe*R AVG*u*STORVM *Hes*PERIVS VC *proconsul Africae*

.........Y.

67 51 20 + 68 46 20 +

AD PERFEC*t*VMEX *egit secundum piissimum inventum testimonium*

---

69 49 20 + 70 7° 20 +

4e ligne. — *divi n c*ONSTA*ntii victoris ac triumphatoris se*MPER

.....F.

TROISIÈME INSCRIPTION

71 54 20 + 72 66 18 + 73 67 17 + 74 68 16 +

1re et 2e lig. — MVNIC*ipes* ORNAMEN*tis* (lacune : début d'un nom d'homme) NIVS VM*mid*IVS VC PROC

onsul Africae, liberalitate

---

75 69 12 + 76 70 10 +

3e et 4e lig. — *su*ALEBABIT *Valentiniano nobilissi*MO CAES S*tatuam erigens, cur(antibus)*

77 71 10 + 78 72 10 + 79 75 10 + 20 74 10 + 81 73 10 +

*umm*IDIO FLAMINE P *p et* Q MV C *io Flu*CTVO ADS (*essore*) *ejus*

.......IE..F....F

Pour arriver à cette lecture, j'ai dû, comme on l'a vu, exécuter quelques corrections frappant 47 lettres sur 553; encore la plus grande partie de ces changements ne porte-t-elle que sur des F, des E, des T ou autres lettres du même genre qui, leurs transversales ayant disparu, ont été lues à tort comme des I par les archéologues ou bien sur quelques cas analogues. Restent dix corrections qui seules peuvent paraître avoir quelque gravité; mais, outre qu'elles sont indiquées forcément par le sens général du texte, il n'est pas difficile de déterminer quelles ont été les causes qui ont déguisé la véritable lecture à ceux qui les ont lues tout d'abord. Seule, une de mes corrections me laisse des doutes : les lettres y sont presque toutes liées et il s'y trouve de nombreuses abréviations. J'ai rendu la phrase du mieux que j'ai pu; mais je dois avouer que ma lecture est quelque peu arbitraire. Je la signale donc à mes successeurs comme un problème incomplètement résolu.

A l'aide de ces corrections, je lis ainsi ces trois inscriptions :

PREMIÈRE INSCRIPTION

(Caractères variant entre 40, 35 et 30 centimètres de hauteur.)

Pro Felicitate temporum ac Triomphis et Auctoritate atque Magnificentia maximorum et potentium principum Romanorum

Saeculorumque dominorum quatuor nostrorum Valentiniani et Valentis ac Gratiani semper Augustorum et Valentiniani nobilissimi ac beatissimi ac potentissimi clarissimique Caesaris.

P. Ampelio viro clarissimo, proconsule Africae.....,

Provisione..... viri clarissimi legati Numidiae Proconsularis,

.....curator Reipublicae splendidissimae Coloniae..... ae Virtutis (1) *Calamensium,*

Cura..... ejus liberti,

Cum conjuge ejusdem et ejusdem filiis,

Quattuor porticus cum arcubus, quadratario opere, perfecit apud basilicam Coloniae..... ae Virtutis Calamensium.

Secundum piissimum inventum testimonium divi nostri Constantii victoris ac triumphatoris semper.

(1) Variante : *curator Reipublicae splendidissimae Virtutis*. Mais cette variante me semble difficilement acceptable.

Intraque..... atque publicas cellas, et omnes publicas Oraculi domini sanctissimi quaestion(es) (1), *et omnes.....*

Secundum piissimum inventum testimoniium divi n(ostri) Constantii victoris ac triomphatoris semper,

Instauravit dedicavitque.

DEUXIÈME INSCRIPTION

(Lettres variant entre 27 et 20 centimètres de hauteur.)

Porticubus per..... vix jam supra solum constructis,

P. Ampelio proconsule mortuo miserrime,

Opus loci hujus per pruinas continuas et imbres et pluvias impeditum semper, imperfectum relictum (2),

Jussu dominorum trium nostrorum Valentiniani Valentis ac Gratiani semper Augustorum,

Hesperius v(ir) c(larissimus) proconsul Africae, ad perfectum exegit,

Secundum piissimum inventum testimonium divi n(ostri) Constantii victoris ac triumphatoris semper.

TROISIÈME INSCRIPTION

(Lettres variant entre 20 et 10 centimètres de hauteur.)

Municipes ornamentis..... nius Ummidius v(ir) c(larissimus) proconsul Africae pecunia sua lebabit (3), *nobilissimo Caesari statuam erigens,*

Cura(ntibus) Ummidio flamine perpetuo et Q(uinto) Mucio Fluctuo, ads (essore).

Ces trois inscriptions sont curieuses à divers titres; c'est ce qu'on va voir par le récit suivant qui en est simplement le commentaire.

(1) On peut lire autrement : ET OMNES PVBLICAS NOSTRI DOMINI SANCTISSIMI. Ce qui fait disparaître la mention d'*oracle*, bien que celle-ci, étant donnée l'époque, ne me semble pas mériter qu'on l'écarte.

(2) J'ai biffé *cum fuisset.*

(3) Pour *levavit.*

A l'époque qui nous occupe, *Calama* appartenait à la Numidie Proconsulaire ou Numidie Inférieure, qui dépendait du proconsulat d'Afrique et que le Proconsul faisait administrer par un de ses propres légats. Devenue Colonie depuis les Sévère, sans qu'on sache quel fut l'empereur qui lui donna ce titre, elle possédait un Conseil municipal (*splendidissimus ordo*), des édiles, des questeurs, des duumvirs annuels et des duumvirs quinquennaux. L'empire lui avait aussi imposé des curateurs (*curatores reipublicae*) nommés directement par l'Etat, lesquels avaient la surveillance de la cité et l'exerçaient avec une telle rigueur que les magistrats municipaux ne pouvaient exercer aucun acte de leurs fonctions sans l'autorisation de ces curateurs. Rome d'ailleurs qui, tout en enlevant toute liberté à ses provinciaux, ne tenait pas à les blesser dans leur vanité, ne plaçait de ces curateurs que dans les villes où elle le trouvait indispensable à son autorité, et, le plus souvent, ne les prenait que parmi les habitants mêmes de la cité. Du reste, ces curateurs eux-mêmes n'avaient guère qu'un pouvoir de *veto*. Leur pouvoir actif était si faible qu'on ne pouvait élever dans leur ville aucun bâtiment d'intérêt public ou même simplement municipal, sans qu'on en référât à l'empereur lui-même, lors même qu'il n'en devait rien coûter ni à l'Etat, ni à la ville, mais seulement à quelque particulier.

Notre inscription nous en révèle un exemple :

A la fin du règne de Constance II, il parvint à ce prince un rapport sur les basiliques de la Numidie Proconsulaire. Les basiliques étaient de grands bâtiments enceints par quatre grandes murailles construites en pierres de taille et dont l'intérieur formait une immense salle servant au peuple de la ville comme lieu d'assemblée. Au moyen d'aménagements variés, on pouvait en faire, au choix, des prétoires, des curies, des théâtres, des temples ou, depuis Constantin, des églises. Le rapport envoyé à Constance indiquait, pour chacune des basiliques de la Numidie, quelle destination il convenait de lui donner, et quelles étaient les adjonctions et aménagements qu'il fallait y faire pour les approprier à leur destination future. En ce qui concernait la basilique de Calama, on proposait d'en faire une église et, pour cela, de l'entourer de quatre portiques à arcades permettant au public d'en faire le tour. Quant aux aménagements intérieurs, le projet les précisait aussi.

Ce projet, mis sous les yeux de Constance ou de ses chefs de ser-

vice, fut revêtu de son approbation pour être renvoyé en Afrique; mais soit qu'il ait été arrêté dans les bureaux de la chancellerie impériale, soit qu'arrivé à Carthage, il ne soit pas sorti de l'*officium* du proconsul, la vérité est qu'il ne fut pas alors exécuté. L'histoire nous explique ce retard d'une façon très probable. A Constance, mort peu après, avait succédé Julien, lequel (361) se déclara presque aussitôt l'ennemi du christianisme. L'on conçoit donc que soit en Orient, soit en Afrique, ce projet d'église ait disparu aussitôt dans quelque carton où il fut vite oublié. Comme à Calama, ville restée païenne fanatique, on ne tenait pas du tout à cette transformation de la basilique, le projet continua à dormir dans les archives, même après la mort de Julien, quand Jovien, puis Valentinien eurent ramené le christianisme sur le trône impérial.

Ce ne fut qu'en 371 que ce rapport reparut. On le présenta alors à Valentinien. Celui-ci, par respect pour les intentions de Constance, à la famille duquel il prétendait se rattacher, ordonna aussitôt que la basilique de Calama serait immédiatement transformée en église, en suivant de point en point le plan approuvé par Constance et nouvellement retrouvé, *secundum piissimum inventum testimonium divi nostri Constantii victoris ac triumphatoris semper*.

Il transmit en même temps cet ordre au proconsul d'Afrique, lequel était à cette époque un certain P. Ampelius que le code Théodosien et d'autres inscriptions nous ont déjà fait connaître. Celui-ci l'adressa à son légat de la Numidie Proconsulaire pour qu'il en assurât l'exécution.

A cette époque, ce n'était jamais l'Etat romain qui construisait les bâtiments d'intérêt public des villes de province. C'était même fort rarement les villes provinciales qui faisaient construire leurs monuments municipaux. D'ordinaire, les magistrats impériaux se bornaient à user de leur influence auprès des propriétaires riches et ambitieux de la cité, pour que l'un d'eux fît de bon gré les frais de ces monuments, et on leur promettait en échange l'appui du gouvernement central près de leur Conseil municipal pour leur assurer les charges honorifiques de la commune. Cet appui était d'ailleurs une certitude d'être nommé; car il en était dans les villes de province comme à Rome. A Rome, le Sénat, depuis Tibère, établissait des listes où étaient portés tous les sénateurs ayant le droit d'aspirer aux diverses charges de l'Etat : consuls, proconsuls, préteurs, propréteurs, tribuns du peuple, questeurs, édiles patriciens, édiles

plébéiens, et le jour de l'élection on tirait au sort, sur ces listes, les noms de ceux qui devaient occuper une partie de ces charges. Quant à l'autre partie, les dignitaires en avaient été désignés d'avance par l'empereur; aussi les nommait-on les candidats d'Auguste, et cette indication leur assurait-elle leur élection par le Sénat. Dans les villes romaines, c'était le même principe qui était appliqué. Ediles, questeurs, duumvirs annuels, duumvirs quinquennaux étaient tirés au sort sur des listes dressées par le Conseil municipal, sauf ceux que les magistrats impériaux de la province avaient présentés comme candidats du pouvoir central et qui, dès lors, étaient élus d'emblée par le Conseil; on les nommait, à cause de cela, magistrats *sine sorte*.

Certes, c'étaient là de belles récompenses et très enviées que ces honneurs municipaux; mais le prix en était habituellement si lourd et si ruineux que les gens, si riches et si ambitieux qu'ils fussent, reculaient souvent devant d'aussi terribles dépenses. Aussi les magistrats impériaux prenaient-ils le soin soit d'y pourvoir à l'avance, quand ils le pouvaient, soit d'insister auprès des riches propriétaires pour en obtenir qu'ils se chargeassent de ces frais. Le légat de la Numidie Proconsulaire avait pourvu à la dépense à faire à l'église de Calama en s'assurant du personnage qui devait la prendre en charge. Le nom de ce personnage, qui était jadis sur l'inscription, en a disparu à la suite de sa chute, tout aussi bien d'ailleurs que le nom du légat lui-même et que le nom de l'affranchi du donateur, que celui-ci chargea de la direction du travail, *cura ejus liberti*. Tout ce qu'on sait du donateur lui-même, c'est qu'il avait une magistrature quelconque dans la cité de Calama, *reipublicae splendidissimae Coloniae..... ae virtutis Calamensium,* et que ce fut avec sa femme et ses enfants qu'il entreprit cette opération.

Mais en même temps qu'il commençait le travail, ce personnage, qui prévoyait sans doute qu'il ne pourrait le terminer, voulut au moins laisser à la postérité la réputation que c'était lui qui en avait fait les dépenses; car, au même moment, il faisait graver sur un des pans de muraille de la basilique la première des inscriptions relatées plus haut, où il déclarait qu'il avait bâti complètement les quatre portiques avec leurs arcades et terminé les aménagements intérieurs, aménagements dont il ne nous reste que la mention incomplète : chapelles latérales construites pour le public et réduits arrangés pour que ce public pût y interroger l'oracle du dieu Très-

Saint (*atque publicas cellas et omnes publicas oraculi Domini sanctissimi quaestiones*). Il eut même bien soin dans cette dédicace de répéter deux fois, la première à propos des portiques, la seconde à propos des aménagements intérieurs, qu'il avait suivi de point en point le plan nouvellement retrouvé, témoignage des intentions de feu l'empereur Constance (*secundum piissimum inventum testimonium divi nostri Constantii victoris ac triumphatoris semper*).

Malgré cette affirmation, les portiques avaient à peine dépassé le sol, *porticubus vix jam supra solum constructis,* que l'ouvrage était déjà interrompu. Le mauvais temps continuel, les pluies, les orages avaient arrêté le travail, *opus hujus loci per pruinas continuas et imbres et pluvias impeditum.* D'ailleurs Ampelius était mort; quant à l'auteur de l'inscription, sans doute il était ruiné, car à partir de ce moment, on n'entend plus parler de lui. L'œuvre était donc restée inachevée, *opus imperfectum relictum;* Valentinien l'apprit très rapidement. On peut juger de l'effet violent que fit cette nouvelle sur l'esprit irascible de Valentinien. Le terrible empereur dut évidemment écrire une dépêche foudroyante au proconsul, successeur d'Ampelius, et ordonna d'en finir avec ces travaux d'église. On ne sait ce que fit ce dernier; mais son remplaçant, qui fut Decimius Hilarianus Hesperius, le fils bien connu du poète Ausone, et qui tint le proconsulat d'Afrique depuis le 1er juillet 375 jusqu'au 1er juillet 376, semble avoir renoncé à chercher un personnage qui voulût bien consentir à se charger du reste de la dépense. Il imposa tout net celle-ci, à ce qu'il semble, à la colonie de Calama. En somme, il fit si bien qu'il put écrire peu après à l'empereur Gratien (que la mort de son père Valentinien avait rendu maître de l'Occident) qu'il avait tout terminé, *ad perfectum exegit,* et cela, ajoutait-il pour la troisième fois, d'après ce plan retrouvé, qui était le témoignage des intentions de l'ancien empereur Constance, *secundum piissimum inventum testimonium divi nostri Constantii victoris ac triumphatoris semper.*

En même temps qu'il écrivait à l'empereur que tout était terminé, il reproduisait cette déclaration dans une inscription qu'il fit graver au-dessous de la première, mais en lettres plus petites, sur le même mur que l'autre.

Cependant cette déclaration n'était pas tout à fait vraie. Les portiques et les aménagements étaient bien achevés; mais il restait à les garnir d'ornements de toutes sortes, notamment de statues. A

ce moment était arrivé un autre proconsul pour remplacer Hesperius. Le nom de celui-ci ne nous est parvenu qu'à moitié. Il ne nous en reste que les lettres .....*nius Umm[id]ius*. Cet Ummidius était de Calama, et la preuve, c'est qu'il traitait les habitants de cette ville de *municipes* (compatriotes) et qu'on retrouve son nom Ummidius chez un autre magistrat de cette ville. Une autre preuve, c'est qu'il voulut alléger à ses frais ses compatriotes d'une partie des dépenses de ce genre, *municipes ornamentis pecunia sua levavit,* en élevant une statue au jeune César Valentinien II, *Valentiniano nobilissimo Caesari statuam erigens* (1). Ceci fut encore l'objet d'une troisième inscription, celle-ci en lettres minuscules où il fut ajouté que cette dernière érection avait été faite sous la surveillance du flamine Ummidius et de son assesseur Q. Mucius Fluctuus.

Cette histoire de la fondation de l'église de Calama est curieuse en ce sens qu'elle a dû être celle d'un grand nombre de constructions dans l'Afrique et même dans le monde romain tout entier. C'est à cause de cela que j'ai cru devoir la raconter tout au long.

Des trois proconsuls que mentionnent nos trois inscriptions, deux au moins nous sont bien connus.

Ce n'est pas qu'il faille confondre le premier des trois, P. Ampelius, avec L. Ampelius, dont nous a parlé Ammien Marcellin (XVIII, 4), quand il nous dit : « Au préfet de Rome, Olybrius, succéda Ampelius qui, lui aussi, aimait les plaisirs. Natif d'Antioche, il avait été maître des offices et avait ensuite géré un double proconsulat. Après cela, *après beaucoup de temps,* il avait été promu à l'honneur suprême de la Préfecture. C'était d'ailleurs un homme de bien ayant en soi tout ce qui rend le pouvoir populaire, bien qu'il fût assez rigide à l'occasion. Et que n'a-t-il su l'être avec persévérance? Un degré de fermeté de plus lui eût valu la gloire durable d'avoir réformé l'intempérance publique et le penchant crapuleux de la population de Rome à la gourmandise. »

D'après Ammien Marcellin, il semblerait que cet Ampelius eût été préfet de Rome en 369 ou 370; mais les lois qui lui ont été adressées à titre de préfet et que nous a conservées le code Théodosien rejettent cette préfecture à 372. Il n'est donc pas le même que l'Ampelius de notre inscription de Calama, lequel fut, comme

(1) Valentinien II était devenu Auguste depuis la mort de son père (375), mais le texte de l'inscription parle d'un César.

on va le voir, proconsul d'Afrique entre le 1er juillet 370 et le 1er juillet 371; car Ammien aurait dit que c'était de suite après son proconsulat, et non après un long espace de temps (*multo post ea*), qu'Ampelius avait été promu préfet de la ville de Rome. Je ne crois même pas que ce soit lui qui ait été proconsul en 365, où une loi de Valentinien et de Valens mentionne un Ampelius, proconsul d'Afrique. Sept ans ne représentent pas assez, à mon avis, le *multo post ea* d'Ammien Marcellin.

Le P. Ampelius de notre inscription a pu être son fils, et ce fut lui sans doute qui fut proconsul d'Afrique et géra encore cette charge quand il exécuta l'ordre donné par Valentinien de terminer les travaux de la basilique. Cet ordre fut évidemment donné du 1er juillet 370 au 1er juillet 371, puisque cette période est la seule pendant laquelle P. Ampelius ait pu être proconsul d'Afrique pendant la vie de Valentinien Ier et Valentinien II, le premier étant né en 368 et le second étant mort en novembre 375. C'est même après le 1er janvier 369 que cet ordre fut donné, puisque notre inscription donne à Valentinien II le titre de César et qu'il ne l'était pas encore le 1er janvier 369, quand il fut nommé consul. Les Fastes ne lui donnent encore, à ce moment-là, que le titre de *Nobilissimus Puer*.

Or, dans cette période de 369 à 375, le code Théodosien nous fait connaître que Q. Clodius Hermogenianus Cæsarius fut proconsul d'Afrique du 1er janvier 368 au 1er juillet 370; que S. Rusticus Julianus obtint cette charge du 1er juillet 371 au 1er juillet 373, et que le fameux Symmaque (Q. Aurelius Symmachus) géra ce proconsulat du 1er juillet 373 jusqu'au 1er juillet 374 au moins. M. Tissot a même pensé que ce fut jusqu'au 1er juillet 375; mais pour que son successeur Constantius ait eu son année antérieure, il faut bien qu'il l'ait commencée au 1er janvier 375 pour la finir le 1er janvier 376, après la mort de Valentinien. Ce fut à cette date, 1er janvier 376, qu'Hesperius, à son tour, inaugura son proconsulat d'Afrique. Ces dates fixées, on voit qu'entre 369 et 375, il ne reste à P. Ampelius, pour y placer son proconsulat, que la période entre le 1er juillet 370 et le 1er juillet 371. C'est donc là que nous placerons sa magistrature et, dans cet intervalle, la date de notre première inscription ou du moins de l'ordre donné par Valentinien Ier sur les travaux à faire à la basilique de Calama, suivant le plan qu'avait laissé l'empereur Constance et qu'on venait seulement de retrouver.

Le proconsul de notre deuxième inscription est encore mieux connu que celui de la première. C'était le propre fils du poète Ausone qui nous l'apprend lui-même à plusieurs reprises. Ausone, né d'une famille aisée de Bordeaux, avait été rhéteur, avocat, et, pendant trente ans, professeur de littérature. Déjà âgé, il fut choisi par Valentinien Ier pour être le précepteur de son fils, l'empereur Gratien, encore enfant. Grâce à l'influence qu'il conquit sur ce jeune prince, Ausone se poussa, lui et toute sa famille, dans les honneurs politiques. Au bout d'un certain temps, on le vit préfet du prétoire d'Italie, préfet du prétoire des Gaules, et enfin consul. Mais déjà auparavant et dès que Gratien, en 375, avait été maître de l'empire, il avait de suite nommé Hesperius, fils d'Ausone, qui était déjà vicaire de préfecture en Macédoine, au proconsulat d'Afrique (1er janvier 376), charge qu'Hesperius géra jusqu'au 1er janvier 377; il l'y chargea même d'une enquête importante.

Quelques années avant, Valentinien Ier, trompé par le comte d'Afrique Romanus, le maître des Offices Remigius et le tribun-notaire Palladius, avait condamné à perdre la langue deux citoyens de Tripoli, Erechthius et Aristomène, qui reprochaient à Romanus son abominable conduite dans l'affaire de la Tripolitaine. Ceux-ci s'étaient cachés fort loin de l'Afrique et le plus secrètement qu'ils avaient pu. Romanus, continuant ses odieuses intrigues, força alors à la révolte un prince africain nommé Firmus, qui se fit proclamer empereur et souleva toute la Mauritanie Césarienne. Valentinien, pour réduire ce rebelle et savoir aussi les causes de sa révolte, y envoya le Maître des milices Théodose, dont le premier soin fut de faire arrêter Romanus et de saisir ses papiers. On y trouva une lettre faisant allusion à la complicité de Palladius. Appelé sous escorte à la Cour, Palladius se pendit à la première couchée. A cette nouvelle preuve d'une meilleure fortune pour eux et de la ruine d'un des excitateurs de tant de troubles, Erechthius et Aristomène sortirent de leurs cachettes. D'ailleurs Valentinien n'était plus. Ils firent alors connaître à Gratien la fraude odieuse de Tripoli. L'empereur les renvoya pour être entendus devant notre Hesperius, alors proconsul d'Afrique, et devant le vicaire d'Afrique Flavianus. L'équité de ces personnages, dit Ammien Marcellin (XVIII, 4), appuyée de leur autorité officielle, fit si bien que Cæcilius, complice de Romanus, ayant été mis à la torture, avoua tout haut que c'était lui qui avait conseillé aux décurions de Tripoli le désaveu menteur qu'ils avaient

infligé à leur représentant. Là-dessus, les deux enquêteurs firent paraître un rapport expliquant les faits avec la plus grande fidélité. Aucune voix ne s'éleva pour dire non.

Malheureusement ce rapport n'eut pas de suite contre Romanus. Celui-ci, en effet, s'était assuré la protection du Frank Merobaudes, roi de sa nation et Comte des Gardes du Corps de l'empereur, qui avait pour lui une grande affection. Romanus vint à la Cour avec Cæcilius et obtint qu'on y recommençat l'enquête, accusant Hesperius et Flavianus d'avoir penché du côté de la province de Tripoli, son adversaire. Il réclama la comparution de plusieurs témoins qu'il déclara lui être nécessaires et qu'on appela à Milan. Mais ceux-ci montrèrent que l'accusation portée contre eux s'appuyait sur des documents probablement altérés et on les renvoya chez eux. Romanus ne fut pourtant pas puni, et grâce à Merobaudes, sans doute pour se venger sinon d'Hesperius, trop bien en cour, mais tout au moins de Théodose qui, peu après, porta à Carthage sa tête sur l'échafaud.

Quant à Hesperius, il ne quitta le proconsulat d'Afrique que pour devenir, dès 377, préfet du prétoire des Gaules avec son père.

De même qu'Ausone, il fut aussi l'ami de Symmaque qui lui envoya, à diverses reprises, plusieurs lettres et bon nombre de billets.

Dans ces lettres, dans les lois, dans beaucoup d'inscriptions, ce personnage est nommé simplement Hesperius, mais la comparaison de ces documents avec les inscriptions du *Corpus* de Berlin (VIII, 5423 et 1219), nous montre qu'il portait les trois noms de Decimius Hilarianus Hesperius. Il tenait le premier nom de son père qui s'appelait *Decimus* (ou Decimius) *Magnus Ausonius Aeonius;* le second de sa tante Emilia Hilaria à qui son caractère gai et décidé avait fait attribuer dans sa famille le sobriquet masculin d'Hilarius. Il est vrai que dans le nom mutilé HI.....IVS de l'inscription 1219, M. Tissot lit Hilarius là où je lis Hesperius, et qu'il fait du Decimius Hilarianus Aesperius un personnage nouveau et désigne comme proconsul d'Afrique immédiatement après Hesperius. Je crois qu'il se trompe et qu'Hesperius, proconsul d'Afrique en 376 et 377, eut pour successeur, en 378, son beau-frère Thalassius, mari de sa sœur.

Quant au proconsul de la troisième inscription, son nom nous y est arrivé tout à fait mutilé. Il n'en reste que les tronçons .....NIVS VM.....IVS. Or, on connaît les successeurs d'Hesperius.

Le premier se nommait Euronius Thalassius (378-379), qui se démit après être resté en charge vingt-deux mois; Valerius Severus; Flavius Syagrius, parent de Théodose (379); Fl. Annius Eucherius (380); Vindicianus (380-381); Herasius (381-382); Eusignius (382-383). Il faut donc choisir entre Euronius Thalassius (378-379) et Eusignius (382-383); mais on sait que Thalassius était Gaulois quand notre troisième proconsul était de Calama, dont il traitait les habitants de *municipes* (compatriotes). Il faut donc nous rejeter sur *Eusignius* qui, dès lors, doit être nommé Eusignius Ummidius. On voit par notre troisième inscription qu'il avait jadis fait sculpter une statue du jeune César Valentinien II, mais que ce jeune prince ayant été promu Auguste avant la dédicace de la statue, Ummidius, pour l'utiliser, en avait fait présent à l'église de Calama, prétendant qu'il l'avait fait faire pour soulager d'autant ses compatriotes des frais d'ornementation auxquels ils étaient obligés. Il profita d'ailleurs de ce don pour faire inscrire son nom sur la muraille de la basilique, au-dessous des noms d'Ampelius et d'Hesperius.

Cette inscription est peut-être la seule qui nous offre la mention de Constance II traité de *divus,* après sa mort, dans un document épigraphique. En tout cas, c'est le seul exemple qui en existe en Afrique. Ce mot *divus* m'avait même tout d'abord fait penser à Constance Ier; mais je me suis rappelé à temps que ce prince n'avait jamais eu d'action directe sur l'Afrique. Comme César, il régnait sur la préfecture des Gaules. Quand il fut fait Auguste en remplacement de Maximien, on voulait lui donner son lot, c'est-à-dire l'Italie et l'Afrique; mais il les refusa et laissa Galère donner ces pays à Sévère, auquel Maxence les enleva. Quant à l'emploi du titre de *divus* à propos d'un prince chrétien qui le donnait à un autre prince chrétien, il n'avait rien d'extraordinaire. Valentinien n'attribuait pas à ce titre, si païen qu'il fût, de signification religieuse, et la preuve c'est qu'il laissa le Sénat romain, s'il ne l'y encouragea pas, porter au nombre des dieux son prédécesseur Jovien qui, ainsi que lui, était un fervent chrétien (Eutrope, x, 19 : *ac benignitate principum qui ei successerunt inter divos Jovianus relatus est*).

Un autre fait nouveau que nous apprend notre inscription, c'est que la ville de Calama, quand elle reçut le titre de *Colonia,* reçut en même temps le surnom de *Virtutis* précédé d'un nom d'empereur qui a disparu. Il n'y a pas à s'étonner de ce surnom singulier. S'il est rare, il en existe cependant un autre exemple : Constantine

s'est aussi appelée *Colonia Julia Juvenalis Honoris et Virtutis Cirtensium.*

En somme, ces trois inscriptions successives me semblent mériter un rang distingué parmi les documents épigraphiques relatifs aux annales romaines du pays africain.

CAPITAINE H. TAUXIER.



ÉTUDE RÉTROSPECTIVE

DES

DEUX SARCOPHAGES ROMAINS

DÉCOUVERTS ET CONSERVÉS

dans le jardin de M. Trémaux, à Tipasa (département d'Alger)

Par M. Alex. PAPIER,

Président de l'Académie d'Hippone, Correspondant du Ministère de l'Instruction publique.

Le fascicule du mois d'octobre 1894 des *Mélanges d'archéologie et d'histoire* de l'Ecole française de Rome (1) nous ayant procuré la vive satisfaction de lire la très intéressante et savante étude de M. Gsell sur Tipasa, ville de la Mauritanie Césarienne (2), nous en

(1) T. XIV, p. 431 à 443.

(2) Il existait aussi en Numidie une Tipasa dont l'évêque Firmus assistait, en 525, avec cinq de ses collègues, au concile de Carthage. Elle était située sur la grande route de Carthage à Cæsarea par Cirta et Sitifis, à l'endroit même où de cette artère principale un embranchement se dirigeait droit sur Hippone, en passant par *Thubursicum Numidarum* (Khamissa), *Zattara* (Kef-bou-Zioun) et *Vico Juliani* (Ksar-ben-Achour). La Table de Peutinger, qui passe à tort ou à raison pour n'être que la copie d'une carte routière dressée sous le règne de Théodose-le-Grand et par son ordre, la place à 43 milles (63 kilom. 703 m.) d'Hippo Regius, alors qu'elle en était éloignée d'au moins 73 (108 kilom.).

Assise sur les dernières pentes d'un massif montagneux qui la séparait de Thubursicum, la Tipasa de Numidie dominait une plaine immense et d'une merveilleuse fertilité. De la ville proprement dite, il ne reste que des décombres; seule la citadelle a conservé une partie de ses remparts et de ses tours. Elle formait un hexagone irrégulier, très allongé du nord au sud, percé de trois portes au sud, à l'est et à l'ouest, et flanqué de dix tours carrées (Chabassière, *Rec. de la Soc. arch. de Constantine,* 1866, p. 115 à 128, pl. I, III, VIII, IX, X. — Ch. Tissot, *Géogr. comp. de la prov. rom. d'Afrique,* t. II, p. 387 à 392).

avons profité pour revenir sur ce que nous avions écrit dans le *Bulletin d'Hippone* n° 26 (p. 103) des deux beaux sarcophages en marbre blanc trouvés et conservés à Tipasa dans le jardin de M. Trémaux, y ajouter quelques détails oubliés, en rectifier d'autres, et compléter, enfin, les renseignements que M. Trémaux avait eu la bonté de nous fournir à leur sujet et qui ont été consignés en majeure partie dans les *Comptes-Rendus* de l'Académie d'Hippone de 1894 (p. XLVII et XLVIII).

Tel est donc le but de l'*Etude rétrospective* que nous présentons aujourd'hui aux lecteurs de ce *Bulletin* et dans laquelle nous avons tenu surtout à signaler, sans parti pris, en quoi nos interprétations concordent ou diffèrent de celles du savant professeur de l'Ecole des Lettres d'Alger, tout en reconnaissant que nos divergences n'ont, somme toute, qu'une très faible importance, si toutefois elles en ont une.

I

Pour M. Gsell, l'oiseau sculpté à chacune des extrémités du sarcophage à compartiments ou des Epoux romains est un aigle posé sur un objet, ou un animal indistinct. Or, bien que le coq soit associé avec les Dioscures sur certains bas-reliefs et sur certaines monnaies de Sicile, nous n'avons pas osé affirmer, on le sait, que l'oiseau en question était réellement un coq, ni parler de l'objet ou de l'animal sur lequel il est posé, attendu que la photographie d'après laquelle nous décrivions le sarcophage était loin d'être nette.

Mais nous pensons nous être en tout cas étrangement trompé en prenant cet oiseau, coq ou aigle, pour un attribut des deux fils de Léda. Celui de gauche et celui de droite n'ont absolument rien ici d'emblématique et servent simplement, tout comme les deux têtes de Méduse du milieu, de supports à la corniche du sarcophage, à l'instar des aigles, *aquilae,* sculptés, ailes éployées, sur la face triangulaire du fronton de certains édifices grecs et romains, de certains temples surtout, qui servaient de consoles aux corniches horizontale et transversale du fronton, ou de modillons à l'extrémité extérieure des chéneaux formant les pentes latérales du toit (1).

(1) Dans certains édifices, fronton et aigles étaient en bois, afin de peser moins sur l'architrave, ce qui fut cause que le temple de Jupiter Capitolin, lors

Les deux têtes de Méduse et les deux aigles de ce sarcophage ne constituent, par conséquent, que des simulacres de supports, que des motifs d'architecture destinés à en remplir les vides formés par les arcadures et à en décorer les coins.

II

Suivant M. Gsell, des deux compartiments centraux, celui de droite représente la *dextrarum junctio*, et celui de gauche une libation. Dans la *dextrarum junctio* (1), l'époux barbu, en tunique et en toge, tenant de la main gauche les *tabulae nuptiales*, donne la main droite à sa femme, vêtue d'une tunique longue et d'un manteau qui passe sur sa tête. Les deux figures ont été seulement épanelées par le sculpteur pour pouvoir, au dernier moment, recevoir les traits des défunts. Par derrière, *Juno pronuba*, la tête ornée d'une stéphané ou couronne de fleurs (2), pose les mains sur les épaules

du siège du Capitole par les partisans de Vitellius (21 décembre, 69 après J.-C.), fut consumé entièrement, au dire de Tacite, sans qu'on put en forcer les portes, ni le sauver, ni le piller, la flamme des maisons incendiées par les assiégés et les assiégeants s'étant étendue aux portiques du temple et, de là, aux aigles (*aquilae*) qui soutenaient le toit et qui, étant de vieux bois, alimentèrent l'embrasement : *Inde lapsus ignis in porticis apposites aedibus : mox sustinentes fastigium aquilae vetere ligno traxerunt flammam alueruntque* (*Hist.*, l. III, 71).

(1) Tous les traités d'alliance ou de paix étaient constamment scellés de cette manière, la main droite, *dextra*, étant l'emblème tout à la fois de la force, du courage et de la bonne foi.

(2) La *stéphané* n'était, à proprement parler, qu'un ornement frontal ne formant pas un cercle complet, ainsi qu'on le voit notamment sur la tête de Junon et souvent aussi sur celles de Vénus, de Diane, de Cérès. Celles dont les anciens ornaient les statues des dieux étaient toujours faites à l'origine de feuilles, de fleurs et de fruits naturels, et variaient suivant le caractère de la cérémonie et surtout suivant celui de la divinité. C'est ainsi que chez les Grecs, Héra (Junon) en portait une tressée avec les feuilles et les fleurs du grenadier, comme reine de l'Olympe, de dictame et de pavot, comme présidant aux accouchements, et que les Romains lui en donnaient une, en sa qualité de nourrice et de protectrice des enfants nouveaux-nés, faite du *caproficus* ou figuier sauvage, dont ils lui offraient d'abord le lait qui sort des branches et des feuilles de cet arbre. D'où le surnom de *Caprotina* sous lequel ils lui rendaient alors des actions de grâces. Et il est probable qu'ils lui en tressaient aussi avec le lis blanc, nommé *rosa Junonis*, emblème de la virginité, de la pureté.

Il n'est guère possible sans doute de reconnaître de quel genre de feuilles

des époux. Entre les époux, l'Hyménée, sous la forme d'un petit amour ailé, tient une torche, et, par derrière, deux jeunes parents ou amis, en toge, assistent à l'union.

Ainsi, au lieu de fiançailles, c'est bel et bien un mariage que représente ce tableau, attesté par l'union de la main droite des deux époux et par les *tabulae nuptiales* ou acte de mariage que l'époux tient de la main gauche. Au lieu de Cupidon en personne, c'est Hyménée qui, sous la forme d'un petit amour ailé, entraîne l'époux vers son épouse, et au lieu du père et de la mère de l'un ou de l'autre des deux conjoints, c'est, à droite, la déesse à qui revient le soin de présider aux nœuds de l'hymen, *cui vincla jugalia curae,* comme dit Virgile (*En.,* l. IV, v. 59); à gauche, deux jeunes parents ou amis, témoins des nouveaux mariés.

La description que nous avons donnée de cette scène diffère donc notablement de celle de M. Gsell. Nos erreurs proviennent de ce que l'épreuve photographique que nous avions sous les yeux était loin d'être irréprochable, comme nous l'avons déjà dit. On se serait armé de la meilleure loupe du monde, qu'on n'aurait pu y distinguer la *stéphané* ou diadème qui orne la tête de Junon, les mains que la déesse tient posées sur les épaules des époux et les deux figures placées derrière le mari. Si nous nous sommes donc si bien fourvoyé au sujet de ce compartiment, on nous accordera au moins le bénéfice des circonstances atténuantes, tout en nous conseillant fort sagement de ne plus rien décrire désormais d'après de mauvaises reproductions.

III

Quant au *parvus amor* dans lequel M. Gsell voit Hyménée, on nous permettra bien cependant de rappeler que les mythographes et poètes anciens représentent le dieu Hymen sous la figure d'un

et de fleurs la stéphané qui orne ici le front de Junon est composée; mais il peut très bien se faire qu'en raison du sujet qu'il avait à traiter, notre artiste l'ait formée de feuilles de lierre ou de myrte, emblèmes de l'union, de la constance entre amants et époux. Bien que le lierre appartienne à Bacchus et le myrte à Vénus, la déesse tutélaire du mariage, la protectrice des unions chastes ne pouvait guère en porter d'autre, en effet, dans cette circonstance (V. Macrob, *Sat.* I, II, 36; Phæd, III, 17; Plin, XII, 2, 1; Tertull, *De cor.*, 7; Daremberg et Saglio, *Dict. des ant. grecq. et rom.*, p. 359, 1520, 1525).

jeune homme couronné des fleurs odorantes de la marjolaine, *floribus suaveolentis amarici,* chaussé de brodequins jaunes, *niveo gerens luteum pede soccum,* tenant d'une main le flàmbeau nuptial et de l'autre le voile couleur de feu, *flammeum,* de la mariée (1).

Il faudrait donc admettre :

1° Que l'artiste ne pouvant représenter Hyménée, tel qu'il est décrit par les auteurs anciens, dans un compartiment de 40 centimètres de largeur et 60 de hauteur tout au plus, où figuraient déjà cinq personnages, aurait sacrifié la vérité mythologique aux dimensions trop exigues du compartiment, et qu'il aurait alors représenté l'*Hymen Hymenae* sous la forme d'un petit amour ailé, ou qu'ayant déjà fait entrer dans sa composition la *Juno pronuba* (2), il ne pouvait y placer encore Hyménée sans faire double emploi;

2° Que l'*Eros* des Grecs, le *parvus Amor* ou *Cupido* des Latins n'a jamais figuré sur des sarcophages d'époux ou autres sculptures antiques.

Il n'en est rien cependant. L'auteur de ce sarcophage, qui n'est qu'une réplique plus ou moins conforme d'un sarcophage plus ancien, n'ignorait pas très vraisemblablement que ces deux divinités païennes n'avaient pas les mêmes fonctions. Celles de la superbe et austère Junon consistaient, en effet, à favoriser les unions légitimes, à présider la cérémonie du mariage, et celles du fils d'Uranus à conduire la mariée dans sa nouvelle demeure, à entraîner la tendre vierge dans les bras de son époux en chantant l'hymne nuptial, en secouant sa torche résineuse et en frappant la terre de ses pas cadencés (Cat., *l. c.,* stroph. 1, 2, 3, 5).

Il n'ignorait peut-être pas non plus que dès le IVe siècle, Eros était souvent associé aux scènes du mariage sur les vases à peintures rouges de l'Attique, notamment sur les grandes amphores appelées *loutrophores* qu'on portait dans le cortège nuptial. Les sarcophages, en tout cas, représentaient souvent le dieu de l'amour tenant une torche et assistant aux noces de Dionysos et d'Ariadne,

(1) Cat., LXI, stroph. 2.

(2) Comme fondatrice et protectrice du mariage, Junon portait aussi l'épithète équivalente de *Cinxia* et de *Juga* (P. Festus, *De sign. verb.,* III. — Tit. Liv., 35, 21).

témoin celui de la Glyptothèque de Munich (1), et sur un de ceux qui représentent, comme celui de Tipasa, la *dextrarum junctio* en présence de la *Pronuba,* un amour, debout derrière l'époux qui est nu-tête, lui pose une couronne sur la tête. Sur un autre encore deux amours tiennent une couronne suspendue au-dessus des deux époux (2).

En introduisant Eros dans sa scène de mariage, l'auteur du sarcophage des Epoux trouvé à Tipasa, en 1863, n'a donc fait que se conformer aux croyances religieuses de l'antiquité grecque et romaine et aux données d'une foule de bas-reliefs, de peintures, de pierres gravées, de terres cuites d'une époque très ancienne où ce petit dieu, qui pour Hésiode n'était pas moins la force mystérieuse qui coordonne les éléments du monde, assure la perpétuité de la vie dans la nature et joue, par conséquent, le rôle de dieu primordial (3), est représenté dans les mêmes circonstances, tantôt tenant un flambeau, une couronne ou une lyre, tantôt jouant de la double flûte et volant entre les deux époux, tantôt enfin mêlé au cortège nuptial et jouant de la *nympheutria* auprès du tibicine (4).

En voyant Eros sous les traits de l'enfant ailé qui, armé d'un flambeau, semble, en le tirant par sa toge, entraîner l'époux vers sa femme, nous n'avons donc fait non plus que nous mettre d'accord avec les théories cosmogoniques répandues dans les poèmes hésiodiques et les traditions orphiques qui font jouer à ce dieu le même rôle de dieu primordial, le font naître en même temps que la Terre et le Tartare, et n'admettent avant lui que le Chaos (5), et que tra-

(1) Daremberg et Saglio, *Dict. des ant. grecq. et rom.*, t. II, p. 1605, col. 1, fig. 2178.

(2) Daremberg et Saglio, *loc. cit.*, t. II, p. 1528, col. 1; p. 1606, col. 2.

(3) Gerhard, *Uber den Gott Eros,* dans les Gesamm-Abhandl, t. II, p. 59. — Preller, *Griech Myth.*, p. 413. — Maury, *Rel. de la Grèce ant.*, t. I, p. 109; t. III, chap. XVIII. — *Rev. arch* , VIII, p. 341. — Gerhard, *Uber Orpheus und die Orphiker* (Abhandl, Berlin, Akad, 1861). — Daremberg et Saglio, *loc. cit.*, t. II, p. 1595, col. 2.

(4) Helbig, *Annali,* 1866, p. 450-467. — Herzog, *Arch. Zeit.*, 1862. — *Catal. d'Athènes,* n° 500. — Heydemann, *Griech. Vaseub.*, pl. X, fig. 1. — *Catal. d'Athènes,* n° 503, et *Mon. ined. d'ell' Just.*, vol. X, pl. XXXIV, 1. — Daremberg et Saglio, *loc. cit.*, p. 1606, col. 2.

(5) Hésiode, *Théog.*, v. 123. — A Maury, *Relig. de la Gr.*, t. III, chap. XVIII. —

duire aussi la pensée des peintres et des sculpteurs qui les premiers l'ont fait entrer dans leurs scènes de mariage.

On pourrait en dire autant du sculpteur à qui l'on doit non seulement le sarcophage des Epoux, mais très probablement aussi celui de Pélops et Oemonaus, découvert à trois kilomètres environ de Tipasa (1), s'il n'était autre qu'un copiste n'ayant pas eu à s'inquiéter si Eros était un dieu primordial ou non, s'il était né de la Nuit et de l'Erèbe, de la Terre et du Ciel ou d'Iris et de Zéphir, et du rôle qu'il jouait dans la nature suivant les philosophes et les poètes de la plus haute antiquité.

C'est donc bien Eros que notre artiste africain a représenté ici sous les traits de l'enfant ailé, sans avoir eu à se préoccuper de n'importe quel système cosmogonique, ni à s'inspirer du célèbre tableau d'Aetion représentant les noces d'Alexandre et de Roxane, bien qu'il existât encore en Italie du temps de Lucien (IIe siècle après J.-C.) et du sien, par conséquent, puisqu'il devait avoir indubitablement à sa disposition un album renfermant des modèles de sarcophages où des scènes de mariage étaient traitées de la même façon ou peu différemment.

IV

« Dans l'autre compartiment du centre, le mari, en costume militaire, tunique courte, *paludamentum, caligae,* fait, sur un autel portatif, une libation à laquelle sa femme assiste. »

Ce n'est donc pas, comme nous l'avons écrit, un tableau représentant les deux fiancés se jurant fidélité devant un autel (trépied). C'est une *libatio,* cérémonie religieuse qui consistait à remplir un vase de lait ou de vin miellé et à le répandre ensuite tout entier en l'honneur de quelque divinité, après y avoir goûté ou plutôt porté le bout des lèvres. Le sujet est emprunté, comme le précédent, à des sarcophages plus anciens où sur l'un d'eux on voit l'époux, en costume militaire, faire une libation sur un autel portatif, à la suite

Orphisme. — *Rev. arch.,* VII, p. 341. — *De la cosmog. orphique.* — Daremberg et Saglio, *loc. cit.,* t. II, p. 1595, col. 2.

(1) M. Gsell, à qui l'on doit aussi une savante description de ce beau sarcophage, le fait remonter, comme celui des Epoux, au second siècle de l'ère chrétienne (*Tipasa,* p. 437-443).

de succès guerriers remportés par lui, et, à ses pieds, égorger un taureau (1).

V

Quant aux personnages qui occupent les deux compartiments extrêmes du sarcophage, nous ne pouvions nous tromper. Les deux frères jumeaux, Castor et Pollux, sont trop souvent décrits par les mythographes anciens et modernes, et trop fréquemment représentés aussi sur les monuments funéraires, pour qu'on puisse se méprendre à leur sujet.

VI

Nous n'avons dit mot des petits côtés de ce beau cercueil de marbre par la raison bien simple que notre photographie, pas plus d'ailleurs que celle qu'en a prise M. Gsell, n'en donnait que la face antérieure. Mais comme le savant professeur a eu soin d'en publier un fac-similé dans le texte même de son Etude (p. 432) et une description, nous sommes à même aujourd'hui de combler cette lacune.

« Ces petits côtés offrent l'un et l'autre le même sujet : un taureau amené pour le sacrifice du mariage (2). Le victimaire, vêtu du *limus* couvrant le bas du corps (3), a la tête ceinte d'un bandeau (4) ; il tient une hache avec laquelle il va tuer l'animal (5) et

(1) On connaît d'autres sarcophages qui présentent la même scène en l'altérant encore davantage; sur un de Rome, entre autres, où l'on voit au centre la *dextrarum junctio,* l'époux placé à l'angle du côté gauche et sa femme à l'angle du côté droit, devant un petit autel portatif (Matz et Duhn, *Antike Bildwerke in Rom.,* nº 3100. — Gsell, *loc. cit.,* p. 433).

(2) Sujet représenté sur beaucoup d'autres sarcophages d'époux, tantôt sur la face, tantôt sur un petit côté (Pistolesi, *Il Vaticano illustrato,* v, pl. 97 ; *Monumenti dell' Istuto,* IV, pl. IX. — Gerhard, *Antike Bildwerke,* pl. LXXIV. — Dutschke, *Ant. Bild. in Oberitalian,* I, nº 41 ; 2, nºs 105 et 316 ; IV, nº 749. — Gsell, *loc. cit.,* p. 435, note 5).

(3) Sorte de jupon, tombant depuis la ceinture jusqu'aux pieds, et bordé, dans le bas tout autour, d'une bande de pourpre.

(4) D'ordinaire les serviteurs ou ministres (*victimarii*) employés aux sacrifices avaient la tête couronnée de lauriers, ainsi que le montre le même basrelief.

(5) L'instrument que le victimaire porte ici sur l'épaule gauche ne ressemble

porte un couteau pour le dépecer (1). Le taureau a sur la tête un ornement triangulaire en métal, comme dans d'autres sarcophages nuptiaux. En avant du taureau et au fond, des arbres; derrière le victimaire, une porte cintrée en pierre. » (2).

Or, comme nous n'avons jamais eu la prétention d'écrire pour ceux à qui nous n'avons rien à apprendre; que lorsqu'il nous arrive de publier quoi que ce soit dans le *Bulletin d'Hippone,* nous nous adressons surtout à ceux de ses lecteurs pour qui l'archéologie, par exemple, n'a pas toujours été l'objet de leurs études ou de leurs lectures favorites, si attrayante qu'elle ait pu leur paraître, nous espérons que M. Gsell ne nous reprochera pas de leur faire part de ce que je pense de l'ornement triangulaire que le taureau porte ici entre ses cornes; d'autant plus que s'il nous avait relaté ce que Rossbach en a dit dans la *Romische Hochzeitz und Ehedenkmaler* de Leipzig (1871), il nous eût épargné l'erreur que nous commettons sans doute aujourd'hui en prenant cet objet, non comme un ornement en métal, mais pour un de ces gâteaux de farine de blé ou d'orge salé (*mola salsa*) que les Grecs et les Romains avaient coutume de placer sur la tête des animaux, taureau, vache, génisse,

guère à une hache, et cependant c'en est une, mais différente de la *securis dolabrata* ou *dolabra pontificalis,* dont le dos était muni de deux lames, l'une large comme celle d'une hache, l'autre de dimensions plus petites et ressemblant au tranchant d'une *dolabra* ordinaire. On le prendrait volontiers aussi pour la *dolabra fossaria,* dont se servaient les terrassiers et les mineurs et qui était munie, d'un côté, d'une lame tranchante, parallèle à la poignée, de l'autre, d'un pic très légèrement recourbé; mais il est certain qu'il convient de ne voir dans l'outil dont le victimaire est ici armé autre *securis* ou *dolabra* que celle appelée *scena* ou *sacena* qui, d'après le texte que Festus cite de Livius Andronicus, le péripatéticien (*corruit quasi ictus scena*), était une hache qui coupait d'un côté et assommait de l'autre, était, en termes plus explicites, munie, d'un côté, d'une large lame, dont le dos se terminait par un marteau ou maillet avec lequel le *popa* frappait et abattait la victime, ainsi qu'on le voit dans le magnifique bas-relief romain reproduit par Anthony Rich dans son *Dictionnaire des antiquités romaines et grecques* (p. 324 et 706).

(1) La forme de ce couteau est la plus ordinaire. Elle est figurée sur le cippe funéraire d'un *cultrarius,* provenant de Capoue. Elle se retrouve fréquemment dans les scènes de sacrifice, et l'on possède encore des objets de ce type. Tel est le couteau en bronze conservé au musée de Rennes (Daremberg et Saglio, *loc. cit.,* p. 1585, col. 1, fig. 2117 et 2118).

(2) Gsell, *loc. cit.,* p. 435.

chèvre, etc., qu'ils immolaient aux dieux pour les remercier des bienfaits qu'ils croyaient en avoir reçus ou pour en apaiser le courroux.

Notre interprétation n'a donc rien d'affirmatif; elle peut être juste comme elle peut être erronée, et ce qui nous reste par conséquent à faire, c'est de ne la présenter que sous toutes réserves. Passons.

M. Gsell ayant vu et pu étudier sur place ce vestige de sculpture antique, a été à même d'en apprécier la valeur artistique et de le dater. « Sans être excellent, il en trouve le style soigné : c'est une bonne copie d'atelier, dit-il. L'artiste a été plus heureux dans les nus qui sont rendus avec exactitude et précision, quoique avec sécheresse, que dans les draperies, dont les plis sont mesquins et disgracieux. La disposition par compartiments, le style, la manière dont sont traités les cheveux (trous faits à la mèche), la barbe du Romain, tout cela me porte à faire dater ce monument du commencement du IIIe siècle ou de la fin du second. »

Nous n'avons pas précisé aussi rigoureusement la date de ce bas-relief, mais nous n'en avons pas moins constaté qu'en raison de sa beauté même, de son style très élégant et de son exécution qui laisse peu à désirer, il ne pouvait être l'œuvre d'un sculpteur chrétien du IVe siècle et encore moins du VIe.

VII

Cela dit, passons au sarcophage strigilé du Bon-Pasteur trouvé dans la même chambre funéraire que celui des Epoux romains. La description que nous en avons donnée d'après la photographie de M. Nicolas, notre regretté confrère, diffère aussi en certains points de celle qu'en a faite l'auteur de la savante monographie de Tipasa la Maurétanienne.

Ainsi les agneaux, dont le Bon-Pasteur tient un sur les épaules et dont les deux autres sont debout à ses côtés et le regardent d'un air suppliant seraient, à ses yeux, des brebis. Entre agneaux et brebis, la différence n'a point grande importance, il est vrai; mais il n'en existe pas moins une assez grande en matière de symbolisme chrétien.

Il est certain qu'en cette matière on doit admettre une distinction entre les agneaux et les brebis, puisque Jésus-Christ, selon

saint Jean l'Evangéliste (1), en établit lui-même une, lorsqu'en s'adressant à Simon (Pierre) et lui demandant s'il l'aimait plus que ses autres disciples, il lui répondit une première fois : « Pais mes agneaux » et une deuxième et troisième fois : « Pais mes brebis », voulant désigner ainsi, cela est, sinon certain, au moins très probable, les fidèles par les agneaux et les apôtres par les brebis.

Cette distinction existe d'ailleurs aussi dans certains monuments historiés : sarcophages, mosaïques, pierres sépulcrales, poteries, etc., où l'on voit sur les uns, les apôtres tantôt figurés par des brebis au nombre de douze, tantôt ayant chacun une brebis couchée à ses pieds, et sur les autres, les fidèles représentés par des agneaux sortant de deux cités et se dirigeant vers la montagne, au sommet de laquelle est placé l'agneau de Dieu, l'*agnus Dei* (2).

Cependant il faut bien reconnaître aussi qu'on s'accorde généralement à décrire le Bon-Pasteur des scènes pastorales semées à profusion dans les monuments chrétiens tantôt seul et portant une brebis sur les épaules ou la serrant sur sa poitrine (3), tantôt au milieu de son troupeau représenté par deux brebis qui élèvent vers lui leurs yeux avec d'inexprimables caresses, ou debout, à moitié tourné vers une bergerie d'où sortent des brebis, il semble les appeler (4) ; que Jésus lui-même dit un jour aux Pharisiens qui l'entouraient : « Je suis le bon berger, le bon berger donne sa vie pour ses *brebis*. — Je suis le bon berger et je connais mes *brebis*, et mes *brebis* me connaissent » (5). Or, comme le Sauveur leur dit aussi : « J'ai encore d'autres brebis qui ne sont pas de cette bergerie ; il faut aussi que je les amène ; et elles entendront ma voix, et il n'y aura plus qu'un seul troupeau et qu'un seul berger » (6), il entendait parler de tous ceux qui s'étaient convertis à sa doctrine ou qu'il comptait y convertir aussi, et non des apôtres.

En présence de ces diverses allusions qui semblent contradictoires, il est donc permis de prendre, à la rigueur, le paisible animal

(1) *Evang. selon saint Jean,* XXI, 15, 16, 17.

(2) L'abbé Martigny, *Dict. des ant. chrét.*, p. 105.

(3) Sur un sarcophage en marbre blanc trouvé à Collo (cf. *Ann. de la Soc. arch. de Constantine,* a. 1856-57, pl. X).

(4) Martigny, *loc. cit.*, p. 186, col. 2, 6, 1.

(5) *Evang. selon saint Jean,* X, 11, 14.

(6) *Evang. selon saint Jean,* 17.

que le Bon-Pasteur porte sur les épaules soit pour un agneau, soit pour une brebis, l'un comme l'autre représentant les fidèles suivant l'Evangile et les monuments chrétiens des III[e], IV[e], V[e] et VI[e] siècles.

VIII

Au lieu du *colobium,* tunique à manches courtes, c'est de l'*exomis* ou tunique sans manches et très courte que le Bon-Pasteur serait revêtu, suivant M. Gsell. Mais ce qui diffère l'*exomis* du divin berger de celle que portaient en Italie comme en Grèce les esclaves, les artisans, les paysans, tous ceux enfin dont les occupations mercenaires exigeaient un travail fatigant, c'est qu'elle n'est pas complètement ouverte sur le côté droit et ne laisse que l'épaule à nu, comme le reconnait d'ailleurs l'éminent professeur, qu'on le voit sur d'autres monuments chrétiens et qu'il convenait de représenter le Pasteur chaste et pur.

Nous nous rangeons par conséquent à l'avis de M. Gsell. La tunique dont le Bon-Pasteur est ici revêtu est bien, à peu de chose près, la tunique dorienne appelée *exomis* et non celle à manches courtes et couvrant toute la poitrine appelée *colobium.*

IX

Mais où nous différons essentiellement d'opinion avec le savant archéologue dont nous n'aurions désiré, bien entendu, n'avoir jamais qu'à approuver et adopter la manière de voir, c'est au sujet de l'objet que le Bon-Pasteur porte en bandoulière. Pour M. Gsell, ce serait une bourse de peau, alors que nous y voyons un petit vase à lait, un simulacre de celui qui servait à recevoir le précieux liquide sortant du pis de la vache ou des brebis, du *mulctrum,* en un mot, qui n'est autre ici, comme partout ailleurs où l'image du *Pastor Bonus* est représentée, qu'une allusion au sacrement de l'Eucharistie, au *calix benedictionis* ou coupe de bénédiction de saint Paul (*Epitre aux Corinth.*, x, 16), au *vas dominicum* ou vase du Seigneur de saint Athanase (*Apol. contr. Arian.*, II), au *poculum mysticum* ou coupe mystique de saint Ambroise (*De offic.*, 1, IIC, 28) (1).

(1) Cf. Martigny, *l. c.*, p. 490, 293, 106.

X

Enfin, là où notre interprétation des figures du sarcophage strigilé de Tipasa s'éloigne aussi de celle de M. Gsell, c'est au sujet du lion qui, à chacune des extrémités de cet antique tombeau de marbre, dévore une gazelle. Il y voit un symbole de la puissance de la mort, un épisode même d'une *venatio* de l'amphithéâtre, tandis que nous y avons vu, d'après le savant antiquaire Ciampini, une allusion à la juste sévérité dont les chefs de l'Eglise devaient s'armer quelquefois contre ceux qui s'obstinaient à méconnaître leur autorité.

Nous ne reviendrons pas sur les exemples que nous avons fournis à l'appui de cette opinion; on en trouvera d'autres non moins concluants dans le *Dictionnaire des antiquités chrétiennes* de l'abbé Martigny, qui est incontestablement un excellent guide pour l'étude et la solution de toutes les questions de ce genre. Nous ajouterons seulement, à ce que nous avons écrit à ce sujet, qu'il est difficile d'admettre, bien que les deux lions soient parés de bandelettes, que l'auteur de ce sarcophage qui était, entre parenthèse, chrétien, ait voulu représenter ici un combat de bêtes à l'amphithéâtre, une scène aussi barbare et païenne. D'autre part, une lutte entre un lion et un faible animal comme la gazelle ne pouvait avoir d'attrait pour les Romains qui, recherchant les fortes émotions, auraient à coup sûr traité de lâche le roi des animaux et l'auraient hué. Lorsqu'à l'amphithéâtre on mettait ce noble animal en lutte avec un autre, c'était toujours soit avec un tigre ou un éléphant, soit avec un rhinocéros ou un ours, toutes bêtes féroces dignes de se mesurer avec lui.

Bref, pour une œuvre chrétienne, dont nous ne pouvions rien dire du travail ni de l'ancienneté, n'en ayant sous les yeux qu'une très mauvaise photographie, ce sarcophage est d'un bon style, suivant M. Gsell, qui en a trouvé l'arrangement des figures simple, le dessin correct, et a cru pouvoir le dater de la première moitié du IVe siècle (*l. c.*, p. 445).

XI

Revenons maintenant aux renseignements que M. Trémaux a eu la bonté de nous donner au sujet de ces deux sarcophages. Le 10

décembre 1894, il nous écrivait en accompagnant sa lettre des deux petites photographies (11 × 7) qu'il en avait faites en 1865 :

J'ai trouvé ces sarcophages en 1863, à environ 50 mètres du mur d'enceinte ouest, tout près de la voie romaine allant à Cæsarea. Ce qui restait du tombeau qui les contenait avait disparu, comme eux, sous les alluvions ; seuls quelques blocs informes émergeaient au-dessus du sol, et c'est en faisant une grande excavation pour les enlever, que je découvris des traces de maçonneries assez soignées, puis le haut des sarcophages.

Mes fouilles presque achevées furent successivement comblées de vase et deux fois de suite par des débordements du ravin voisin ; mais l'appât était trop séduisant, trop sérieux, pour ne pas persister et je finis par les sortir des terrains défoncés par les grandes pluies en faisant rouler les voitures sur un chemin de madriers.

La porte du tombeau située à l'est dominait de 0,60 une mosaïque assez simple, mais établie avec soin, sur laquelle on descendait au moyen d'une marche intérieure de 1m10 sur 0,30, laissant à gauche le sarcophage des *Epoux* dans un espace libre de 1m10 largement suffisant, tandis que celui du *Bon Pasteur*, à droite, n'avait que 0,80 pour une largeur de 0,85, reliefs compris.

Ces dispositions me semblent établir que le constructeur n'a opéré qu'en vue d'un seul sarcophage, du premier sans doute, et que le second n'a été introduit là que plus tard. C'est du reste ce que les bas-reliefs eux-mêmes dénotent.

En présence du sarcophage chrétien dans cette chambre funéraire, M. Gsell dit (p. 437 de son étude sur *Tipasa*) qu'il est permis de se demander si celui des *Epoux*, longtemps après sa fabrication, au IVe siècle, n'a pas servi, lui aussi, à ensevelir un chrétien ; il se demande même si l'étoile qui surmonte le bonnet des Dioscures, ayant la forme d'une croix, n'a pas influencé le choix des parents du mort.

Que des chrétiens, un ou deux siècles après l'établissement de ce tombeau, se soient accommodés de la place des époux païens, il n'y aurait là rien d'impossible ; mais ce qui n'est guère présumable, c'est que ces chrétiens se soient trompés sur le caractère des bas-reliefs et surtout sur celui qu'affectait ladite étoile ; car si elle a aujourd'hui la forme d'une croix grecque, elle n'avait sûrement pas cet aspect vers le IIIe ou le IVe siècle, puisque lors de sa découverte, et même en 1865, il existait, bien que très endommagé, une sorte de panache s'élevant du croisillon jusqu'à l'intrados de l'arceau, où l'on voit encore parfaitement son point d'attache.

On ne saurait guère admettre non plus que le corps d'un riche chrétien ait été placé dans ce milieu sans un motif sérieux, et je suis tenté de croire qu'il était parent, sinon descendant, des époux païens, dont les restes ont dû être respectés dans cette circonstance.

Quoi qu'il en soit, les ossements des païens, comme ceux du chrétien, furent plus tard, vers 530 peut-être, bouleversés et même en grande partie disséminés, de sorte qu'il ne m'a pas été possible de m'assurer que le sarcophage des *Epoux* les avait réellement contenus l'un et l'autre. Ce qui semble acquis toutefois, c'est qu'il était destiné à recevoir deux corps, car il existe à ses

extrémités intérieures deux rainures de 0,25 de haut, partant du fond, sur 6 centimètres de largeur, pouvant maintenir verticalement une dalle de 5 à 6 centimètres d'épaisseur, qui partageait longitudinalement le vide inférieur en deux parties égales.

Ses dimensions exactes sont :

	Longueur	Largeur	Hauteur	
Extérieurement.....	2 m 04	0 m 90	0 m 87	(0m 90 en arrière)
Intérieurement.....	1 85	0 72	0 80	

Celles du sarcophage strigilé :

	Longueur	Largeur	Hauteur	
Extérieurement.....	2 m »	0 m 70	0 m 65	
Intérieurement.....	1 85	0 55	0 53	(0m 50 aux pieds)

Il ne nous reste donc plus qu'un devoir bien doux à remplir : celui de remercier l'aimable et savant directeur de l'Ecole française de Rome, M. Geffroy, d'avoir bien voulu autoriser MM. Berthaud, de Paris, à livrer à l'Académie d'Hippone autant d'exemplaires de la phototypie du sarcophage des Epoux romains qu'elle en aurait besoin pour accompagner notre étude (1); puis, qu'à compter que l'auteur de la remarquable étude sur Tipasa et de tant d'autres excellents ouvrages et articles de *Revues* (2), M. Gsell, ne nous en vou-

(1) Nous apprenons seulement aujourd'hui, 20 février 1896, alors que cette feuille était composée et prête à être tirée, que l'éminent et obligeant directeur de l'Ecole française de Rome, M. Auguste Geffroy, est décédé à Bièvres (Seine-et-Oise), le 14 août 1894, dans sa 76e année.

Si tardifs que soient donc nos regrets, ils n'en sont pas moins vifs et nous prenons la liberté de les joindre aux regrets qu'ont dû éprouver tous ceux qui ont connu M. Geffroy dans l'intimité, suivi ses leçons et ses cours, lu et admiré ses nombreux et intéressants articles dans la *Revue des Deux Mondes*, son ouvrage *Gustave III et la cour de France*, son livre *Rome et les Barbares*, étude sur la Germanie de Tacite, et les deux volumes de *Lettres de Madame de Maintenon* dont M. Nisard, de l'Académie française, a fait le plus bel éloge.

(2) *Le Sénat romain sous Trajan*, Mélanges d'archéologie et d'histoire, t. VII, 1887. — *Notes d'épigraphie, ibid.*, t. VIII, 1888. — *Chronologie des expéditions de Domitien pendant l'année 89, ibid.*, t. IX, 1889. — *Exploration archéologique dans le département de Constantine, ibid.*, t. XIII, 1893, et t. XIV, 1894. — *Essai sur le règne de l'empereur Domitien*. — *Fouilles dans la nécropole de Vulsi*, Bibliothèque des Ecoles françaises d'Athènes et de Rome, fasc. 65. — *Recherches archéologiques en Algérie*, in-8o, p. 434, pl. 8, Paris, 1893. — *Chronique archéologique africaine*, Revue africaine, t. XXXVI, 1892; *ibid.*, t. XXXVII, 1893; *ibid*, t. XXXIII, 1894. — *Mosaïques des Ouled-Agla et de Bougie*, Rec. de Constantine, 27e vol., p. 230, a. 1892. — *Note sur deux proconsuls d'Afrique, ibid.*, p. 188-199.

dra pas d'être en divergence d'opinion sur le caractère et le sens allégorique de quelques-unes des figures qui décorent les deux sarcophages trouvés et conservés dans le jardin de M. Trémaux. En douter serait, de notre part, en effet, en méconnaître l'esprit libéral et bienveillant, et vouloir donner en quelque sorte aussi à notre étude rétrospective plus de mérite qu'elle n'en a, si toutefois elle en a. Si nous nous sommes permis d'ailleurs de faire ressortir dans ce *Bulletin* en quoi nous différons d'avis sur certains détails et nous nous trouvons d'accord sur d'autres, ça n'a pas été pour nous en prévaloir, chercher à passer pour un érudit aux yeux de quelques-uns, ou pour le seul plaisir de contredire ou de critiquer. Non! De si puériles et vaines ambitions, de si égoistes et blâmables satisfactions n'en ont jamais été le mobile. Je lui en donne la plus sincère et cordiale assurance.

ALEX. PAPIER.

Bône, le 15 janvier 1895.



HISTORIENS ET PHYSICIENS

A PROPOS

DE L'ÉTUDE DE LA CLIMATOLOGIE

DE L'AFRIQUE ANCIENNE

Par M. le Docteur CARTON,

Médecin-Major du 19e Chasseurs à cheval,
Correspondant du Ministère de l'Instruction publique, de la Société des antiquaires de France,
de l'Académie d'Hippone, etc.

L'Académie d'Hippone a bien voulu, il y a deux ans, accorder l'hospitalité de son *Bulletin* à mon mémoire intitulé : *Climatologie et Agriculture de l'Afrique ancienne.* Depuis plus d'un an que cette étude a vu le jour, elle a été l'objet de jugements assez différents. La majeure partie en ont été, tant en France qu'à l'étranger, favorables à mes conclusions (1).

Un petit nombre d'auteurs ont fait à son égard quelques réserves. Peu importe, du reste, puisque j'ai obtenu le résultat que je cherchais : attirer l'attention sur un sujet, provoquer les réflexions sur une question d'un si haut intérêt scientifique et pratique, et faire naitre des études qui, comme celles de M. Bourde, ne peuvent manquer d'être utiles à notre colonie.

Je m'attendais même à une plus vive opposition aux idées que j'ai exprimées. Après avoir admis longtemps qu'il y avait eu, depuis l'époque romaine, de grands changements dans la climatologie de l'Afrique, on s'est mis, tout dernièrement, à croire le contraire. Ce

(1) *Bull. de la Soc. des antiq.* (3e trim. 1895, p. 245). — *Dépêche tunisienne* du 28 juillet 1895. — *Revue tunisienne* (octobre 1895, p. 587). — *Berliner philologische Wochenschrift* (1895, no 8, p. 247)), etc.

n'est pas sans danger que l'on remonte ainsi un courant d'idées, d'autant plus puissant que celles-ci ont toute la violence que leur donne l'enthousiasme propre aux opinions nouvelles.

Ayant constaté combien peu les textes anciens, reproduits et retournés en tous sens par les auteurs qui ont étudié l'Afrique, avaient fourni d'appoint à la solution du problème, j'ai tenté d'indiquer qu'on pourrait peut-être la trouver en allant, vers un terrain nouveau, à la découverte de documents encore inexploités; j'ai voulu pousser à explorer une mine encore vierge ou presque, dans laquelle on pourrait faire de fructueuses trouvailles.

Sans négliger les renseignements fournis par l'étude des documents historiques ou archéologiques, j'ai laissé avec intention de côté tout étalage d'une érudition facile après l'abus de textes souvent insignifiants qui a été fait à ce propos, citant seulement quelques passages négligés jusque-là ou inaperçus que j'ai rencontrés au cours de mes recherches bibliographiques et qui me paraissaient dignes d'être signalés, ne retenant que les conclusions amenées par l'étude de ces documents. Je faisais, d'autre part, une place fort large à côté de ces preuves archéologiques, aux moyens d'investigation d'autres sciences qu'on avait laissés presque complètement de côté.

De là, chez quelques historiens, quelques archéologues habitués à se trouver seuls sur ce terrain, un certain étonnement d'y voir ces nouveaux venus. On saisit de suite que la critique la plus sérieuse, je dirai même la seule sérieuse que l'on ait faite à ma méthode, est de ne pas m'en être tenu aux documents historiques ou archéologiques et d'avoir fait appel aux moyens mis en œuvre par les physiciens, les naturalistes.

Je dois à l'Académie d'Hippone de répondre à cette critique (1).

(1) A vrai dire, d'autres réserves ont été formulées tout dernièrement, c'est-à-dire plus d'un an après l'apparition de mon mémoire, par un jeune critique, M. Toutain (*Revue archéol.*, mars-avril 1896). Je me contenterai d'exposer, et ce me sera, je crois, une réponse suffisante, quels arguments il emploie et comment il les présente.

La référence qu'il donne de mon travail est inexacte et incomplète. Au lieu de : *Extrait des Comptes-Rendus de l'Académie d'Hippone,* sans autres indications, lisez : *Bulletin de l'Académie d'Hippone* (1894, n° 27, p. 10).

Ce n'est pas « après MM. Tissot, Cagnat et Saladin, P. Bourde et de La Blanchère » que j'ai écrit sur cette question. J'ai été le premier, en Tunisie, à faire

Parmi toutes les questions que l'étude de l'Afrique ancienne devait susciter, celle des conditions dans lesquelles ont vécu les antiques agriculteurs, conditions qui ont eu une part considérable dans la prospérité acquise par le pays, devait forcément provoquer les recherches des archéologues. Un certain nombre d'entre eux, voyant l'intérêt qu'offrait cette question, se sont appliqués à l'élucider en y employant les lumières de leûr éducation spéciale et la méthode qu'ils avaient, avec fruit, appliquée aux études d'archéologie.

Il semble qu'en Afrique, plus qu'ailleurs peut-être, la comparaison des climatologies ancienne et actuelle ait tenté l'archéologue.

Cela s'explique dans un pays où celui-ci n'est pas toujours un

de toute une contrée une étude méthodique au point de vue de l'aménagement des eaux et des conclusions que l'examen des ruines y entraine pour l'étude de l'ancien climat. En tous cas, les travaux de M. Bourde (1893) et de M. de La Blanchère (1889-1895) sont postérieurs à mon *Essai sur les travaux hydrauliques des Romains dans le Sud de la Régence de Tunis* (1888).

M. Toutain parle ensuite de la nature du pays. J'ignore ce qu'il entend par-là. Puis il ajoute : « De ce qu'aujourd'hui deux bouquets de bois sont séparés par un vaste espace *déboisé*, on *ne doit pas*, on *ne peut pas* conclure qu'autrefois cet espace intermédiaire était couvert de futaies. » Loin d'avancer cela, j'ai écrit TOUT LE CONTRAIRE, remarquant que dans le pays en question il n'y a nulle part d'espaces sans bois, qu'il y a partout des bouquets isolés d'arbres, « de chênes-liège rabougris ».

On remarque que dans cette même phrase du critique, il est dit qu'un espace jadis couvert de bois (*déboisé*, c'est-à-dire qui *portait* primitivement *des bois* et les a perdus), a pu autrefois n'être pas couvert de futaies (?).

M. Toutain soutient, un peu plus bas, qu'après *deux* périodes pastorales consécutives, entre lesquelles il n'a pas été fait de reboisement des montagnes, l'Afrique n'a pas été plus déboisée qu'après *une* seule de ces périodes. Il me prête aussi cette opinion, à laquelle je n'ai donné nulle part une telle portée, qu'à l'époque romaine l'Afrique était *énormément* boisée.

J'affirme ensuite gratuitement, d'après lui, que la broussaille est le reste de forêts disparues. Or, j'ai consacré tout un chapitre à l'exposition des raisons qui me font admettre cette opinion. Un critique a certainement le droit de ne pas trouver ces raisons concluantes, mais rien ne l'autorise à les ignorer, à dire que je n'en ai pas donné.

Il me fait un grand crime de ne m'appuyer, pour soutenir la plus grande fréquence des pluies, sur aucun texte, aucun document. Pour ce critique, les observations des forestiers, en ce qui concerne les forêts ; des géologues, en ce qui concerne les modifications du sol, sont non avenues. Selon lui, dans ces sujets de physique, d'histoire naturelle, l'épigraphie seule fait foi !

En dernier lieu, l'ombre de Fustel de Coulanges est évoquée. C'est le *Deus ex machina* dont la haute autorité doit emporter la conviction du lecteur. Je

explorateur éphémère, mais un officier vivant plusieurs années dans un coin où notre civilisation n'a rien détruit des vestiges du passé, un fonctionnaire qui après un long séjour s'y fixera peut-être, un colon pour qui cette question n'a pas un intérêt seulement scientifique.

Toutes ces bonnes volontés ont produit un certain nombre d'observations qui, soumises au contrôle des historiens et des épigraphistes étaient, suivant leur concordance avec les textes anciens, admises ou rejetées.

Se trouvant tout d'abord seul maître du terrain, l'archéologue a

doute fort, pour ma part, que l'éminent écrivain eût refusé la collaboration des Cuvier, des Lamark, des Darwin, des d'Omalius d'Halloy dans un sujet où bien des moyens d'investigation échappaient à sa compétence, si haute qu'elle ait été. Son autorité scientifique était telle d'ailleurs qu'une telle intervention ne lui eût en rien porté ombrage.

M. Toutain conclut, on l'a vu par la phrase que j'ai citée de lui plus haut, en émettant des jugements qui ne souffrent pas de réplique : on *ne doit pas*, on *ne peut pas*... « Lorsque l'on veut établir qu'un fait ou qu'un ensemble de faits se sont passés à une époque éloignée de nous, on *n'a le droit* d'invoquer, comme preuve, que des documents contemporains ou très rapprochés de cette époque. »

A-t-il *le droit* d'émettre ce qu'il pense être des axiomes sur un ton aussi tranchant que n'eussent peut-être pas pris, en un sujet que l'un d'eux m'écrivait encore dernièrement être si obscur, les maîtres de la science archéologique ? Ses études antérieures, fort honorables, mais dont aucune ne montre qu'il se soit occupé tout particulièrement de cette question, lui donnent-elles en cette matière l'autorité qu'il s'attribue ? Il ne m'appartient pas de le rechercher, et j'ai voulu seulement montrer que je n'ai pas à défendre des opinions que l'on me prête et que je n'ai pas émises, ou dont on a exagéré la portée, et surtout qui ont été jugées sur le ton que je viens d'indiquer.

Il y a, dans la page qui précède cette critique de M. Toutain, un passage bien caractéristique du même auteur relatif à mon livre : *Découvertes épigraphiques et archéologiques faites en Tunisie*. J'ai d'une façon bien plus large qu'aucun auteur africain l'a fait jusqu'ici, reproduit dans ce travail en fac-similés les inscriptions importantes dont la lecture était douteuse, pensant qu'il y avait une utilité scientifique à donner cet exemple et qu'on me saurait quelque gré de n'avoir pas, au risque de permettre de mettre en relief mes erreurs, hésité à donner le moyen de corriger immédiatement mes lectures. M. Toutain, qui a profité de mon initiative en proposant deux rectifications, écrit à propos de l'emploi si large que j'ai fait de ces reproductions : « Cette dernière objection prouve à M. Carton combien il peut être utile de publier parfois un fac-similé d'estampage. »

Pourquoi donc ai-je publié autant de fac-similés, si je les croyais inutiles ?

cru longtemps que l'étude des anciens documents lui permettrait, à elle seule, d'élucider la question. C'est assez tard que l'on s'est aperçu de l'insuffisance de ceux-ci, des obscurités, des incertitudes des textes, des interprétations contradictoires (1) dont ils sont susceptibles.

La science, avec des textes cent fois pressurés, ne faisait donc plus un pas vers la question, et des auteurs anciens, il semble qu'il ne soit plus guère possible de rien tirer.

Cela ne doit guère étonner quand on considère que ces études de climatologie sont en dehors du champ où s'exerce habituellement l'archéologue et que ce sujet relève autant, sinon plus, des sciences où l'on a coutume de se passer, et pour cause, des textes anciens.

N'est-il pas, en effet, rationnel de demander aux forestiers l'explication des changements subis par les forêts; aux zoologistes ou aux botanistes la connaissance des plantes, des animaux disparus et

(1) V. *Climatologie et Agriculture de l'Afrique ancienne,* de quelles interprétations sont susceptibles les deux passages de Salluste mis le plus souvent en avant par les archéologues. En ce qui concerne celui qui a trait à la marche de Marius sur Gafsa, l'interprétation que ceux-ci en ont donné est absolument en contradiction avec l'hydrographie actuelle. L'insuffisance de ces textes, de ces documents est d'ailleurs attestée par nombre d'archéologues et il est piquant de voir que l'un d'eux s'est précisément, dans ces derniers temps, tout particulièrement occupé de l'hydrographie. C'est M. de La Blanchère, mort tout récemment et de façon si prématurée, dont la sagacité archéologique était si bien connue de ceux qui l'ont approché. Il est curieux de voir ce que cet auteur a écrit, à propos des textes antiques, en 1884 (*Bull. de correspondance africaine,* fasc. II, p. 137) : « *Ce sera un exemple de plus,* montrant *qu'on ne doit pas aux textes une confiance trop aveugle, qu'en certains cas on a le droit de les contredire hardiment et que, parfois,* SI TOUS CONCORDENT, c'est QU'ILS ONT TOUS ÉGALEMENT TORT *ou qu'ils dérivent l'un de l'autre.* » Ce passage inspire à M. Tauxier (*Bull. des antiq. afric.,* IV, p. 178), la constatation du « degré de philosophie » auquel « un érudit peut arriver sur le compte des textes, dans la pratique des auteurs anciens ».

A propos précisément de Salluste tant de fois invoqué par les auteurs dans cette question des anciennes forêts et de la climatologie, M. Tauxier écrit ceci : « Le texte de Salluste, il faut le dire, n'est pas fait pour aider aux restitutions géographiques; rien n'est si loin d'un journal d'opérations militaires que la narration de la guerre de Jugurtha..... Tout fait de guerre, toute marche, toute opération qui ne se recommande pas par l'attrait du pittoresque est impitoyablement passé sous silence comme alourdissant inutilement le récit. Quant aux noms de lieux, l'auteur n'en donne que le moins possible et rejette

en voie de disparition ; aux géologues l'énumération des modifications survenues à la surface du sol ; aux météorologistes la façon dont chacun des éléments atmosphériques agissant de nos jours, a pu agir autrefois pour modifier le climat ?

C'est ce que certains critiques me reprochent d'avoir fait. J'avoue que pour mon compte, je considère ce reproche comme le meilleur éloge qu'ils aient pu faire de mon travail. Je dois ajouter d'ailleurs que parmi ceux qui ont étudié la question, les plus compétents, entre lesquels je citerai MM. Tissot et de La Blanchère, n'ont pas complètement laissé de côté les enseignements fournis par « *l'examen de ce qui se passe sous nos yeux* ». Mais ils n'ont fait aux sciences physiques et naturelles que quelques emprunts et fort incidemment.

C'est pourquoi j'ai cru être autorisé par mes études antérieures d'histoire naturelle à montrer comment il pourrait être utile à l'archéologue d'appeler cette science à son aide. Je n'ai aucunement la prétention d'avoir épuisé cette mine et m'estime heureux d'avoir

le reste dans une obscurité voulue. Je dis *voulue*, car Salluste, ayant gouverné le pays à une époque où vivaient encore beaucoup de contemporains de la guerre de Jugurtha, ne pouvait ignorer où s'étaient passés les batailles et les combats livrés par le roi numide.

» Dans ces conditions, tous les tableaux de marche qu'on pourra tenter de composer sur la guerre de Jugurtha ne pourront jamais être qu'arbitraires. Salluste n'en gênera et n'en appuiera aucun. »

Cette dernière phrase, dite de Salluste, écrivain militaire, a pu lui être appliquée en ce qui concerne la description du pays. Elle montre d'ailleurs ce que l'on peut penser des auteurs qui ont tiré de si longues, si importantes conclusions sur la climatologie d'un seul passage, de celui où il décrit cette marche de Marius sur Gafsa.

M. E. Mercier ajoute à ce propos : « M. Tauxier est dur pour Salluste. A mon avis, il n'est que juste et ce jugement se résume en deux mots : littérateur admirable, historien militaire déplorable. Je connais, du reste, bon nombre de braves gens qu'il a égarés, exemple : celui qui voulait mettre Carthage à Bougie en s'appuyant sur Salluste.

» Je pourrais citer aussi de curieux exemples d'interprétations de cet auteur, mais je n'ai pas à faire ici de réquisitoire contre lui. J'ai voulu montrer comment ces textes anciens, dont on fait tant de cas à l'exclusion de tout autre document, sont sujets à caution. On pensera peut-être avec moi qu'il est prudent de ne pas s'en rapporter exclusivement à ceux-ci et qu'il ne faut pas, autant que certains auteurs, faire fi des renseignements fournis par d'autres sciences que l'épigraphie. »

pu contribuer à attirer l'attention sur cette question (1) et conduit historiens et physiciens sur un terrain où ils pourront, je l'espère, se prêter un mutuel appui.

Les naturalistes commencent d'ailleurs à agiter ce sujet; j'ai eu tout dernièrement l'occasion de le constater moi-même.

A la suite de la publication de mon étude sur la climatologie de l'Afrique ancienne, le président de la Société géologique de France, M. Gosselet, intéressé par mes conclusions qui concordaient avec sa manière de voir dans une question de météorologie générale, me fit l'honneur de me prier de lire les principaux passages de mon travail devant la Société géologique du Nord. Après avoir entendu ma communication, bien loin d'imiter l'exclusivisme de certains archéologues, il a insisté sur les avantages que procurerait l'emploi simultané, que j'ai recommandé et tenté de faire, des méthodes propres aux diverses sciences dont relève ce sujet.

Il est impossible à quiconque connaît, même sommairement, les résultats obtenus à l'aide de la méthode d'induction par les sciences naturelles, de méconnaître l'importance qu'a ici « *l'examen de ce qui se passe sous nos yeux* », c'est-à-dire ce que l'on appelle, par exemple, en géologie, l'étude des phénomènes actuels. Cette dernière, même pour la *période historique,* a fourni de précieux renseignements sur l'ancienne climatologie de certaines contrées.

Je ne saurais mieux faire que de citer, à ce propos, les paroles de M. Gosselet (2) :

« La question que vient de soulever M. Carton est d'une grande importance. Nous sommes trop enclins à supposer la constance des phénomènes météorologiques. Or, l'étude attentive des dépôts géologiques les plus récents démontre que les conditions météorologiques se sont modifiées, même depuis les temps historiques. » Et plus loin : « M. Ladrière a montré qu'elles ont passé (les rivières de France), vers le XII[e] siècle et vers le IV[e] siècle de l'ère chrétienne, par des périodes de crues violentes et continues qui peuvent

(1) On sait avec quelle ardeur les journaux politiques eux-mêmes se sont, dans ces derniers temps, emparés de ce sujet pour le traiter au pied-levé de manière plus ou moins heureuse. L'un d'eux, qui a dit d'assez bonnes choses sur la Tunisie, n'a-t-il pas écrit, dernièrement, que les Romains ne connaissaient pas les tuyaux ! *(Le Temps.)*

(2) V. *Annales de la Soc. géol. du Nord* (t. XXIV, p. 29, 22 mars 1896).

s'expliquer en partie par un mouvement du sol, un abaissement de l'embouchure par exemple, mais qui pourraient aussi trouver en partie leur raison d'être dans l'existence de périodes pluvieuses.

» Si nous remontons plus haut, nous voyons une époque où le développement des tourbières et des tufs calcaires semble démontrer une circulation d'eau météorique plus active que ce qui se passe aujourd'hui. M. de Mercey l'avait déjà fait observer à propos des tufs de la Somme. J'ai insisté aussi, à plusieurs reprises, sur les conclusions que l'on pouvait tirer de l'existence des tufs dits fond de mer à Saint-Omer et des tufs des environs d'Albert.

» Il serait à désirer que les faits analogues à ceux que vient de nous signaler M. Carton puissent être recueillis partout où ils se sont présentés. Il faudrait y joindre tous les documents historiques indiquant une modification météorologique. On arriverait peut-être à créer une archéologie météorologique qui s'étendrait presque jusqu'à nos jours, car les observations de météorologie datent à peine d'un siècle. »

On admettra bien, je pense, après ce témoignage d'un maître, que la méthode de Fustel de Coulanges, pour fructueuse qu'elle puisse être en certains cas, ne soit pas ici la seule applicable.

Les alluvions récentes n'ont guère été étudiées jusqu'à ce jour, en Tunisie, et rien ne dit que leur étude n'introduira pas, à un moment donné, un élément nouveau et probant dans la question; que la nature des dépôts au-dessus et au-dessous desquels on trouvera des poteries puniques ou romaines ne révélera, mieux qu'aucun texte, qu'un changement important s'est produit dans le régime des cours d'eau.

Dans le même ordre d'idées et quoiqu'il s'agisse de périodes de durée beaucoup plus longues, n'est-ce pas l'examen dont, de nos jours, se forment dans les marais la tourbe, dans les forêts l'humus, dans le delta des fleuves ou sur les littoraux les sédiments qui a renseigné sur le climat qui régnait à une époque autrement éloignée de nous que l'époque romaine, celle de la houille?

Croit-on que la découverte d'ossements d'éléphants dans les alluvions ne soit pour le moins aussi probante que celle des textes que l'on met en avant pour indiquer la disparition de cet animal?

N'est-ce pas l'observation des courants aériens balayant cette longue ligne de déserts comprise entre les plateaux du Thibet et le

cap Blanc qui a permis d'entrevoir les causes du dessèchement de ces régions, et cette observation de phénomènes récents n'explique-t-elle pas en partie l'existence de ces jungles dont parlent certains auteurs, dans le sud de l'Afrique ancienne?

J'ai nommé aussi les forestiers. N'est-ce pas l'étude de *ce qui se passe sous nos yeux,* de cette lutte engagée entre la forêt et les peuples pasteurs qui nous montre ce qui, depuis des siècles, se passe en Afrique? Les pluies n'ont-elles pas fait croître, jadis, les forêts, comme elles pourraient le faire et le font en certains points de nos jours? Les incendies ne les détruisent-elles pas aujourd'hui comme autrefois, et ne sont-ce pas toujours les pasteurs et les chèvres qui les empêchent de repousser? N'est-ce pas enfin la constatation de la façon dont se comportent tous ces éléments qui a permis à l'un des détracteurs même de cette méthode d'indiquer comment les pasteurs de l'époque romaine se sont comportés vis-à-vis d'eux?

A chaque pas ceux qui, sciemment ou non, s'occupent de ces questions, doivent s'en rapporter à des faits d'observation. Je feuillète au hasard le *Bulletin archéologique* (1) et j'y trouve cette observation qu'à l'embouchure du Chéliff il y a une grande plaine de 1,200 kilomètres carrés n'ayant pas traces d'occupation romaine. Est-ce un texte, un document *contemporain* de l'époque romaine qui eût permis cette constatation?

On ne saurait donc, sans inconvénient, négliger une méthode d'investigation qui peut être aussi fructueuse. L'archéologie ne peut que tirer profit de la confrontation de ses découvertes avec les observations et les conclusions d'autres sciences.

Un critique, M. Toutain, vient de nous apprendre que, plus heureux que les maîtres qui se sont occupés de la question, il connaît des textes fort probants relativement à l'ancienne climatologie de l'Afrique. Il agira prudemment en n'émettant que des conclusions corroborées par les sciences physiques et naturelles ou qui, du moins, n'iront pas à l'encontre de leur témoignage.

Car, après tout, il ne s'agit pas de savoir si l'Afrique fut, à l'époque romaine, un pays sec. Personne n'a jamais songé à nier ce fait. Il s'agit seulement de savoir si la sécheresse a été plus grande autrefois que de nos jours et à quel degré. C'est ce que, je pense, ni

(1) 1885, nº 2, p. 333.

Salluste, ni aucun historien antique, qui n'ont pu faire la comparaison, ne nous apprendront, et ce que la géologie nous dira peut-être un jour, ce que j'ai tenté de connaître en étudiant comment sous nos yeux agissent des facteurs qui étaient également en action aux époques historique et préhistorique.

Ayant été, depuis la publication de mon travail sur la climatologie ancienne, appelé à plusieurs reprises à en développer certains points, je vais, en quelques lignes, exposer ici comment et dans quelle mesure se sont, à mon avis, produit les changements que j'ai indiqués.

Si je pense que ceux-ci ont été assez notables pour mériter d'être pris en considération, il serait exagéré de le dire et je n'ai jamais prétendu, d'ailleurs, qu'ils aient été énormes.

Tout d'abord plane sur la climatologie de ce pays le grand phénomène météorologique dont a parlé M. Gosselet : une diminution notable dans la circulation d'eau météorique à la surface du globe, à laquelle viennent s'ajouter, en Tunisie, les résultats dus à l'action des facteurs qui ont amené le desséchement du Sahara. Cette double action s'est fait sentir dans les temps protohistoriques et se fait encore sentir de nos jours.

L'Afrique, couverte, à une époque très lointaine, de forêts (1), avait un régime de fleuves réguliers, au débit abondant; les fauves et les éléphants y vivaient facilement dans les cuvettes marécageuses.

La population s'accroît ensuite, les peuples pasteurs taillent, dans cet épais revêtement, des clairières qui s'étendent, se réunissent les unes aux autres (2).

Les crêtes des montagnes, qui sont les plus exposées à perdre leur revêtement, sont alors presque partout dénudées; la broussaille y remplace, en beaucoup d'endroits, la forêt. L'arrivée des Romains ne répare pas les dégâts commis (3); elle enraye seule-

(1) V. à ce sujet Tissot : *Géogr. comp. de la prov. d'Afrique* (1, p. 276), et Gsell : *Recherches archéologiques en Algérie* (p. 78).

(2) Ces pasteurs étaient-ils, à l'époque immédiatement préromaine, aussi nombreux qu'on l'a dit? J'ai montré, après Movers, qu'il y avait alors un très grand nombre de villes, ce qui indique qu'une grande partie de la population était sédentaire.

(3) Si je crois qu'avant la domination de Rome il fut un temps où le revête-

ment pour quelques siècles la progression de cet état de choses.

A cette époque, la dénudation des crêtes a encore continué, les troupeaux et les rebelles, allumeurs d'incendies, étant encore abondants, la culture continuant par le défrichement à faire disparaître une partie des arbres. Seulement, à mesure qu'il dépouillait ainsi le sol, le cultivateur luttait contre les effets de la dénudation par le labour qui supplée à l'absence des branches, des troncs, des racines pour atténuer le ruissellement, à celle de l'humus pour absorber l'eau par les innombrables travaux hydrauliques substitués aux barrages naturels : forêts, gazon, sillons des champs, enfin par la plantation d'oliviers à la place de la broussaille.

Tous ces modes, s'ils ne rétablissent pas l'ancien état de choses, l'empêchent de s'aggraver.

Mais dans cette substitution de l'art à la nature, un grand danger existait, qui ne tarda pas à éclater.

L'homme avait remplacé les forêts, seules capables de s'entretenir par leur seule puissance végétative, de prospérer sans aide, de résister aux éléments météorologiques, par des ouvrages qui demandaient un entretien perpétuel. Dès que sa vigilance fut distraite par des luttes intestines, dès qu'il ne répara plus ses barrages et ses aqueducs, qu'il détruisit des plantations, le mal caché durant un

ment en forêts de l'Afrique a été bien plus considérable que de nos jours, je ne pense pas qu'il en ait été ainsi au Ier siècle de notre ère. Dans mon étude sur cette question, j'ai cherché à montrer que les forêts actuellement existantes ont reculé, sur toute leur périphérie, de plusieurs kilomètres; que des points, extrêmement nombreux dans le centre de Tunisie renfermant, à l'état de broussaille, des chênes-liège, des thuyas, des genevriers, des pins d'Alep, étaient jadis couverts des mêmes essences à l'état d'arbres, et qu'un certain nombre de ces groupes, qui ne sont plus représentés que par quelques individus, étaient jadis plus étendus.

Lorsque, sur une crête, on voit quelques chênes vieux et rabougris et qu'à leurs pieds il n'y a aucun rejeton, aucune pousse, mais seulement des troncs d'arbres touchés et vermoulus, il est, ce me semble, difficile de prétendre, comme le fait M. Toutain, qu'ils peuvent constituer les premiers individus d'une forêt en voie « d'extension ».

J'ai voulu montrer aussi que M. P. Bourde, en ne faisant cas que des arbres de haute futaie, néglige un facteur important, la broussaille, qui, cependant, à bien des points de vue, a la même action que les grands arbres. J'ai montré quelle contradiction il y avait à dire que l'Afrique n'était pas plus boisée jadis que de nos jours et d'affirmer qu'elle était cependant couverte d'oliviers, disparus actuellement.

certain temps apparut et ne cessa de s'aggraver après l'arrivée des Arabes pasteurs.

De là un changement apparemment brusque dans la climatologie qui n'est, en réalité, que l'apparition subite d'un état de choses caché seulement jusque-là par des palliatifs.

Les pluies, le débit des rivières n'ont pas, je l'ai écrit tout dernièrement, beaucoup diminué depuis les Romains, mais c'est par l'irrégularité qu'a causé l'abandon des travaux de l'homme, par leur diminution, même légère, à une époque de l'année où elle était déjà à peine suffisante, qu'elle a eu une influence néfaste sur la culture.

Qui niera que la seule diminution de la culture, que la disparition des forêts d'oliviers et des barrages (faits sur lesquels tout le monde est d'accord), n'aient pu, à elles seules, contribuer à laisser échapper vers les bas-fonds une partie de l'eau qui jadis pénétrait dans le sol, à laisser couler beaucoup plus rapidement vers les torrents le liquide que n'arrêtent plus ni les sillons, ni les arbres, ni les murs, d'où un régime plus irrégulier des cours d'eau ?

On me pardonnera de revenir sur des idées que j'ai émises à plusieurs reprises. Je ne pouvais me laisser attribuer certaines opinions tendant à faire croire que j'admettais une énorme diminution dans les pluies, un changement extrême dans le débit des rivières.

J'ai avancé seulement ceci : il est impossible de nier qu'il y ait eu un changement, et ce dernier, même peu important, a pu avoir, dans les conditions où il s'est produit, des conséquences considérables.

Pour clore cette période climatologique ou lutter contre ses conséquences, nous devrons d'abord aller au plus pressé, en usant des mêmes palliatifs que les Romains : barrages, cultures, etc. Mais ce serait s'exposer au danger qui a déjà ruiné l'Afrique que de ne pas voir au delà du moment présent, en n'assurant pas l'avenir par le reboisement.

L'étude des textes, en nous montrant les désastres causés jadis par certaines calamités dont un climat déjà rigoureux était cause, en nous indiquant, de concert avec l'observation des ruines, quelques-uns des moyens employés par les anciens pour lutter contre ces fléaux, l'observation des causes qui, de nos jours, produisent la dénudation, le recul des forêts, la diminution des sources, etc.,

rendront également d'importants services en indiquant la voie à suivre pour obtenir les résultats les plus prompts. Seul, l'emploi *simultané* des méthodes propres aux historiens et aux physiciens pourra jeter quelque lumière sur une question encore aussi obscure.

Docteur CARTON.

UNE ÉNIGME ÉPIGRAPHIQUE

UN MORCEAU DE LA VRAIE CROIX A MATIFOU

Par M. Henri TAUXIER,

Membre correspondant de l'Académie d'Hippone.

Le *Corpus Inscriptionum Latinarum Africae* de Berlin compte, sous le n° 9255, une inscription vraiment curieuse; car si la lecture en est exacte, elle prouve qu'un morceau du bois de la vraie croix a été apporté à Rusgunia et qu'un commandant des gendarmes à cheval de l'armée romaine a fait bâtir, pour la recueillir et l'honorer, une église dont il avait fait auparavant la promesse à titre de vœu, d'accord avec sa femme et ses enfants. Ce serait donc évidemment l'un des documents les plus précieux de l'histoire ecclésiastique de l'Afrique.

Voici comment cette inscription a été découverte :

Il y a environ cent vingt ans, au mois d'août 1777, une barque montée par des ouvriers musulmans partait d'Alger et, traversant le haut de la baie, jetait l'ancre à Matifou. Là se trouvaient les ruines de l'ancienne ville de Rusgunia, dont les débris servaient,

depuis longtemps déjà, de carrière de pierres de taille aux architectes algériens. Ceux-ci y venaient chercher des matériaux devant servir, à Alger, aux constructions et réparations de la ville des Turcs.

Les ouvriers qui montaient cette barque descendirent à terre et y commencèrent des fouilles. Ils en tirèrent plusieurs pierres dont trois portaient des inscriptions; l'une de celles-ci était un fragment de dédicace à un personnage dont le nom manque, mais qui, en Asie et en Sicile, avait été le légat des proconsuls qui gouvernaient ces provinces. La deuxième était également une dédicace, mais elle s'adressait à un personnage d'un rang beaucoup moindre, à un simple avocat du fisc. La troisième est celle dont je viens de parler et dont la première ligne, si la lecture en est exacte, commence par ces mots :

DE SANCTO LICNO CRVCIS CHRISTI SALVATORIS

« Dévoué au bois sacré de la croix du Christ, notre Sauveur. »

Toutes ces pierres furent rapportées à Alger et très probablement elles y furent employées à des constructions. Cela est sûr tout au moins pour la deuxième, celle de l'avocat du fisc, laquelle servit à bâtir une fontaine. Il y a donc tout lieu de craindre qu'elles sont aujourd'hui perdues pour la science.

Mais avant de subir cette fâcheuse aventure, elles furent auparavant rencontrées par un archéologue européen, peut-être deux, qui en prirent des copies. N'y en eût-il qu'un? S'en trouva-t-il deux? La question mérite d'être éclairée. D'un côté, il nous est arrivé la copie des trois inscriptions; de l'autre, la copie d'une seule, celle du *Sancto Ligno Crucis*. On a donc deux copies de cette dernière. Or, comme les deux copies diffèrent entre elles en certains points, en logique on doit croire qu'elles proviennent d'individus différents.

L'une des copies fut transportée la même année en Portugal par

un Portugais qui en fit précéder le texte de cette note : « *Copia de huma inscriptiâo que se achou na excavacâo que se fez na antigua cibdade de Montejuy, junto a bahia de Argel, em agosto de 1777* ». Ce qui veut dire : Copie d'une inscription trouvée dans une fouille pratiquée dans l'ancienne cité de Montejou qui touche à la baie d'Alger, en août 1777. On la donna, en 1798, à un académicien de Madrid qui était allé à Lisbonne dans un but scientifique. Cet académicien n'a d'ailleurs laissé dans sa patrie qu'un assez mauvais renom. Il y passait pour assez ignorant, faible critique, négligent et étourdi. Le seul service qu'il ait rendu à l'érudition fut, dans ses voyages à travers les Espagnes, d'inviter les Sociétés savantes qu'il rencontrait de recueillir avec soin tous les matériaux qui pouvaient servir à la science. Lui-même rapporta à Madrid deux documents africains pris dans le Portugal, dont l'un était un fragment de dédicace à Hadrien et l'autre l'inscription *Sancto Ligno Crucis,* de Matifou. Il les laissa à l'Académie de Madrid qui les a gardées dans ses archives. La nôtre y figure dans le casier 18, sous le dossier n° 40.

Il y a environ vingt ans, Huebner étant venu à Madrid pour y recueillir les éléments d'un volume du *Corpus* de Berlin, y vit la copie de cette inscription et tout d'abord la trouva si curieuse qu'il la publia dans l'*Hermès* (vol. II, p. 154). Mommsen l'y lut et y proposa quelques corrections. Puis Wilmanns la fit entrer dans le VIIIe volume du *Corpus,* sous le n° 9255.

L'autre copie, qui comprenait les trois inscriptions trouvées ensemble à Matifou, resta à Alger et fut remise soit au Consulat d'Alger, soit à un employé de ce Consulat nommé Renaudot. Celui-ci la publia en France en 1829, dans un volume où il a pris le titre usurpé d'ancien officier de la Garde des Consuls français d'Alger (1).

(1) Pour savoir ce que valent les assertions de ce Renaudot, il serait bon de connaître ce que vaut son assertion qu'il fut officier des Gardes du Consul d'Alger. Je ne vois nulle part mention de ces Gardes, mais on pourrait savoir quel était le véritable titre de cet employé aux archives du Consulat. Il doit y figurer, ne fut-ce que pour son traitement, et dans les registres de compte son véritable titre doit figurer en face de sa paie.

Voici quels sont les deux textes de Cornide et de Renaudot :

Texte de Cornide :

D SANCTO LICNO CRVCIS CHRISTI SALVATORIS ADLATO
ADQVE HIC SITO FLAVIVS NVVEL EX PRAEPOSITIS EQITV
M ARMICERORVM VVNIOR FILIVS SATVRNINI VIRI
PERFECTISSIMI EX COMITIBVS ET COLLIAE HONESTISSIMA
E FEMINAE PRIME POS ELVRI LACONI Q BASILICAM VOTO
PROMISSAM ADQ OBLATAM CVM CONIVGE NONNI
CA AC SVIS OMNIBVS DEDICAVIT

Texte de Renaudot :

DE SANCTO LICNO CRVCIS CHRISTI SALVATORIS ADLATO ATQVE
HIC SITO FLAVIVS NVVL EX PRAEPOSITIS EQVITVM ARMICERORVM
MINOR FILIVS SATVRNINI VIRI PERFECTISSIMI EX COMITIBVS
ET COLETZ HONESTISSIMAE FOEMINAE PRIME POSE CVRITACOMQ
BASILICAM VOTO PROMISSAM ADQ OBLATAM CVM CONIVGE
NONICA AC SVIS OMNIBVS DEDICAVIT

Au lieu de :

F SATVRNINI VIRI

il y avait :

S SATVRNI IIIVIR E

Au lieu de :

ELVRI LACONI BASI LIC AM VOTO

il y avait :

SC VRA L ACONI BAS̄I LVB AN VOT S

Ce nom de L. Aconius est du reste des plus connus en Afrique. On sait que l'un des Aconius fut, du temps de Constantin, proconsul d'Afrique entre 315 et 319, et reçut comme tel des empereurs quatre lois inscrites au code Théodosien; son fils, nommé comme lui, fut vicaire d'Afrique de 338 à 342. On voit quelque part, dans le VIII[e] volume du *Corpus,* un tombeau élevé à la mémoire des Aconius, et, dans le même volume, une inscription où il est dit :

Qualis fuit Aconia muneris.....
Ut meus fatus esset.....
Brev..... inii fuimus, par est.....

Certes, le L. Aconius Bassus n'a pas eu une carrière aussi brillante que ses parents, puisqu'il ne fut que le délégué d'un ancien officier supérieur de cavalerie, curateur de la colonie des Rusgoniates; mais c'est le sort de toutes les familles où il y a des gens riches et bien placés. Notre Aconius Bassus en fut le cousin pauvre. C'est même encore aujourd'hui la position de beaucoup d'honnêtes gens.

En somme, je présente deux conclusions à peu près aussi naturelles l'une que l'autre. Y a-t-il lieu de voir à Matifou un lieu de

pèlerinage chrétien? Ne faut-il y voir que l'emplacement d'une statue de Saturne? Je pense bien que c'est la deuxième hypothèse qui est la vraie; mais la logique conclut en faveur de la première. La vérité est que je n'ose conclure moi-même. Qu'en pensent donc les savants de l'Algérie? (1).

H. TAUXIER.

(1) En m'adressant les épreuves à corriger de mon essai de restitution, le président de l'Académie d'Hippone, M. Papier, m'écrit que la basilique de Rusgunia, en admettant qu'elle existât, n'était pas le seul édifice religieux en Afrique, vers la fin du IVe siècle, qui possédât un morceau de la vraie croix.

Il me rappelle, ce que j'avais complètement oublié, qu'en juin 1889, des ouvriers en train d'extraire des matériaux pour la construction de la route de Tixter à Ras-el-Oued, d'une ruine romaine connue des indigènes sous le nom de Kherbet-Oum-el-Adham et située à 35 kilomètres sud-ouest de Sétif, y rencontrèrent, à 50 centimètres au-dessous du sol, une inscription relatant que la chapelle, qui existait en cet endroit et avait été bâtie le 7 des ides de septembre 320 de la province (7 septembre 359 de notre ère), possédait non seulement du bois de la croix, *lignu crucis*, mais aussi de la terre de Bethléem où était né le Christ, *ter(ra) promis(si)onis ube natus est (Ch)ristus*, et des reliques des martyrs Datianus, Donatianus, Cyprinus, Nemesianus, Cittinus et Victoria.

Il peut donc fort bien se faire, conclut M. Papier, que l'église de Rusgunia ait reçu, comme la *memoria* ou chapelle de Kherbet-Oum-el-Adham, de l'illustre mère de l'empereur Constantin-le-Grand, un petit fragment de la croix où Jésus expia par le plus cruel et plus humiliant supplice son divin amour de l'humanité, et cria comme le scarabée, pour remettre les péchés de ses persécuteurs, *qui sicut scarabeus clamavit, ut persecutoribus suis peccata donaret* (Saint Ambroise, *Orat. de obitu Theod. sent.*).

NOTICE

SUR

LES RECHERCHES ET DÉCOUVERTES PALÉONTOLOGIQUES

DE

CHARLES HEINZ,

Membre correspondant de l'Académie d'Hippone.

Par M. Alex. PAPIER,

Président de l'Académie d'Hippone, Correspondant du Ministère de l'Instruction publique.

Le 11 novembre 1895 mourait à Constantine Charles Heinz sans que ses enfants, au milieu desquels il était encore la veille au soir à table — un peu fatigué, il est vrai, mais point malade — puissent se douter que le lendemain matin ils le trouveraient inanimé dans son lit.

Né à Rive-de-Gier en décembre 1820, notre regretté confrère et ami, venu en Algérie en 1834 avec son père, géomètre, habite successivement Alger, Blidah, Philippeville, Guelma et Bône où nous faisons, en 1867, sa connaissance et celle de son chef de service, M. Goujon, architecte, inspecteur des bâtiments civils.

Entré dans l'administration des Ponts et Chaussées en qualité d'agent secondaire, par suite de la suppression, en 1872, du service des bâtiments civils, il est envoyé d'abord à Batna, puis, en 1873, à Lambèse, comme architecte de la prison centrale où il est maintenu dans ses fonctions jusqu'en mars 1876.

A cette date, il est rappelé à Batna qu'il revoit avec plaisir et regrette de quitter bientôt pour aller prendre, en mai 1877, un nouveau service à Constantine, qu'il déteste cordialement, mais ne quittera plus désormais. Il y reste en effet dix-sept ans consécutifs et y

meurt encore trop tôt pour sa famille, ses amis et tous ceux avec lesquels il était en relations scientifiques.

Nous disons encore trop tôt, car bien qu'il commençât à se ressentir, nous écrivait-il dans une de ses dernières lettres, du poids de ses soixante-quinze ans, il comptait retourner encore bien des fois au Djebel Ouach et y faire de nouvelles découvertes.

Ch. Heinz n'était pas un de ces observateurs localistes qui vous renseignent et vous donnent les résultats obtenus dans des courses nombreuses, vous servent de guides pour les points significatifs importants à reconnaître et vous épargnent mille peines, *moyennant qu'on leur fera plus tard l'honneur de les nommer,* comme dit l'érudit Fournel, qui regretta plus d'une fois de ne pas en trouver ça et là à l'époque où pendant quatre années consécutives (1843-1846) consacrées à des excursions souvent périlleuses, au milieu de tribus à demi soumises, il explorait les trois provinces de l'Algérie, d'après les ordres du Ministre de la Guerre (1). Il était plus et mieux que cela. Il n'eût d'ailleurs fait que renseigner MM. les géologues de profession sur les gisements de fossiles qu'il connaissait et de les y accompagner quelquefois, qu'on ne saurait que le louer des services qu'il aurait ainsi rendus aux explorateurs de notre grande et belle province de Constantine, et trouver mauvais que ceux-ci n'en eussent pas tenu compte dans leurs publications scientifiques.

Ce n'était pas seulement un chercheur infatigable, c'était aussi un observateur consciencieux, profitant de ses fonctions qui l'appelaient au dehors et des loisirs dont il jouissait, comme tous ses collègues et tous les employés d'ailleurs à la solde du gouvernement, pour se rendre compte de la structure géologique de la contrée qu'il parcourait, de sa faune et de sa flore, recueillant çà et là fossiles, roches, minéraux, plantes et insectes, non pour lui seul, en égoïste, mais aussi pour ses confrères, les savants, qui daignaient recourir à ses collections, et contribuant de la sorte, dans sa modeste sphère, aux progrès de l'histoire naturelle de l'Algérie.

Il n'était donc pas non plus et surtout de ceux qui font collection de fossiles pour le seul plaisir d'en exposer les plus curieux, les mieux conservés, dans d'élégantes vitrines, sans se soucier le moins du monde de les étudier, de les classer suivant telle ou telle méthode scientifique ou naturelle ; tout comme ceux qui, assez riches

(1) Henri Fournel : *Richesse minérale de l'Algérie* (préface, p. XII).

pour se payer le luxe d'une belle bibliothèque, n'en lisent jamais le plus petit volume et se contentent d'en admirer et faire admirer la reliure.

Il faisait mieux, beaucoup mieux. La longue et volumineuse correspondance qui s'établit entre nous du jour où, rendu à Batna vers la fin de 1872, je l'engageai vivement à consacrer ses loisirs à faire des excursions aux alentours de sa nouvelle résidence, à y recueillir et colliger surtout les fossiles qui s'y trouvaient en grande abondance, que je lui eus inoculé enfin la *maladie de la pierre,* comme il se plaisait à dire à ceux qui ne s'expliquaient pas trop le plaisir ou le profit qu'il trouvait à ses recherches, le prouve suffisamment.

Ses lettres renferment en effet, à partir de 1875 surtout, alors que le nombre de coquilles fossiles recueillies de son côté et du mien était assez considérable déjà pour fournir les éléments d'une publication intéressante, des aperçus, des observations, des questions, des critiques, des essais de détermination et de classification qui dénotent de sa part un grand désir de donner à ses recherches et à sa collection un caractère vraiment scientifique. Nous en donnerons des preuves irrécusables d'ailleurs en extrayant dans un instant certains passages de quelques-unes de ses lettres.

Rappelons d'abord que son obligeance était extrême. Que de fois ne l'a-t-on pas mis à contribution sans jamais le lasser! Et combien ses regrets étaient sincères et grands lorsqu'il ne pouvait de lui-même satisfaire à toutes les demandes de renseignements ou d'échantillons qu'on lui adressait de toutes parts. Ce qu'il pouvait procurer sans l'aide de personne, on pouvait compter sûrement de l'avoir, dût-il sacrifier une bonne partie de ses rares loisirs ou l'un de ses plus beaux ou rares échantillons. Aussi rien ne lui était plus sensible qu'un reproche immérité ou plus regrettable que la promesse d'un tiers dont il n'avait pu rien obtenir en faveur d'un de ses confrères ou d'un de ses nombreux correspondants. « Je ne compte plus sur personne, m'écrivait-il un jour, pour avoir n'importe quoi; j'ai éprouvé tant de déceptions jusqu'à présent, que je renonce à faire désormais des démarches auprès de n'importe qui, auprès de ceux surtout qui m'ont toujours promis beaucoup et ne m'ont jamais rien donné! »

Notre regretté confrère et ami étant un de ces hommes dont on aime à redire les mérites sans crainte de lasser ceux qui vous écoutent ou vous lisent, nous n'hésitons pas à témoigner une fois de

plus combien son désintéressement, son empressement à rendre service, à prévenir même les desiderata de ceux qui s'intéressaient, comme lui, à l'histoire naturelle de l'Algérie et collectionnaient, les uns des fossiles, des roches ou des minéraux, les autres des coquilles, des insectes ou des plantes, étaient des plus sincères et des plus grands. Toujours en quête de fossiles, il puisait à pleines mains dans ses provisions, comme si elles ne lui avaient jamais coûté la moindre fatigue et comme si elles devaient se renouveler sans cesse (1). Il n'hésitait même pas à se dépouiller d'espèces dont il ne possédait qu'un exemplaire, si ces espèces ou variétés, uniques en leur genre et inédites peut-être, lui étaient demandées par un de ses correspondants désireux de les connaître, de les étudier et de les publier au besoin.

Si donc Ch. Heinz n'a jamais rien publié, pas plus dans le *Bulletin d'Hippone* qu'ailleurs, il n'en a pas moins aidé, par ses recherches et ses découvertes, H. Coquand et MM. Gauthier, Peron et Sayn dans leurs travaux sur la paléontologie de l'Algérie, et contribué pour sa part, par conséquent, à l'illustration scientifique d'une contrée recommandable déjà à tant d'autres titres.

Nommé à Lambèse en janvier 1873, il s'arrête à Batna, y explore, en attendant sa commission, certains endroits, et nous fait, le 1er février, un premier envoi de soixante-dix-sept espèces ou variétés de *Spatangus, Griffea, Turrilites, Ammonites, Cardium, Trigonia,* etc.

Eprouvant une grande satisfaction de pouvoir désigner par leur nom les fossiles qu'il recueille, il regrette que je n'aie pu lui en nommer et classer davantage de son premier envoi, me prie de vouloir bien examiner de nouveau quelques-uns de ses échantillons qu'il trouve dissemblables et appelle aussi mon attention sur beau-

(1) Il nous a envoyé de Batna, de Lambèse et de Constantine rien moins que 717 espèces ou variétés de fossiles, soit 825 exemplaires, et le nombre de ceux qu'il a offerts soit à certains musées, soit aux géologues avec lesquels il était directement ou indirectement en correspondance, est non moins grand non plus.

Au moment même où nous écrivons cette note, nous apprenons que M. le Gouverneur de l'Algérie a l'intention de faire l'acquisition de sa collection particulière et d'en doter le Musée ou l'Ecole des sciences d'Alger; ce qui nous fait quelque peu regretter que l'Académie d'Hippone n'ait pas été à même d'en doter le sien.

coup d'autres particularités dont il ne se rend pas bien compte.

En mars, il se décide à explorer, sur mes instances, le Foum Islamen ou Ravin Bleu et celui des Ruines, et me prie de vouloir bien le mettre à même de trouver l'*Hemiaster Fourneli* en le lui décrivant.

En avril, nouvel envoi de trente fossiles accompagné d'une longue lettre pleine de questions et d'observations au sujet de ceux qu'il m'a déjà envoyés et de ceux qu'il m'adresse présentement (*Ammonites, Plicatula, Rostellaria, Trochosmilia*, etc.). Il appelle encore mon attention sur divers fossiles (*Ostrea, Pholadomia, Cardium*, etc.), réclame la nomenclature de diverses autres espèces ou variétés dont il envoie des exemplaires mieux conservés, et demande enfin des indications précises pour la recherche des Belemnites et des Terebratules au Ravin Bleu et dans celui des Ruines qu'il a explorés le mois précédent, mais vainement.

Nommé et installé définitivement à Lambèse deux mois après, il se plaint dans ses deux premières lettres de la pauvreté des environs en coquilles fossiles, mais ne désespère cependant pas d'en trouver en poussant une pointe dans les montagnes environnantes. En attendant, il nous envoie trente-sept exemplaires d'*Hemicidaris crenularis*, de *Cardita Beuguei*, de *Trochosmilia Batnensis*, de *Mytilus indifferens*, d'*Holectypus serialis*, de *Janira Dutrugei*, etc., qu'il a déterminés en les comparant à ceux décrits par M. Coquand, et de *Terebratules, Plicatula, Ammonites, Fusus* indéterminés, le tout provenant encore des environs de Batna. Il nous remercie vivement d'avoir bien voulu mettre à sa disposition l'ouvrage de M. Coquand sur la géologie et la paléontologie du sud de la province de Constantine, ainsi que son atlas.

En septembre, il répond aux objections que nous lui avions faites au sujet de trois de ses fossiles portant les n°s 14, 15 et 19 qu'il regardait comme étant, le premier un *Cardium sulciferum*, le second un *Cardium Auressense*, le dernier comme une *Venus Forgemolli*, alors que nous avions identifié le n° 14 au *Cardium Auressense*, le n° 15 à l'*Isocardia numida* et le n° 19 à la *Venus Naïl* de Coquand.

Il se plaint de nouveau de la rareté des fossiles aux environs de Lambèse, de l'isolement dans lequel il se morfond aujourd'hui, et me supplie de lui écrire souvent, très souvent.

En novembre, autre boîte de vingt et une espèces ou variétés,

parmi lesquelles il me signale un *Codiopsis Cotteaui,* une *Venus Dutrugei,* une *Turrilites Massinissa, Venus Delettrei,* une *Discoidea Forgemolli,* très rares, et me prie de lui déterminer celles qui ne le sont pas ou le sont faussement. « Je manque d'ouvrages, dit-il, et n'ai personne autour de moi que je puisse consulter au besoin. Réduit à mon seul Coquand, il m'est bien difficile et même impossible de reconnaître et de nommer un fossile, lorsque celui-ci n'y est pas décrit. » Il en est désolé.

En décembre, l'infatigable Ch. Heinz m'adresse une caisse de soixante et une nouvelles espèces provenant la plupart de Batna, d'El Kantara, de l'Oued Meriel, du Ravin Bleu, qu'il appelle *sa bête noire,* surtout depuis qu'il en est éloigné de dix-huit kilomètres, et quelques-unes de Lambèse, dont la pauvreté en fossiles l'oblige à faire des recherches infinies et à des distances de huit à neuf kilomètres, souvent sans résultat aucun.

N'ayant eu à rectifier que la nomenclature de *huit* espèces fossiles sur les soixante et une qu'il m'avait envoyées le 28 décembre, il nous promet de continuer ses recherches avec plus de persévérance que jamais. Il n'en persiste pas moins à prendre pour une *Turritella nerineaeformis* une *Cypricardia* et un *Cardium,* et non pour un *Fusus Reynesi* deux *Arca.*

En juillet 1874, il soumet de nouveau à notre appréciation trois variétés d'*Ostrea* indéterminées d'El Kantara, quatre autres du même endroit qu'il croit être des *O. Nicaisei* et *O. Villei,* un *Nerinea Pauli* et un *Trochus Dujardini* provenant du Bou Arif, et six exemplaires de *Cardita* et de *Plicatula* qu'il nous prie de déterminer.

Deux mois après, il est tout heureux de pouvoir nous annoncer qu'à force de recherches, il a fini par découvrir, dans les premiers contreforts des Aurès, à douze ou quinze kilomètres de Lambèse, un gîte de fossiles dont il nous envoie quelques exemplaires qui lui sont presque tous inconnus : 1° une *Venus* (2 exempl.); 2° une *Tellina* (2 exempl.); 3° une bivalve (2 exempl.); 4° un cône (3 exempl.); 5° un enroulé ressemblant assez aux *Bulla* (2 exempl.).

Du 14 novembre 1874 au 19 janvier 1876, notre infatigable collaborateur ne cesse de nous entretenir de ses recherches dans les premiers contreforts de l'Aurès et de nous adresser en doubles et triples exemplaires les fossiles qu'il a eu la bonne fortune d'y recueillir; de rejeter ou d'accepter nos déterminations, les unes comme

douteuses, les autres comme très justes; de me demander — c'était un droit que nous ne lui avions jamais contesté — communication de ma correspondance avec M. Coquand au sujet des espèces et variétés que ni lui, ni moi, étions à même de déterminer.

Les neuf lettres qu'il nous écrit durant cette période de deux ans et que nous venons de relire avec un nouveau plaisir et non moins d'intérêt, sont émaillées de si nombreuses observations et questions, en effet, qu'en terminant celle du 22 janvier 1875, il nous prie de l'excuser, *tant il a besoin d'apprendre,* dit-il.

Rappelé à Batna dans le courant de février 1876, il y reprend avec son ancienne ardeur ses recherches au Foum Islamen et au Ravin des Ruines, où il a regret de ne recueillir cependant que quelques *Belemnites,* tant ces deux longues et profondes crevasses ont été fouillées et refouillées avant lui (1). Il dirige par conséquent ses courses d'un autre côté et en rapporte cette fois une ample moisson d'espèces et de variétés, dont il s'empresse de nous envoyer bon nombre d'exemplaires des mieux conservés, en nous priant d'en signaler tout particulièrement plusieurs à l'attention de M. Coquand, entre autres trois *Ostrea* d'El Kantara, un *Fusus* et une *Ammonites* du Bou Zoran, et un *Phymosoma major* de Batna. Il est très impatient de savoir à quelles espèces appartiennent le n° 2^{10} du Ravin des Ruines, le n° 3^{10} du Bou Zoran, les n°s 5^{10} et 6^{10} trouvés derrière l'abattoir de Batna et le n° 8^{10}, variété très rare d'*Holectypus* qu'il a eu la bonne fortune de découvrir près de Lambèse. Il nous fait quasi un crime, dans sa lettre du 8 mai, d'avoir identifié son n° 2^{6} au *Pterocera Peinei,* d'avoir pris son Fusus du Bou Zoran pour un *Strombus cariniferus* et son n° 9^{10} pour une *Ostrea Mermeti,* le terrain où il gisait étant rothomagien ou mornasien, alors que l'*O. Mermeti* Coquand est d'origine provencienne. Mais huit jours après, son humeur querelleuse se dissipe. Il convient de la justesse de nos rectifications, nous remercie très cordialement des renseignements que nous lui avions donnés dans notre lettre du 13 et nous prie de lui en donner souvent d'aussi précieux.

L'ayant informé que M. Coquand avait consenti à publier dans le *Bulletin* n° 15 de l'Académie d'Hippone un supplément à sa *Description géologique et paléontologique du Sud de la province de Constantine* parue en 1862 dans le tome II des *Mémoires* de la

(1) Il n'était pas prudent d'ailleurs de s'y aventurer à cette époque.

Société d'émulation de la Provence, dans lequel l'étude de ses fossiles tiendrait naturellement une grande place, il s'empresse aussitôt de nous faire parvenir deux nouveaux exemplaires au moins et des mieux conservés surtout, de huit espèces différentes provenant des premiers contreforts de l'Aurès, et une infinité d'exemplaires aussi de *Cardium, Lima, Rostellaria, Pholadomia, Ostrea, Nautilus, Plicatula, Arca, Pecten, Natica, Ceratites, Echinides,* etc., etc., dont il serait bien aise de connaître, même avant la publication du supplément, la détermination exacte.

Si son ardeur redouble, son impatience, comme on voit, s'accentue de plus en plus aussi. Il aborde résolument le terrain de la discussion. Non content de nous contester telle ou telle de nos déterminations, il va jusqu'à s'attaquer au savant géologue et professeur de Marseille et lui reprocher d'avoir compris la *Turritella Forgemolli* dans la formation tertiaire, au lieu de la placer dans la craie moyenne, en plein étage rothomagien. Il n'admet pas non plus que ses échantillons 5^{11} et 3 soient tous deux des *Ostrea Nicaisei,* attendu qu'ils diffèrent trop entre eux par la largeur et le nombre de leurs plis, et la forme de leur valve qui est presque plane chez l'un et convexe dans l'autre. Il ne lui sait pas moins bon gré, il est vrai, des précieuses indications que nous lui transmettons de sa part, car il ne refuse nullement de reconnaître qu'il ne saurait se passer des conseils d'un guide aussi sûr.

Le 18 mai, nouvel envoi de dix espèces ou variétés de sa 13e série (*Lucina, Turritella, Crassatella, Tellina, Echinobrisus, Nucula* et *Astarte*) dont il désire, comme toujours, connaître le plus tôt possible la véritable détermination.

Il nous annonce, en même temps, son prochain départ de Batna qu'il quitte, malgré tout, avec regret, et sa rentrée à Constantine *qui lui a toujours fait peur,* il ne sait pourquoi.

Appelé à Constantine le mois suivant en qualité d'agent secondaire des Ponts et Chaussées, il commence par avoir des doutes sur la richesse en fossiles de ses environs, doutes que nous nous empressons naturellement de dissiper. Mais en attendant qu'il puisse explorer les endroits que nous avons soin de lui désigner, il n'oublie pas de nous adresser en juillet les fossiles qu'il a recueillis en décembre 1876 à El Kantara, à El Outaïa, aux Tamarins, auxquels il ajoute encore un grand nombre d'exemplaires provenant de Batna, de Lambèse, d'Aïn Touta, de l'Oued Thaga, et parmi lesquels se

trouve un *Holaster* du Ravin Bleu qu'il recommande tout particulièrement à M. Coquand.

En nous adressant, le 26 septembre suivant, deux petites boîtes de fossiles des environs de Constantine, il appréhende de nouveau de ne pas en trouver autant qu'à Batna et autres localités qu'il explorait autrefois, et nous recommande en conséquence de prendre le plus grand soin de tous ceux qu'il nous enverra à l'avenir de sa nouvelle résidence. Il ne se doutait pas, on le voit, des surprises que lui ménageait le Djebel Ouach !

En attendant qu'il puisse s'y rendre et y fouiller tout à son aise, il dirige ses pas du côté d'Aïn el Hadj Baba (sud-ouest) et nous en rapporte plusieurs exemplaires des *Helix subsenilis, H. Dumortieriana, H. Iobaeana, H. semperiana, H. Vauvinquiae,* et un magnifique exemplaire de l'*Unio cirtanus* décrit par Bourguignat.

Par une belle journée de janvier 1878, il aborde enfin le Djebel Ouach qui devait dissiper toutes ses craintes et le rendre si heureux plus tard. Il n'y pénètre pas toutefois et se contente de recueillir, à droite et à gauche de la route qui le côtoie, quelques Belemnites et Ammonites qu'il croit pouvoir identifier à la *Belemnite semicanaliculatus* Blainv. et aux *Ammonites Hamilcar* et *A. Annibal* que M. Coquand a recueillies dans la craie inférieure (ét. aptien) à Aïn Zaïrin et à l'Oued Cheniour (province de Constantine).

Continuons à le suivre pour ainsi dire pas à pas.

Il profite du temps affreux qui règne depuis quinze jours dans toute la contrée pour revoir et classer tous ses fossiles et répondre le 3 février à nos deux dernières lettres. Armé de sa meilleure plume, il combat alors l'identité que nous nous étions permis de faire de son Ammonite n° 8^{18} avec l'*A. Jugurtha* de Coquand, et nous reproche en outre d'avoir émis des doutes sur l'identité des *Ammonites Hamilcar* et *A. Annibal* que le savant géologue a placées dans l'étage le plus élevé de la craie inférieure et non dans l'étage le plus bas de ce même groupe (ét. néocomien), où il croit les avoir trouvées cependant au Djebel Ouach.

Sa critique était fondée, comme l'a reconnu plus tard M. Coquand qui, dans ses *Etudes supplémentaires (Bull. d'Hippone* n° 15, p. 403), a retiré ces Ammonites de son étage aptien pour les placer dans le néocomien avec les *A. semistriatus* Orb., *A. Rouyanus* Orb., *A. Dutrugei* Coq, *A. interpositus, A. metamorphicus, A. Seguenzae,* etc., trouvées à Duvivier dans les mêmes conditions stratigraphiques.

Mais il lui tarde que les beaux jours reviennent, nous dit-il en terminant sa lettre. « Je pourrais au moins chaque dimanche me livrer à mes promenades et recherches favorites ; mais quelle différence, ajoute-t-il, avec les environs de Batna, tant sous le rapport de la beauté du pays que sous celui de la variété et du nombre de fossiles qu'on trouve ici ! » Il ne se doute toujours pas des nombreuses, nouvelles et jolies petites Ammonites qu'il découvrira bientôt au sein de ce Djebel Ouach qu'il est sur le point de dédaigner.

Au sujet d'un envoi de vingt-six fossiles provenant encore des premiers contreforts de l'Aurès et trouvés dans une roche friable, à la surface du terrain rothomagien, il a soin de nous prévenir que cette roche ne fait point partie de cet étage et qu'elle est tout simplement subordonnée et indépendante.

M. Coquand étant loin d'être un calligraphe, notre zélé collaborateur est désolé de passer un temps précieux à déchiffrer son griffonnage et d'être même contraint parfois à n'en deviner que la moitié des mots, ce qui n'était même pas facile du tout pour les noms grecs et latins.

Il s'enquiert des fossiles de la série 1^{18}, 2^{18} et sqq., et m'informe que, dans le cas où je les aurais déjà communiqués à M. Coquand, nous aurions à revenir sur la provenance géologique des Belemnites et Ammonites et à placer celles-ci, non plus dans l'aptien, mais dans le néocomien.

S'il s'intéresse tant aux coquilles fossiles, il ne dédaigne pas cependant les coquilles vivantes, terrestres et fluviatiles, et il me prie de demander à notre confrère et ami M. Doublet s'il possède la *Melania tuberculosa* qu'on trouve dans les eaux tièdes de Sidi Mcid et l'*Unio cirtanus* dans le Rhumel.

De retour de son excursion à Lambèse pendant les fêtes de Pâques, il nous écrit, le 23 mai, qu'il n'y a pas trouvé de nouveaux fossiles, mais qu'il en a examiné attentivement le terrain et croit pouvoir affirmer que le fossile désigné par M. Coquand sous le nom de *Pecten numidus* n'appartient pas à l'étage urgonien, sans pouvoir toutefois indiquer l'étage dans lequel on le rencontre, l'y ayant toujours trouvé seul. Mais laissons-le parler :

« Depuis longtemps j'avais des doutes sur la provenance de ce fossile. Il a fallu que je fasse ce dernier voyage et que je me rende parfaitement compte du terrain pour me décider à vous en entre-

tenir. J'ai recueilli ce Pecten dans un étage beaucoup plus élevé que l'urgonien, dans la série des dépôts, puisqu'il recouvre l'étage rothomagien. Veuillez donc aviser M. Coquand de ce fait. Je vous enverrai du reste quelques-uns des fossiles que j'ai recueillis immédiatement *au-dessous* des bancs à *Pecten numidus,* que je n'ai pas rencontrés dans le Bou Arif, mais bien dans les montagnes parallèles à la chaîne de ce dernier, où sont situés les ruines de Timgad et le marabout de Sidi Mançar. Ce massif forme un triangle dont les trois pointes sont : Lambèse, Timgad et l'Oued Thaga. M. Coquand n'a pas dû trouver lui-même ce fossile, et la personne qui le lui aura donné peut-être l'aura induit en erreur sur sa provenance, à moins que ce que nous croyons être le *Pecten numidus* soit un autre Pecten. Mais pour sûr il n'est pas urgonien. »

Aussi, craignant que ses critiques n'indisposent le maître, dont le caractère assez susceptible de sa nature était alors aigri par la maladie, nous l'engageons à être aussi sobre que possible d'observations de ce genre et de s'en rapporter purement et simplement à ses classifications. Mais le besoin de tout approfondir, de tenir compte des particularités qui lui paraissent différencier certaines espèces ou variétés de telles ou telles autres espèces ou variétés, était si grand chez lui qu'il ne peut s'en dispenser. C'est ainsi qu'à propos d'un envoi de dix-sept Ammonites du Djebel Ouach, que le savant géologue avait rapportées à l'espèce *metamorphicus* et au sujet desquelles nous étions tombés à peu près d'accord, il nous prie un jour de lui faire observer quand même que neuf d'entr'elles se référaient à l'*A. Jeannoti* et une autre à une Ammonite restant à déterminer.

Il va sans dire qu'il ne nous épargne pas non plus ses critiques, tant s'en faut, n'ayant pas les mêmes ménagements à garder avec nous. Les unes étaient méritées, nous en convenons ; mais le reproche qu'il nous adressait un jour d'avoir compris dans une seule et même espèce les *A. Morelianus, A. semistriatus, A. Rouyannus* et *A. getulinus* n'était pas justifié. Ses observations n'avaient jamais rien cependant de pédant ou d'acrimonieux et n'avaient d'autre mobile au fond que le besoin de s'assurer de la classification par espèces et terrain qu'il importait de donner à ses fossiles. « Je suis minutieux, trop pointilleux sans doute, nous avoue-t-il dans une de ses lettres, mais je cherche à m'éclairer ; veuillez m'excuser. »

(Lett. du 6 avril 1879). On trouve bien, si l'on veut, dans une de ses lettres une certaine pointe d'ironie à propos d'une détermination du maître, mais si légère qu'on la lui pardonne d'autant plus volontiers que sa critique était fondée.

Ses récoltes ont été si abondantes, ses envois si fréquents et nos déterminations si contradictoires depuis qu'il est à Constantine, qu'il finit par s'y perdre, nous écrit-il en mai 1879, par n'y plus rien comprendre et par se décourager complètement. Les livres lui faisant défaut pour le guider, il ne peut discuter; mais il voit cependant des différences si sensibles entre certaines Ammonites que l'on range dans la même variété et, par contre, des ressemblances si frappantes entre d'autres que l'on place dans des variétés différentes, qu'il ne voit plus en tout cela que trouble et confusion.

En juillet, il nous annonce avec tristesse qu'il ne peut plus ni lire ni écrire le soir, tant sa vue est fatiguée, et qu'il s'exposerait à ne pouvoir travailler même le jour s'il s'obstinait à travailler à la lumière. Il nous remercie en même temps de l'avoir fait admettre comme membre correspondant de l'Académie d'Hippone, à laquelle du reste il nous avait déjà fait pressentir à demi-mot un jour qu'il serait heureux d'appartenir.

Lui ayant communiqué en septembre une lettre de M. Peron au sujet de son oursin fossile trouvé dans les marnes du Mansoura et ressemblant beaucoup à l'*Hemiaster verrucosus* recueilli par M. Nicaise dans l'étage rothomagien, une discussion s'en suit naturellement et, bien que le gisement de son échinide se trouve dans le voisinage du néocomien, il n'en persiste pas moins à le considérer comme appartenant à l'étage santonien, lequel correspond à l'étage sénonien de d'Orbigny. (Lett. du 10 octobre 1879).

En novembre, aux nombreux exemplaires d'Ammonites du Djebel Ouach qu'il nous avait déjà fait parvenir, il en ajoute sept autres au sujet desquels s'élève aussitôt entre nous un de ses débats qui heureusement n'avaient jamais rien d'acerbe et se terminaient toujours par une entente des plus cordiales, ayant soin d'ailleurs de nous en remettre en toutes ces circonstances à la juridiction du maître pour nous mettre définitivement d'accord.

En décembre, nouveaux différends, nouvelles querelles. La *Janira* (nº 16^{24}) ne peut être la *J. tricostata*, puisqu'il l'a recueillie au Djebel bou Arif, dans l'étage urgonien, associée à la *Nerinea Pauli*, alors que la *J. tricostata* appartient à l'étage rothomagien ! Le nº 18^{24}

n'est pas non plus un *Cardium Desvauxi,* lequel est court et renflé, tandis que le sien est long et aplati. Le n° 19[24] ne peut être davantage aussi une *Voluta algira,* puisque celle-ci est spéciale à l'étage albien, d'après M. Coquand, tandis que son n° 19[24] provient des couches rothomagiennes des premiers contreforts de l'Aurès, où l'étage albien n'existe pas. Enfin, le n° 21[24] n'est pas non plus la *Cassidaria Heinzi,* puisque celle-ci a des raies sur tout son pourtour et que son exemplaire n'en a point. Force nous est de soumettre par conséquent notre nouveau litige à l'appréciation du maître qui jugera en dernier ressort.

Sur ces entrefaites, un rude concurrent surgit tout à coup à Constantine, chasse sur ses terres et communique le résultat de ses découvertes à M. Coquand. Notre infatigable chercheur ne s'en émeut pas cependant. « Je ne sais quels sont les fossiles que M. Hénon envoie à M. Coquand, nous écrit-il, mais je ne crois pas qu'en fait d'Ammonites et de Belemnites du Djebel Ouach il puisse lui en avoir envoyé que vous n'avez pas déjà. J'ai exploré cette montagne autrement que lui, et il doit avoir eu une chance extraordinaire s'il y a trouvé mieux et plus que moi. » (Lett. du 14 février 1880).

Ayant obtenu, en fin mars, de son Ingénieur en chef, une permission de quinze jours, il en profite pour parcourir de nouveau les environs de Batna. Mais, bien que cette contrée soit toujours riche en fossiles malgré les râfles abondantes qui y ont été faites de longue date, il a le regret de n'en rapporter que trois ou quatre *Venus,* un *Pterocera,* un *Fusus* et une *Pholadomya* qui ne lui paraissent pas nouvelles.

En novembre, deux affreux malheurs viennent le frapper soudain. Il trouve heureusement dans son habitude et son ardeur au travail quelque allègement à son profond chagrin. Malheur à ceux qui, dans l'adversité, devant la mort de ceux qui leur sont les plus chers, se trouvent livrés à eux-mêmes, en proie à toute leur douleur, et sans armes pour la combattre et l'apaiser ! Dans leur oisiveté, plus d'un se désespère et perd la raison. Mais notre ami, loin de se laisser abattre, redouble d'ardeur au travail, afin de chasser de son esprit le douloureux souvenir des événements qui viennent de le frapper coup sur coup si cruellement.

Sa collection se trouvant dans un grand désordre par suite des fréquents envois de fossiles qui lui reviennent sous d'autres rubriques et parfois même sans étiquettes, il consacre le peu de loisirs

que lui laisse à cette époque son service à la reconstituer sur une base plus scientifique, la classer par étages et en changer, par conséquent, les numéros d'ordre. La besogne était compliquée, ardue, puisqu'il s'agissait pour lui de remanier un millier d'exemplaires au moins; mais il n'hésite pas un instant à l'entreprendre, malgré les difficultés qu'il prévoyait et qu'il devait naturellement rencontrer d'ailleurs en classant tous ses exemplaires suivant le Catalogue de M. Coquand, dont nous venions de lui envoyer un exemplaire, notre savant confrère en ayant modifié ou changé souvent la nomenclature et le numérotage, comme on sait.

Toute l'année 1881 se passe donc entre nous en des échanges continuels d'observations et en des envois fréquents de fossiles dont les noms sous lesquels ils étaient désignés au Catalogue ne cadraient plus avec ceux qui leur avait été donnés. Aux regrets que nous éprouvons tous deux de ne pouvoir nous entendre au sujet de certains d'entre eux que M. Coquand nous a prié de lui laisser encore quelque temps ou qu'il a égarés, viennent s'ajouter ceux d'apprendre tout à coup par les journaux la mort du savant professeur de la Faculté des sciences de Marseille et l'achat de ses collections par le Musée de Buda-Pesth, et, par conséquent, la perte irréparable de nos plus beaux et plus rares exemplaires, dont quelques-uns même étaient seuls et uniques, et n'ont pu être remplacés depuis.

Ch. Heinz ne se rebute pas cependant. Il nous prie de continuer l'œuvre commune et de nous mettre en relations avec un autre maître. Il possède encore de nombreux fossiles qui sont restés indéterminés et compte bien aussi poursuivre ses recherches dans les environs de Constantine.

Mais la présidence de l'Académie d'Hippone, à laquelle nous avions été appelé en 1881, ne nous permettait plus guère de nous occuper d'une manière exclusive et suivie de la paléontologie algérienne. Nous ne pouvions même plus nous en occuper du tout du jour où, par suite de notre mise à la retraite comme entreposeur des tabacs en feuilles, chef de service à Bône, nous étions forcé de quitter, en mars 1882, l'établissement de la Régie dans lequel nous disposions de plusieurs pièces pour l'installation de nos collections et d'en reléguer tous les échantillons dans des caisses d'où ils ne sont plus sortis depuis. L'étude des fossiles et des minéraux ne pouvait donc plus avoir d'attraits pour nous; nous n'étions pas guéri tout à fait, il est vrai, de la *maladie de la pierre,* mais elle ne nous tenait

plus comme autrefois, tandis que chez notre regretté collaborateur et ami, elle était toujours à l'état aigu.

Nous le mettons par conséquent d'autant plus volontiers en rapport direct avec notre savant confrère de l'Académie d'Hippone, M. Gauthier, professeur au Lycée de Marseille, que nous lui évitions de la sorte une grande perte de temps, le mettions à même de voler de ses propres ailes et d'étendre ses relations avec le monde savant des géologues.

Il va sans dire que sans cesser d'être affectueuse, notre correspondance devait en souffrir et en souffrit réellement. Du 21 janvier 1882 au 16 décembre 1882, nous ne recevons de lui que six lettres, et du 9 février 1883 au 15 avril 1885 inclus, que trois. A partir de ce jour, nous n'en recevons que quatre jusqu'au 23 juin 1889, plus qu'une jusqu'en janvier 1893 et plus du tout à partir de ce jour. Mais il se peut, et cela n'est même pas douteux, qu'il nous ait écrit encore assez souvent à cette époque, puisque nous retrouvons huit de nos lettres dans celles que Mme Leturc, sa fille aînée, a eu la bonté de nous envoyer avec le dossier des lettres écrites par ses autres correspondants.

N'oublions pas de noter toutefois que de 1883 à 1895, nous avons eu plusieurs fois l'occasion de nous voir soit à Bône, soit à Constantine, et que si notre correspondance scientifique s'était peu à peu ralentie à partir de 1883, nos relations amicales ne s'étaient nullement refroidies.

Ainsi que nous croyons l'avoir dit déjà, la publication en 1880 du *Bulletin* nº 15 de l'Académie d'Hippone renfermant le catalogue complet des coquilles fossiles recueillies depuis dix-huit ans en Algérie, avait attiré l'attention des géologues français et étrangers sur les dernières découvertes paléontologiques faites dans notre grande et belle colonie et procuré à Ch. Heinz l'heureuse occasion d'agrandir le cadre de ses relations. Dès 1881, Georges le Mesle entamait avec lui une correspondance qui prouve que ses nouvelles relations ne se bornaient pas non plus et seulement à des échanges de fossiles, mais à des échanges d'idées, d'aperçus, de considérations d'une portée beaucoup plus grande, plus sérieuse, plus scientifique, en un mot.

De passage à Constantine en janvier 1882, il s'abouche avec notre infatigable et habile chercheur, et désirant explorer les environs de Batna et de Lambèse, il le prie de vouloir bien lui donner par écrit

tous les renseignements qu'il avait eu la bonté de lui fournir de vive voix la veille. Il ne pouvait s'adresser à meilleure source. Il visite avec le plus vif intérêt sa collection et le prie de vouloir bien lui en adresser, à son retour en France, certains exemplaires.

Mais G. le Mesle n'était pas de ceux qui se contentaient d'un petit nombre d'exemplaires, de fossiles non pourvus encore de la livrée qui permet de les spécifier, et plus ou moins frustes. Il les voulait franchement adultes, d'une conservation parfaite et nombreux, très nombreux, afin d'être à même d'en retrancher les types et s'éviter par là de créer une espèce avec une simple variété. C'était un sceptique, goûtant fort peu surtout les déterminations de Coquand qui n'avaient, d'après lui et les lois strictes admises généralement en histoire naturelle, aucune valeur (1). Il en choisit

(1) Il faut croire que le savant professeur de Marseille était bien peu sympathique à G. le Mesle pour qu'il se soit prononcé si sévèrement sur ses déterminations. Ses adversaires les plus acharnés le tenaient en grande estime et il ne leur est jamais arrivé, que nous sachions, de regarder ses spécifications comme dénuées de toute valeur scientifique. Elles manquent parfois de précision, soit; elles sont accompagnées rarement de points de comparaison avec d'autres exemplaires du même genre ou d'origine différente, c'est encore vrai; mais de là à être dépourvues de tout caractère scientifique il y a loin ! H. Coquand méritait d'ailleurs plus d'égards comme géologue, car, de l'aveu même de ceux qui sont venus longtemps après lui explorer la province de Constantine, il a été le premier à porter réellement la lumière dans le chaos, jusque là très confus, des formations algériennes, et MM. Cotteau, Peron et Gauthier n'ont-ils pas eux-mêmes déclaré que s'ils n'ont pas adopté par exemple la division, *en somme très rationnelle* et généralement adoptée en France, de la craie moyenne des environs de Tébessa et de Batna en aussi grand nombre d'étages qu'il l'a fait, c'est qu'ils ont été *malheureusement* arrêtés par l'extrême difficulté d'introduire dans l'épaisseur des couches cénomaniennes d'Algérie une coupure suffisamment justifiée. Ils se sont plu à dire que Coquand, avec sa grande pratique de la *géologie paléontologique,* avait, dans son voyage au sud de la province de Constantine, bien reconnu, en ce qui concerne certaines localités et notamment le vallon d'Alfaoui, décrit par Fournel, l'inexactitude du classement adopté par ses prédécesseurs et les *erreurs de déterminations* qui l'avaient occasionnée. Il a restitué à la craie blanche des couches placées à tort dans la craie chloritée, et a montré que ces Ostrea, que Fournel s'étonnait à tort de trouver associées à l'*O. vesicularis*, étaient des *O. Matheroni* et non des *O. flabellata,* comme le pensait le savant ingénieur des mines. (*Echin. foss. de l'Alg.*, fasc. IV, p. 6, 7, 42 et 43).

S'il était besoin de prouver encore combien H. Coquand jouissait d'une ré-

beaucoup et des plus beaux que notre ami, toujours très obligeant, s'empresse de lui communiquer aussitôt qu'il apprend son retour à Blois.

En novembre 1883, G. le Mesle lui annonce son retour à Constantine dans les premiers jours de janvier et se fait une fête d'explorer avec lui les gisements néocomiens du Djebel Ouach qu'il connaît si bien. Nous donnerons en temps et lieu les raisons qui ont empêché notre regretté collègue de mettre son projet à exécution, de correspondre de plus en plus rarement avec Ch. Heinz et de cesser même de lui écrire à partir de 1888.

Ses relations scientifiques avec M. Victor Gauthier sont, à partir du jour où je l'engage à correspondre directement avec lui (novembre 1882), plus suivies, plus intéressantes. Le savant professeur du Lycée de Marseille découvre, dans son premier envoi d'Echinides néocomiens, une espèce nouvelle de *Cyphosoma* qu'il s'empresse de nommer *Cyphosoma Heinzi*, et un petit *Collyrites* aussi nouveau qu'il baptise du nom d'*ardua*.

Dans son deuxième envoi, M. Gauthier trouve la solution de deux points douteux pour lui : 1° au sujet de l'oursin fossile dont Coquand avait fait d'abord et avec raison un *Hemiaster verrucosus*, puis à tort un *Epiaster verrucosus;* 2° au sujet de l'*Holectypus Chauveneli* qu'il avait été tenté de prendre pour un *Discoïdea*, d'après

putation de géologue distingué, de professeur émérite, nous pourrions en puiser les preuves à pleines mains dans maints et maints ouvrages, maintes et maintes brochures; bornons-nous à rappeler que pour trouver des renseignements *précis* et *détaillés* sur la formation turonienne en Algérie, les savants auteurs de l'ouvrage sur les *Echinides fossiles de l'Algérie* reconnaissaient, en 1880, qu'il fallait arriver au grand mémoire qu'il avait publié, en 1862, sur la géologie de la partie sud de la province de Constantine. Là, pour la première fois, des faits précis, des successions réelles de couches, des rapports de parallélisme et de superposition sont indiqués, proclament-ils. « Dès ce moment, ajoutent-ils à cet éloge, nous sortons des données vagues et des faits généraux déduits prématurément de la détermination souvent incertaine de fossiles recueillis au hasard des excursions ». Et comme si ce témoignage de probité et de gratitude scientifiques n'était pas suffisant, ils s'empressent de lui donner plus d'éclat encore en attestant que le beau Mémoire, fruits de longues recherches rendues très productives par la grande expérience et la compétence particulière du savant professeur en matière de terrains crétacés, doit certainement servir de point de départ à tout travail sur la craie d'Algérie. (*Loc. cit.*, fasc. VI, p. 8).

l'exemplaire trouvé par son collaborateur, M. Peron, dans l'étage carentonien du Djebel Iche Ali, près de Batna (1).

Loin d'être insignifiants, comme il le craignait, M. Gauthier trouve ses envois très intéressants. Ils lui permettent de contrôler ses travaux antérieurs avec d'autres matériaux, et parfois d'y ajouter quelques nouveaux renseignements. Jusqu'à présent (14 juin 1883), ses exemplaires ne l'ont point dérouté; ils rentrent facilement et docilement dans les coupes que ses collaborateurs et lui ont faites et qui paraissent vraies. Ils sont devenus pour lui une étude attrayante, loin d'être un sujet d'ennui. Aussi sommes-nous bien surpris d'apprendre par une lettre du savant professeur, datée du 28 février 1884, que notre ancien élève et collaborateur s'était oublié au point de confier à M. le Mesle que trois ou quatre de ses déterminations ne le satisfaisaient nullement. Passe encore s'il eût dit cela des nôtres et de quelques-unes de M. Coquand qui, sollicité par nous de retarder le moins possible la publication du *Bulletin* de l'Académie d'Hippone, a manqué parfois de précision, faute de temps, et commis même quelques erreurs; mais de celles de M. Gauthier, dont il n'ignorait pas la connaissance approfondie des Echinides, cela s'expliquait et s'excusait difficilement.

Notre savant et excellent collègue n'était pas homme à s'en formaliser et à ne pas reconnaître ses erreurs, s'il en avait réellement commises quelques-unes. Ce qui du reste arrive presque toujours lorsque dans un envoi on se trouve en présence d'un exemplaire unique ou d'une infinie variété de fossiles qui se rapportent à plusieurs types à la fois et ne se rattachent complètement à aucun, lorsqu'il s'agit surtout d'oursins dont la manière de se reproduire peut se prêter à une foule de mélanges et à la création d'hybrides. Il n'a pas de peine, d'ailleurs, à convaincre son difficile correspondant du jour où il apprend de quelles déterminations il n'avait pas été satisfait. Inutile d'en rappeler ici les excellents arguments.

Le 22 décembre 1884, M. Gauthier l'informe qu'il a présenté au Congrès scientifique de Blois ses deux nouveaux *Micraster* algériens,

(1) M. Gauthier, qui trouvait qu'on avait si bien compliqué l'étude des Ammonites qu'elle était devenue une vraie bouteille à encre et que les plus intrépides n'abordaient plus cette étude qu'en tremblant, avait prié M. Heinz de ne pas lui en envoyer à déterminer et de se borner à lui communiquer des oursins, rien que des oursins.

dont l'un, recueilli aux deux lacs, portera son nom, et l'autre, trouvé à Guettar el Aïch, n'est pas encore baptisé, mais qu'il doute que son *Clypeaster* soit suessonien.

En avril 1887, il est victime d'une explosion de gaz à la Préfecture où il était occupé à surveiller des essais d'éclairage dans la grande salle des fêtes. Il est blessé grièvement au visage et aux mains, et garde le lit durant trois semaines.

Convalescent, il obtient un congé de deux mois et s'en vient en France. En fin juillet, il est à Paris où, à son grand regret, il ne peut voir M. Gauthier, toujours très occupé à cette époque de l'année.

De retour à Constantine en septembre, M. Gauthier l'informe, le 21 octobre, qu'il a fait de quelques-uns de ses derniers oursins recueillis par un de ses collègues, M. Anglade, un genre nouveau, le genre *Guettaria Angladei*. Il l'engage à visiter le gisement d'Aïn-Zenati, situé à vingt-trois kilomètres à l'est de Souk-Ahras, qui renferme d'autres grands oursins, dont il a fait également un autre genre ; seulement le savant professeur du Lycée de Vanves (1) oublie que Souk-Ahras est à 197 kilomètres de Constantine et Aïn Zenati à 222, par conséquent, et que mon pauvre ami Heinz n'est pas libre de disposer de son temps, ne peut guère solliciter de fréquentes permissions et dépenser beaucoup d'argent pour faire de si lointaines recherches.

En juillet 1889, Ch. Heinz ayant obtenu un nouveau congé, se rend à Rive-de-Gier et de là à Paris où il a de nouveau le regret de ne pas voir M. Gauthier, en vacances à cette époque.

Il n'en est pas de même, c'est probable, en 1891, puisque par sa lettre du 15 octobre, M. Gauthier lui annonce le renvoi des oursins qu'il lui avait apportés dans le courant de juillet (2).

A partir du 30 décembre, où le professeur du Lycée de Vanves l'entretient de l'*Hemiaster Bigoneti* que M. Cotteau avait décrit et attribué avec réserve à la craie sénonienne, et du peu d'Echinides trouvés au Djebel Ouach, la correspondance avec M. Gauthier cesse brusquement. Nous n'en trouvons plus traces du moins dans la liasse de lettres que Mme Leturc a eu l'obligeance de nous communiquer.

(1) M. Gauthier avait été nommé au Lycée de Vanves en octobre 1883.

(2) Sur les 349 espèces d'oursins fossiles spéciales à l'Algérie, terrains se

En juillet 1885, Ch. Heinz, qui ne lésinait jamais dans ses envois et se dépouillait même quelquefois du seul exemplaire qu'il possédait d'une ammonite ou d'un oursin, s'il pensait que cet exemplaire pouvait plaire et être d'une grande importance aux yeux de l'un de ses correspondants, adressait une caisse renfermant vingt espèces (81 exempl.) d'Ammonites et deux espèces de Belemnites (4 exempl.) recueillies au Djebel Ouach, à M. Philippe Thomas, qui les trouvait d'autant plus intéressantes qu'ayant la plupart tant d'affinités avec certains types du gault et du cénomanien de la province d'Alger, d'Aumale et de Berouaguia notamment, qu'on pouvait les prendre pour des variétés les unes des autres. Son aimable et savant correspondant ne lui dit pas cependant que ce sont des types absolument identiques aux siens, mais il ne peut s'empêcher d'être frappé, à première vue, de leur ressemblance avec eux, d'autant plus qu'en paléontologie on est accoutumé à voir de bien plus grandes divergences entre les formes animales du néocomien et celles de l'urgo-aptien, et surtout du cénomanien. Ses observations toutefois ne font que donner plus de valeur scientifique à sa belle série du Djebel Ouach.

Au sujet des quatre planches de coquilles fossiles photographiées dont il lui fait hommage, M. Ph. Thomas, tout en louant son initia-

condaires 247 *(a)*, terrains tertiaires 102 *(b)*, et décrites par MM. Cotteau, Peron et Gauthier, nous n'en avons relevé que trois nouvelles recueillies par M. Heinz dans le terrain jurassique (néocomien), qui sont : *Collyrites ardua*, *Metaporhinus Heinzi* et *Cyphosoma Heinzi*, et trois dans les terrains tertiaires d'El Outaia (miocène ?), de Lambèse (ét. miocène) et des Beni-Fouda (ét. eocène ?), qui sont : *Agassizia Heinzi*, *Echinolampas Heinzi* et *Clypeaster Heinzi*.

Notre regretté confrère et collaborateur espérait mieux, car parmi les 388 espèces ou variétés d'oursins qu'il avait envoyés à M. Gauthier, il pensait qu'il s'en trouverait bien davantage. Mais M. Gauthier n'est pas de ceux qui n'hésitent jamais à créer des espèces avec de simples variétés. Il évite avec soin de tomber dans ce travers et de rendre l'étude des oursins, déjà si aride et difficile, encore plus confuse et décourageante. Il a donc laissé de côté tous les exemplaires qui lui ont été communiqués et qui ne s'adaptaient à aucune coupe, qui avaient ensemble les caractères de plusieurs et qu'il regardait comme des hybrides. S'il ne dédaignait pas de les rechercher et d'en réunir autant que possible, c'était pour leur trouver une loi et non de la nouveauté seulement.

(a) Jurassiques, 19. — Tithoniques, 4. — Néocomiennes, 21. — Urgo-aptiennes, 10. — Albiennes, 14. — Cénomaniennes, 61. — Turoniennes, 24. — Sénoniennes, 56. — Campaniennes, 16. — Dordoniennes, 22.

(b) Eocènes, 24. — Miocènes, 40. — Pliocènes, 29.

tive et regrettant que l'Académie d'Hippone n'ait pas été assez riche pour faire graver ces quatre planches et d'autres encore d'après les types originaux qu'il possédait et qu'elle possédait sans doute elle-même, ne peut s'empêcher de lui dire qu'elles laissaient beaucoup à désirer et que la meilleure était encore la dernière, bien que les moules de la *Cyprina acuta-carinata* ressemblent absolument, tels qu'ils s'y trouvent représentés, au moule du *Roudairia Drui* Chalmas de la craie supérieure du sud tunisien.

En juillet 1888, M. Philippe Thomas le remercie des dents fossiles qu'il vient de lui envoyer et dans lesquelles il n'a pas eu de peine à reconnaître les molaires supérieures d'un animal avec lequel ses anciennes recherches d'Aïn el Bey l'avaient familiarisé : l'*Equus stenonis,* espèce chevaline qui n'est apparue en Italie qu'à la fin de l'époque pliocène, tandis que les pièces qu'il vient de recevoir indiquent, d'après la gangue calcaire qui leur est encore adhérente, que l'espèce africaine date de l'époque miocène moyenne pendant laquelle se sont déposés les travertins d'Aïn el Hadj Baba, au milieu desquels étaient enchassées les belles dents de l'Hipparion miocène qu'il avait en sa possession, grâce à son obligeance habituelle et à celle de M. Julien, son collègue du 3e chasseurs d'Afrique.

Cinq mois après, notre infatigable confrère envoie de nouveau à M. Philippe Thomas quelques ossements fossiles, bien incomplets, il est vrai, mais dans lesquels le savant paléontologiste reconnaît néanmoins : 1° un *calcaneum* droit de pachiderme (os du jarret) ; 2° un fragment de tibia ayant vraisemblablement appartenu au même animal. Il lui signale en même temps qu'une mandibule (maxillaire inférieure) de *Bubalus antiquus* ou de *Bos primigenius mauretanicus* a été trouvée sur les bords de l'Oued Seguen, cette mine inépuisable et des plus précieuses qu'il est si regrettable d'avoir vue exploitée, à cette époque, par des individus qui ne connaissaient pas l'importance des documents qu'elle renfermait et qu'ils recueillaient de la façon la plus maladroite.

L'éminent professeur de paléontologie au Muséum de Paris, M. Albert Gaudry, comptant se rendre à Constantine vers la fin d'octobre 1890, M. Philippe Thomas, qui ne lui avait pas écrit depuis deux ans, le prie de vouloir bien lui faciliter l'exploration des gisements d'ossements fossiles de Smendou, du Mansourah, d'Aïn Jourdel et de l'Oued Seguen, et lui montrer ceux qu'il a recueillis aux environs de Guelma et de la plaine de Telarma.

En 1891, MM. Peron et Philippe Thomas lui dédient une fort belle *Ostrea* du sud de la Tunisie, en reconnaissance de ses recherches persévérantes qui ont beaucoup contribué à faire connaître la faune fossile de la province de Constantine.

En novembre 1885, M. Pomel, directeur de l'Ecole supérieure des sciences d'Alger, l'avait proposé au Ministère de l'Instruction publique pour les palmes académiques. Il le propose de nouveau en mai 1891 et obtient enfin la distinction honorifique qu'il avait sollicitée en sa faveur cinq ans auparavant. Notre excellent confrère est nommé officier d'Académie le 19 juillet 1891. C'était justice.

En décembre 1890, M. Welsch, professeur de géologie à la Faculté des sciences de Poitiers, qui pendant son séjour de cinq ans à Alger, comme professeur au Lycée, avait eu connaissance de ses découvertes par son collègue M. Gauthier et G. le Mesle, le prie de vouloir bien entrer en relations d'échanges avec lui. Il accepte volontiers et, en avril 1891, il envoie à son nouveau correspondant un petit colis renfermant quinze espèces ou variétés d'Ammonites (61 exempl.) du Djebel Ouach, dont M. Welsch n'a qu'à se louer.

En avril 1892, nouvel envoi de seize espèces, dont huit du Djebel Ouach, une de Tébessa, une d'Aïn Touta, trois des Tamarins, deux de Batna, une de Constantine, une de Guettar el Aïch, en tout quarante exemplaires dont M. Welsch fait encore grand cas, surtout de l'*Hemiaster Fourneli* Deshayes des Tamarins, à gangue jaunâtre, ce qui le fait ressembler à ceux qu'il a recueillis lui-même à Tiaret, dans les mêmes conditions géologiques (ét. sénonien).

Enfin, par un troisième et dernier envoi, le savant professeur se trouve en possession de vingt-sept nouveaux fossiles, dont quatre proviennent d'El Kantara (ét. sénonien et campanien), treize de Batna (ét. cénomanien), cinq de Tébessa (ét. turonien, cénomanien et sénonien), un d'Aïn Touta et deux des Tamarins (ét. sénonien), un de Khenchela (ét. eocène) et un du Kef Matrague (ét. campanien).

En avril 1889, M. W. Kilian, professeur à la Faculté des sciences de Clermont, qui s'occupait spécialement de l'étude des Ammonites et préparait, avec un de ses confrères, le catalogue raisonné de tous les céphalopodes du crétacé inférieur et avait entendu parler maintes fois de l'intelligent chercheur et collectionneur de Constantine, le prie de vouloir bien lui confier ce qu'il a de mieux conservé

en fait d'Ammonites pyriteuses du néocomien algérien et de rendre ainsi service à la science. Comme si l'Académie d'Hippone n'avait absolument rien publié à ce sujet et si Coquand n'avait jamais existé ! Or, bien qu'il eut déjà en M. Sayn un correspondant en train d'étudier à nouveau les Ammonites pyriteuses du Djebel Ouach et à en publier même la description, notre ami n'en envoie pas moins une série d'exemplaires à M. Kilian qui en loue la belle conservation et reconnaît toute l'utilité qu'il pourra en retirer pour ses études comparatives sur les Ammonites des terrains crétacés (1).

En février 1889, M. G. Sayn, notre ancien collègue de la Société géologique de France, qui s'occupait spécialement, à cette époque, de l'étude des Ammonites néocomiennes du midi de la France et recensait les espèces décrites jusqu'alors, le prie de vouloir bien lui adresser les cinq planches photographiques qu'il a fait tirer de quelques fossiles de sa collection et de lui communiquer tout ce qu'il possède en fait d'Ammonites du Djebel Ouach et de Duvivier, la description qu'en avait faite trop sommairement et sans figures Coquand dans le *Bulletin* d'Hippone ne lui permettant de les comprendre qu'imparfaitement.

Il va sans dire que Ch. Heinz, dont le désir de rendre service à la science dans la mesure de ses moyens allait en grandissant au lieu de s'émousser, s'empresse de communiquer au savant géologue de Montvendre, avec ses planches, ses plus beaux exemplaires, parmi lesquels M. Sayn reconnaît de suite trois espèces nouvelles et conclut des autres, qui se rencontrent en France avec *Belemnites latus* et *B. pistilliformis,* qu'au lieu de la partie inférieure du néocomien (sous-étage valangien), on trouve au Djebel Ouach la partie supérieure de l'étage (ét. barrémien).

Un deuxième envoi plus important incite le savant paléontologiste à regarder la faune du Djebel Ouach un peu insolite et à dire qu'il ne serait pas surpris d'apprendre qu'il y a dans cette montagne deux horizons à fossiles ferrugineux, confondus par Coquand. Il le prie en conséquence de vouloir bien lui donner les renseignements stratigraphiques, qu'il a vainement cherchés dans les travaux de Coquand, de M. Peron et autres géologues algériens touchant la province de Constantine et le Djebel Ouach en particulier. J'ignore la réponse qu'il fit à toutes les questions qui lui avaient été faites à

(1) Publiées dans l'*Annuaire géologique universel* (Paris, 1892).

ce sujet, mais je suis bien convaincu, sinon certain, qu'il y répondit de façon à satisfaire pleinement M. Sayn.

De la correspondance du savant géologue (1) avec notre regretté confrère et collaborateur au Catalogue de Coquand, nous ne retiendrons que les passages suivants :

1° De l'examen et du classement qu'il a fait des Ammonites pyriteuses du Djebel Ouach, il estime que ce qu'il y avait de meilleur était de faire une révision complète de toute la faune de ce gisement, en y comprenant aussi bien les espèces citées et décrites par Coquand d'une façon trop incomplète et sans indication des rapports et différences qui pouvaient exister avec celles déjà connues ;

2° Sa première impression est que la difficulté s'accroît à ses yeux avec la masse des nouveaux matériaux qu'il reçoit, alors qu'un des groupes les plus difficiles à déterminer est celui de l'*Ammonites Heinzi,* dont les exemplaires ne sont pas assez nombreux et qu'il en faudrait au moins deux fois plus, contradiction qui a dû rendre, soit dit en passant, bien perplexe assurément notre ancien et cher élève ;

3° L'*Ammonites Monicae* qui lui avait été communiquée en octobre 1889 était bien, comme le pensait Ch. Heinz, l'*A. impare-costatus* de Coquand; mais il ne croyait pas que ce fût la véritable *A. Monicae* du savant professeur de Marseille. Et comme il en était de même pour l'*A. Gildon,* et qu'il existait de si grandes différences entre les exemplaires envoyés et la diagnose de Coquand, il devait y avoir à coup sûr confusion d'échantillons ;

4° Bien que ses nombreux envois soient toujours des plus intéressants et de nature à lui rendre de grands services, M. Sayn n'en dit pas moins que le principal défaut des espèces dont ils se composaient était d'être trop petites pour pouvoir être comparées efficacement aux formes françaises généralement de grande taille, et qu'un simple fragment de grande taille rendait plus de services ordinairement que dix petits échantillons.

Cela n'était guère encourageant, on en conviendra, pour son obligeant collaborateur de Constantine, qui devait ne plus savoir à quoi s'en tenir et devait être non moins étonné d'apprendre en même temps que son *A. Duvalianus* d'Orbigny paraissait bien appartenir à cette espèce, mais qu'elle n'était en tout cas que l'adulte

(1) De mai 1889 à décembre 1890, dix-neuf lettres.

des individus qu'il avait envoyés sous le nom d'*A. Ibrahim,* de même que son *A. Juilleti* d'Orbigny n'était autre que l'adulte de l'*A. numidus* de Coquand.

En 1890, le Mémoire de M. Sayn sur les Ammonites du Djebel Ouach, présenté par M. Depéret, professeur de géologie à la Faculté des sciences de Lyon, à la Société d'agriculture, était imprimé aux frais de cette Société et paraissait en novembre. Nous en tirons les conclusions suivantes :

1° La faune du Djebel Ouach, classée jusqu'alors sur l'autorité de Coquand au niveau du Valangien delphino-provençal à *Hoplites Roubaudi* et *Belemnites Emerici,* appartenait en réalité au Barrémien ;

2° Sauf deux espèces de ce gisement que Ch. Heinz n'a pu procurer à M. Sayn (1), ce géologue a pu en étudier et classer, grâce aux nombreux exemplaires qui avaient été mis à sa disposition, cinquante et une sur lesquelles douze nouvelles seulement (2), alors que M. Coquand en décrivait 19 sur 31, en 1880, dans ses *Etudes supplémentaires (Bull. d'Hipp.* n° 15) (3), desquelles, il est vrai, l'auteur du Mémoire en retranchait sept comme étant déjà connues sous d'autres noms : *A. Baborensis* = *A. infundibulum* d'Orb. — *A. Aspar* = *Phylloceras Ernesti* Uhlig. — *A. Ibrahim* = *A. Duvalianus* d'Orb. — *A. Dutrugei* = *A. Sauvageaui* Hermitte. — *A. Monicae* = *A. difficilis* d'Orb. — *A. interpositus* = *A. Seranonis* d'Orb. — *A. metamorphicus* = *A. Geronimae* Hermitte, et les n°s 13 et 17 qu'on n'avait pu lui procurer.

(1) Retenues avec notre consentement par H. Coquand pour les mêmes raisons invoquées plusieurs fois par M. Sayn et autres correspondants de Heinz, mais comprises malheureusement dans la collection de notre regretté confrère et ami de Marseille, vendue par ses héritiers au Musée de Buda-Pesth.

(2) *Macroscaphites* (indéterminée), p. 19. — *Pulchellia Changarnieri,* p. 25. — *P. coronatoïdes,* p. 30. — *P. hoplitiformis,* p. 32. — *P. Danremonti,* p. 33. — *P. subcaicedi,* p. 33. — *Desmoceras Angladei,* p. 43. — *D. cirtense,* p. 46. — *Holcodiscus algirus,* p. 58. — *H. astieriformis,* p. 61. — *H.* (indéterminée), p. 64. — *Hoplites Lamoricieri,* p. 67.

(3) *Ammonites Dutrugei,* p. 17. — *A. getulinus,* p. 18. — *A. Heinzi,* p. 18. — *A. interpositus,* p. 19. — *A. diverse-costatus,* p. 19. — *A. metamorphicus,* p. 20. *A. Monicae,* p. 21. — *A. numidus,* p. 22. — *A. Ouachensis,* p. 22. — *A. Seguenzae,* p. 23. — *A. Micipsa,* p. 24. — *A. Baborensis,* p. 26. — *A. Sinzora,* p. 365. — *A. Gelimer,* p. 365. — *A. Nabdalsa,* p. 367. — *A. Henoni,* p. 369. — *A. Emmelina,* p. 369. — *Toxoceras Cirtae,* p. 374.

On peut aussi conclure des découvertes de Ch. Heinz et des déterminations faites de ses Ammonites du Djebel Ouach par Coquand et par M. Sayn en dernier lieu, en admettant même que les *A. Emmelina* et *A. Sinzora* (n°s 13 et 17) non retrouvées aient été non connues encore, que les douze espèces nouvelles décrites par Coquand et les douze nouvelles également déterminées par M. Sayn, en tout vingt-quatre, les vingt-sept espèces européennes retrouvées au Djebel Ouach ont rendu plus de services à la géologie africaine que les vingt-quatre nouvelles, si intéressantes qu'elles soient, puisqu'elles ont servi et concoureront avec les *Belemnites* encore indéterminées qui s'y rencontrent, à y dévoiler très nettement l'existence du Barrémien inférieur et à y faire présumer que le Barrémien supérieur y était aussi représenté.

Le Mémoire de M. Sayn publié, ses relations avec M. Heinz n'en continuèrent pas moins jusqu'en 1894. Estimant qu'il devait trouver au Djebel Ouach presque autant d'espèces qu'il en figurait dans son travail, et aussi plusieurs niveaux, comme son zélé et clairvoyant correspondant de Constantine le lui avait écrit d'ailleurs, il l'engage vivement *à ramasser encore beaucoup*, afin d'avoir une *grosse quantité* de matériaux et de récolter *séparément* la faune de chaque niveau, car il compte bien publier un *supplément* et se rendre même à Buda-Pesth pour y étudier la collection Coquand.

De retour de Vienne, d'où il n'a pu se rendre dans l'ancienne capitale de la Hongrie où le choléra régnait à cette époque avec violence, M. Sayn le prie de vouloir bien le renseigner sur le gisement des Ammonites ferrugineuses qu'il a recueillies à Gemalah, sur la route de Constantine à Sétif, et dont il lui a envoyé pendant son absence quelques exemplaires. Il désirerait vivement savoir si elles proviennent du *danien*, c'est-à-dire de la craie tout à fait supérieure, ainsi qu'il le présume d'après une d'elles qui lui semble très voisine de celles trouvées en Egypte dans les mêmes conditions stratigraphiques. (Lett. du 9 janv. 93).

Six mois après (3 juillet), le géologue de Montvendre lui annonce qu'aussitôt son gros travail sur le Valangien terminé, il en finira avec son *Supplément à la description des Ammonites du Djebel Ouach*.

Le 18 décembre suivant, il ne l'informe pas moins que par suite de circonstances imprévues et même pénibles, il n'a eu ni le temps, ni le goût de s'occuper de géologie, mais qu'à partir de ce jour il

peut se remettre au travail et s'occuper activement de la détermination des Ammonites trouvées au Djebel Ouach depuis la publication de son Mémoire (novembre 1890) et qui lui ont été communiquées au fur et à mesure de leur découverte, grâce à son extrême obligeance.

Un an après (19 novembre 1894), toujours pas de supplément! M. Sayn lui annonce purement et simplement qu'il a beaucoup voyagé pour affaires cette année et n'a pas fait grand chose en matière de géologie.

Or, comme la correspondance de M. Sayn avec notre regretté confrère et ami s'arrête à cette date, qu'il n'a rien publié jusqu'à présent que nous sachions et ignorons même absolument s'il compte ou ne compte pas publier son supplément, puisque la lettre que nous avons eu l'honneur de lui adresser il y a deux ou trois mois à ce sujet est restée sans réponse, nous regrettons vivement de ne pouvoir parler des dernières recherches et découvertes paléontologiques de Heinz au Djebel Ouach, son savant correspondant de Montvendre étant le seul à qui il en ait fait part et communiqué les résultats.

D'autre part enfin, si nous apprenons aujourd'hui seulement qu'il avait communiqué à MM. Peron et Gauthier, à partir de 1890, un grand nombre d'oursins fossiles dont ces savants géologues et paléontologistes algériens avaient même décrit et figuré dans des *Revues* différentes, entre autres un *Micraster* et un *Pygopistes* d'espèce nouvelle auxquels ils s'étaient empressés de donner son nom, nous ne regrettons pas moins vivement de ne pouvoir attendre plus longtemps la publication du 11e fascicule de leur précieux travail sur les *Echinides fossiles de l'Algérie* et retarder plus longtemps, par conséquent, la publication du *Bulletin* nº 28 de l'Académie d'Hippone pour en parler plus longuement.

Mais nos regrets sont heureusement tempérés par les nombreux et intéressants matériaux qu'il a apportés de 1872 à 1890 à l'étude géologique de la province de Constantine et qui suffisent amplement à le ranger parmi ceux qui, dans leur modeste sphère, ont contribué pour une bonne part à son développement.

Alex. PAPIER.

Bône, le 10 septembre 1896.

DISTRIBUTION, par étages et localités, des espèces fossiles nouvelles découvertes par Charles Heinz dans la province de Constantine, de 1872 à 1890.

Djebel Ouach

ÉTAGE NÉOCOMIEN COQUAND

A. Astarte acutirostris Coq., *Bull. d'Hipp.* nº 15, p. 384.
G. Cerithium Adherbal Coq., *loc. cit.*, p. 82.
E. Collyrites ardua Peron et Gauthier, *Echin. foss. de l'Algérie,* fasc. II, p. 65, pl. VII, fig. 13-15.
E. Cyphosoma Heinzi Per. et Gauth., *loc. cit.*, fasc. II, p. 96, pl. IX, fig. 1-7.
A. Neaera Tanit Coq., *loc. cit.*, p. 385.
E. Metaporhinus Heinzi Coq., *loc. cit.*, p. 224.
G. Nucula Ouachensis Coq., *loc. cit.*, p. 386.
G. Nuculana neora Coq., *loc. cit.*, p. 123.
G. Straparolus inexpectatus Coq., *loc. cit.*, p. 379.
G. Turbo Astaroth Coq., *loc. cit.*, p. 378.
G. — Megatule Coq., *loc. cit.*, p. 378.

Djebel Ouach

ÉTAGE BARRÉMIEN SAYN

C. Ammonites diverse-costatus Coq., *loc. cit.*, p. 19 (Holcodiscus diverse-costatus Sayn, *Desc. des Amm.*, p. 53, pl. III, fig. 1).
C. — Emmelina Coq., *loc. cit.*, p. 370.
C. — Gelimer Coq., *loc. cit.*, p. 370 (Hoplites Gelimer Sayn, *loc. cit.*, p. 68).
C. — getulinus Coq., *loc. cit.*, p. 18 (Desmoceras getulinum Sayn, *loc. cit.*, p. 44).
C. — Gildon Coq., *loc. cit.*, p. 368 (Pulchellia ind. Sayn, *loc. cit.*, p. 29).
C. — Heinzi Coq., *loc. cit.*, p. 18 (Pulchellia Heinzi Sayn, *loc. cit.*, p. 29, fig. 5).
C. — Henoni Coq., *loc. cit.*, p. 369 (Hoplites Henoni Sayn, *loc. cit.*, p. 65, pl. III, fig. 12-13).
C. — impare-costatus Coq., *loc. cit.*, p. 371 (Silesites ind. Sayn, *loc. cit.*, p. 49).
C. — Nabdalsa Coq., *loc. cit.*, p. 367 (Desmoceras Nabdalsa Sayn, *loc. cit.*, p. 42, pl. II, fig. 11).
C. — Seguenzae Coq., *loc. cit.*, p. 23 (Desmoceras Seguenzae Sayn, *loc. cit.*, p. 40, pl. II, fig. 10).
C. — Synzora Coq., *loc. cit.*, p. 365.
C. — Sophonisba Coq., *loc. cit.*, p. 25 (Holcodiscus Sophonisba Sayn, *loc. cit.*, p. 62, pl. III, fig. 9).
C. — vulpes Coq., in Matheron, *Rech. pal.*, pl. C, 20, fig. 1.
C. — numidus Coq., *loc. cit.*, p. 22 (Lytoceras numidum Sayn, *loc. cit.*, p. 14, pl. I, fig. 3-4).
C. — Micipsa Coq., *loc. cit.*, p. 24 (Phylloceras Micipsa Sayn, *loc. cit.*, p. 13).

Abréviations : A., Acéphales; C., Céphalopodes; E., Echinides; G., Gastéropodes.

C. Ammonites Ouachensis Coq., *loc. cit.*, p. 22 (Pulchellia Ouachensis Sayn, *loc. cit.*, p. 27, pl. I, fig. 14).
C. Toxoceras Cirtae Coq., *loc. cit.*, p. 374 (Leptoceras Cirtae Sayn, *loc. cit.*, p. 69, pl. III, fig. 15).
C. — Ouachense Coq., *loc. cit.*, p. 375.
C. — Pharas Coq., *loc. cit.*, p. 373.
C. Desmoceras Angladei Sayn, *loc. cit.*, p. 43, pl. II, fig. 13.
C. — cirtense Sayn, *loc. cit.*, p. 46, pl. II, fig. 14.
C. Holcodiscus algirus Sayn, *loc. cit.*, p. 58, pl. III, fig. 6.
C. — astieriformis Sayn, *loc. cit.*, p. 61, pl. III, fig. 11.
C. — ind. Sayn, *loc. cit.*, p. 64.
C. Hoplites Lamoricieri Sayn, *loc. cit.*, p. 67, pl. III, fig. 14.
C. Microscaphites (ind.) Sayn, *loc. cit.*, p. 19, pl. I, fig. 10.
C. Pulchellia Changarnieri Sayn, *loc. cit.*, p. 25, pl. I, fig. 13.
C. — coronatoides Sayn, *loc. cit.*, p. 30, pl. II, fig. 1-2.
C. — Damremonti Sayn, *loc. cit.*, p. 33, pl. II, fig. 3.
C. — hoplitiformis Sayn, *loc. cit.*, p. 32, pl. II, fig. 4.
C. — subcaicedi Sayn, *loc. cit.*, p. 33, pl. II, fig. 6.

Djebel Aurès

ÉTAGE ROTHOMAGIEN COQUAND

G. Acteonella Aurassensis Coq., *loc. cit.*, p. 50.
G. Aporrhaïs Auressensis Coq., *loc. cit.*, p. 383.
G. — Numbyi Coq., *loc. cit.*, p. 71.
A. Cardium Nubal Coq., *loc. cit.*, p. 387.
G. Cerithium Volux Coq., *loc. cit.*, p. 84.
G. Cassidaria Heinzi Coq., *loc. cit.*, p. 81.
G. Fusus Auressensis Coq., *loc. cit.*, p. 81.
G. — Peutingeri Coq., *loc. cit.*, p. 381.
G. — Salmaces Coq., *loc. cit.*, p. 382.
A. Mytilus Papieri Coq., *loc. cit.*, p. 137.
G. Natica Auressensis Coq., *loc. cit.*, p. 58.
G. — Salvina Coq., *loc. cit.*, p. 377.
A. Psammobia Auressensis Coq., *loc. cit.*, p. 99.
A. — ponderata Coq., *loc. cit.*, p. 98.
G. Pseudomelania pupoïdes Coq., *loc. cit.*, p. 48.
G. Pyrula Auressensis Coq., *loc. cit.*, p. 183.
G. Strombus Papieri Coq., *loc. cit.*, p. 74.
A. Thracia Papieri Coq., *loc. cit.*, p. 90.
G. Turbo Auressensis Coq., *loc. cit.*, p. 66.
G. Turritella Bocchus Coq., *loc. cit.*, p. 46.
G. — elata Coq., *loc. cit.*, p. 46.
A. Venus Auressensis Coq., *loc. cit.*, p. 105.
A. — plana Coq., *loc. cit.*, p. 38.

Batna

ÉTAGE ROTHOMAGIEN COQUAND

A. Arca Barroisi Coq., *loc. cit.*, p. 128.
A. — Gauthieri Coq., *loc. cit.*, p. 127.
G. Bulla Papieri Coq., *loc. cit.*, p. 89.

A. Cardium Vidali Coq., *loc. cit.*, p. 118.
A. Cyprina cachinnans Coq., *loc. cit.*, p. 112.
A. — Heinzi Coq., *loc. cit.*, p. 111.
G. Fusus harpuloïdes Coq., *loc. cit.*, p. 79.
A. Isocardia Batnensis Coq., *loc.*, *cit.*, p. 114-389.
A. Lucina Monicae Coq., *loc. cit.*, p. 110.
G. Natica Batnensis Coq., *loc. cit.*, p. 57.
A. Nucula capillata Coq., *loc. cit.*, p. 132.
A. Psammobia Heinzi Coq., *loc. cit.*, p. 98.
G. Pseudomelania scalaris Coq., *loc. cit.*, p. 47.
A. Unicardium Papieri Coq., *loc. cit.*, p. 103.
A. Venus numidica Coq., *loc. cit.*, p. 106.
A. — Zoranensis Coq., *loc. cit.*, p. 104.

Biskra

ÉTAGE ROTHOMAGIEN COQUAND

G. Fusus punicus Coq., *loc. cit.*, p. 79.

Lambèse

ÉTAGE ROTHOMAGIEN COQUAND

E. Epiaster Papieri Coq., *loc. cit.*, p. 233.
G. Natica Esculapi Coq., *loc. cit.*, p. 59.
G. — Melangus Coq., *loc. cit.*, p. 376.
G. Phasianella Papieri Coq., *loc. cit.*, p. 46.

Batna (Bou Zoran)

ÉTAGE CARENTONIEN COQUAND

E. Holaster Gauthieri Coq., *loc. cit.*, p. 289.

Lambèse

ÉTAGE CARENTONIEN COQUAND

E. Hemiaster limpidus Coq., *loc. cit.*, p. 246.

El Kantara

ÉTAGE CAMPANIEN COQUAND

G. Aporrhaïs spoliata Coq., *loc. cit.*, p. 73.
A. Cyprina acute-carinata Coq., *loc. cit.*, p. 112.
A. Fimbria Heinzi Coq., *loc. cit.*, p. 111.
G. Fusus numidicus Coq., *loc. cit.*, p. 80.
E. Hemiaster superbissimus Coq., *loc. cit.*, p. 264.

El Outaïa (Les Antilopes)

ÉTAGE MIOCÈNE PERON ET GAUTHIER

E. Agassizia Heinzi P. et G., *loc. cit.*, fasc. x, p. 101, pl. II, fig. 2-5.

Lambèse (environs)

ÉTAGE MIOCÈNE PERON ET GAUTHIER

E. Echinolampas Heinzi P. et G., *loc. cit.*, fasc. x, p. 140, pl. IV, fig. 1-2.

NOTICE

SUR

JACQUES-FRANÇOIS DOUBLET,

Officier d'Académie,
Secrétaire général de l'Académie d'Hippone.

Par M. Alex. PAPIER,
Président de l'Académie d'Hippone, Correspondant du Ministère de l'Instruction publique.

La tombe de notre excellent confrère et ami Charles Heinz venait à peine de se fermer que l'implacable mort revenait déjà nous ravir notre collègue et vieil ami François Doublet, décédé le 3 décembre 1895, dans sa soixante-treizième année, après une longue et douloureuse maladie pendant laquelle il n'avait point perdu cependant toute son énergie et sa présence d'esprit.

Nous avons donc encore une fois le triste privilège et suprême devoir de rappeler ce que fut Doublet pour l'Académie d'Hippone, la Bibliothèque municipale et la nôtre, la Ligue de l'enseignement et la jeunesse bônoise.

Né à Coutances (Manche) le 5 mai 1823, Jacques-François Doublet entre de bonne heure dans l'enseignement public et sert successivement de maître d'études dans sa ville natale (1847), à Saint-Hilaire du Harcouët (1848-1849), puis au lycée de Brest (1849-1850).

Débarqué à Alger en 1850, avec son diplôme de bachelier ès-lettres pour toute recommandation, il y débute comme répétiteur particulier, puis entre comme professeur au pensionnat Maffre en 1851, où il exerce jusqu'en septembre 1853.

A cette époque il vient à Bône où il s'établit comme instituteur et enseigne jusqu'en septembre 1857. Entré le 1er octobre suivant au collège communal qu'on venait de créer, il y est chargé d'abord

de la classe de 8e de 1857 à 1859, puis successivement régent de 8e, 7e et 6e de 1859 à 1869, ensuite professeur de 7e et et 6e, 4e et 5e, 6e et 7e de 1869 à 1872, et enfin professeur d'études élémentaires de 1872 à 1879.

Admis à faire valoir ses droits à la retraite à partir du 1er avril 1879, il est maintenu toutefois dans ses fonctions jusqu'en juillet 1880, après y avoir exercé pendant vingt-trois ans, par conséquent, et professé en outre, n'oublions pas de le mentionner, un cours d'histoire naturelle de 1873 à 1879.

S'étant marié le 2 février 1857, il ne songe plus à quitter Bône, n'ayant d'autre ambition que d'y poursuivre paisiblement sa carrière, d'y élever modestement ses enfants, d'y jouir enfin de l'estime et de la considération de ses concitoyens, ce qu'il devait acquérir sans peine d'ailleurs par la douceur de son caractère et sa parfaite honnêteté.

Nous venons d'esquisser en quelques lignes ses débuts et sa carrière dans l'enseignement public, retraçons maintenant plus longuement ce qu'il fit en dehors de ses fonctions de professeur au collège de Bône.

Lorsqu'au commencement de 1863, M. le vicomte de Gantès, sous-préfet, et notre regretté collègue et ami, Gustave Olivier, crurent le moment venu de mettre à exécution le projet qu'ils avaient conçu, en 1860, de fonder à Bône une Société analogue à celles qui existaient déjà à Constantine et à Alger depuis 1852 et 1856, François Doublet est un des premiers à répondre à leur appel et à prendre une part active aux travaux d'organisation de la Société, dont il suit avec la plus scrupuleuse assiduité les premières et nombreuses réunions. Il concourt surtout à la création de sa bibliothèque et de son musée, non seulement en y consacrant tous ses loisirs et son expérience, mais en y apportant aussi sa part de dons, ainsi que se hâtaient d'en apporter avec le plus louable désintéressement tous ses collègues d'ailleurs et voire même des personnes étrangères à la Société naissante, nous nous plaisons à le reconnaître à la louange des anciens Bônois.

Il se multiplie lorsque, dans sa séance du 8 mars 1863, la Société qui, sur la motion de son digne fondateur, M. de Gantès, avait eu le courage de prendre le titre d'*Académie d'Hippone,* décide qu'une exposition générale comprenant exclusivement les collections et objets qui lui appartenaient en propre, aura lieu les dimanches 15 et 22 du mois courant.

Il n'est pas de ceux qui, au début, sont tout feu et flamme, mais ne tardent pas, sous un prétexte quelconque, à se montrer de plus en plus rares aux réunions de la Société dont ils ont demandé à faire partie, à ne plus y venir du tout et à la déserter même un jour sans aucun motif sérieux. Son zèle ne se ralentit pas. En 1867, il propose même, à la réunion du 16 juillet, de se tenir tous les jours, de dix heures à midi, à la bibliothèque de l'Académie, à la disposition des lecteurs et notamment des élèves du Collège; mais comme M. Lacombe, maire, avait déjà décidé qu'un employé des bureaux de la mairie sera chargé de ce service, de 8 à 10 heures du matin et de midi à 4 heures du soir, la réunion ne lui vote pas moins des remerciements bien sincères.

L'Académie ayant à renouveler son bureau en 1867, il est élu par son assemblée générale du 10 février adjoint au secrétariat, avec M. Dubarbier, avocat. En relatant ici son élection comme secrétaire-adjoint, nous nous souvenons que, lors du renouvellement par élection (10 août 1863) des fonctionnaires qui d'abord avaient été nommés par M. le Sous-Préfet, délégué par l'assemblée générale du 18 janvier, notre zélé confrère avait été élu secrétaire d'une des sections de la Société.

La bibliothèque de l'Académie, à laquelle avait été concédée, en 1868, par le maréchal Niel, alors ministre de la guerre, la bibliothèque militaire de Bône, ayant été réunie à celle de la ville, dont Doublet est nommé titulaire en 1872, il en devient en quelque sorte le conservateur attitré, tout en acceptant avec empressement mon concours obligeant jusqu'au jour où (27 mai 1875), élu vice-président et nommé entreposeur des tabacs en feuilles, chef de service local, je prie le Dr Sistach, président, et mes collègues du bureau de vouloir bien accepter ma démission de conservateur de la bibliothèque et du musée appartenant en propre à l'Académie.

Dès son entrée en fonctions, il se met immédiatement à en faire l'inventaire et un classement provisoire, de telle sorte qu'il est à même de nous en faire un rapport détaillé dans notre assemblée générale du 30 janvier 1876, et que la Société Francklin à laquelle son rapport est adressé accorde, dans sa séance solennelle du 27 février, une mention honorable à la bibliothèque de Bône pour sa *bonne tenue* et la *rapidité de ses progrès.*

En sa qualité de conservateur du musée, il nous signale, le 16 juillet 1878, l'abandon complet dans lequel se trouvaient les stèles

libyques dans le square de l'avant-port, où elles avaient été apportées à son insu par le service des Ponts et Chaussées, et obtient par ses démarches auprès de la mairie qu'elles soient déposées dans la pièce qui précède la salle du musée situé à la Pépinière, avec les marbres exposés en plein air derrière l'habitation du directeur de ce jardin.

En qualité de secrétaire de la commission chargée d'étudier les inscriptions latines d'Aïn Kebira (anc. *Satafi*), communiquées par M. Vincent, lieutenant du bureau arabe de Sétif, il donne le 2 novembre suivant connaissance des discussions qui ont eu lieu au sein de la commission au sujet de ces documents lapidaires dans un rapport des mieux écrits et des plus scrupuleux.

Par suite de la démission, en janvier 1876, du secrétaire perpétuel de l'Académie, M. Gustave Olivier, Doublet est prié de vouloir bien se charger d'en faire l'intérim qu'il conserve jusqu'en juin 1877, époque où il est élu pour cinq ans secrétaire général, avec M. Boulay, professeur au collège, pour adjoint, ses fonctions de conservateur de la bibliothèque et du musée de l'Académie en tant que membre de la Société ayant cessé d'exister depuis le jour où la ville de Bône avait consenti à construire un local spécial pour sa bibliothèque et celle de l'Académie et à nommer notre regretté collègue bibliothécaire rétribué.

Prié par le docteur Sistach, président, de vouloir bien se rendre à Hippone et de s'assurer de l'inscription que M. l'abbé Rouquette, vicaire de la cathédrale, lui avait signalée, il en publie dans notre Bulletin nº 14 une petite notice dans laquelle il a soin de faire remarquer que si l'inscription qu'il croyait inédite avait été relevée par ses collègues MM. Gandolphe et Victor Reboud, et reproduite en 1865 dans la *Revue africaine*, ainsi que dans le *Recueil des Notices et Mémoires* de la Société archéologique de Constantine, accompagnée d'un Commentaire par M. Jules Marchand, il en proposait néanmoins une lecture plus complète, plus exacte, et une interprétation, sinon certaine, au moins vraisemblable, si toutefois le mot CENSVRATO ne formait à la fin de la 2e ligne qu'un seul mot.

Pour quelqu'un qui n'en était encore qu'à l'A B C de la science épigraphique, ce n'était pas si mal débuter. Nous sommes allé bien souvent à Hippone, notre promenade favorite jadis, on le sait, et n'avons jamais négligé d'aller rendre visite à cette pierre pour chercher à en lire la première ligne surtout, en prendre des empreintes de toute sorte. Ayant même obtenu du brave jardinier Jean Attard,

qui l'avait découverte et la gardait dans son jardin comme une relique, qu'il en fasse don à l'Académie d'Hippone, nous l'avons fait transporter au musée, où à loisir, et sans être incommodé par le soleil ou la pluie, il nous a été plus facile de la déchiffrer et d'en prendre quelques bons estampages. Mais ce n'est pourtant pas sans peine que nous sommes arrivé à en donner une lecture plus complète et plus exacte dans nos *Lettres sur Hippone* (p. 192, n. XXXII), au moyen de laquelle les auteurs du *Corpus inscriptionum latinarum Africae* ont pu restituer une grande partie de ce qui avait disparu en tête de l'inscription par une cassure de la pierre, et lire la première ligne et les quatre qui suivent, ainsi qu'elles sont reproduites dans ce Recueil, t. VIII, suppl. p. 1652, n. 17416.

Il ne s'agissait donc plus, comme il s'était hasardé de l'expliquer, d'un personnage qui, pendant sa vie, avait été l'objet d'une censure politique ou religieuse, mais que des amis crurent meilleur citoyen que le pouvoir ne l'avait jugé puisque, pour détruire autant que possible l'effet de cette infamie et le réhabiliter, ils s'étaient cotisés pour lui élever un monument comme réparation de l'injustice commise à son égard, mais tout simplement d'un certain personnage d'Hippo Regius, patron ou magistrat, auquel le conseil des décurions *ordo,* pour mieux témoigner et affirmer l'affection d'un chacun, avait élevé une statue par souscription, qu'en considération de son père et de ses propres mérites il lui avait décrété. Plus de censure, plus de réhabilitation par conséquent.

Une nouvelle occasion se présente bientôt de faire preuve, sinon de son talent d'épigraphiste, tout au moins de son zèle, de sa bonne volonté, à propos d'un curieux monogramme découvert à l'Oued Cham par M. Abel Farges, sous-lieutenant adjoint au bureau arabe de Souk-Ahras, dont la lecture que nous avions proposée avait donné lieu à discussion dans la séance du 16 décembre 1877, et à plusieurs communications de la part de M. le curé Mougel, de M. Cherbonneau, de M. Bellon, membres correspondants, de M. Héron de Villefosse et de Mgr Robert, évêque de Constantine.

Prié par ses collègues de vouloir bien l'étudier et en faire l'objet d'un rapport spécial pour le Bulletin en cours d'impression, il en fait un exposé très clair, très précis; mais il se garde bien, en homme plus avisé, d'adopter plutôt l'une que l'autre des diverses interprétations communiquées à l'Académie, et se contente de grou-

per les données sur la question, avec la conviction intime qu'elle est peut-être encore bien loin d'être vidée (1).

En tête de ce même Bulletin n. 13, figure le rapport sur la situation de la bibliothèque et du musée au 31 décembre 1876, dont il nous avait donné lecture dans l'assemblée générale du 28 janvier 1877, et qui commence par ces mots : « Vous pouvez dès maintenant, messieurs, dire hardiment que la bibliothèque, dont l'Académie d'Hippone jetait en 1862 les fondements, est devenue pour Bône une œuvre d'utilité publique, et ne saurait disparaître sans apporter quelque trouble dans les habitudes de bon nombre de personnes. »

De ses écritures, qu'il tient avec cette exactitude et cette minutie qui lui étaient connues, il résulte en effet que de 1,586 volumes ou brochures mis en lecture en 1872, époque où le service de la bibliothèque est définitivement organisé, le nombre des prêts s'était successivement accru d'année en année et avait atteint en 1876 le chiffre de 5,054.

Après s'être demandé, dans son rapport sur la situation de ces deux mêmes établissements au 31 décembre 1880, si même à l'heure où il en donnait lecture (27 février 1881) la municipalité de Bône posséderait une bibliothèque sans le concours de l'Académie d'Hippone et l'apport presque journalier des ouvrages qu'elle reçoit de plusieurs ministères, de ses sociétés correspondantes, de ses membres honoraires, titulaires et correspondants, et voire même de personnes étrangères, il n'hésite pas à reconnaître qu'à Bône il n'y avait pas seulement que des goûts de simple curiosité à satisfaire, qu'il fallait autre chose dans sa bibliothèque que de la littérature légère, des romans, qu'il fallait à côté de cela des œuvres sérieuses, de la philosophie, de la critique littéraire, de l'économie politique, de l'archéologie, de la science enfin sous toutes les formes, dont l'Académie d'Hippone heureusement avait seule et largement contribué jusqu'alors à garnir les rayons. Il estime en conséquence que les membres de l'Académie sont autorisés à saisir la municipalité de son projet de consacrer, sur le crédit de 5,000 francs qu'elle a ouvert pour le service de sa bibliothèque, 1,000 francs seulement pour achat d'ouvrages populaires et 1,500 francs pour achat d'ouvrages scientifiques et littéraires.

Il fait ressortir également la nécessité d'un catalogue par ordre

(1) *Bull. d'Hippone*, n. 13, p. 102-110, pl. 1, fig. 1, 2 et 7.

alphabétique d'auteurs, dont tous les lecteurs réclamaient d'ailleurs à grands cris l'impression depuis quelque temps.

Il fait aussi des vœux pour que le projet du transfert de la bibliothèque dans un local plus vaste et mieux aménagé se réalise au plus tôt, et qu'on y place également, sinon le musée tout entier, au moins ses collections de médailles, d'histoire naturelle, leur installation dans un bâtiment situé au fond de la Pépinière étant beaucoup trop éloignée de la ville pour qu'elles puissent être visitées et consultées avec profit, et qu'on puisse veiller convenablement aussi à leur conservation et entretien.

Réélu secrétaire général par 27 voix sur 28, en février 1883, il prie ses collègues de l'excuser d'avance si parfois son état de santé et le travail incessant de la bibliothèque ne lui permettent pas de donner toujours une prompte solution aux affaires de l'Académie.

Ainsi qu'il l'avait fait l'année précédente d'ailleurs, il appelle en même temps leur attention sur la large part que continue à prendre l'Académie dans l'accroissement de la bibliothèque publique de Bône.

Malgré tout le temps qu'il est obligé de consacrer chaque jour à la bibliothèque où seul, sans aucun aide, il est appelé à délivrer aux lecteurs les ouvrages qu'ils désirent emporter chez eux ou consulter sur place et à les réinstaller dans les vitrines lorsqu'ils lui sont rapportés, il trouve encore le moyen de remplir ses fonctions de secrétaire général et de se prêter même aux travaux les plus ordinaires d'une Société qui, peu fortunée, tient à faire le plus d'économies possibles en expédiant elle-même toutes ses publications sans l'aide d'aucune personne étrangère, d'aucun ouvrier salarié.

Un dévouement aussi sincère, aussi persévérant ne pouvait rester plus longtemps sans être récompensé comme il le méritait. Proposé pour les palmes académiques, M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts nous informait, le 1er janvier 1885, qu'heureux d'avoir pu répondre ainsi au désir que nous lui en avions exprimé en 1883 et en 1884, il avait, par arrêté de ce jour, nommé officier d'Académie M. Doublet, secrétaire-bibliothécaire de l'Académie d'Hippone.

Le voyant cependant surchargé de besogne et passablement fatigué, nous lui proposons, en 1888, d'en prendre une part en nous chargeant de la rédaction des comptes-rendus, en attendant qu'un des membres résidants de la Société puisse ou veuille bien s'en

occuper. Il accepte non sans crainte de nous désobliger et nous en témoigne une vive reconnaissance.

Mais cette même année, l'Académie s'étant vue forcée d'accepter la démission de son bien dévoué trésorier, M. Rognon, qui, par suite de fatigues et de maladie, se trouvait en effet dans l'impossibilité absolue de conserver plus longtemps ses fonctions, notre excellent collègue et sincère ami ne se fait nullement prier pour s'en charger, au risque, bien entendu, de les conserver longtemps, car rien n'est plus durable, comme on dit, que le provisoire et rien de plus aussi difficile à une Société savante, il paraît, en Algérie du moins, que de trouver parmi ses membres quelqu'un d'assez dévoué pour se charger du recouvrement de ses cotisations, du règlement de ses dépenses, de sa caisse, de sa comptabilité, en un mot. C'est triste à dire, mais c'est ainsi. On consent bien encore d'en faire partie, d'y être nommé *quelque chose,* mais à la condition qu'on ne vous demandera aucun travail. Aussi ce n'est pas sans regrets qu'il nous faut reconnaître à ce propos que Bône n'est plus ce qu'il était autrefois, une petite ville fort paisible, fort modeste, mais où fonctionnaires civils et militaires, officiers de l'armée et professeurs, rivalisant de dévouement et de zèle, n'hésitaient pas à consacrer la plus grande partie de leurs loisirs à l'étude des sciences naturelles; de l'entomologie, en colligeant, comme notre aimable, savant et regretté collègue et ami, Gustave Olivier, entre autres, soit des coléoptères, soit des diptères ou des hémiptères; de botanique, en récoltant dans leurs promenades champêtres de riches moissons de plantes et de fleurs, comme notre regretté confrère M. Meyer et tant d'autres encore; de conchiologie, en recueillant, comme s'y complaisait tant celui dont nous avons été pendant plus de trente ans le collègue et l'ami, en recueillant sur nos plages, les bords de la Seybouse et de la Bou Djemâa, dans nos grandes plaines de Dréan et des Beni Urgine, force coquilles marines, fluviatiles et terrestres; d'ornithologie, en chassant et colligeant oiseaux et œufs de tout genre; de minéralogie enfin comme nous-même, en recueillant tout ce qu'il y a de plus intéressant en fait de roches et d'espèces minérales dans les environs de Bône.

Ah ! s'il revenait sur terre avec sa lanterne, Diogène serait à coup sûr bien malin s'il découvrait aux environs de la moderne Hippone un promeneur portant en bandoulière la boîte verte de l'herborisateur; un autre armé du filet en soie verte, pourchassant quelque

beau papillon aux ailes diaprées dans les longues et ombreuses allées de la Pépinière; un troisième parcourant nos plages, à la recherche de quelques jolis coquillages rejetés sur le sable au lendemain d'une tempête; un quatrième enfin, le marteau et la pointe en main, cherchant à détacher quelque bel échantillon de grenat rouge, d'amphibole blanche ouverte, de quartz hyalin ou enfumé, ou de gneiss parsemé de mica blanc ou jaune resplendissant au soleil. En sortant de son tonneau, le philosophe grec, toujours muni de sa fameuse lanterne, serait encore bien plus sûr aussi de trouver un énorme lion au beau milieu de notre jolie petite vallée de l'Oued Kouba qu'un Bônois à la recherche de quelques dragonneaux suspendus comme de longs cheveux aux ronces les plus voisines de l'oued, à la suite d'une de ses crues subites, ou de se trouver à Hippone en présence du serpent de Regulus que d'y rencontrer quelqu'un courbé sur une inscription qu'on vient d'exhumer et de lui signaler, et cherchant à la copier, et, en désespoir de cause, à en prendre tant bien que mal un estampage.

Oh! non! de jeunes gens à Bône, amateurs d'histoire naturelle, on n'en voit plus guère depuis longtemps, on n'en voit même plus du tout. On s'y divertit beaucoup par contre, beaucoup trop même, c'est incontestable. Aussi est-ce encore fort heureux qu'un assez grand nombre d'entre eux, grâce à la libéralité de la municipalité et des habitants, s'y adonnent avec une certaine ardeur à la musique et y forment aujourd'hui trois Sociétés philharmoniques, deux Estudiantina et une Société chorale, dont les progrès et les succès vont toujours croissant. Cela nous réconcilie avec eux.

Il nous faut convenir aussi que depuis une dizaine d'années déjà, les environs de Bône sont bien moins riches en insectes et en coquilles qu'autrefois. Notre excellent et regretté collègue Gustave Olivier, qui était devenu, comme son maître et confrère en entomologie Leprieur, « un fin dénicheur de merles », s'en plaignait déjà en 1879 dans une de ses éphémérides entomologiques (1). « Dans un temps, y dit-il, la localité entomologique la plus riche des environs immédiats de Bône était, sans contredit, le terrain situé entre la Bou Djemâa et la Seybouse; mais depuis que deux lignes de chemin de fer le sillonnent, tous les *colons invertébrés* qui la peuplaient s'en sont enfuis. »

(1) *Bull. d'Hippone*, a. 1880, nº 15. *Comptes-Rendus*, p. XXXI.

Notre ami Doublet lui aussi se désolait un jour de ne plus trouver de coquilles sur les plages de Bône depuis la construction de son port et de son chemin de la Corniche.

Et nous-même, n'avons-nous pas, tout en la trouvant très pittoresque et même utile, un peu maudit cette fameuse route de la Corniche qui, en éloignant de la mer les rochers abruts de la colline au sommet de laquelle s'élève la Casbah et supprimant en quelque sorte la plage du Rocher du Lion à la pointe des Caroubiers, nous enlevait toute chance d'y revoir un jour, au bas du cimetière musulman, le sable tantôt tout noir, tantôt tout rouge, et le fond de la mer, auprès de la Fontaine romaine, recouvert d'une couche épaisse de petits grenats qui, par un temps calme, lui donnaient autrefois l'aspect d'un véritable tapis d'un rouge écarlate.

Nous en dirons autant des plantes et des fleurs que dans un temps on trouvait sur les pentes de l'Edough, du Bou Hamra, du Belelieta, dans la vallée des Karézas et les belles prairies d'Hippone, ombragées d'oliviers séculaires, et qu'on n'y trouve plus depuis que côteaux sont couverts de vignes, que vallées et prairies sont cultivées en jardins, en carrés de choux, d'artichauts et de salades. Pour les plantes comme pour les insectes : autres temps, autres habitants !

Mais la faune et la flore des environs immédiats de Bône la Coquette s'y seraient-elles maintenues encore assez riches jusqu'à nos jours, y rencontrerait-on comme autrefois de jeunes conscrits en entomologie et en botanique, ou beaucoup de Leprieur, de Letourneux, de Gandolphe, de Reboud, de Gustave Olivier, de Meyer, de Doublet et autres, magistrats, fonctionnaires, officiers, professeurs et médecins, en quête les uns de coléoptères, les autres de plantes ou de coquilles ? C'est douteux, fort douteux, car si à propos des insectes et des plantes nous venons de nous écrier : autres temps, autres habitants, à propos des Bônois en particulier et des hommes en général on nous permettra bien d'ajouter : autres temps, autres mœurs !

Au risque de faire longtemps, avons-nous dit, l'intérim de trésorier qu'il avait accepté en attendant la nomination d'un titulaire, Doublet en remplit en effet la charge pendant six ans sans trouver à redire, sans protester. C'est que l'homme a parfois tous les défauts de ses qualités, et le sien était de se croire encore, après tant d'années de labeur incessant, capable de remplir plusieurs fonctions à la fois sans nuire à sa santé. Outre celles de bibliothécaire de la ville

et de l'Académie d'Hippone, de secrétaire général et de trésorier intérimaire, il avait encore accepté celle de vice-président de la Ligue de l'enseignement en 1885, de membre du conseil d'administration de la Société Philharmonique en 1887 et consenti pendant près de quinze ans à enseigner les premiers éléments de la langue française, trois ou quatre fois par semaine durant la saison d'hiver, aux enfants européens et indigènes de Bône âgés de plus de 7 ans.

Ce n'est donc pas seulement en notre qualité de président de l'Académie d'Hippone, dont il était un des fondateurs, mais aussi comme l'un de ses plus anciens collègues du bureau de la Ligue de l'enseignement que nous venons lui payer un dernier tribut de reconnaissance et de regret en déclarant ici que Doublet fut l'un de nos collaborateurs les plus dévoués et en ajoutant à nos sincères éloges ceux que M. Marchis, 1er adjoint au maire, délégué à l'Instruction publique et l'un de ses anciens élèves, lui a adressés comme dernier adieu, en reconnaissant publiquement qu'en sa qualité de professeur du collège de Bône, de 1853 à 1879, il s'était toujours fait remarquer par ses qualités de cœur et d'esprit, aimer par ses jeunes élèves en les traitant tout à la fois avec une juste fermeté et une grande douceur, au point qu'au commencement de chaque année scolaire ils quittaient avec regrets les bancs de sa classe ; que la municipalité enfin n'avait jamais eu que des félicitations à lui adresser dans les délicates fonctions de bibliothécaire de la ville qu'elle lui avait confiées et qu'il conserva pendant vingt-quatre ans, c'est-à-dire jusqu'au jour où, terrassé par la maladie qui le minait depuis deux ou trois ans déjà, il s'alita définitivement et mourut cinq mois après.

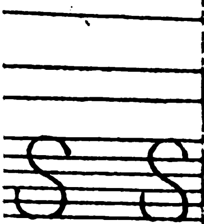
ALEX. PAPIER.



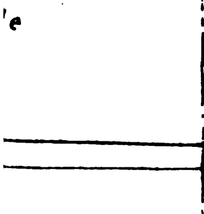
TABLE DES MATIÈRES

ɔagnole

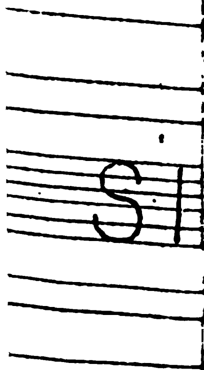
LO ET PHI



'e



Poids : 0





SARCOPHAGE DE TIPASA

LE BON PASTEUR



Phototypie Berthaud, Paris

SARCOPHAGE DE TIPASA

BULLETIN

DE

L'ACADÉMIE D'HIPPONE

(1896-1898)



BULLETIN

DE

L'ACADÉMIE D'HIPPONE

(1896-1898)

Quærite quos agitat mundi labor.
Luc. *Phars.* Liv. I, v. 417.

BULLETIN N° 29



BONE

IMPRIMERIE DAGAND, ÉM. THOMAS, SUCCESSEUR, RUE MARCEL LUCET

1898

BIENFAITEURS DE LA SOCIÉTÉ

Le Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.
Le Gouvernement général de l'Algérie.
Le Conseil général du département de Constantine.
La Municipalité de Bône.

ANCIENS PRÉSIDENTS DE LA SOCIÉTÉ

1863-1867, M. G. Olivier, avocat.
1867-1869, M. le général Faidherbe.
1869-1872, M. le comte de Gantès, sous-préfet.
1873-1876, M. G. Olivier, secrétaire perpétuel, intérimaire.
1876-1880, M. le docteur Sistach.

COMPOSITION DU BUREAU

Président :

M. PAPIER, Alexandre, ✻, I. ✿.

Vice-Président :

M. NARBONNE, Henri, A. ✿.

Secrétaire général :

M. HINGLAIS, Ulysse, I. ✿.

Secrétaire adjoint :

M. X***.

Trésorier :

M. DOUBLET, Aimé.

COMMISSION DU BULLETIN

MM. PAPIER.
HINGLAIS.
DOUBLET.

LISTE GÉNÉRALE

DES

MEMBRES ET DES SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES

DE L'ACADÉMIE D'HIPPONE

Au 31 décembre 1898

Membres honoraires de droit :

MM.

Le Gouverneur général de l'Algérie.
Le Recteur de l'Académie d'Alger.
Le Général commandant la Division de Constantine.
Le Préfet du département de Constantine.
L'Evêque de Constantine et d'Hippone.
L'Inspecteur d'Académie de Constantine.
Le Maire de Bône.
Le Sous-Préfet de l'arrondissement de Bône.
Le Président du Tribunal de 1re instance de Bône.

Membres honoraires élus :

MM.

1892. BÉRENGER, René, sénateur, membre de l'Institut, 11, rue Portalis, Paris.

1881-96. CAGNAT, René, ✻, I. ✿, membre de l'Institut, professeur au Collège de France, 10, rue Stanislas, Paris.

1882. CHAYLARD, E. DU, ancien préfet de Constantine, consul de France à Rio-de-Janeiro (Brésil).

1888. CROIZIER, le marquis DE, ✻, membre du Conseil supérieur des colonies, président de la Société académique Indo-Chinoise de France, 10, boulevard de la Saussaye, parc de Neuilly, Paris.

Les chiffres placés en regard du nom de chaque membre rappellent la date de son entrée dans la Société.

MM.

1894. Fidel Fita y Colomé, le R. P. don, G. C., membre de l'Académie royale de l'histoire, correspondant de l'Académie royale espagnole, Calle Isabel-la-Catholica, 12, Madrid.

1892. Gaudry, Albert, ✻, I. ✿, membre de l'Institut, 7 *bis*, rue des Saints-Pères, Paris.

1878-86. Héron de Villefosse, Antoine, ✻, I. ✿, membre de l'Institut, conservateur au département des antiquités grecques du Musée du Louvre, 15, rue Washington, Paris.

1884. Lewal, le général, G. C. ✻, 22, rue Vintémille, Paris.

1863-92. Selys-Longchamp, le baron Edmond de, sénateur, membre de l'Académie royale de Belgique, président d'honneur de la Société entomologique de Belgique, boulevard de la Sauvenière, 34, à Liège.

1894. Zocco-Rosa, Antonio, directeur de l'Institut historique du droit romain, professeur à l'Université de Catane (Sicile).

Membres titulaires résidants :

MM.

1897. Bariteau, Alcide, professeur de dessin au Collège, impasse d'Armandy.

1885. Bertagna, Jérôme, ✻, A. ✿, président du Conseil général de Constantine, maire, 29, rue Mesmer.

1896. Boivin, Alphonse, notaire, 19, rue du Quatre-Septembre.

1885. Boude, le docteur Th., rue du Quatre-Septembre, 13.

1884. Caussin, Pierre, secrétaire de la Mairie.

1875. Cerner, Philippe de, ✻, A. ✿, ingénieur, directeur des exploitations du Mokta-el-Hadid, conseiller général.

1897. Chevillot, Auguste, propriétaire, à Hippone.

1897. Doublet, Aimé, contrôleur des Contributions diverses, rue Salvator Coll, 1.

1885. Garbe, Félix, courtier maritime, conseiller municipal, rue du Quatre-Septembre, 9.

1887. Hiikel, Michel, principal clerc de notaire, faubourg Sainte-Anne.

1897. Hinglais, Ulysse, I. ✿, proviseur de Lycée en retraite, rue d'Armandy, 19.

MM.

1887. Montastruc, l'abbé A., curé de la Cathédrale, aumônier de l'Hôpital militaire, 15, rue Perrégaux.

1885. Narbonne, Henri, A. ✿, avocat-défenseur, 1, Cours National.

1867. Papier, Alexandre, ✠, I. ✿, entreposeur des tabacs en feuilles en retraite, conseiller municipal, correspondant du Ministère de l'Instruction publique, membre non résidant du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue Caraman, 1.

1885. Pierronnet, Joseph, architecte communal, Colonne-Randon.

1883. Rizoul, Adolphe, A. ✿, professeur de physique au Collège communal, 4, place d'Armes.

1885. Salfati, Isaac, négociant, vice-président de la Chambre de commerce, 21, rue du Quatre-Septembre.

1896. Savouret, Henri, principal du Collège.

1887. Veyron, Félicien, économe de l'Hospice des vieillards et incurables, quartier de l'Oued-Fourcha.

1887. Witkowski, Charles, directeur du comptoir de la Compagnie Algérienne, 7, Cours National.

Membres titulaires non résidants :

MM.

1889. Cambon, Ferdinand, propriétaire, Tébessa.

1896. La Commune mixte de l'Oued-Cherf (dép. de Constantine), Aïn-Amara.

1875. Dignaron, Jacobé, ingénieur en chef, gérant de la Compagnie minière de Ticapampa (Pérou).

1885. Duportal, Henri, O. ✠, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, administrateur des chemins de fer de l'Etat, villa Montmorency, Auteuil (Seine).

1879. Lesueur, Georges, ✠, ancien sénateur, propriétaire, Philippeville.

1878. Rolland, Eugène, trésorier-payeur général de l'Yonne, à Auxerre.

1886. Scrachley, A.-H., vice-consul d'Angleterre, Philippeville.

1881. Thomson, G., député, 72, rue Ampère, Paris.

Membres correspondants algériens :

MM.

1891.* Archambeau, O. ✻, chef de bataillon en retraite, propriétaire, à Cherchel.

1889.* Barberis, Dominique, pharmacien, à El-Arrouch (arrondissement de Philippeville).

1884.* Benoit, Charles, administrateur-adjoint, à Djidjelli.

1891.* Bertrand, Louis, I. ✿, receveur municipal, conservateur du Musée et du Théâtre romain, correspondant du Ministère de l'Instruction publique, à Philippeville.

1888. Bouchot, A., administrateur de commune mixte.

1885. Brulard, Armand, capitaine adjudant-major au 1er régiment étranger, à Langson (Tonkin).

1890. Bouyac, René, ancien contrôleur civil.

1896. Bonnafos de Latour, Ch. de, administrateur de commune mixte, à Hammam-Rhira (dép. d'Alger).

1885. Charrier, Louis, A. ✿, commis principal de préfecture, à Constantine.

1895. Coppolani, Xavier, administrateur-adjoint de commune mixte, détaché au Gouvernement général (affaires indigènes), à Alger.

1889.* Dausson, E., négociant, propriétaire, à Souk-Ahras.

1880. Delattre, L.-A., ✻, I. ✿, prêtre missionnaire d'Alger, correspondant de l'Institut, à Carthage.

1885.* Dieudonné, E., ✻, A. ✿, sous-préfet, à Batna.

1890. Duprat, Charles, A. ✿, receveur des Douanes à la Basse-Terre (Guadeloupe).

1878.* Farges, Abel, ✻, I. ✿, capitaine d'infanterie hors cadres, chef de Bureau arabe à la Direction des Affaires indigènes, correspondant honoraire du Ministère de l'Instruction publique, à Constantine.

1888. Goujon, Lucien, à Tunis.

Le signe * avant le nom indique que les membres correspondants reçoivent les *Bulletins* et *Comptes-Rendus* moyennant un abonnement de 7 francs par an.

Les signes ** placés devant le nom indiquent les membres correspondants qui, en raison de l'envoi à l'Académie d'Hippone des *Bulletins, Revues* ou *Journaux* dont ils sont directeurs, reçoivent en retour les *Bulletins* et *Comptes-Rendus* qu'elle publie.

MM.

1888. JULIEN, A., ✻, vétérinaire de 1re cl., en retraite, Constantine.

1885.* JUS, Henri, O. ✻, A. ✻, ingénieur honoraire des sondages du sud de la province, à Batna.

1891. KERMONT, D'AVRANCHE DU, administrateur-adjoint, à Oum-el-Bouaghi.

1898. LEROY, l'abbé A., aumônier de la Basilique de Saint-Augustin, Hippone.

1878. LHOTELLERIE, J. DE, naturaliste, à Alexandrie (Egypte).

1897. MARC, L., brigadier-forestier, à Blandan (arr. de Bône).

1880. MERCIER, E., ✻, A. ✻, président de la Société archéologique de Constantine, 19, rue Desmoyens, Constantine.

1892. MESPLÉ, Armand, professeur de littérature étrangère à l'Ecole des Lettres, 11, rue Saint-Augustin.

1882.* MOINIER, A., ✻, A. ✻, lieutenant-colonel commandant la XIXe Légion de gendarmerie, Alger.

1891. MOREAU, Louis, administrateur de commune mixte, La Calle.

1886. PERROT, conducteur des Ponts et Chaussées, à Souk-Ahras.

1894.* PETIT, Hippolyte, A. ✻, directeur d'école en retraite, instituteur honoraire, à Affreville (département d'Alger).

1867. PONT, Justin, O. ✻, A. ✻, lieutenant-colonel en retraite, 20, rue Clauzel, Alger.

1888.** ROYER, Jules, directeur de la *Petite Revue Agricole*, 5, rue Thiers, Bône.

1891.* SAAR, Edmond, A. ✻, administrateur de la commune mixte des Gouraya, à Cherchel.

1888. VAISSIÈRE, Albert, capitaine d'infanterie hors cadres, chef de Bureau arabe, à Tiaret (Oran).

1889. WETTERLÉ, J., propriétaire, à Souk-Ahras.

Membres correspondants français :

MM.

1896. ARMAU DE POUYDRAGUIN, Gaston D', capitaine breveté, attaché à l'état-major général de l'Armée (Ministère de la Guerre), Paris.

1889.* AUDOLLENT, Auguste, agréé des Lettres, maître de conférences à la Faculté des Lettres, 3, rue Beaulieu, à Clermond-Ferrand.

MM.

1892.* BARBARIN, Lucien, avocat-défenseur, à Monaco (Principauté).

1889.* BAYE, baron J. DE, 58, avenue de la Grande-Armée, Paris.

1896.* BLOCHET, Edgard, chargé de cours à la Sorbonne, 35, rue de l'Arbalète, Paris.

1896. BOURDARIE, Paul, chargé de missions par le Ministère des Colonies, 5, rue de Poitiers, Paris.

1893.* CARTON, le docteur Louis, ✻, I. ✿, médecin-major au 19e chasseurs, correspondant du Ministère de l'Instruction publique, 33, rue Voltaire, Lille.

1868.* COSTEPLANE DE CAMARÈS, le comte Mathieu DE, docteur-médecin, à Bédarieux (Hérault).

1887.* DESORTHÈS, Pierre, ✻, chef de bataillon au 155e d'infanterie, à Commercy (Meuse).

1882.** DEYROLLE, Emile, directeur-gérant du journal le *Naturaliste*, 46, rue du Bac, Paris.

1882.** DOLLFUS, Adrien, directeur-gérant de la *Feuille des Jeunes naturalistes*, 35, rue Pierre Charron, Paris.

1888. DOMERGUE, Léon, géomètre principal en retraite, correspondant du Ministère de l'Instruction publique, à Saint-Geniez-sur-Lot (Aveyron).

1863. DUVERNOY, secrétaire de la Société d'émulation, Montbéliard (Doubs).

1883. ESPÉRANDIEU, Emile, I. ✿, capitaine hors cadres, professeur à l'Ecole militaire d'infanterie, Saint-Maixent (Deux-Sèvres).

1894.** GAÏDOZ, Henri, directeur de la *Mélusine*, 2, rue des Chantiers, Paris.

1885.** GARNIER, Fernand, juge de paix, à Tiron-Gardais (Eure-et-Loire).

1882. GAUTHIER, Victor, professeur honoraire, 5, rue des Orfèvres, à Sens.

1881.** GROULT, Edmond, A. ✿, avocat, fondateur des Musées cantonnaux, à Lizieux (Calvados).

1891.* INGHUEM, le comte D', 16, rue Van de Weyer, à Bruxelles (Belgique).

1897. JANET, Charles, ingénieur des arts et manufactures, Paris.

1888.* LETAILLE, J., chargé de missions archéologiques par le Ministère de l'Instruction publique, 15, rue Garancière, Paris.

MM.

1890.* MARTY, le docteur, médecin-major de 1re classe à l'Hôpital militaire de Belfort.

1883. MARTY, Gustave, A. ⚜, expert-géomètre, boulevard de Strasbourg, 67, à Toulouse (Haute-Garonne).

1881. MOYNIER, Gustave, docteur en droit, fondateur du journal mensuel l'*Afrique explorée et civilisée*, Paris.

1879.* OLIVIER, Ernest, naturaliste, 10, Cours de la Préfecture, à Moulins (Allier).

1885.* PALLU DE LESSERT, Clément, avocat, docteur en droit, 17, rue de Tournon, Paris.

1879. PÉRON, A., O. ✱, A. ⚜, intendant militaire en retraite, 11, avenue de Paris, à Auxerre (Yonne).

1895. PIETTE, Ed., juge, à Rumigny (Ardennes).

1864.* POULLE, Alexandre, ✱, A. ⚜, directeur de l'Enregistrement et des Domaines en retraite, président honoraire de la Société archéologique de Constantine, à Montauroux (Var).

1880.** RENAUD, Georges, ✱, A. ⚜, directeur-gérant de la *Revue géographique internationale,* 76, rue de la Pompe, Paris.

1895. REVON, Michel, ✱, professeur de droit à l'Université Impériale de Tokio (Japon), 17, Kaga Yashiei.

1888. SCHÉRER, Paul, curé, à Destord (Vosges).

1887.** TARDIEU, Ambroise, historiographe de l'Auvergne, à Herment (Puy-de-Dôme).

1891.* THOMAS, Philippe, ✱, vétérinaire principal de 1re classe, directeur du Ier Ressort vétérinaire, 22 *bis,* avenue Rapp, à Paris.

1895. VERRIER, le docteur E., président honoraire de la Société africaine de France, 6-8, rue Delaroche, Paris-Passy.

Membres correspondants étrangers :

MM.

1891.** AMEGHINO, Florentino, directeur de la *Revue argentine d'Histoire naturelle,* Calle 60, n° 795, La Plata (République Argentine).

1887.* DESSAU, Hermann, professeur de l'Université Camerstrasse, à Charlottenburg (Allemagne).

MM.

1894.** DIAZ DE LÉON, docteur Jésus, professeur à l'Institut des sciences, directeur de la revue scientifique et littéraire *El Instructor,* à Aguascalientes (Mexique).

1886.* FISCHER, Théobald, professeur de l'Université, à Marburg (Allemagne).

1896.* GORDON Y DE ACOSTA, le docteur don Antonio de, président de la Royale Académie des sciences médicales, physiques et naturelles de la Habana (île de Cuba).

1891.** NICHOLSON, H.-H., directeur de la Station d'agriculture expérimentale de Nebraska (Etats-Unis d'Amérique).

1883.* NORDENSTROM, G., professeur à l'Ecole des mines, membre de l'Académie des sciences, à Stockholm (Suède).

1893.* OEHLER, docteur Raimund, professeur à l'Ecole centrale des Cadets, 24, chausséestrasse, à Gross-Lichterfeld, près Berlin.

1890.* PROSKOWETZ-MARSTORFF, Max DE, consul impérial et royal d'Autriche-Hongrie, 620, Dearborn avenue, à Chicago (U.-S.-A.).

1887.* PURGOLD, Karl, directeur du Musée ducal, à Gotha (Saxe).

1896.** RUGGIERO, Ettord DE, directeur de la *Cultura,* via S. Martino (al Macao), 11, Rome.

1890.** STRŒHLIN, Paul, secrétaire de la Société suisse de numismatique, à Genève.

Sociétés correspondantes françaises :

1885. *Aix* : Académie des sciences, agriculture, arts et belles-lettres.

1882. *Alais* : Société scientifique et littéraire.

1863. *Alger* : Société historique algérienne.

1897. — Société de géographie.

1882. *Amiens* : Société Linnéenne du nord de la France.

1882. — Société des antiquaires de Picardie.

1882. *Angers* : Société académique de Maine-et-Loire.

1883. *Angoulême* : Société archéologique et historique de la Charente.

1876. *Annecy* : Société Florimontane.

1883. *Arras* : Commission des antiquités du Pas-de-Calais.
1881. *Autun* : Société Eduenne des lettres, sciences et arts.
1880. *Auxerre* : Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne.
1882. *Avesnes* : Société archéologique de l'arrondissement.
1881. *Avranches* : Société d'archéologie, de littérature, sciences et arts.
1883. *Beaune* : Société d'histoire, d'archéologie et de littérature.
1883. *Béziers* : Société archéologique, scientifique et littéraire.
1883. — Société d'études des sciences naturelles.
1882. *Blois* : Société d'histoire naturelle de Loir-et-Cher.
1880. *Bordeaux* : Société archéologique de la Gironde.
1887. — Société Linnéenne.
1894. *Bourg* : Société des sciences naturelles du département de l'Ain.
1883. *Bourges* : Société des antiquaires du Centre.
1881. *Brest* : Société académique.
1881. *Brive* : Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze.
1885. *Caen* : Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres.
1868. — Société Linnéenne de Normandie.
1887. — Société des antiquaires de Normandie.
1891. *Carcassonne* : Société d'études scientifiques de l'Aude.
1887. *Carentan* : Académie Normande.
1872. *Chambéry* : Académie des sciences, belles-lettres et arts de la Savoie.
1877. *Châteaudun* : Société Dunoise.
1885. *Château-Thierry* : Société historique et archéologique.
1882. *Cherbourg* : Société des sciences naturelles.
1863. *Constantine* : Société archéologique.
1877. *Coutances* : Société académique du Cotentin.
1886. *Dax* : Société de Borda.
1885. *Dijon* : Commission des antiquités de la Côte-d'Or.
1887. — Académie des sciences, arts et belles-lettres.
1880. *Draguignan* : Société d'études scientifiques et archéologiques.
1876. *Epinal* : Société d'émulation des Vosges.
1887. *Gap* : Société d'études historiques et scientifiques des Hautes-Alpes.

1885. *Guéret* : Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse.
1883. *Langres* : Société historique et archéologique.
1872. *La Rochelle* : Académie des belles-lettres, sciences et arts.
1879. — Société des sciences naturelles de la Charente-Inférieure.
1876. *Le Havre* : Société géologique de Normandie.
1879. — Société des sciences et arts agricoles et horticoles.
1888. *Le Puy* : Société agricole et scientifique.
1883. *Lille* : Société de géographie.
1876. *Limoges* : Société historique et archéologique du Limousin.
1881. *Lyon* : Société Linnéenne.
1882. — Société littéraire, historique et archéologique.
1868. *Marseille* : Académie des sciences, lettres et arts.
1875. *Montauban* : Société archéologique de Tarn-et-Garonne.
1864. *Montbéliard* : Société d'émulation.
1885. *Montbrison* : LA DIANA, Société historique et archéologique du Forez.
1880. *Montpellier* : Académie des sciences et des lettres.
1887. *Moulins* : Société d'émulation et des beaux-arts du Bourbonnais.
1880. *Nancy* : Société de géographie de l'Est.
1882. *Nantes* : Société archéologique de la Loire-Inférieure.
1891. — Société des sciences naturelles de l'Ouest de la France.
1882. *Nice* : Société des lettres, sciences et arts des Alpes-Maritimes.
1864. *Nîmes* : Académie du Gard.
1882. — Société des sciences naturelles.
1879. *Oran* : Société de géographie et d'archéologie.
1885. *Orléans* : Société historique et archéologique.
1867. *Paris* : Société d'anthropologie.
1880. — Société philomathique.
1882. — Société zoologique de France.
1882. — Société nationale des antiquaires de France.
1882. — Société de biologie.
1882. — Association française pour l'avancement des sciences.

1883. *Paris* : Société des études historiques.
1883. — Société de médecine légale de France.
1885. — Société entomologique de France.
1885. — Société de botanique de France.
1885. — Société des études coloniales et maritimes.
1885. — Société de géographie.
1880. — Musée Guimet.
1891. — Société africaine de France.
1884. *Pau* : Société des sciences, lettres et arts.
1882. *Poitiers* : Société des antiquaires de l'Ouest.
1886. *Quimper* : Société archéologique du Finistère.
1882. *Rambouillet* : Société archéologique.
1885. *Reims* : Académie nationale.
1883. *Rennes* : Société archéologique d'Ile-et-Vilaine.
1892. *Rochechouart* : Société des Amis des sciences et arts.
1868. *Rodez* : Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron.
1891. *Roubaix* : Société d'émulation.
1876. *Rouen* : Société des Amis des sciences naturelles.
1880. *Royan* : Société Linnéenne de la Charente-Inférieure.
1881. *Saint-Briex* : Société historique et archéologique des Côtes-du-Nord.
1883. *Saint-Dié* : Société philomathique vosgienne.
1881. *Saint-Lô* : Société d'agriculture, d'archéologie et d'histoire naturelle de la Manche.
1884. *Saint-Valéry-en-Caux* : Société de géographie.
1884. *Sémur* : Société des sciences historiques et naturelles.
1877. *Senlis* : Comité archéologique.
1882. *Soissons* : Société archéologique, historique et scientifique.
1881. *Toulouse* : Société archéologique du Midi de la France.
1881. — Société d'histoire naturelle.
1883. — Société française de botanique.
1885. *Tours* : Société archéologique de la Touraine.
1885. — Société de géographie.
1894. *Tunis* : Institut de Carthage.
1887. *Valognes* : Société archéologique.
1864. *Verdun* : Société philomathique.
1885. *Vervins* : Société archéologique.
1869. *Vesoul* : Société d'agriculture, sciences et arts.

Sociétés correspondantes étrangères :

ALSACE-LORRAINE

1864. *Colmar* : Société d'histoire naturelle.
1885. *Metz* : Société d'histoire naturelle.

ALLEMAGNE

1888. *Berlin* : Académie (Commission du *Corpus*).
1883. *Halle-sur-Saale* : Académie impériale Léopoldine Caroliniennes des naturalistes.
1887. *Leipzig* : Société de géographie.

AMÉRIQUE DU NORD

1895. *Albany* : Bibliothèque de l'Université.
1885. *Baltimore* : University John Hopkins.
1895. *Chicago* : Bibliothèque de l'Université.
1891. *Lincoln-Nebraska* : U. S. Agricultural experiment Station.
1892. *Madison* : Académie des sciences, arts et lettres du Wisconsin.
1890. *Minneapolis-Minn* : Académie des sciences naturelles.
1885. *New-York* : Microscopical society.
1897. — Archaeological Institut of America.
1897. — American Museum of natural history.
1886. *Ottawa* : Institut Canadien-Français.
1895. *Philadelphie* : Académie des sciences naturelles.
1886. *Toronto* : Canadian Institut.
1883. *Washington* : Smithsonian Institution.
1883. — Commission d'inspection géologique des Etats-Unis (département de l'Intérieur).

AMÉRIQUE DU SUD

1895. *Buenos-Ayres* : Institut géographique Argentin.
1884. *Cordova* : Académie nationale des sciences.
1892. *Mexico* : Société scientifique *Antonio Alzate*.
1892. — Observatoire météorologique et magnétique central.

1890. *Montevideo* : Observatoire météorologique de Colon.
1897. — Bureau des échanges internationaux.
1895. — Musée national.
1876. *Rio de Janeiro* : Musée national.
1892. *Santiago* : Société scientifique du Chili.

AUTRICHE

1867. *Brünn* : Société d'histoire naturelle.

BELGIQUE

1878. *Anvers* : Académie royale d'archéologie de Belgique.
1878. *Bruxelles* : Académie royale.
1878. — Société royale de botanique de Belgique.
1878. — Société royale malacologique de Belgique.
1878. — Société entomologique de Belgique.
1887. *Charleroi* : Société paléontologique et archéologique.
1878. *Liège* : Institut archéologique.
1878. *Mons* : Cercle archéologique.
1878. *Ypres* : Société historique.

ÉGYPTE

1885. *Le Caire* : Société khédiviale de géographie.

ESPAGNE

1892. *Sarragosse* : Université.

ITALIE

1883. *Bologne* : Académie des sciences.
1886. *Catane* : Académie des sciences naturelles.
1882. — Institut historique du Droit romain.
1885. *Florence* : Société Africaine.
1889. — Bibliothèque nationale centrale.
1883. *Naples* : Société Africaine.
1883. *Palerme* : Société historique.

1880. *Rome* : Société Italienne de géographie.
1886. — Bibliothèque centrale Victor-Emmanuel.

LUXEMBOURG

1878. *Arlon* : Institut archéologique du Luxembourg.

PORTUGAL

1885. *Lisbonne* : Société de géographie.

RUSSIE

1884. *Helsingfors* : Société zoologique et botanique de Finlande.
1896. — Société de géographie.
1888. *Karkow* : Société des sciences expérimentales.
1887. *Kiew* : Société des naturalistes.
1885. *Moscou* : Société Impériale des naturalistes.
1886. *Odessa* : Société des naturalistes de la Nouvelle-Russie.
1892. — Club alpin de Crimée.

SUÈDE

1892. *Stockholm* : Académie des belles-lettres, histoire et antiquités.
1895. — Société entomologique.
1895. *Upsal* : Institut géologique.
1896. — Bibliothèque de l'Université.

SUISSE

1883. *Berne* : Institut géographique international.
1884. — Société de géographie.
1882. *Fribourg* : Société des sciences naturelles.
1882. *Genève* : Société suisse de numismatique.
1889. *Lausanne* : Société vaudoise des sciences naturelles.

Établissements auxquels l'Académie d'Hippone adresse ses publications périodiques :

Alger : Bibliothèque-Musée.
— — municipale.
— — universitaire.
— — du Cercle des Officiers.
Bône : Bibliothèque municipale de la rue Damrémont.
— — du faubourg Sainte-Anne.
— — du Collège communal.
— — du Cercle des Officiers.
Constantine : Bibliothèque-Musée.
— — du Cercle des Officiers.
Coutances : Bibliothèque municipale.
Lyon : Grande bibliothèque.
Oran : Bibliothèque-Musée.
— — du Cercle des Officiers.
Paris : Bibliothèque nationale.
— — du Ministère de la Guerre.
— — du Muséum d'histoire naturelle.
— — de l'Université.
— — de l'Institut.
— — de la Sorbonne.
— — du Trocadéro.
— — du Musée de Cluny.
Rome : Ecole Française.
Tunis : Bibliothèque du Service des antiquités et des beaux-arts de la Tunisie.

Mouvements survenus dans la Société du 1er janvier 1896 au 31 décembre 1898 :

ADMISSIONS

1° Membres titulaires et résidants.

MM.
BOIVIN, Alphonse, notaire.
FLAMM, Edmond, caissier de la Caisse d'Epargne.
FRANCOVICH, A., propriétaire.

MM.

Doublet, Aimé, contrôleur des Contributions diverses.

Bariteau, Alcide, professeur de dessin au Collège, aux Cours secondaires et aux Ecoles primaires.

Chevillot, Auguste, propriétaire à Hippone.

Hinglais, Ulysse, proviseur de Lycée, en retraite.

2° Membres correspondants

MM.

Armau de Pouydraguin, Gaston d', capitaine breveté au 3e Tirailleurs algériens.

Bonnafos de Latour, de, administrateur de Commune mixte.

Gordon y de Acosta, le docteur Don Antonio de, président de la Royale Académie des sciences médicales physiques et naturelles de la Havane.

Leroy, l'abbé A., aumônier de la Basilique de Saint-Augustin.

Marc, J., brigadier forestier.

Blochet, Edgard, chargé de cours à la Sorbonne.

Bourdarie, Paul, secrétaire général de la Société Africaine de France.

Ruggiero, Ettore de, directeur de la *Cultura.*

3° Sociétés correspondantes

Helsingfors : Société Finlandaise de géographie.

New-York : American Museum ot Natural History.

Montevideo : Bureau d'échanges internationaux.

DÉCÈS

1° Membres honoraires

MM.

Hauréau, Barthélémy, membre de l'Institut, décédé le 30 avril 1896.

Théry, Antoine, sénateur, décédé le 28 décembre 1896.

Canovas del Castillo, S. Exc. Don Antonio, président du Conseil des ministres, président de l'Athénée de Madrid, décédé le 9 août 1897.

2° Membres titulaires

MM.

Lucas, Etienne, notaire, décédé le 11 mars 1896.

Mélix, Cyprien, capitaine d'infanterie en retraite, décédé le 9 janvier 1897.

Flamm, Jean, receveur municipal, décédé le 27 novembre 1897.

3° Membres correspondants

MM.

Dewulf, Edouard, général du Génie, décédé le 12 avril 1896.

Tauxier, Henri, capitaine d'infanterie en retraite, décédé le 23 octobre 1896.

Rousset, Xavier, directeur du Comptoir d'Escompte d'Aïn-Beïda, décédé le 19 décembre 1896.

Pechmarty, A., administrateur de Commune mixte, décédé le 20 décembre 1896.

CONTRIBUTION

À

L'ÉTUDE DE LA CARTOGRAPHIE

CHEZ LES MUSULMANS

Par M. E. BLOCHET,

Membre correspondant de l'Académie d'Hippone.

Les documents de la cartographie arabe au moyen âge sont relativement rares et on ne les trouve guère que dans les manuscrits d'ouvrages de géographie et de cosmographie. Les cartes d'ensemble dessinées sur de grandes surfaces, soit de parchemin, soit de papier, sont encore en plus petit nombre.

La géographie a été, au moyen âge, l'une des sciences auxquelles les Arabes ou plutôt les Musulmans se livrèrent avec le plus d'ardeur, et, comme en astronomie et dans les sciences mathématiques, ils ont conservé la tradition des géographes grecs, tels que Ptolémée et Strabon. Les ouvrages des géographes arabes, Yakout, Istakhri, Aboulféda, tout en pêchant par de graves défauts, sont des documents de la plus haute importance pour la description, ainsi que pour l'histoire des contrées orientales, et ils nous sont aussi précieux que les travaux des Grecs, avec lesquels quelques-uns d'entre eux peuvent subir une comparaison qui n'est point trop à leur désavantage.

Ptolémée fut d'assez bonne heure traduit en langue arabe (1), et

(1) On sait que la Μαθηματικὴ σύνταξις a été traduite en arabe sous le titre de المجسطى لبطلميوس par le médecin Ishak ibn Honain ibn Ishak, pour le vizir Abou el-Sakr qui mourut en l'an 279 de l'hégire. (Voir *Catalogue des ms. ar.* de Paris, nº 2482.)

c'est surtout sur l'autorité du savant mathématicien grec que se fondent les Arabes pour la détermination des degrés de longitude طول et de latitude عرض d'un lieu. Les ouvrages de Ptolémée étaient, comme on le sait, accompagnés de cartes dont on retrouve des copies plus ou moins satisfaisantes dans les manuscrits grecs et latins de cet auteur (1). Ce sont probablement ces cartes qui ont servi de modèle aux dessinateurs arabes, mais on comprend que ce soit là un fait à peu près impossible à démontrer, car les cartes que l'on trouve dans les livres arabes et persans sont de beaucoup postérieures à l'époque à laquelle fut traduit Ptolémée ; les déformations successives que leur ont fait subir les copistes rendent illusoire leur comparaison avec les cartes des manuscrits grecs du célèbre géographe. De plus, on ne sait point à quelle époque remontaient les exemplaires de la géographie grecque sur lesquels fut exécutée la traduction arabe, et c'est là une nouvelle cause d'incertitude. Cependant l'origine grecque des cartes arabes n'est guère douteuse.

Les cartes ont été de tout temps employées chez les Orientaux, car l'auteur arabe Masoudi (900-956 de notre ère) en fait mention. On trouve dans l'*Histoire des Mongols,* de Fadl Allah Rashid ed-Din, un fait assez curieux pour trouver sa place ici (ms. supplément persan, 209, f° 327 verso). Le treizième jour du mois de Shaaban de l'année 688 (1er septembre 1289), un savant, nommé Kotb ed-Din Shirazi, présenta au souverain mongol de la Perse, Arghoun Khan, une carte de la mer du Magreb et de ses côtes. Arghoun qui entretenait des relations diplomatiques avec le roi de France Philippe le Bel et avec le pape Nicolas IV, prit grand plaisir à l'examiner avec Kotb ed-Din et se montra particulièrement intéressé par la situation de la ville de Rome (2). Il y avait à l'observatoire de Maragha qu'Houlagou (+ en 1265) fit construire pour le célèbre Nasir ed-Din Tousi, un globe terrestre sur lequel se trouvaient marqués les sept climats (3).

Les géographes arabes divisent le monde qui leur était connu en sept climats. Ils entendent par climat une bande de territoire lon-

(1) Par exemple les nos 1401 et 1402 du fonds grec de la Bibliothèque nationale, et les nos 4801, 4802, 4804 du fonds latin.

(2) On voit que ce fait se passait à peu près à l'époque d'Idrisi.

(3) D'Ohsson : *Histoire des Mongols* (t. III, p. 264).

gitudinale comprise entre deux lignes parallèles à l'Equateur. Cette division est analogue, toute proportion gardée, à celle des zones terrestres, mais elle repose sur un concept tout différent. En effet, le climat est une bande terrestre comprise entre deux parallèles et telle que la différence entre le jour le plus long dans deux climats consécutifs, au moment du solstice d'été, s'élève à une demi-heure. Mais les géographes ne s'accordent pas sur le point de départ et le point terminal des sept climats. Aboulféda fait commencer le premier climat sous le douzième degré de latitude septentrionale et il fait finir le dernier sous le cinquantième degré (1).

Cette division du monde en climats n'est point d'origine arabe, mais je ne crois pas qu'il y faille voir, avec M. Reinaud, une influence de la civilisation grecque sur l'esprit musulman. En effet, les géographes arabes et persans ne commencent à compter les climats qu'au-dessus de la ligne équatoriale, tandis que les Grecs savaient parfaitement qu'il y avait des terres au-dessous de l'Equateur. Il serait étrange que les Arabes, empruntant la théorie des climats aux Grecs, l'aient ainsi mutilée. C'est plutôt une copie ou une adaptation d'une partie du système cosmogonique de la Perse. On sait que les Persans zoroastriens divisaient la terre en sept *keshvars* (2), dont voici les noms dans l'Avesta, dans les commentaires pehlvis et dans les traductions parsies :

	Avesta.	Pehlvi.	Parsi.
1	Arezahi.	Arrzâh.	Arzah.
2	Fradadafshu.	Fradatafsh.	Fradadafsh.
3	Hvaniratha.	Khvanîras.	Huniras.
4	Savahi.	Savah.	Savah.
5	Vîdadafshu.	Vîdatafsh.	Vidadafsh.
6	Vourubareshti.	Vôrûbarisht.	Vourubaresht.
7	Vourudjareshti.	Vôrûdjarisht.	Vourudjaresht.

Cette division est ancienne puisqu'elle remonte à l'Avesta et que l'Avesta donne souvent, sous une forme relativement moderne, des idées fort archaïques qui existaient au moins dès l'époque des

(1) Reinaud : *Géographie d'Aboulféda* (Paris, Imp. nationale, MDDDXLVIII. Introduction, p. CCXXV).

(2) Ce mot signifie littéralement « terre labourable ».

Achéménides. M. Reinaud, dans son *Introduction* à la géographie d'Aboulféda, prétend voir au contraire, dans la cosmogonie iranienne, une copie du système grec; il se fonde, pour le prouver, sur un argument facilement réfutable. On trouve dans un des manuscrits de l'ancien fonds persan (nº 62), intitulé la *Somme des Chroniques*, مجمل التواريخ, un tableau du monde soit disant établi d'après la cosmogonie des anciens Persans. Dans ce tableau, l'une des divisions de la terre est nommée « pays de Roum », d'où M. Reinaud tire cette conclusion que le système cosmogonique des anciens Persans n'a pu être établi qu'à une époque où les Iraniens connaissaient l'empire romain et même l'empire grec, c'est-à-dire postérieurement à notre ère. Mais il n'y a pas que le nom des Romains ou des Grecs qui paraisse dans ce tableau, car on y lit aussi celui des Turks, et l'on sait que ce nom n'a été pris par une fraction des Huns que vers les années 424-451 de notre ère (1) et qu'il ne paraît que bien postérieurement dans l'histoire. On voit donc que, dans ces conditions, si l'on admettait que ce tableau représentât la cosmogonie des Persans d'après l'Avesta, on arriverait à cette conclusion absurde que l'Avesta n'a pu être rédigé qu'à une époque où l'on connaissait les Turcs, c'est-à-dire à une date très proche de l'hégire ou même postérieurement à la chute de l'empire sassanide (2).

(1) D'après l'historien chinois Ma-touan-lin, traduit par Abel-Rémusat, *Recherches sur les Langues tartares* (p. 2 et 325), « quand l'empereur de Chine *Taï-wou*, des *Wei* postérieurs, eut détruit la maison de *Tshiu-kiu*, *A-sse-na* se réfugia avec cinq cents familles (des Huns) chez les *Jouan-Jouan* et se cacha dans une ville, au milieu des monts d'or (l'Altaï). Comme sa forme ressemblait à celle d'un casque, et que dans leur langue un casque s'appelle *thou-kioue*, ils tirèrent leur nom de cette circonstance ».

(2) On connaît beaucoup mieux aujourd'hui la Perse et sa civilisation d'avant l'Islam que du temps de M. Reinaud, où l'on en était à peu près réduit aux travaux d'Anquetil Duperron. En tout cas M. Reinaud n'aurait pas dû exprimer une opinion aussi catégorique; il n'avait d'ailleurs qu'à se reporter à l'Avesta d'Anquetil pour voir que les noms anciens étaient tout différents de ceux donnés par la *Somme des Chroniques*. Cela eût mieux valu que de se plaindre, dans son *Introduction*, de la tyrannie de M. Quatremère. Cela est d'autant plus bizarre, que dans d'autres endroits Reinaud a l'air de voir dans le fait que les Indous connaissent une division analogue à celle des Iraniens, une preuve de l'origine commune des Persans et des Indiens.

En réalité, ce livre qui a été rédigé en l'an 520 de l'hégire et par un Musulman, n'a aucune valeur traditionnelle, pas plus que tout autre ouvrage traitant de l'histoire de la Perse ancienne, tels que ceux de Mirkhond et de Khondémir. Ce tableau est né de l'identification des sept *keshvars* de la terre avec les pays connus des Musulmans et il n'a aucune autre valeur. On en verra bientôt une nouvelle preuve.

Les cartographes musulmans disposent leurs cartes dans le sens opposé à celui dans lequel nous dessinons les nôtres, c'est-à-dire qu'ils placent le sud en haut de la carte, le nord en bas, l'orient à droite et l'occident à gauche, de la façon suivante : $\overset{S}{\underset{N}{E+O}}$; de telle sorte que lorsqu'ils parlent du point le plus élevé d'un climat, il faut entendre le point le plus au sud, et par point le plus bas, le point le plus au nord. On ne peut savoir si cette disposition des points cardinaux venait de la Perse, ou si ce sont les Arabes qui l'ont inventée, car les textes de l'Avesta ne permettent pas de se faire une idée exacte de la façon dont les Persans anciens disposaient leurs points cardinaux. Il est certain qu'aujourd'hui les Persans les placent comme les Arabes; mais cela ne veut rien dire pour les époques antérieures, et il n'y faut sans doute voir qu'un emprunt post-islamique et non le souvenir d'une orientation ancienne. S'il fallait en croire l'auteur inconnu de la *Somme des Chroniques*, les anciens Persans auraient considéré la terre comme divisée de la façon suivante :

		Sud.		
	Inde.		Arabie.	
Est.	Chine.	Iran.	Afrique.	*Ouest.*
	Turks.		Roum.	
		Nord.		

Voici, d'après les textes pehlvis et l'Avesta, quelle était la disposition des six *keshvars* autour du septième *keshvar* central qui les

égalait tous en étendue (1), la disposition des points cardinaux n'étant point indiquée par l'Avesta ou les textes pehlvis :

		Nord.		
	Vourubareshti.		Vourudjareshti.	
Ouest.	Arezahi.	Hvaniratha.	Savanhi.	*Est.*
	Vidadafshu.		Fradadafshu.	
		Sud.		

La division du monde, d'après la *Somme des Chroniques*, مجمل التواريخ, ne répond même pas à celle des *rivaïets* parsis, c'est-à-dire des commentaires de l'Avesta écrits dans l'Inde, car ces documents donnent la répartition suivante (2) :

1er *keshvar*..........	Arzah.	Turkestan.
2e —	Savah.	pays de Tchin et Matchin.
3e —	Fradadafsh.	l'Indoustan.
4e —	Vidadafsh.	l'Occident de la terre.
5e —	Vourubaresht.	le pays des Arabes.
6e —	Vourudjarisht.	le pays de Roum.
7e —	Huniras.	Irân.

A côté de cette division, le même *rivaïet* donne, d'après une source différente, la répartition suivante : l'Iran au centre de la terre,

(1) James Darmesteter : *Zend Avesta* (t. I, p. 467, not.) ; *Bundehesh* (trad. West. V, § 8-9 ; XI, § 2-5). Il est dit dans le *rivaïet* de Zâd-Siparam, que les six *keshvars* forment une couronne autour du septième *keshvar* central (*ibid.*, VII, 10).

(2) *Rivaïet* ayant appartenu à James Darmesteter, aujourd'hui coté 1191 dans le supplément persan de la Bibliothèque nationale (fo 114, recto et verso).

au nord (1) les Chinois, à droite les Indous, à gauche les Turks, le pays de Roum et les autres occidentaux. On voit que la division mazdéenne ne répond en rien à celle de la *Somme des Chroniques,* mais qu'il est impossible de savoir si les Iraniens de cette époque considéraient les points cardinaux comme disposés ainsi : $\text{E}\overset{\text{S}}{\underset{\text{N}}{+}}\text{O}$ ou bien de cette façon : $\text{O}\overset{\text{N}}{\underset{\text{S}}{+}}\text{E}$ Les *rivaïets* persans, en plaçant les Indous à droite de l'Iran et le pays de Roum à gauche, adoptent certainement la seconde de ces divisions. Cela permet de penser qu'il en était de même dans l'Avesta, toutefois ce n'est pas suffisant pour que l'on puisse l'affirmer. D'autres documents parsis, du même genre, considèrent les sept climats comme compris dans le *keshvar* central Khvniras, les six autres *keshvars* Arzah, Savah, Fradadafsh, Vidadafsh, Vourubaresht, Vourudjaresht restant en dehors de cette division; ceci est d'ailleurs plus conforme à la théorie zoroastrienne, suivant laquelle il est absolument impossible de passer du *keshvar* central Khvniras dans les autres, à moins de se mettre sous la protection des démons, autrement dit de se damner. Voici cette division telle qu'elle se trouve dans un des *rivaïets* rapportés par Anquetil Duperron (2). Le premier climat est l'Indoustan, le second la Chine, le troisième comprend le pays des Arabes et l'Abyssinie, le quatrième est l'Iran, le cinquième le pays de Touran, le sixième le pays de Roum, le septième le Mazendéran. L'historien arabe Taki ed-Din Ahmed el-Makvizi donne une division de la terre qui est évidemment dérivée de la théorie mazdéenne que nous

(1) باختر *bâkhter;* ce mot dérive du pehlvi *apâkhtar* (nord), mais il a pris, en persan, les deux significations opposées d'occident et d'orient. Le mot traduit par occidentaux est *khâveri,* qui dérive de خاور *khâver* (occident), mais ce nom signifie encore « orient ». On trouve même l'expression *khâver* et *bâkhter* avec la signification d'occident et d'orient. Je garde pour le mot *bâkhter* sa signification pehlvie qui me paraît la plus vraisemblable ici, étant donné que le document où il se trouve est d'origine pehlvie. Cependant il peut se faire qu'il faille traduire « à l'est se trouvent les Chinois », ce qui correspondrait alors avec le tableau précédent. On voit par la confusion du sens de ces deux mots combien il est difficile de déterminer d'une façon absolue comment les Iraniens disposaient les points cardinaux.

(2) N° XII de sa collection, aujourd'hui supplément persan 46 (f° 407, verso).

venons d'exposer. Voici, en effet, ce que dit cet auteur dans l'introduction à son grand ouvrage historique le *Kitab es-solouk fi maarifet douval el-molouk* (ms. arabe 1726, f° 3, verso) : « Il faut savoir qu'avant la venue de notre saint prophète Mohammed, les habitants de la terre étaient divisés, tant Arabes qu'Adjemis, en sept peuples : les Chinois qui habitaient le sud-est de la terre; les Hindous situés au sud plein; les Nègres (*Soudan*) au sud-ouest; les Berbers au nord-ouest; les Grecs (*Roum*) au nord plein; les Turcs au nord-est et les Persans au milieu de tous ces peuples ».

Je ne crois pas inutile de donner ici quelques détails sur les sept climats, d'après le géographe arabe Shihab ed-Din Abou Abd Allah Yakout ibn Abd Allah, de Hama. M. Reinaud, dans son *Introduction* à la géographie d'Aboulféda, n'a pu mettre à profit ce précieux ouvrage, car les manuscrits en sont rares et la Bibliothèque nationale doit son exemplaire à la libéralité de feu M. Ch. Schefer qui l'avait fait copier pour son usage sur un manuscrit de Constantinople.

Il est bon de remarquer que toute la partie du monde qui se trouve dans l'hémisphère sud ne compte point pour les géographes arabes qui sont persuadés qu'il n'y a que le quart de la terre, le ربع مسكون, qui soit habité.

Ier climat. — Il commence à la partie la plus orientale de la Chine et traverse les pays du sud qui y sont contigus. On y remarque l'île de Serendib (Ceylan). Il passe près des rivages de la mer dans le sud du pays de Sind, traverse la mer jusqu'à la presqu'île Arabique et le Yémen, traverse la mer de Koulzoum (la mer Rouge) jusqu'à l'Abyssinie بلاد الحبشة, coupe le Nil et vient se terminer à l'Atlantique بحر المغرب. Le point central de ce climat se trouve près de Sanaa, dans le Hadramaut; sa partie la plus méridionale est voisine d'Aden et sa partie la plus septentrionale se trouve dans les environs de la Mecque.

Parmi les villes et provinces célèbres de ce climat, Yakout cite la capitale du roi de Sin (l'empereur mongol de la Chine), connue sous le nom de Khanbalik, « la ville du Khan », le sud du Sind, l'île de Kark كرك, le sud de l'Inde, Sanaa, dans le Yémen, Aden,

dans le Hadramaut; la capitale du roi d'Abyssinie, Djarma جرمى, la capitale de la Nubie, Dongola, la partie sud du pays des Berbers et Ghana غانة, dans le Soudan.

Le plus long jour y est de 12 h. 30 min. dans sa partie la plus méridionale, de 13 h. au milieu et de 13 h. 15 min. dans sa partie la plus septentrionale. La longueur du premier climat, de l'est à l'ouest, est de 9,772 milles ميل 41 min., et sa largeur de 442 milles 22 min.

IIe climat. — Il traverse la Chine et l'Inde; passe au nord de l'Inde, près du mont Kamroun قامرون, près de Kanoudj, il traverse le golfe Persique et coupe la péninsule arabique à la hauteur du Nedjd, du Tihamat et du Bahrein. Il traverse la mer Rouge et le Nil. Son centre se trouve à peu près à Yatrib يثرب (Médine); sa partie la plus méridionale est un peu au nord de la Mecque et sa partie la plus septentrionale près de Thaalibiyya الثعلبية. La Mecque et Thaalibiyya sont comptées à la fois dans le premier et le second climat.

Parmi les villes célèbres et les provinces de ce climat, on compte : la Mecque, Médine, Djeddah, l'Abyssinie, la province de Kous قوص en Egypte, Akhmim, Ansana انصنا, Asouan, la province d'Ifrikiyya et les montagnes des Berbers.

Le plus long jour y est, au sud, de 13 h. 15 min.; au milieu, de 13 h. 30 min., et au nord, de 13 h. 45 min. Sa longueur est de 9,312 milles 42 min., sa largeur de 402 milles 51 min.

IIIe climat. — Il passe dans le nord de la Chine, traverse l'Inde, le Sind, passe dans la province de Kaboul, le Kirman, le Sedjestan, le Fars, l'Ahvaz (la Susiane), les deux Iraks (l'Irak persique et l'Irak arabique), la Syrie, au Caire et à Alexandrie. Le point le plus méridional de ce climat est Thaalibiyya, et les villes et provinces les plus septentrionales en sont : Bagdad مدينة السلام, Kandahar, le Moultan, l'Afghanistan, Tyr en Syrie, Tibériade, Beyrout.

Les villes et provinces célèbres sont : Ghazna, Kaboul, Roukhkhadj الرخج, les montagnes du Zaboulistan, le Sedjestan, Isfahan, Bost, Zerendj زرنج, le Kirman, Istakhar, Djour, Fesa فسا, Sapour, Shiraz, Siraf : ces dernières villes en Perse ; dans l'Irak : Bassora, Wasith, Koufa, Bagdad, Anba ; le Djeziréh (la Mésopotamie) ; en Syrie : Homs, et, suivant quelques auteurs, Damas, Tyr, Saint-Jean-d'Acre (Ptolemaïs) عكا, Tibériade, Césarée, Arsouf, Ramlah, Jérusalem البيت المقدس, Askalon, Ghaza ; en Egypte : Ferma, Tennis, Damiette, Fostat (le Caire), Alexandrie, le Fayyoum ; dans le Magreb : Barka, l'Ifrikiyya, Kairouan, les tribus berbères, Tahourt et Sous.

Le jour le plus long est, au sud, de 13 h. 45 min. ; au milieu, de 14 h. ; au nord, de 14 h. 15 min. La longueur de ce climat est de 8,774 milles 23 min. (1) ; sa largeur de 384 milles 45 min.

IV[e] climat. — Il traverse la Chine, le Tibet, le pays de Khoten (le Turkestan chinois) ; il comprend les monts du Kashmir, le Badakhshan (2), Kaboul, le Ghour, Hérat, Balkh, le Tokharestan, Merv, le Kouhistan, Nisapour, Koums, le Djourdjan, le Taberistan, Rei, Koum, Kashan, Hamadhan, l'Azerbeidjan, Mausil, Harran, Azaz, les pays frontières de l'Islamisme الثغور, l'île de Chypre, de Rhodes, la Sicile صقلية et traverse le détroit de Gibraltar الزقاق بين اندلس و بلاد المغرب. Sa partie la plus méridionale se trouve dans l'Irak, près de Bagdad ; la plus septentrionale, près de Kalikala قاليقلا et Ardebil.

Parmi les villes et provinces importantes de ce climat, on compte :

(1) L'édition porte à tort :

ثلثماية الف وسبعماية و اربع وسبعون ميلا

il faut évidemment lire : ثمانية الف

(2) D'où vient le nom des *rubis balais.*

Nisibin, Dara, les deux Rakka, Raas-el-Aïn, Soumaisath, Edesse, Manbedj, Alep, Kinnisrin, Antioche, Homs; quelques autres y comptent : Masisa, Adana, Tarsous, Sourra-men-raa سر من راى (Samarra), Holvan, Shehrzour, Masebdan, Dinaver, Nihavend, Isfahan, Maragha, Zendjan, Kazwin, le pays des Géorgiens كرج, Sarakhs, Istakhar, Tous, Merv-er-Roud, etc.

Le jour le plus long y est, au sud, de 14 h. 15 min.; au milieu, de 14 h. 30 min., et au nord, de 14 h. 45 min. Sa longueur est de 8,214 milles 14 min., sa largeur de 299 milles 4 min.

V^e climat. — Il commence en Mongolie (litt. le pays des Turcs orientaux); passe à travers les pays occupés par les autres tribus turques, à Kashgar, Esbidjab, Shash, Ashroushana, Samarkande, Boukhara, le Khvarizm, la mer Caspienne بحر الخزر Bab-el-Abvab, Miyafarkin; il comprend une partie du pays de Roum, le pays de Djelalka ارض الجلالقة et l'Espagne. Son milieu se trouve près de Tiflis, en Arménie; son point le plus méridional est près de Khilat, Soumaisat et Malatia; le plus septentrional près de Dobeil, dans le pays de Yadjoudj et Madjoud.

Le plus long jour y est, au sud, de 14 h. 45 min.; à son point central, de 15 h., et à son point le plus septentrional, de 15 h. 15 min. Sa longueur est de 7,670 milles 10 min., sa largeur de 254 milles 30 min.

VIe climat. — Il commence à l'est, dans le pays des Turcs orientaux, traverse le pays des Tokouz-Ougouz تغزغز (1), le pays des Turkomans, le pays des Khazars, au nord de la Caspienne, la mer Noire; il comprend Constantinople, le pays des Francs et le nord de l'Espagne. Son point le plus septentrional se trouve près de Shash et son milieu est environ à Constantinople.

Le plus long jour y est, au sud, de 15 h. 15 min.; au milieu, de 15 h.

(1) La lecture de ce mot n'est connue que depuis la découverte et le déchiffrement des inscriptions turques de Mongolie; il signifie les « neuf ougouz », c'était le nom de neuf tribus ouïgoures. On le lisait auparavant *Tagazgaz*.

30 min., et au nord, de 15 h. 45 min. Sa longueur est d'environ 7,175 milles 63 min., sa largeur de 215 milles 39 min.

VIIe climat. — Il traverse le pays des Turcs orientaux, des Bulgares et des Slaves الصقالبة ; au sud, il touche au Khvarizm et à Trébizonde, et son point le plus septentrional se trouve au nord de la terre des Slaves.

Le plus long jour y est, au sud, de 15 h. 45 min.; au milieu, de 16 h.; au nord, de 16 h. 15 min. Sa longueur est de 6,780 milles 54 min., sa largeur de 185 milles 20 min.

On voit que cette division de la terre en climats est peu scientifique et très incommode, et combien elle diffère de la conception grecque. Elle sépare, en effet, deux villes situées à très peu de distance dans la même contrée et entre lesquelles passe la ligne de démarcation de deux climats contigus, et elle permet de comprendre dans la même division géographique deux villes dont l'une est située sur les côtes de Chine et l'autre sur la côte occidentale du Maroc. Cette division n'était guère possible qu'à une époque où la connaissance de notre planète n'était pas supérieure à celle qu'en avaient les anciens, et elle dérivait de l'idée que la terre était plate et non sphérique.

Néanmoins, malgré ses défauts, elle a été adoptée par tous les géographes orientaux; ceux mêmes qui, comme Yakout, paraissent la rejeter pour adopter l'ordre alphabétique, n'oublient pas de mentionner pour chaque ville le climat dans lequel elle est située.

Les plus anciennes et les plus belles cartes musulmanes dressées sur ce plan sont sans contredit celles qui ornent le manuscrit du traité de géographie intitulé : l'*Amusement pour les personnes qui désirent parcourir les diverses contrées du monde*, نزهة المشتاق في اختراق الآفاق, rédigé par Edrisi au milieu du XIIe siècle, à la cour du roi Roger, de Sicile. Ce volume, qui porte aujourd'hui le n° 2221 du fonds arabe de la Bibliothèque nationale, contenait primitivement un planisphère et soixante-dix cartes; dix pour chacun des sept climats. Malheureusement, cet exemplaire, comme presque tous ceux qui viennent du Magreb, était en feuilles à l'époque où il a été acquis, soit qu'il ait été écrit sur des feuilles volantes, soit, ce qui est plus probable, qu'un de ses possesseurs

l'ait dérelié ou découpé (1). Quoi qu'il en soit, la fin et quelques feuillets dans le corps de l'ouvrage ont disparu, et l'on constate l'absence de deux cartes, celles de la 1re et de la 2e section du 7e climat.

Ce manuscrit, qui est de la fin du XIIe siècle ou des premières années du XIIIe, a été copié et illustré en Occident, peut-être au Maroc ou en Espagne, mais ce qui est infiniment plus probable, sur l'exemplaire de l'auteur, en Sicile, pour être présenté à quelque puissant protecteur, peut-être même au roi Roger en personne (2). Ces belles cartes, qui ont demandé un travail considérable et qui sont dessinées avec beaucoup de précision, ne peuvent guère être que les cartes originales; ce sont de véritables miniatures, dessinées et coloriées avec le plus grand soin. La mer est peinte en bleu, sillonnée de lignes blanches pour rappeler l'aspect des vagues. Les montagnes, qui sont certainement la partie la plus curieuse de ces cartes, sont rendues par des sortes de bandes d'un rouge sombre qui serpentent à travers les pays, et elles sont coupées de traits noirs servant sans doute à en déterminer le contour apparent. Les fleuves sont peints en vert et les villes sont représentées par de petites rosaces en or auprès desquelles se trouve écrit leur nom (3).

En somme, quand l'on prend le soin préalable de retourner ces cartes et de les mettre dans la position des nôtres, c'est-à-dire le nord en haut, elles donnent d'une façon très satisfaisante l'impression des contrées qu'elles doivent représenter. Malheureusement plu-

(1) Beaucoup de livres écrits en Orient et reliés, sont découpés en feuilles par les populations du Soudan quand ils leur tombent entre les mains; il en est de même des livres imprimés qu'ils possèdent. Les gens de ce pays trouvent cette disposition plus commode pour la lecture et ils écrivent en général leurs livres sur des feuilles détachées. On comprend que cela expose les manuscrits à des pertes continuelles.

(2) Dans leur édition d'une partie du texte d'Idrisi, *Description de l'Afrique et de l'Espagne* (Leyde, J. Brill, 1866), MM. Dozy et de Goeje écrivent ce qui suit : « Le manuscrit qui, en général, offre le texte le plus correct, est celui qui porte, dans la Bibliothèque impériale, le no 892 du supplément arabe. Il est en caractères *neskhi* et semble avoir été écrit en Egypte ou en Syrie. On y trouve soixante-neuf cartes géographiques, mais il y manque quelques feuillets ». C'est là une erreur manifeste, car ce manuscrit ne peut, à cause de son écriture, avoir été copié ni en Egypte, ni en Syrie, mais seulement au Magreb. C'est ce que pourront constater facilement les lecteurs du *Bulletin* par l'écriture des cartes qui se trouvent reproduites dans cet article.

(3) Ce manuscrit d'Edrisi (arabe 2221) est un de ceux qui ont figuré à l'exposition ouverte en vue du Congrès des orientalistes qui se tint à Paris au mois de septembre 1897.

sieurs de ces cartes ont beaucoup souffert de l'humidité et elles ont été restaurées d'une façon plus ou moins habile. On trouvera ici la reproduction de deux d'entre elles, celles de la 1re et de la 2e section du 3e climat, représentant le Maroc, l'Algérie, la Tunisie et une partie de la Tripolitaine.

Les cartes que l'on trouve dans les autres traités de géographie soit arabes, soit persans, soit turcs, qu'il m'a été donné de consulter à Paris ou dans les collections de l'étranger, ne peuvent soutenir la comparaison avec celles d'Edrisi, et à première vue on pourrait se demander s'il y a entre elles un rapport quelconque. Il n'y a cependant guère à en douter, car tous les planisphères de ces ouvrages ont une disposition analogue à celle du planisphère d'Edrisi, mais les mers sont représentées par d'énormes taches bleues ou vertes, les îles par des ronds blancs, les rives des fleuves et les côtes sont rectilignes, de telle sorte que ces planisphères sont dessinés tout entiers avec la règle et le compas. Quant aux villes, elles sont marquées par de grosses taches de toutes les couleurs, semées çà et là au petit bonheur sur les côtes et le long des fleuves. Malgré ces défauts, il n'y a pas à douter que ces planisphères et les cartes qui en sont le détail, n'aient été dessinés d'après des copies plus ou moins exactes d'originaux dont nous avons dans les cartes d'Edrisi une reproduction presque parfaite.

On trouve ces cartes dans les manuscrits suivants de la Bibliothèque nationale :

(Arabe 2188). خريدة العجايب و فريدة الغرايب, la *Perle des merveilles et le Bijou des choses extraordinaires*, écrit par Omar ibn Mohammed ibn el-Werdi (mort en 749 de l'hégire, 1348 de notre ère). Le manuscrit est daté de l'an 833 (1429).

(Arabe 2214). On lit sur la première feuille de ce manuscrit le titre suivant : كتاب هية اشكال الارض و مقدارها في الطول و العرض المعروف بجغرافيا. Livre contenant les cartes de la terre et ses dimensions en long et en large, connu sous le nom de Géographie (1), et celui-ci :

كتاب عجبت الشان في احوال البلدان

(1) Cf. le titre de l'ouvrage d'Ibn Saïd :

كتاب بسط الارض في طولها و العرض

mais ces deux titres sont apocryphes, car ce livre n'est pas autre chose qu'une des versions de l'ouvrage tant de fois remanié d'Istakhri. Il contient vingt cartes assez médiocres dont on pourra lire le détail dans le catalogue des manuscrits arabes de la Bibliothèque nationale (p. 390).

Une version différente de celle contenue dans le manuscrit arabe 2214 a été publiée en autographie à Gotha, par Müller, en 1839; elle contient des cartes analogues à celles du manuscrit de Paris et à celles du manuscrit suivant.

(Supplément persan 355). Cet ouvrage est intitulé : مسالك ممالك « Les routes des royaumes ». Le catalogue de Vienne donne à cet ouvrage le titre de ترجمة المسالك و الممالك. Traduction de l'ouvrage qui a pour titre : « Routes et royaumes ». C'est une traduction d'une des versions de la géographie d'Istakhri (1). (Voir ci-dessus.) Ce manuscrit, probablement du XVII[e] siècle, contient vingt cartes fort grossières, mais de la même origine que celles des deux volumes précédents.

J'ai vu un livre arabe portant le titre persan de كتاب صور عالم « Cartes du monde », qui contenait des cartes du même genre, mais non coloriées; elles n'étaient pas destinées à l'être, car elles étaient tracées à l'encre d'or (2).

Le département des manuscrits de la Bibliothèque nationale possède deux portulans de la Méditerranée, l'un arabe et l'autre turc.

Le premier, qui porte aujourd'hui le n° 2278 du fonds arabe, se compose de huit feuillets de carton épais, sur lesquels se trouvent représentées les côtes de la mer depuis le Maroc jusqu'à la mer

(1) Si le titre donné par le catalogue de Vienne est exact, le manuscrit de la version d'Istakhri, sur lequel a été faite cette traduction, devait s'appeler soit مسالك الممالك, soit المسالك و الممالك. Cf. le titre du traité de géographie d'Ibn Khordadbey : *Catalogue arabe* (n° 2213).

(2) Je n'ai pas eu ce livre assez longtemps dans les mains pour pouvoir en déterminer l'auteur qui n'était pas nommé dans le titre ni dans le colophon.

d'Azof et les côtes de Palestine. On lit ce qui suit sur le premier feuillet où se trouvait une alidade qui a été arrachée :

الحمد لله و الصلاة [و] السلام الدايمان على سيدنا محمد
رسول الله بهذه طبلة من عمل العبد الفقير الى الله.......
على بن احمد بن محمد الشرفي الصفاقسي وفقه الله وفرغ
الفراغ (1) منها في يوم الثلاثا (2) فاتح شهر رمضان المعظم
عام ثمانين (3) [و] خمسين و تسعماية

« Louange à Dieu, prière et salut éternels à notre maître Mohammed, l'envoyé d'Allah, pour ce portulan (4) qui est l'œuvre de l'esclave, du pauvre, Ali ibn Ahmed ibn Mohammed el-Sherifi el-Sfaksi. Il a été terminé le mardi, premier jour du mois auguste de Ramadhan, de l'année 958 », c'est-à-dire le 9 janvier de l'année 1551 de notre ère.

On trouve, collée à l'intérieur, la note suivante : *Geographia Ali f. Ahmad Alscharfi cui præmittur descriptio Templi Meccani eius situs et forma, hic, ut videtur, chartae sunt ita dispositae et concinnatae ut ad navigationem potius pertinere censeatur. Scriptura est charactere Mauritanico exarata, anno Egyrae, 758,* et au-dessous, renchérissant encore sur l'erreur de cette notice, une main plus moderne n'a pas craint d'ajouter : *Die 3° Ramadhani, 658.*

Voici le détail des cartes :

1° Rose des vents indiquant l'orientation des diverses villes de la terre par rapport à la kaaba. Les quatre angles de la kaaba étant pris pour points cardinaux (5) ;

(1) Ms. الفراغ (2) Ms. الللاثا (3) Ms. بمانين

(4) *Tabla,* du bas latin *tabula.*

(5) On trouve un tableau analogue, mais merveilleusement exécuté, dans le Matla es-Saadet (ms. supp. turc 242, f° 74, verso). La rose des vents, dressée avec là kaaba au centre, est divisée en onze aires de vent.

2° Tableau général du monde d'après Edrisi :

صاحب نزهة المشتاق

et Ibn el-Moaththar, l'auteur du اختراق والافطار ;

3° Les côtes d'Espagne depuis la frontière française jusqu'à Denia دانية ; la côte d'Afrique située en face, depuis Salé سلا jusqu'à Ténès تنس ;

4° Les côtes d'Espagne depuis Denia, avec les Baléares; la côte du sud de la France; une partie de la côte italienne jusqu'à l'île d'Elbe, avec la Corse قرسقة et la Sardaigne سردانية ; la côte d'Afrique correspondante depuis Ténès jusqu'à Ghar-el-Melhi غارالملحى ;

5° Les côtes d'Italie depuis l'île d'Elbe, avec la Sicile; les côtes de l'Adriatique jusqu'au golfe d'Avlouna;

6° La mer de Marmara depuis Gallipoli كالبولي ; la mer Noire toute entière et la mer d'Azof;

7° Les côtes de Syrie et de Palestine, d'Egypte et de Tripolitaine depuis Rhodes رودس jusqu'à Ras-el-Mellah راس الملاح ;

8° L'empire osmanly comprenant la Grèce, l'archipel et la côte d'Asie Mineure jusqu'en face de Rhodes; la côte d'Afrique correspondante depuis Ras-el-Mellah jusqu'à Ras-Outan;

9° La côte d'Afrique depuis Ras-Outan jusqu'au-dessus de Tunis, Malte et la Sicile.

La nomenclature de ces différentes cartes est assez riche, mais l'écriture est fine et difficile à lire. On remarque autour des cartes des drapeaux qui ne servent sans doute qu'à les enjoliver.

On trouve de plus, dans ce manuscrit, le tableau des mois dans

les pays de langue romane avec quelques détails. Voici comment ces noms ont été transcrits en arabe :

Janvier,	ينايـر	Juillet,	يوليه
Février,	فبرارر	Août,	اغشت
Mars,	مارس	Septembre,	اشتنبر
Avril,	ابريل	Octobre,	اكتوبر
Mai,	مايه	Novembre,	نونبر
Juin,	يونيه	Décembre,	دجنبر

On lit au folio 7 verso, la même liste de ces mois appelés « mois étrangers » اشهور العجمة, avec la durée du jour et de la nuit dans le quatrième climat.

Exemple pour le mois de décembre :

النهار فيه من تسع ساعات وثلثين والليل (1) من اربع عشرة ساعة و ثلث......

« Dans ce mois, le jour est de 9 h. 40 min. et la nuit de 14 h. 20 min. ».

On y trouve encore un tableau du même genre où sont donnés les mois français et les mois syriens, le nombre de jours de chaque mois, la quantité dont les jours augmentent et diminuent.

On voit que ce portulan devait appartenir à un navire faisant le grand cabotage dans le bassin de la Méditerranée et s'aventurant peut-être dans la mer Noire, jusqu'aux ports de la Crimée. Les trois tableaux des mois semblent indiquer que le commandant de ce navire fréquentait les ports des États chrétiens de la Méditerranée, ainsi que les ports de Syrie. En tout cas, ce ne devait pas être un navire de guerre, mais simplement un navire marchand ; car les forteresses et les points fortifiés des côtes n'y sont pas l'objet d'une

(1) Ms. اليل

indication spéciale et l'on verra bientôt la description d'un portulan destiné à une unité de combat et dressé sur un plan tout différent.

Le département des cartes de la Bibliothèque nationale possède un tableau général du monde dressé par Mohammed, fils d'Ali, fils d'Ahmed el-Sharafi el-Sfaksi, fils de l'auteur du portulan contenu dans le manuscrit arabe 2278 dont je viens de parler. Cette carte, dessinée sur une peau de mouton entière dont on a coupé les pattes, comme les cartes d'ensemble françaises et italiennes de la même époque, est datée de 1009 de l'hégire (1601 de notre ère). Elle n'offre absolument rien de remarquable et si j'en parle ici, c'est moins à cause de son importance que parce qu'elle a été exécutée par le fils d'Ali el-Sfaksi. Elle est dressée comme le tableau du monde du portulan de la Méditerranée, d'après les données d'Edrisi et d'Ibn el-Moaththar, mais la nomenclature en est très pauvre et le dessin fort grossier. En aucune façon cette carte, très médiocre, n'a pu servir de portulan. L'atelier cartographique d'Ali el-Sfaksi était sans doute en complète décadence.

Le second des portulans de la Bibliothèque nationale est aujourd'hui coté sous le n° 220 du supplément turc. Ce n'est pas seulement une réunion de cartes comme le manuscrit arabe 2278, car on trouve dans cet ouvrage une description fort intéressante des côtes accompagnée de détails historiques très curieux. Cet ouvrage fut composé sous le règne du sultan Soleiman, fils de Selim, par un capitaine de vaisseau nommé Piri ibn el-Hadjdj Mohammed, neveu d'un autre officier de marine nommé Kemal Piri (1).

Voici ce que dit Hadjdji Khalfa au sujet de ce livre, auquel il donne le titre de Bahriyya بحرية (t. II, p. 22) :

« Bahriyya. Ouvrage rédigé en turc par le reis Piri ibn el-Hadjdj Mohammed qui fut tué en l'an 962 (1554). Il y mentionne la nature

(1) Le catalogue manuscrit du supplément turc donne à tort, pour auteur de cet ouvrage, Kemal Piri ibn el-Hadjdj. C'est là une erreur, car l'auteur, dont le nom a du reste été en partie omis dans le manuscrit et ne peut se restituer que d'après Hadjdji Khalfa, dit formellement qu'il est le *neveu* de Kemal Piri. Il se dit همشيره زاده رييس غازى كمال بيرى Il dit plus loin qu'il a consigné dans son ouvrage beaucoup d'observations qu'il avait faites au cours de ses voyages avec *feu* Kemal Piri.

de la Méditerranée, ses îles, ses routes, ses ports, le tout accompagné de cartes. Il le présenta au sultan Soleiman Khan vers 930 (1523-1524) (1). Au commencement de cet ouvrage, il traite des cartes géographiques et des règles que les marins doivent suivre dans la mer des Indes (2), en vers et en prose. Il y a de cet ouvrage deux recensions dont l'une est légèrement plus étendue que l'autre. La plus complète contient des vers qui ne se trouvent pas dans la seconde. »

Sans doute l'édition avec des parties écrites en vers était-elle celle qui fut offerte au sultan; quant aux marins qui s'en servaient pour leurs courses dans la Méditerranée, les poésies n'avaient pour eux qu'une importance très secondaire et on comprend qu'on les ait omises dans les copies faites pour leur usage.

Le manuscrit 220 du supplément turc contient la rédaction abrégée de la *Bahriyya* du reis Piri ibn el-Hadjdj et la Bibliothèque nationale a acquis, au commencement de cette année, un exemplaire de l'édition complète (3). Les manuscrits de l'un et de l'autre de ces ouvrages sont assez rares pour que le British Museum n'en possède point; cet exemplaire, qui forme un volume in-folio de 435 feuillets, porte le nº 956 dans le supplément turc; il comprend 227 cartes dont quelques-unes dessinées sur une double page, tandis que le précédent manuscrit n'en contient que 115. L'ordre des cartes est le même dans les deux éditions de la *Bahriyya;* il n'y a

(1) L'auteur nous dit lui-même, dans sa préface, qu'il a composé cet ouvrage à Gallipoli, l'an 927 (1520).

(2) Le manuscrit 220 (suppl. turc) ne contient pas cette description des mers de l'Inde. Le manuscrit 2292 du fonds arabe contient un traité de navigation dans l'Océan indien. Il porte le titre de :

كتاب الفوائد في اصول علم البحر و القواعد

Il a été composé en 895 (1490 de notre ère), par un capitaine de navire nommé Shihab ed-Din Ahmed Ibn Madjid el-Saadi. Une note manuscrite d'une main magrébine médiocre attribue au même auteur un autre ouvrage analogue intitulé :

حاوية الاختصار في اصول علم البحر

(3) Ce manuscrit a été acquis après la rédaction de cet article, ce qui expliquera au lecteur quelques répétitions qu'il était impossible de faire disparaître.

pas de règle pour leur orientation, le nord pouvant se trouver à un point quelconque de la carte. L'auteur décrit d'abord les côtes orientales de la péninsule balkhanique, puis ses côtes occidentales, la côte est de l'Italie, la Sicile, la côte baignée par la mer Tyrrhénienne, la Rivière de Gênes, les côtes de Provence et du Languedoc, les rivages de l'Espagne jusqu'aux environs de Gibraltar, les côtes du Magreb, de la Tripolitaine et de l'Egypte, et il revient par celles de la Palestine et de l'Asie-Mineure à son point de départ, Constantinople. La nomenclature des cartes du manuscrit 956 est bien plus riche que celle du manuscrit 220; elles sont plus soignées et peintes avec soin. On y remarque une influence européenne certaine; les côtes sont dessinées d'une façon plutôt schématique que réelle, à la règle et au compas; elles se composent d'une série d'arcs de cercle et de lignes brisées, ce qui rappelle le procédé employé par les cartographes en France ou en Italie (1); de plus, les villes sont représentées par des agglomérats de petites maisons avec leurs fenêtres et leurs cheminées telles qu'on les trouve sur les cartes occidentales contemporaines et même antérieures; dans les villes musulmanes, on remarque toujours une mosquée avec un minaret. Ce fait étant surtout saillant pour les villes européennes, on est amené à supposer que ces cartes ont été copiées sur des documents occidentaux; c'est certainement le cas pour le plan de quelques-unes d'entre elles, Venise par exemple.

Le colophon ayant disparu avec les dernières pages du texte, la date du manuscrit n'est point indiquée; on peut néanmoins, par l'examen de l'écriture et des couleurs, fixer approximativement au commencement du XVII[e] siècle l'époque à laquelle il a été écrit. Le titre de ce manuscrit est bien *Bahriyya,* comme l'indique Hadji Khalfa, et l'auteur se nomme lui-même :

بو اضعف العباد فى مفدار برادر زاده مرحوم رييس
غازى كمال بيرى رييس بن الحاج محمد حفير

« Le reis Ibn el-Hadjdj Mohammed, neveu du reis Kemal Piri »,

(1) Voir par exemple les cartes du manuscrit français 2794 écrit au XV[e] siècle.

comme l'indique Hadji Khalfa, tandis que le manuscrit 220 donne à ce nom la forme incomplète et inexacte :

بو صعيف اضعف للعباد في مقدار همشيره
زاده رييس عازى كمال بيرى ابن الحاج

On ne peut, en réalité, rétablir le nom de l'auteur de cet ouvrage qu'en combinant ce que dit Hadji Khalfa et les indications des deux manuscrits.

Un propriétaire du volume ne s'étant pas donné la peine d'en chercher le nom de l'auteur, a écrit sur l'une des feuilles de garde le titre : « Le grand portulan d'Ali Kapoudan »,

بورطلان كبير لعلى قبودان

Cette attribution est complètement erronée, comme on le voit par ce qui précède.

L'auteur donne au sultan Selim, le conquérant de l'Egypte, les titres suivants :

مرحوم مغفور سلطان سليم خان طاب ثراه
وجعل الجنة مثواه حضرتلرينك باب سعادت
مابنه نجس

et il dit avoir été encouragé dans son travail par le célèbre grand vizir Ibrahim Pacha,

حضرت صاحب ايوان وزارت وصاحب ديوان صدارت
.... حضرت ابراهيم باشا

Les pièces de vers qui ont été supprimées dans la rédaction abrégée telle que nous la connaissons par le manuscrit 220 du supplément turc, sont au nombre de quarante-cinq. Les plus importantes d'entre elles traitent de la construction des vaisseaux, de la façon de se servir de la boussole بسولا, de la façon de dresser les cartes, et contiennent des descriptions assez exactes de

la mer des Indes, de la mer de Chine et du golfe Persique. On voit que l'auteur de la *Bahriyya* n'était pas un pauvre caboteur comme celui qui se servait du portulan d'Ali el-Sfaksi.

Voici la traduction d'un passage de la préface de ce portulan (ms. supp. turc 220) assez curieux pour trouver sa place ici :

« .....Il y a dans ce livre beaucoup de détails que l'on ne peut marquer avec nos cartes dressées avec le grand compas. Une étendue de 10 milles ne fait que trois points sur la carte, et il y a beaucoup d'endroits dont la dimension est inférieure à 10 milles. Comment alors pourrait-on, en dessinant sur la carte un endroit d'une étendue inférieure à 10 milles, y marquer la côte, les îles peuplées ou désertes qui s'y trouvent, y placer les rades, les fleuves qui s'y viennent jeter, les roches qui sont aux environs, l'exposition des ports, avec quelle aire de vent il faut y entrer et avec quelle aire on en peut sortir, et leur importance? Il est bien évident que les cartes marines sont faites pour naviguer, mais il ne faudrait point les dresser au grand compas; celles qui sont en usage ne sont bonnes que pour les grandes îles et les rivages très étendus. Pour se diriger sur les côtes plus petites, il faut absolument avoir recours à un pilote. Je connais très bien l'utilité des cartes marines; j'en ai dressé plusieurs qui embrassent les Indes et la Chine, et j'y ai fait entrer beaucoup de pays jusque là ignorés de nos géographes. J'offris au sultan défunt, Selim Khan, pendant son séjour en Egypte, un livre où j'avais aussi inséré toutes les cartes de la Méditerranée (1); il y avait dans ces cartes beaucoup de choses qui ne se trouvent point dans les cartes ordinaires de cette mer.

« Le présent livre est composé de telle sorte qu'un navigateur, sans avoir connaissance des côtes et sans avoir recours à un pilote, pourra y aller facilement avec mes cartes (2)..... »

(1) Cette phrase vise évidemment le manuscrit acquis récemment par la Bibliothèque nationale.

(2) Cette affirmation me paraît téméraire; pour me rendre compte du degré d'exactitude des cartes de Piri ibn el-Hadjdj, j'ai essayé de m'en servir pour mener une embarcation à vapeur d'un très faible tirant d'eau de la frontière italienne aux environs de Saint-Raphaël, et je dois dire que cette entreprise aurait mal fini si je n'avais pas mieux connu la côte que l'amiral ottoman. On ne peut guère se fier à des cartes (folio 289 v°, 293 r°, 296 r° du supp. turc 956) dans lesquelles Menton est indiqué à l'ouest de Monaco; la rade de Villefran-

C'étaient des cartes de ce genre qu'avaient à bord de leurs navires les officiers des flottes de Soleïman, tels que l'amiral Kheir ed-Din Barberousse. La nomenclature en est riche et, comme on pouvait s'y attendre, elle se borne à peu près exclusivement aux côtes. Il y a à la fin de notre exemplaire quelques cartes qui n'ont pas été terminées (1).

Le département des manuscrits de la Bibliothèque nationale possède encore deux cartes arabes, toutes deux dessinées en ce siècle, dont l'une (arabe 2279) est une carte du Shott el-Arab شط العرب c'est-à-dire de la partie inférieure du cours du Tigre et de l'Euphrate jusqu'à la mer. Le dessin a été mal orienté par le géographe, mais la nomenclature en est très riche et n'offre point les difficultés de lecture qu'y prétendait rencontrer le rédacteur du *Catalogue des manuscrits arabes* (p. 399). C'est une bonne écriture d'une main turque courante. La seconde, qui mesure $1^{m}70$ sur $0^{m}63$, porte le n° 5174 du même fonds. C'est une carte de la ville de Tripoli de Barbarie et de ses environs, le tout grossièrement dessiné d'une main magrébine négligée. Ces défauts ne sont pas rachetés par la valeur de la nomenclature qui est très pauvre quoique fort exacte.

On sait qu'au XVIIe siècle, le célèbre Hadjdji Khalfa composa, en se servant tant des sources européennes que des sources orientales, un traité de géographie auquel il donna le nom de *Djihan-Numa* جهان نما, « l'ouvrage qui montre le monde ». Ce traité était primitivement rédigé en arabe, mais il fut traduit en turc par un renégat hongrois ; cette version a fini par faire disparaître la rédaction originale (2).

che et la citadelle qui la défendait sont bien indiquées, mais Nice est représentée sans port, quoique le Chateau soit assez bien marqué. La magnifique baie de la Napoule est également mal tracée, de telle sorte qu'un navire risquerait fort de se mettre à la côte s'il suivait les indications de ce portulan.

(1) L'ouvrage n'est point daté et provient de la collection de livres qu'avait formée Renaudot. En 1720, il légua ses livres à l'abbaye de Saint-Germain où ce manuscrit portait le n° 95. Ils entrèrent à la Bibliothèque nationale après la Révolution.

(2) Une partie de ce livre a été imprimée à Constantinople, en 1728. Voir, pour plus de détails, Ch. Rieu : *Catalogue of the Turkish manuscrits in the British museum* (Londres, 1888, p. 111).

La Bibliothèque nationale a acquis, en 1860, un manuscrit probablement unique au monde de cet ouvrage. Il porte aujourd'hui le n° 215 du supplément turc; il est daté du dimanche 28e jour du mois de Rabi second, soit du 20 octobre 1729, et il a été copié par un certain Mahmoud, fils du sheïkh Abd-Allah. Ce manuscrit comprend un grand nombre de cartes et de figures de cosmographie qui sont copiées ou plutôt imitées des cartes et des dessins des cartes européennes contemporaines. Ce fait se remarque surtout pour les figures qui représentent le système du monde et pour les roses des vents dans lesquelles le nord est marqué par une fleur de lys; ces dessins et ces cartes sont exécutés avec une rare perfection; de plus, les cartes sont orientées comme dans nos atlas, c'est-à-dire que le nord est en haut de la carte et l'est à droite. C'est encore là une simple imitation des procédés occidentaux (1). La nomenclature en est riche et suffisamment précise.

Voici le détail de quelques-unes d'entre elles :

F° 33, recto. Double mappemonde.

F° 48, recto. Carte d'ensemble de l'Europe.

F° 51, recto. Carte d'Afrique. Malte est mise en face de Tunis; le cours des fleuves est naturellement inexact comme dans toutes les cartes de cette époque. Les grands lacs du centre sont indiqués, mais l'Ukérévé, le Tanganiyika et le Bangwolo sont placés trop au sud-ouest de l'Equateur. Le Sénégal est confondu avec le Niger. Au lieu de faire couler le Niger, qui est appelé « Nil du Soudan », d'abord du sud au nord jusqu'à Timbouktou ou plutôt jusqu'à Ramba, et de le faire ensuite descendre dans la direction du sud, vers le golfe de Guinée, Hadji Khalfa confond sa branche remontante avec le Sénégal qui, comme on le sait, est dans une certaine partie de son cours très voisin du Niger. Tout le reste du cours de ce fleuve est également faux, car il lui donne pour source un lac qu'il appelle « source du Nil du Soudan » منبع نيل سودان. Ce lac est le Tchad; le fleuve coule ensuite parallèlement à l'Equateur jusqu'à la mer, dans laquelle il se jette par sept branches qui

(1) Au lieu d'être représentées par de petites rosaces, les villes sont marquées sur ces cartes par de petits groupes de maisons dominés par un minaret. Ceci rappelle encore la disposition des cartes occidentales contemporaines.

ne sont autres que les différents cours d'eau qui traversent notre colonie du Sénégal, depuis Saint-Louis jusqu'à Monrovia. Sur sa route, il lui fait traverser un autre lac qui doit être le lac Liba, d'où sort le Benué, affluent du Niger; mais ce lac est placé beaucoup trop haut. Les bouches réelles du Niger sont cependant bien indiquées sur la côte de Guinée. Il y a aussi beaucoup à dire sur le cours du Nil.

F° 52, recto. Carte générale de l'Asie.

F° 55, verso. Carte générale de l'Amérique. La position du détroit de Magellan مغليان بوغازى est mal indiquée; ce détroit sépare l'Amérique d'une vaste étendue de terres que l'auteur appelle « terres inconnues du sud » اراضى جنوبية مجهولة الاحوال

F° 60 et 61. Carte des régions polaires nord et sud.

Toutes les cartes musulmanes dont nous venons de parler sont dessinées sans le tracé des méridiens et des parallèles, sauf toutefois les cartes de l'Europe, de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique dans le manuscrit du *Djihan-Numa* de Hadjdji Khalfa; mais il ne faut voir dans ce dernier fait que la copie des procédés européens. Cependant tous les traités de géographie arabe donnent avec une précision au moins apparente les coordonnées des villes qu'ils décrivent. Sans doute les cartographes musulmans n'avaient-ils pas une confiance absolue dans leur évaluation des degrés de longitude et de latitude, ou savaient-ils que les équipages n'avaient pas les moyens de faire *le point* d'une façon absolument précise. D'ailleurs ces cartes étant destinées à être copiées, on comprend qu'une division aussi précise et aussi délicate que celle des coordonnées terrestres n'aurait pas tardé, en très peu de temps, à devenir une toile d'araignée sans aucune utilité.

De plus, aucun des portulans ne donne les profondeurs de la mer, même tout près des côtes. Cela tient sans doute à ce qu'on avait reconnu, comme le dit très bien le reis Piri Ibn el-Hadjdj Mohammed, qu'il était impossible avec les instruments qui servaient alors à relever les côtes de dresser des cartes à une échelle suffisante pour y marquer la déclivité du sol sous-marin, les hauts fonds et tout ce que l'on marque aujourd'hui sur les cartes marines. D'ail-

leurs il faut bien dire que nos cartes n'offrent de sécurité que parce qu'elles sont imprimées; il aurait été bien difficile de se fier sur des cartes copiées à la main et portant en chiffres l'indication des profondeurs. On conçoit que les copistes n'auraieut pas tardé à y apporter une confusion qui aurait rendu les cartes inutilisables et même dangereuses. Les officiers qui commandaient les navires musulmans devaient, en vue des côtes, héler un pilote et marcher continuellement à la sonde.

Malgré cela, on comprend que dans ces conditions la navigation, même pour des navires d'un faible tonnage et d'un tirant d'eau peu considérable, devait être fort dangereuse; aujourd'hui même que le relevé des côtes d'Europe est aussi complet que possible, il n'est point rare que de grands navires, pourvus d'excellentes cartes et dirigés par des officiers très capables, se perdent sur un récif qui découvre à marée basse ou qui est mal marqué sur les cartes, et il est arrivé que des cuirassés d'escadre se sont échoués en suivant une des côtes les mieux connues de France. La navigation devait offrir alors des dangers bien plus grands et l'on comprend pourquoi les juristes musulmans déclaraient qu'un homme de sens rassis ne pouvait songer à se mettre en mer et qu'il serait juste de priver de leurs droits civils ceux qui s'embarquaient sur l'Océan trompeur.

E. BLOCHET.

HIPPONE

DES

VESTIGES DE CONSTRUCTIONS ET DE MOSAIQUES
ROMAINES ET BYZANTINES
DÉCOUVERTS

DANS LE JARDIN DE M. CHEVILLOT, DE 1895 A 1898

NOTICE SUR LES FOUILLES

Par M. Alex. PAPIER,

Président de l'Académie d'Hippone, Correspondant du Ministère de l'Instruction publique,
Membre non résidant du Comité des Travaux historiques et scientifiques.

I

Apprenant, dans les premiers jours de 1895, qu'en déracinant les vieux oliviers, figuiers et abricotiers du jardin qu'il avait acheté, en 1883, d'un Arabe de Bône, et qu'en y jetant les fondations de sa coquette maison de campagne M. Chevillot avait rencontré, sur presque tous les points de sa nouvelle propriété, à un ou deux mètres de profondeur, des vestiges d'anciennes constructions romaines, je m'empressai de me rendre auprès de lui et le priai de vouloir bien m'entretenir un instant de ses découvertes.

Avec l'amabilité dont il ne s'est pas départi depuis et dont je conserverai toujours le meilleur souvenir, M. Chevillot commença par me montrer la mosaïque à dessus de guéridons (?) très ornementés que, vu son peu de surface ($13^{m}\ 322^{mm}$) et sa situation dans un endroit assez retiré de son jardin, il avait laissée à découvert, d'autant plus volontiers d'ailleurs qu'ayant servi de pavé à une petite salle de bain, dont les murs étaient encore debout et solides, elle était à l'abri de tout éboulement.

Remarquant que ces murs étaient faits de moellons et de briques disposées sans ordre, mêlés à des fragments de marbre et autres débris parmi lesquels figuraient même, en un certain endroit, quelques-uns de ces petits tubes en terre cuite que les Romains faisaient entrer dans la construction des voûtes pour leur donner

plus de légèreté (1) en les ajustant les uns dans les autres par le goulot, j'en concluai sans peine qu'à moins d'avoir été transportée là de toute pièce, cette mosaïque datait d'une époque postérieure à la domination vandale, de l'époque byzantine, par conséquent.

M. Chevillot m'entretint ensuite de la mosaïque qu'il avait rencontrée à quelques mètres de là et à la même profondeur (1m 45). Il m'en donna, de mémoire, une courte description, ajoutant qu'elle devait s'étendre encore assez loin dans son orangerie et y recouvrir une ou deux autres mosaïques.

Il me conduisit sur d'autres points de son jardin où il en avait rencontré également, à des profondeurs moins grandes, une notamment représentant un paon et un cygne montés par de petits Amours ailés, tenant d'une main des guides et de l'autre une badine, dont ils semblaient se servir pour émoustiller leurs élégantes montures. De nombreux débris et de petits cubes en pâte de verre (smalt) de diverses couleurs, mêlés à des cubes en marbre d'une dimension un peu plus forte, gisaient encore sur le sol. J'en recueillai quelques-uns, tout en regrettant avec lui que cet élégant pavé, qui reposait sur une couche de béton trop faible, soit resté trop longtemps exposé à la pluie, au soleil, et se soit peu à peu gondolé et finalement brisé.

Le 30 septembre 1895, je rendais compte à mes collègues du Bureau de l'Académie de mes deux excursions à Hippone, les informant toutefois que j'en avais instruit déjà M. Héron de Villefosse

(1) Cette façon d'alléger le poids des voûtes, d'allier dans les coupoles la légèreté et la solidité au plus grand développement de leur diamètre, semble avoir été mise en pratique, pour la première fois, sous le règne de Caracalla (211-217) et s'être perpétuée à travers les âges jusqu'à nos jours, aussi bien chez les chrétiens que chez les musulmans.

Parmi les coupoles construites de la sorte, on doit citer en première ligne celle de l'église de Saint-Vital, à Ravenne, bâtie sous Justinien, de 526 à 545, qui est portée sur un mur circulaire construit avec plusieurs rangs d'amphores enchâssées les unes dans les autres et elle-même formée d'un double rang, décrivant une spirale, d'amphores semblables, mais plus petites.

Les Romains se servaient aussi, pour cet usage, de dalles minces en pierre ponce. El-Bekri, en parlant des colonnes hautes de 40 coudées qu'il a vues encore debout à Carthage, dit qu'elles servaient à soutenir une voûte construite avec cette sorte de pierre, *assez légère pour flotter sur l'eau.* Il pourrait bien se faire alors que la coupole qu'il y a vue également et avait une telle hauteur qu'un archer n'aurait su en atteindre le sommet avec une flèche lancée de toute sa force, fut construite aussi de la sorte (cf. *Desc. de l'Afr. sept.*, trad. par Mac Guckin de Slane, p. 108).

qui, de son côté, en avait donné connaissance au Comité des travaux historiques et scientifiques (section d'archéologie) dans sa séance du 8 juillet et avait même demandé, à ce propos, qu'il soit accordé à l'Académie d'Hippone le moyen de faire dégager les mosaïques du jardin Chevillot, de s'assurer de leur importance et d'en faire exécuter des dessins ou des photographies.

Avisé le 20 août que le Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts avait ouvert à l'Académie un crédit de 200 francs pour l'exécution de ces divers travaux, je demandai aussitôt à M. Chevillot s'il pouvait disposer de son temps et me mettre le plus tôt possible à même de pratiquer des fouilles dans son jardin.

Malheureusement on était en pleines vendanges et tous ses instants étaient pris. Il fut donc convenu qu'on remettrait le déblaiement de la mosaïque la plus importante à la fin d'octobre, c'est-à-dire à son retour de la ferme qu'il exploitait à Duzerville.

Or, comme à la date du 13 novembre il m'informait que sur mes instances il avait commencé à la dégager et mis au jour une partie de son motif, je me rends chez lui dans la matinée du 17, accompagné par M. Boutarel, photographe-amateur de mes connaissances, et bien qu'elle ne fût encore déblayée que sur 4 ou 5 mètres de superficie, je n'en fais pas moins prendre aussitôt une photographie et une également de la mosaïque ornementale, sa voisine. Le 29, j'en envoyai les épreuves à M. Héron de Villefosse qui, trop occupé ou absent sans doute de Paris, me laissa ignorer si je devais donner suite à mes recherches ou les abandonner.

Il est vrai que le sujet de la mosaïque ne paraissant pas devoir répondre à la description que j'en avais donnée d'après les renseignements de M. Chevillot, ni différer non plus de beaucoup d'autres du même genre, j'aurais dû en conclure qu'il était inutile d'en faire dégager davantage.

Tel n'a pas été mon avis cependant, car au lieu d'abandonner l'antique pavé à son malheureux sort, j'engageai au contraire son obligeant propriétaire à ne point le recouvrir de terre, à le préserver de tout accident, en attendant que je puisse le faire dégager entièrement.

Ce qui fut dit fut fait. Au printemps de 1896, la mosaïque était déblayée sur 3^{m}72 de largeur et 4^{m}66 de longueur, soit 17^{m}335^{mm} de superficie; puis, entourée d'une murette en petites dalles de 5 à 6 centimètres d'épaisseur et munie même d'un escalier de qua-

tre marches donnant dans l'orangerie, qui en facilitait l'accès et permettait de la dessiner très commodément.

II

En juillet, M. Chevillot étant allé en France pour cause de santé et n'en étant revenu trois mois après que pour tomber plus gravement malade et garder le lit durant plus de deux mois, je restai jusqu'en fin d'année sans pouvoir m'occuper de la mosaïque, mais sans perdre toutefois l'espoir, qu'en appelant de nouveau l'attention de MM. les membres du Comité sur les travaux que j'avais fait exécuter pour la dégager et la préserver de tout accident, l'Académie d'Hippone obtiendrait les moyens nécessaires pour, non seulement en publier la photographie ou le dessin, mais pour en dégager aussi les abords du côté de l'orangerie, en reconnaître toute l'étendue et le genre de construction dont elle dépendait.

Les pluies de l'automne ayant été plus précoces d'ailleurs en 1896 qu'en 1895, et non moins persistantes aussi durant tout l'hiver, il m'avait été impossible de m'occuper de ces travaux. Je me bornai donc à faire, vers la fin de février 1897, une visite à M. Chevillot pour m'informer tout d'abord de sa santé et lui demander ensuite s'il consentirait, dès qu'il serait rétabli et que le temps le permettrait, à faire pratiquer dans son orangerie quelques tranchées en long et en large, perpendiculairement et parallèlement à la mosaïque. Il m'objecta bien que, dans ce cas, il lui faudrait sans doute enlever quelques-uns de ses mandariniers, les transplanter ailleurs et détruire même une partie de sa plantation d'asperges ; mais qu'il y consentait néanmoins, ne doutant pas un instant que l'Académie lui tiendrait compte des frais et des dommages que l'exécution de ces travaux allait lui occasionner.

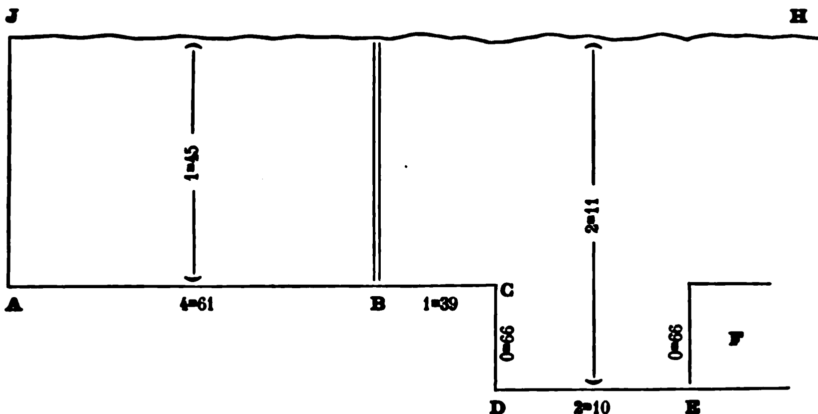
Vers la fin de mars, M. Chevillot m'ayant informé par écrit que suivant mes désirs il venait de pratiquer une tranchée de $1^{m}35$ à $1^{m}40$ de largeur sur $3^{m}50$ de longueur et $1^{m}45$ environ de profondeur, à partir de la murette, je me rendis, le 27 courant, sur les deux heures du soir, chez lui, accompagné de M. Bariteau, que je savais occupé depuis quelques jours à dessiner la mosaïque, et, très impatient de savoir comment elle se terminait et se raccordaient surtout les rinceaux de la bordure à chacune de ses deux extrémités inférieures.

Au delà de la murette et à $1^{m}45$ au-dessous du sol, je constate

que l'ouvrier terrassier avait rencontré la mosaïque sur une longueur de $1^{m}39$; qu'elle se terminait brusquement à cette distance par un mur crépi et badigeonné à l'ocre vert, sur lequel elle s'appuyait sans être achevée, et qu'à $2^{m}10$ plus loin apparaissait la partie supérieure d'un socle de colonne.

Ces constatations faites, et l'ouvrier s'étant remis au travail avec ardeur, nous ne tardons pas à découvrir une bonne partie de la seconde mosaïque, dont M. Chevillot m'avait entretenu lors de ma première visite. Quelques coups de pioche donnés avec précaution débarrassent également la base de la colonne et nous fait reconnaître qu'elle reposait, en effet, sur une deuxième mosaïque à décor géométrique. Enfin, l'espace compris entre le mur et cette base ayant été complètement débarrassé des terres qui l'encombraient, nous constatons aussi qu'à partir de la plinthe cette base était de niveau avec la mosaïque — que je désignerais dorénavant sous le nom d'Amphitrite, — c'est-à-dire à $0^{m}66$ au-dessus de celle à dessins géométriques d'un bleu foncé sur fond blanc, la plus ancienne en date. D'où il ressortait clairement que la moins ancienne, celle du triomphe d'Amphitrite, se prolongeait autrefois jusqu'au niveau de la plinthe, sur une longueur de $2^{m}10$, à partir du mur où nous venions de la voir cesser brusquement.

Le croquis ci-dessous représente la coupe verticale de cette première fouille.



LÉGENDE

A B. Mosaïque d'Amphitrite. Long., $4^{m}61$; larg., $3^{m}72$; prof., $1^{m}45$.
B C. Continuation de la mosaïque d'Amphitrite. Long., $1^{m}39$.
C D. Mur et crépi terminant la mosaïque en l'état. Haut., $0^{m}66$.
D E. Mosaïque à dessins géométriques. Long., $2^{m}10$; prof., $2^{m}11$.
F. Base de colonne. Haut. du dé, $0^{m}66$.
J H. Niveau du sol.

La pioche de l'ouvrier terrassier ayant mis également au jour une faible partie d'un mur en moellons reliés par un ciment très dur attenant au côté gauche de la base de colonne, je le fais dégager entièrement par une tranchée de 1m30 de largeur sur 3m00 de longueur environ, dans l'espoir presque certain que je rencontrerai à cette distance une deuxième base. Mais, comme la nuit approchait et que le ciel se couvrait même de nuages menaçants, je jugeai prudent de regagner la ville et de remettre au lendemain le dégagement de ce mur.

Le lendemain et les jours suivants la pluie n'ayant pas cessé de tomber, je ne retournais à Hippone que dans la première quinzaine d'avril, sur l'avis de M. Chevillot qu'on pouvait sans inconvénient reprendre les fouilles.

Le temps s'étant remis tout à fait au beau, en effet, je me rendais chez lui dans l'après-midi du 14, emmenant avec moi M. Bariteau, qui continuait à prendre beaucoup d'intérêt à mes recherches. Je trouvais l'ouvrier, un vigoureux Kabyle, tout entier à son travail et bien près d'atteindre le mur. Il ne tarde pas en effet à le dégager sur toute sa longueur et à rencontrer même, à 2m80 de la première base, une deuxième base absolument semblable, mais qui, par suite d'un léger affaissement de terrain, ne se trouvait plus rigoureusement de niveau avec sa voisine. La *spira* ou socle de la colonne avait subi, en outre, un choc si vigoureux et si étrange, que du centre à sa circonférence, sur une épaisseur de 17 centimètres, il y manquait un segment comme coupé au ciseau.

M. Chevillot étant venu sur ces entrefaites me rejoindre, je constate avec lui, ainsi qu'avec M. Bariteau que la découverte de cette nouvelle base avait attiré dans la tranchée, que du point central d'un des socles à l'autre, existait une distance absolument exacte de 3m98. Nous constatons en outre que l'axe des deux colonnes qui les surmontaient autrefois dépassait les deux côtés de la mosaïque de 13 centimètres; mais qu'en tenant compte de la largeur de la murette qui entourait la mosaïque, soit 5 ou 6 centimètres, et de ce qu'il existait encore de son cadre au delà, soit 5 ou 6 centimètres, si ce n'est plus, l'axe des colonnes ne dépassait guère la largeur à peu près certaine de la mosaïque, soit 4 mètres, que de 1 ou 2 centimètres tout au plus.

Nous étions là, par conséquent, à n'en plus douter, à l'entrée de la salle dont la mosaïque d'Amphitrite servait autrefois de pavé.

Le mur qui reliait les deux bases ayant été dégagé ensuite sur ses deux faces latérales, puis démoli non sans peine, il est vrai, tant la maçonnerie en était solide, nous constatons qu'il reposait sur un seuil en marbre contre lequel venait buter la mosaïque à dessins géométriques.

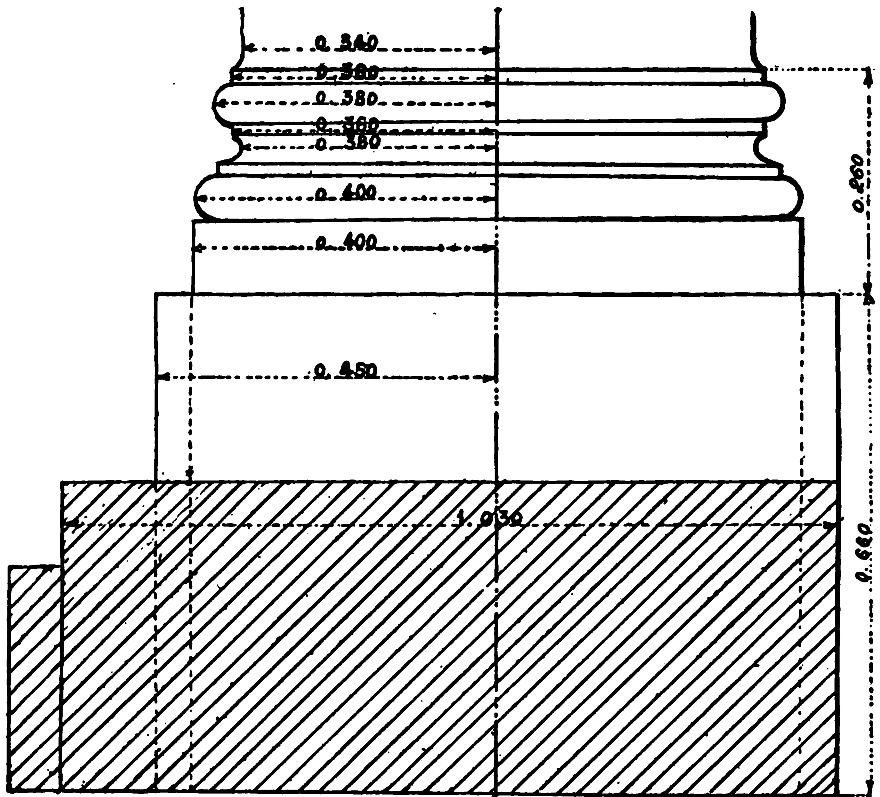
Pendant que M. Chevillot pratique lui-même deux trous à la barre à mine sur le côté gauche du dé en grosse maçonnerie, afin de s'assurer si le mur se prolongeait dans la direction de la grande allée, nous relevons les dimensions suivantes de la base de colonne :

Dé en maçonnerie	Longueur	1m030mm
	Hauteur	0 410
Base attique	Longueur	0 900
	Hauteur	0 250
Plinthe	Longueur	0 800
	Hauteur	0 100
Premier tore	Diamètre	0 800
	Hauteur	0 550
Filet	Diamètre	0 375
	Hauteur	0 013
Scotie	Diamètre	0 340
	Hauteur	0 040
Deuxième filet	Diamètre	0 360
	Hauteur	0 013
Deuxième tore	Diamètre	0 760
	Hauteur	0 050

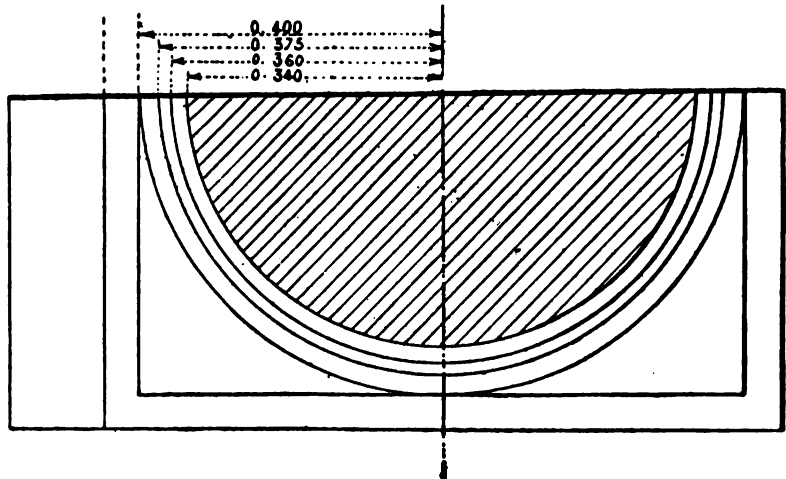
Diamètre du fut : 0m680mm

M. Bariteau en prend ensuite le croquis reproduit ci-après, à l'échelle de 0m10 par mètre, par M. Pierronnet, architecte communal, notre confrère, d'où, bien qu'il soit assez difficile de dire, lorsqu'on n'en découvre que le socle, qu'une colonne est d'ordre ionien ou corinthien, la base de la colonne corinthienne étant parfois en tout semblable à la base ionique avec plinthe carrée formée comme ici de deux tores séparés par une scotie et trois filets ou quadrats, l'on peut conclure, sans trop se risquer, que la colonne était d'ordre corinthien.

ÉLÉVATION DE SOCLE
(Echelle de 0m10 p. m.)



1/2 PLAN
(Echelle de 0m10 p. m.)



Ces constatations faites, je prie M. Chevillot de vouloir bien remettre au lendemain la continuation des fouilles, si ses occupations et le temps le lui permettaient toutefois, et de faire pratiquer dans ce cas une troisième tranchée de 50 à 60 centimètres de largeur, partant de la base de colonne que nous venions de dégager jusqu'à la murette de la mosaïque.

Sur la promesse de M. Chevillot, je regagne Bône à la nuit tombante, ramenant M. Bariteau que nos fouilles avaient autant intéressé que surpris. Il s'était dit que la mosaïque pourrait bien, à en juger par ce qui venait d'en être dégagé autour de la murette, avoir $5^{m}50$ de longueur, et voilà que contrairement à ses prévisions, elle avait bel et bien jadis $8^{m}10$ de long ($4^{m}61+1^{m}39+2^{m}10$), puisqu'elle se prolongeait à coup sûr autrefois jusqu'au mur qui reliait les deux bases de colonne et venait d'être démoli.

De plus, comme la tranchée pratiquée au delà de la murette (côté sud) avait fait reconnaître aussi que la bordure de la mosaïque avait $0^{m}70$ de largeur au lieu de $0^{m}64$, il s'en suivait que la largeur de l'antique pavé ($0^{m}70+2^{m}32+0^{m}70$) était en réalité de $3^{m}72$ et sa superficie de $30^{m}132^{mm}$ par conséquent ($3^{m}72\times8^{m}10$) au lieu de $19^{m}80$ ($5^{m}50\times3^{m}60$).

En sa qualité d'artiste, notre excellent confrère et ami était d'autant plus contrarié aussi, qu'aucun autre vestige de la mosaïque n'ayant été rencontré de la cloison sur laquelle elle s'appuyait jusqu'au mur qui, recouvert autrefois de dalles en marbre, servait de seuil, il lui était bien difficile dès lors de restituer ce que le mosaïste grec ou romain avait ajouté à son tableau, puisque, défalcation faite des $0^{m}70$ de bordure, il restait encore $1^{m}40$ pour en achever le sujet.

Quoi qu'il en soit, l'aquarelle de M. Bariteau n'en est pas moins d'une fidélité irréprochable et ses restitutions n'en sont pas moins non plus très heureuses. Aussi n'ai-je eu qu'un regret, c'est de ne pouvoir lui promettre d'en donner ici une chromolithographie, en même temps que le cliché de son dessin à la plume qui accompagnera la note de M. Héron de Villefosse dans le *Bulletin archéologique* du Comité des travaux historiques et scientifiques, les maigres ressources dont dispose l'Académie d'Hippone ne lui permettant pas d'entreprendre la publication d'œuvres d'art aussi coûteuses.

Le temps s'étant remis à la pluie les jours suivants, je ne retourne à Hippone que vers la fin d'avril.

Dans cet intervalle, j'étais avisé par M. le Directeur du Secrétariat et de la Comptabilité que M. Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts avait, à la date du 20 avril, prescrit l'ordonnancement au nom de l'Académie d'Hippone d'une somme de 200 francs à titre d'encouragement pour ses travaux de recherches archéologiques, et ajouté que pareille somme serait accordée ultérieurement à l'Académie pour la défrayer des travaux de déblaiement déjà exécutés.

Ce témoignage d'intérêt de la part de M. le Ministre ne pouvait que m'encourager à poursuivre mes recherches avec d'autant plus d'ardeur, que j'entrevoyais les résultats obtenus jusqu'alors suffisamment intéressants.

La tranchée pratiquée à partir de la nouvelle base de colonne jusqu'à la murette, sur une largeur de $0^{m}60$, n'avait abouti qu'à faire constater que la mosaïque se terminait comme de l'autre côté, à $1^{m}39$ de la murette, et qu'elle avait été gravement endommagée par la chute d'une énorme pierre de taille beaucoup trop lourde pour être enlevée de là.

Quelques trous à la barre à mine et une petite excavation d'un mètre environ de long sur $0^{m}40$ de large, pratiquée à la distance de 3 mètres environ de la première base de colonne, m'amènent à reconnaître que le mur qui sépare les deux bases se prolongeait sans doute aussi de ce côté (sud) jusqu'en un point qu'il eut été bon de fixer. Il en est de même de celui dont deux ou trois trous pratiqués de la même façon avaient dévoilé l'existence probable à gauche de la seconde base (nord), le jour où cette base avait été trouvée. Où s'arrêtait-il et quelle autre surprise nous ménageait-il? Voilà ce que nous ne pouvions guère savoir, à moins de sonder le terrain de l'autre côté de l'allée qui, de l'entrée du jardin, conduit à la maison d'habitation.

Le 7 mai, M. Chevillot m'ayant informé dans la soirée qu'en continuant la tranchée perpendiculaire à la mosaïque d'Amphitrite, sur une largeur de $1^{m}50$, comme je l'en avais prié la veille en le quittant, il avait rencontré, à 4 mètres environ sur la gauche, au même niveau que le premier, un second seuil de porte et l'extrémité d'un fût de colonne couché tout contre ; puis, à un mètre environ plus loin, l'extrémité d'un autre fût de même pierre (calcaire marbre bleuâtre), je m'empressai le lendemain d'aller constater le fait.

L'enlèvement des terres qui recouvraient encore à mon arrivée ces vestiges de constructions sur 2m70 de largeur et 1m50 environ d'épaisseur, exécuté encore assez promptement, malgré les précautions que j'avais prescrit à l'ouvrier de prendre pour lui éviter de briser les objets d'antiquité qu'il pourrait rencontrer sous la pioche, m'amène bientôt à constater :

1° Que le seuil, composé, comme le précédent, de dalles en calcaire marbre du pays, au lieu d'avoir comme celui-ci 2m80 de longueur sur 1m25 de largeur, mesurait 3m30 de long et 0m65 seulement de large ;

2° Qu'à chacune de ses extrémités existait un pivot en bronze de forme ovale et de 0m07 de diamètre à la base, enchâssé dans une petite plaque de marbre de 0m10 carrés, elle-même enchâssée dans le seuil, de façon cependant à pouvoir en être retirée au besoin, preuve irrécusable que les Romains ne fixaient pas toujours les pivots (*cardines*) de leurs portes à chacune des extrémités du montant qu'ils appelaient pour cela *spacus cardinalis;* que contrairement à leur coutume et à ce qui se pratique encore de nos jours en France comme ailleurs, ils les implantaient quelquefois dans le seuil et le linteau des portes ; que la désignation enfin de *cardo masculus*, pivot mâle, et de *cardo femina,* pivot femelle ou *crapaudine*, que Vitruve donne aux *cardines,* ne s'appliquait pas seulement à une machine tournante (brouette, cylindre, etc.), mais aussi à une porte ;

3° Qu'à 0m08 en deça de chaque pivot existait dans le *limen* une entaille de 0m13 de longueur sur 0m06 de largeur et 0m04 de profondeur, dans laquelle avait été fixée sans doute une sorte de targette destinée à maintenir la porte en place, lorsqu'elle était ouverte. J'ignore le nom que les anciens, Grecs ou Romains, donnaient à cette sorte de targette ou d'arrêt à bascule. Je l'ai vainement cherché dans les ouvrages d'architecture et d'archéologie où j'espérais le trouver.

Je constate en outre que le fût de colonne, couché le long du seuil, ainsi que celui qui se trouvait plus loin disposé de la même façon, mesurant tous deux 3m54 de long et 0m46 seulement de diamètre, ne pouvaient être, par conséquent, ceux qui surmontaient autrefois les deux bases trouvées plus haut à 2m80 l'une de l'autre. Ils appartenaient très vraisemblablement à ce *limen*, dont la largeur de 0m65 cadrait bien avec leur diamètre (0m46).

J'observe en outre que si tous deux étaient fendus, l'un obliquement, l'autre circulairement, ils l'étaient d'une façon si peu visible qu'ils ne pouvaient être tombés de leurs socles. Ils se seraient dans ce cas brisés en plusieurs tronçons et ne seraient point tombés au surplus dans cette direction et à une distance aussi égale l'un de l'autre. On avait dû, selon toute probabilité, les poser là en attendant qu'on puisse les faire servir avec d'autres au péristyle de la maison, dont la construction était restée inachevée du jour où les habitants d'Hippone, apprenant la prise et la destruction de Carthage par les Arabes, en 688, prévirent que leur chère et coquette cité ne tarderait pas à subir le même et triste sort et s'enfuirent. Depuis le jour où Hippone fut, pour la seconde fois, détruite de fond en comble, ces beaux fûts de colonne sont donc restés là ignorés des envahisseurs musulmans, qui les auraient certainement enlevés, pour les faire entrer dans la construction de leur grande mosquée de Sidi-Merouane, s'ils les avaient connus.

Le seuil à pivots de bronze appartenait donc bien à la maison, dont la mosaïque à décor géométrique avait servi de pavé, puisque la différence de niveau ($0^{m}15$) n'était due ici qu'à un accident de terrain.

Comme il me tardait de donner connaissance des résultats de mes recherches à la Commission de publication des documents archéologiques de l'Afrique du nord et que l'état de ma santé ne me permettait guère d'ailleurs de diriger et surveiller les travaux plus longtemps, je m'en tins là, priant toutefois M. Chevillot de vouloir bien ne pas combler encore les tranchées et faire même dégager les quatre mosaïques dont il m'avait parlé à maintes reprises comme existant à droite de la grande allée.

Il est donc convenu que je ne reviendrai que dans deux ou trois jours, accompagné de M. Boutarel, auquel j'avais eu déjà recours l'année dernière comme photographe amateur, pour lever le plan de la propriété.

Etant revenu dans la soirée du 11 chez M. Chevillot, ainsi qu'il avait été convenu, je constate, tout en levant avec M. Boutarel le plan de la propriété et de toutes les fouilles que j'y avais fait pratiquer jusqu'à ce jour, qu'indépendamment de la mosaïque d'Amphitrite, il en avait été dégagé :

1° Une à un mètre tout au plus de l'angle ouest de celle à dessus de guéridons et à $0^{m}70$ seulement de profondeur, composée de

dessins en forme de treillis de diverses couleurs avec une sorte de grecque comme bordure, mesurant en l'état 1m50 environ de longueur sur 1m10 de largeur, mais paraissant s'étendre assez loin dans la propriété de M. Sens-Olive;

2° Une deuxième à 9m20 de l'angle nord de la maison et à 0m82 de profondeur, qui pouvait avoir, une fois dégagée complètement, près de 5 à 6 mètres de long sur 2 à 3 mètres de large. Elle était composée de dessins géométriques élégants et de diverses couleurs;

3° Une troisième enfin à 8m40 de celle-ci et à 0m75 de profondeur seulement, composée de dessins géométriques de couleur uniforme (bleu foncé sur fond blanc), et séparée par une sorte de chambranle en marbre blanc sculpté d'un pavé en dalles d'albâtre calcaire de diverses nuances, allant en s'inclinant sur la gauche, par suite d'un léger affaissement du terrain. Le tout mesurant 4m20 de longueur sur 1m20 et 2m10 de largeur, et 1m20 de profondeur à l'endroit où le pavé disparaît sous le sol et se poursuit sans doute derrière la maison.

J'avais très probablement là sous les yeux les vestiges d'une petite salle de bain, dont le pavé en mosaïque en partie détruit, avait été remplacé pendant l'occupation vandale ou byzantine par des dalles de cet albâtre prises çà et là dans les ruines de la malheureuse cité, car sauf les deux plus grandes et plus belles qui sont de mêmes dimensions, de mêmes nuances, de mêmes dessins absolument et proviennent, par conséquent, d'une même plaque sciée par le milieu, toutes les autres diffèrent entre elles sous tous les rapports.

Dans une note à M. Héron de Villefosse, j'ai dit que d'après le fragment que M. Chevillot m'en avait montré, j'avais reconnu que ce bel albâtre calcaire provenait de la Mahouna, près de Guelma. Or, bien que je n'en aie jamais trouvé le plus petit morceau dans les ruines de Calama pendant mon séjour à Guelma, de 1858 à 1860; que la nuance d'un bleu clair, qui se voit dans quelques-unes des dalles, ne s'est encore rencontrée, que je sache, dans un des gros blocs extraits de la carrière qu'on exploite depuis une quinzaine d'années dans cette montagne, et bien que j'ignore enfin si on y a trouvé des traces d'un gisement de cet onyx exploité par les Romains, je ne persiste pas moins dans mon opinion. C'est bien de la Mahouna, où les calcaires tantôt rougeâtres ou jaunâtres, tantôt gris rosés ou rouges, et où les deux nuances se présentent aussi dans un même bloc, que proviennent les dalles en question.

Ce qui m'étonne, par conséquent, ce n'est pas que Pline, qui connaissait tout ce qu'on connaissait de son temps, et Stace, qui se complaisait de son côté à décrire dans ses *Silvae* (lib. 1, *Silv.* 5) les bains fastueux de Claudius Etruscus tapissés de marbre pourpre et jaune des Numides, n'aient rien dit de nos calcaires onyx algériens qui n'étaient pas encore exploités de leur temps, mais que Paulus le Silentiaire et l'évêque Isidore de Séville, qui aux VIe et VIIe siècles ont vanté la beauté du marbre numidique et comparé sa couleur à celle de l'or et du safran, n'ont pas dit un mot de celui d'Aïn-Tekbalet (province d'Oran), bien qu'il fût exploité de leur temps par les Romains (1), et peut-être même depuis assez longtemps, et qu'il fût aussi digne d'admiration, si ce n'est plus, que le marbre de Numidie. Ses couleurs sont tellement variées, en effet, qu'on y trouve toutes les teintes, depuis le blanc le plus pur, le vert le plus tendre, jusqu'au rouge le plus vif et le jaune le plus éclatant. Il est, en outre, d'une transparence si grande dans les plaques minces de $0^{m}01$ à $0^{m}02$ d'épaisseur, et susceptible d'un si remarquable poli, qu'il n'y a guère que les calcédoines et les opales qui puissent lui être comparées, et que les albâtres de Carmanie, de l'Inde, de Syrie et d'Asie, qui étaient les plus recherchés au temps de Pline, qui aient pu l'égaler peut-être en magnificence, bien que ces derniers fussent opaques.

Les Romains, il est vrai, ne prisaient guère la transparence dans les albâtres ; ils la regardaient même comme un défaut. Ils considéraient également comme défectueux les blancs et donnaient la préférence à ceux couleur de miel, qui avaient des taches disposées en tourbillons (*in vertices maculas*), pourvu qu'ils ne soient

(1) Lors de la découverte, en 1843, de cet onyx, qui occupe à juste titre une si belle place dans l'industrie artistique de l'ameublement et des objets de haut luxe, on trouva sur la rive gauche d'un des trois ravins, où il repose en stratification discordante sur les crêtes du terrain tertiaire moyen, suivant M. l'ingénieur Ville, une excavation à peu près circulaire de 10 à 12 mètres de diamètre et de $1^{m}50$ à 2 mètres de profondeur, des fûts de colonne, des chapiteaux et 400 mètres cubes de gros blocs ébauchés, gisant sur les berges de ce ravin désigné par les Arabes sous le nom de Chabet Roukh'am (le Ravin du Marbre).

Plusieurs mosquées de Tlemcen sont garnies de dalles et de colonnes de cet admirable onyx tirées des ruines de l'ancienne Pomaria, et provenant incontestablement de cette carrière située à mi-chemin d'Oran à Tlemcen, c'est-à-dire à 35 kilomètres de l'une et de l'autre de ces deux villes.

pas translucides, bien entendu. *De gustibus et coloribus non disputandum !*

Ne leur cherchons pas querelle, par conséquent, d'autant plus que s'ils avaient connu le moyen qu'on a de nos jours de tirer d'un bloc de marbre de 3 à 4 mètres de long et 0m40 de côté dix colonnes creuses de 0m18 à 0m38 de diamètre intérieur, susceptibles d'être de la sorte éclairées en dedans et de produire sur un péristyle ou dans un salon un effet vraiment magique, ils n'auraient pas tant dédaigné la transparence des albâtres. Ils l'auraient au contraire recherchée et vantée à coup sûr.

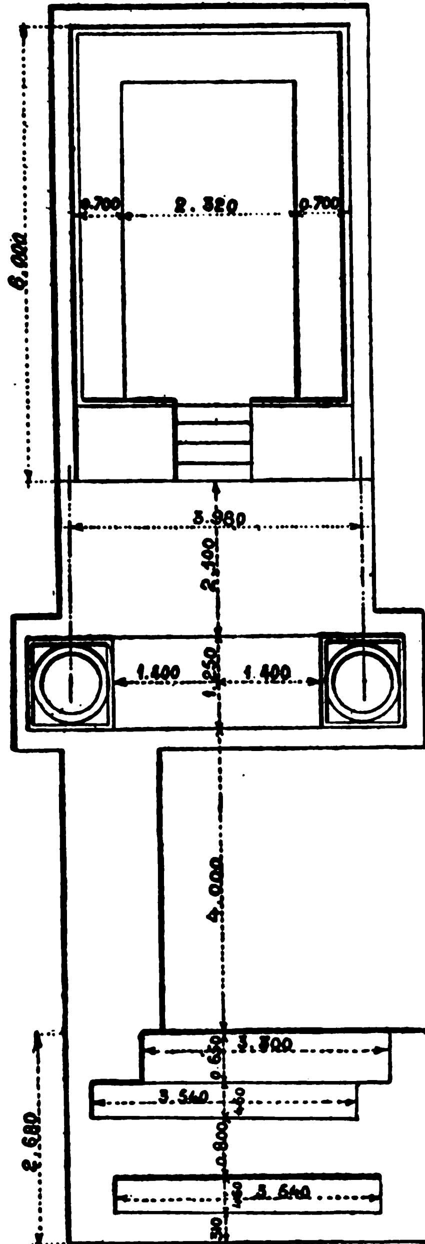
Les mesures que j'avais relevées pendant l'exécution des fouilles, tantôt seul, tantôt avec l'aide de M. Chevillot ou de M. Bariteau, ayant été reconnues exactes, je les reproduis ci-après dans le fac-similé agrandi d'un croquis pris sur place au fur et à mesure des opérations, en faisant observer toutefois que c'est par suite d'une erreur de copie que sur le plan adressé au Comité des travaux historiques, l'une des deux bases de colonne a été placée trop en dedans et l'autre trop en dehors de la mosaïque d'Amphitrite, le point central, en d'autres termes, l'axe des deux colonnes qu'elles supportaient autrefois étant, comme je l'ai dit et montré déjà, à très peu de chose près, dans l'alignement de chacun des côtés de cet antique et beau pavé.

Les divers niveaux auxquels les mosaïques du jardin Chevillot ont été trouvées en profondeur m'amènent à dire ici quelques mots de l'emplacement qu'il occupe à Hippone et de celui que cette antique cité occupait elle-même sur le bord de la mer.

Situé au deuxième kilomètre de la route départementale nº 2, de Constantine à Bône par Guelma, entre la belle propriété de l'ancien maire de Bône, Prosper Dubourg, et celle de M. Sens-Olive, dont les bâtiments d'exploitation vinicole occupent le sommet de la plus petite et plus orientale des deux collines d'Hippone (1), ce jardin occupe sur la droite de la route et la pente douce d'un exhaussement de terrain, qui n'est du reste que le prolongement de la colline

(1) Comme la carte des environs de Bône, publiée en 1837 par le Dépôt de la Guerre, d'après les levés exécutés en 1833 par MM. les Officiers d'Etat-Major de l'armée d'Afrique, donne 38 mètres d'altitude à ce mamelon, et celle publiée en 1844 par l'ingénieur en chef des Mines, Henri Fournel, 24 mètres seulement, j'estimais dans un temps que cette différence de 14 mètres provenait en grande partie du dérasement que le Service du Génie avait fait pour y construire sur

qui expire derrière les bâtiments de M. Dubourg, une superficie de 46 ares 50 centiares (larg., $51^{m}55$; long. moy., $90^{m}20$). Son entrée



PLAN D'ENSEMBLE
(Echelle de $0^{m}01$ p. m.)

le sommet d'abord un fortin et, plus tard, un pénitencier militaire; mais ayant appris depuis que l'espace qui formait la cour de ce pénitencier était encore

est à 500 mètres de la mer et à 270 mètres de la Seybouse (rive gauche), alors que la colline voisine n'est qu'à 140 mètres seulement de cette rivière et qu'un peu plus haut elle n'en est même plus qu'à 5 mètres sur une longueur d'au moins 500 mètres, la route et la rivière s'écartant de plus en plus l'une de l'autre à partir du deuxième kilomètre (1).

Quant à la coquette maison d'habitation de M. Chevillot, située à 51 mètres de la route, comme on y arrive par une pente de 34 millimètres par mètre, elle se trouve par ce fait même à près de 4 mètres au-dessus du niveau de la mer.

Or, comme la mosaïque d'Amphitrite, qui en est éloignée de 6^m50, se trouve à 1^m45 de profondeur ; que celle qu'elle recouvre en est à 0^m66 plus bas, c'est-à-dire à une profondeur de 2^m11, il en résulte qu'au lieu d'être, ainsi que je l'avais estimé à tort d'après les dires de M. Chevillot, au-dessous du niveau de la mer, ces deux pavés antiques s'en trouvent encore à 2^m55 et 1^m89 au-dessus.

Maintenant de ce que la mosaïque trouvée à gauche et tout près de celle à dessus de guéridons n'est qu'à 0^m70 de profondeur ; que toutes celles qui se trouvent à droite de l'allée, à 45 et 55 mètres plus loin, sont à la même profondeur, s'ensuit-il, comme je l'ai entendu dire autour de moi, que cette différence de niveaux est due à un affaissement de terrain ? Il n'en est rien, car autrement ces mosaïques se

couvert, en 1844, d'un ancien pavé en mosaïque, il ressort de ce fait que le Génie avait jugé plus à propos d'asseoir ces deux constructions sur les ruines mêmes qui s'y trouvaient.

Quoi qu'il en soit, le sommet de ce mamelon n'étant qu'à 24 mètres au-dessus du niveau de la route et celle-ci à 2^m528^{mm} au-dessus du niveau de la mer, au 2e k. 500, l'altitude de la colline, au pied de laquelle s'étendent du sud au nord le jardin et les mosaïques de M. Chevillot, ne dépasse guère le chiffre de 24 mètres, la route ne faisant que monter à partir du deuxième kilomètre jusqu'au passage à niveau des chemins de fer du Mokta-el-Hadid et du Bône-Guelma, c'est-à-dire jusqu'à la borne 2 k. 500 placée à l'extrémité sud de la colline.

(1) Comme la carte de l'Etat-Major désigne cette colline sous le nom de *Gharf-el-Artran*, qui, écrit *Atran*, comme il convient de l'écrire, veut dire : « la Grotte du Goudron », bien qu'il n'y existe absolument aucune grotte ni aucunes traces de cette matière résineuse, mes indulgents lecteurs me sauront gré sans doute de leur apprendre que, puisqu'il existe à l'extrémité orientale de ce mamelon, une galerie de 2^m50 de largeur sur 3 mètres environ de hauteur et d'une longueur inconnue, dont la voûte était munie de distance en distance de luçar-

seraient évidemment disloquées. Les parties qui en sont lézardées, détériorées ou détruites l'ont été, les unes par la chute de pierres de taille plus ou moins lourdes, comme celles que nous avons trouvées encore en place, en tête et au bas de la mosaïque d'Amphitrite; les autres par des individus, Vandales, Arabes ou autres qui, plus avides de trésors cachés que de recherches archéologiques, les ont éventrées et mises dans l'état regrettable où elles sont depuis. Le plus ou moins de profondeur à laquelle on rencontre les mosaïques et tous autres vestiges d'antiquité du reste dépend naturellement de l'épaisseur des terres et des détritus de toute sorte apportés par le vent, la pluie ou la main de l'homme sur tel ou tel point ou tel ou tel autre.

Hippone occupant d'ailleurs un terrain assez inégal et comprenant même dans son enceinte deux collines, l'une au couchant, l'autre au levant, assez hautes et rapprochées l'une de l'autre (630 m.), il va sans dire que le pavé de ses rues, de ses édifices et de ses maisons ne pouvait être de même niveau partout. Les mosaïques du jardin Chevillot en sont, je le répète, une preuve évidente. En effet, si les unes (côté nord) sont à 3 mètres au moins au-dessus du niveau de la mer, les autres (côté sud) n'en sont plus qu'à $2^{m}50$ et $1^{m}80$ seulement, et celle à dessins géométriques d'un bleu si tendre sur fond blanc que Jean Attard a rencontrée et déblayée il y a deux

nes aujourd'hui bouchées, et le sol pour ainsi dire couvert de scories de fer noires et lisses, il peut très bien se faire que les Arabes aient pris ou plutôt comparé autrefois ces scories à du goudron solide et donné à ce mamelon le nom qu'il porte sur cette carte.

La destination ancienne de cette galerie, dont l'entrée était condamnée depuis une dizaine d'années déjà, lorsqu'en 1885 je priai le sieur Galéa, locataire d'un jardin situé au pied oriental du mamelon, de m'y conduire, n'est donc pas douteuse. Les scories noires, lisses et mamelonnées à la surface, mates en dessous, très pesantes et généralement magnétiques, comme on en rencontrait tant d'ailleurs autrefois au pied même de ce mamelon, dans les petites plaines avoisinantes du Bou-Hamra et des Karézas, qu'il était difficile aux indigènes et à nos colons d'y passer la charrue; les vestiges de voûtes semblables qu'on voit encore aujourd'hui au pied de la Belelieta, au sommet d'un mamelon, à l'entrée du *Défilé des Voleurs,* dans l'Edough, à El-Ksour et autres endroits auprès desquels de nombreux fragments de minerai sont aussi mêlés de scories, indiquent bien que les Vandales, auxquels l'exploitation du fer et sa fabrication n'étaient pas inconnues, avaient aussi là une usine où ils traitaient le minerai comme on le traitait du reste partout ailleurs, avant la découverte et l'usage des hauts-fourneaux.

ans dans le jardin qu'il cultive à l'entrée de la petite plaine du Bou-Hamra, sur la gauche de la petite route si ombragée qui le sépare du mamelon de Saint-Augustin, n'en est même qu'à 0m875mm tout au plus.

On peut donc conclure de tous ces faits matériels et guère contestables que sur certains points de son enceinte, l'antique cité si chère à saint Augustin, son immortel évêque, n'était guère plus élevée au-dessus du niveau de la mer, des eaux de la Seybouse et de l'oued Bou-Djemâa qui baignaient le pied de son mur d'enceinte avant de se rejoindre et de se jeter à la mer, que ne l'était son faubourg dans la petite plaine qui la séparait du gros mamelon rocheux au sommet duquel trône la Casbah de Bône depuis près de quatre siècles et sur le flanc duquel elle avait, dominant la mer, élevé, au temps de sa plus grande splendeur sans doute, un temple à Vénus Aphrodite.

Des niveaux relevés dans cette petite plaine, en 1833, par MM. les Officiers d'Etat-Major, il ressort en effet :

1° Qu'entre la mer et l'oued Bou-Djemâa, depuis la place de la Rabbah (1) jusqu'au canal de dérivation de cette petite rivière dans la Seybouse, la moyenne des altitudes n'était, à cette date, que de 0m47 au-dessus du niveau de la mer;

2° Qu'entre la route conduisant de la porte de Constantine au pont d'Hippone (2) et celle qui, partant de la porte des Karézas aboutissait au marabout de Sidi-Brahim (3), en face du pont d'Hippone, cette moyenne était de 13 centimètres plus élevée (0m60) ;

3° Qu'entre cette route et le canal de desséchement partant du bastion nord et aboutissant à l'oued Debeb ou Ruisseau d'Or, cette moyenne n'était plus que de 0m42;

4° Que de ce canal au pied de l'Edough, à partir de la route de Bugeaud et jusqu'au Ruisseau d'Or qui se jetait, à cette époque, dans l'oued Bou-Djemâa, juste en face du mamelon de Saint-Augustin, à 1,000 mètres en amont du pont d'Hippone, le niveau de la plaine s'élevait à 1m83;

5° Que la moyenne générale des altitudes de cette petite plaine était, à cette époque, de 0m58 seulement au-dessus du niveau de la

(1) Ancien marché arabe situé en dehors de la porte de Constantine.

(2) Route départementale actuelle n° 2.

(3) Route départementale actuelle n° 1.

mer. Mais comme il est, sinon certain, au moins très probable, que depuis les V[e] et VI[e] siècles le niveau s'y est élevé de 15 à 20 centimètres au moins, il en résulterait que celui des rues et places publiques d'Hippone *extra-muros* n'était pas à plus de 0^{m}53 d'altitude dans les parties élevées et à plus de 0^{m}38 dans les parties basses.

Or, comme les canaux et fossés de desséchement creusés dans cette petite plaine depuis notre occupation ont permis de reconnaître que pour arriver à la couche de sable coquillier sur laquelle les habitants d'Hippone ont dû nécessairement asseoir les fondations de leurs maisons, il faut traverser une couche de terre végétale et de débris de l'époque romaine de 30 à 40 centimètres d'épaisseur et même davantage, suivant l'endroit où l'on a creusé, il s'ensuit que le seuil de leurs bâtisses *extra-muros* n'était guère plus bas que celui de leurs maisons des bas quartiers de la ville.

Dire maintenant, ainsi qu'on l'a écrit en beaucoup d'ouvrages et qu'on l'entend dire encore assez souvent, que cette petite plaine, qui n'occupe plus aujourd'hui qu'une superficie de 5 à 600 hectares depuis que Bône en a pris une bonne partie pour s'étendre même au delà de sa nouvelle enceinte, était plus souvent inondée à l'époque romaine qu'elle l'était dans les trente-cinq premières années de notre occupation, serait faire injure au génie constructeur du peuple romain. A coup sûr, les Romains n'avaient pas négligé d'y faire creuser des canaux de desséchement et de l'empêcher d'être envahie par la mer en construisant, à partir de la pointe du Fort-Cigogne sans doute, un quai d'une longueur d'au moins 3 kilomètres (1), tout en y ménageant une issue à la Bou-Djemâa qui, du nord-ouest au nord-est, contournait l'enceinte d'Hippo Regius, et

(1) Bien que M. le professeur Théobald Fischer, notre savant confrère de l'Académie d'Hippone, considère une partie des vestiges de ce quai comme ceux d'un vaste corps de bâtiment (*a*), il n'est peut-être pas inopportun de rappeler ici :

1° Que Desfontaines, l'illustre académicien, auteur de la *Flora Atlantica*, en herborisant le long de la Seybouse, avait rencontré, en 1784, les restes d'un

(a) Lire la description que M. Théobald Fischer, de l'Université de Marburg, fait de ce bâtiment, dans l'*Etude des côtes de l'Afrique septentrionale* qu'il a publiée dans les *Petersmanns Mitteilungen aus Justus Perthes geographischer Anstalt* de Gotha (p. 1 à 33), et dans la traduction que nous avons donnée du passage de cette Etude concernant le golfe de Bône dans le *Bulletin d'Hippone* n° 26 (p. 63 à 103), en collaboration avec M. Wœhrel, professeur au Collège de Bône.

d'y faire creuser aussi, à 500 mètres du point où se termine encore aujourd'hui une partie des anciennes murailles turques de la ville de Bône, un canal émissaire qui, du pied de la montagne, traversait tout le faubourg jusqu'à la mer (1).

Ils avaient eu soin également d'empêcher que cette petite rivière, si sujette en hiver à des crues rapides et désordonnées, inondât le

ancien port ou quai presque entièrement détruit ayant plus de 300 pas de longueur (*Voy. dans les rég. de Tunis et d'Alger*, t. II, c. VI, p. 221);

2° Qu'en se promenant sur le bord de cette rivière, en 1785, l'abbé Poiret y avait découvert aussi les vestiges d'un ancien quai bâti en mosaïque de petites briques rouges d'un pouce et demi de large sur un de long, dont la dureté caractérisait bien l'ouvrage des Romains (*Voy. en Barbarie*, t. I, lett. XX, p. 128);

3° Que le baron Baude, dans son intéressant ouvrage sur l'Algérie, dit qu'en 1836 on voyait encore, au bord de la Seybouse, sur une longueur de près de 300 mètres, des restes d'anciens quais, à 1,000 mètres de l'embouchure de la rivière (*L'Algérie*, t. I, c. VIII, p. 274);

4° Que l'érudit et savant ingénieur en chef des Mines, membre de la Commission scientifique de l'Algérie, Henri Fournel, constatait que ces vestiges de quai existaient encore en 1844 (*Rich. min. de l'Algérie*, l. I, c. I, sect. II, p. 45);

5° Qu'en 1853, il existait encore sur la rive gauche de la Seybouse, à 540 mètres environ de son embouchure, c'est-à-dire en face du petit mamelon d'Hippone, un bout de quai d'une longueur de 40 mètres environ, emporté en 1854 par une crue subite de la rivière;

6° Qu'en 1886, il n'existait plus que quelques traces des 300 mètres reconnus cent ans auparavant par Desfontaines et l'abbé Poiret, et plus tard aussi par le baron Baude et Henri Fournel, lorsque sur nos indications les plus précises M. Théobald Fischer est allé explorer le lit et les deux rives de l'ancien Ubus sur une longueur de 2 kilom. 600 m. environ;

7° Que le savant explorateur du golfe de Bône ne nie pas que ces vestiges, presque entièrement disparus aujourd'hui, soient ceux d'un quai, mais dit que ce quai bordait la mer et non la rive gauche de la Seybouse.

(1) A l'époque où, en 1876, le Service des Ponts et Chaussées détournait le cours de la Bou-Djemâa à partir du pont d'Hippone, pour en déverser les eaux dans la Seybouse, près de son embouchure, et que la Compagnie minière du Mokta-el-Hadid jetait les fondations d'une des culées du pont sur lequel passe depuis lors son chemin de fer, j'eus l'heureuse occasion de constater un jour que les ouvriers venaient de rencontrer, à 100 mètres environ du bord de la mer et à 10 ou 12 mètres de profondeur, une encognure de quai en grosses pierres de taille du Fort-Gênois (mollasse marine) reliées par un ciment très dur de chaux et de cendre.

Il est donc, sinon certain, au moins très probable, qu'en cet endroit débouchait ce canal sur lequel les Romains avaient jeté le pont dont on voyait encore, en 1840, une des piles à 380 mètres de la porte actuelle d'Hippone.

faubourg, non en en détournant le cours, comme nous l'avons fait en aval du pont d'Hippone, mais en lui donnant un débouché par un canal qui en recevait le trop plein au-dessus de la ville et aboutissait à l'Ubus, après avoir longé dans la petite plaine du Bou-Hamra son enceinte fortifiée et lui avoir servi en même temps de moyen de défense (1).

De ce qu'il suffit de creuser dans cette petite plaine, naguère encore si marécageuse et malsaine, à un mètre et voire même à

(1) On sait par Procope qu'Hippone et Carthage étaient les seules villes fortifiées de l'Afrique du nord dont Giséric n'avait pas ordonné de raser les murailles (*Bell. Vand.*, I, 5; II, 4). On sait également que les murailles d'Hippone ne devaient pas être trop dégradées lorsque les Byzantins vinrent chasser les Vandales de l'Afrique et l'occuper, puisque l'historien grec, en parlant des villes de Thamugadi, Lamfoua, Tigisis, Calama et Mileu (*a*) que Justinien avait ordonné de relever en Numidie et de protéger par des citadelles, ne mentionne pas Hippone (*b*). C'était une place forte encore en assez bon état, puisque Salomon, l'organisateur de la défense, se contenta d'en compléter le système défensif en fortifiant purement et simplement l'oppidum de *Fossala* ou *Fussala* (*c*) situé, suivant saint Augustin (*Ep.*, CCIX), à l'extrémité de son diocèse, c'est-à-dire à 40 milles d'Hippone (59 kilom. 259 m.), juste à moitié chemin, par conséquent, de Simittu qui en était éloigné de 80 milles (118 kilom. 518 m.), suivant l'Itinéraire d'Antonin et la Table de Peutinger.

Il est donc certain que c'est aux Arabes, aux soldats d'Otman ou de Hassen ben Noman que l'antique Hippone Royale doit d'avoir été dépouillée de ses murailles. Mais il n'est guère admissible que ces nouveaux conquérants de l'Afrique romaine, si dévastateurs qu'ils fussent, soient allés jusqu'à en arracher les fondations. Ces fondations doivent encore exister, ce n'est pas douteux, en grande partie intactes, et il est fâcheux que la Commission nommée par l'Académie d'Hippone, dans sa séance du 15 septembre 1865, se soit peut-être rebutée au début de ses fouilles par quelque insuccès inattendu ou qu'elle les ait remises aux calendes grecques.

Il y aurait donc un certain intérêt à les continuer ou à les entreprendre, si elles n'ont jamais eu lieu. On procéderait en même temps au dragage de la Bou-Djemâa, en face du mamelon de Saint-Augustin, sur une longueur d'au moins 600 mètres, opération qui amènerait sans doute quelque découverte importante.

(*a*) *Aed.*, lib., VI (passages inédits cités par M. Ch. Diehl dans son *Histoire de la domination byzantine en Afrique*, p. 170, 13, 14; p. 171, 4, 5, 7).

(*b*) Il est vrai que Procope ne mentionne pas non plus bien d'autres villes de la Numidie, de premier ordre pourtant, telles que Theveste, Bagaï, Tagoura, Madaure, Gadiaufala, bien qu'il soit certain qu'elles ont été relevées de leurs ruines et munies de citadelles sous le règne de Justinien et l'administration du même patrice (cf. *Corp. insc. lat. Africae.*, vol. VIII, 1863, 1864; 16851, 4677, 4699).

(*c*) *Aed.*, lib., VI, 8 (passage inédit).

30 ou 40 centimètres seulement au-dessous du sol pour rencontrer une couche de sable renfermant non seulement des coquilles identiques à celles que les vagues rejettent de nos jours sur la plage (*Cardium edule* Linn., *Cerithium vulgatum* Brug., *Lutraria piperata* Gm., *Buccinum reticulatum* Linn., etc.), mais aussi de petits grenats roulés et du fer titané très menu, comme il s'en trouve en si grande quantité parfois sur la plage des Caroubiers, il ne faudrait pas dire non plus qu'elle était autrefois le port d'Hippone. Il peut se faire qu'elle ait appartenu à la mer lorsque les Phéniciens, attirés sans doute par la position des deux collines d'Hippone émergeant au-dessus des eaux, au fond d'un vaste golfe où se reflétaient les cimes boisées de l'Edough, vinrent au XII[e] ou XI[e] siècle avant J.-C. y fonder un *emporium;* mais lorsque les Romains vinrent, plus tard, s'y installer et faire de cet ancien comptoir phénicien une ville forte, la mer s'était depuis un certain temps déjà retirée, par le fait même du limon et du sable qu'elle y avait déposés pendant vingt siècles peut-être, laissant à l'oued Bou-Djemâa, dont l'ancien nom nous est inconnu, le soin de la couvrir de ses alluvions, et à l'Edough, qui n'a rien de commun avec le mont Pappua de Procope, celui d'y apporter sans cesse son tribut de terre et de détritus végétaux. Les ruines romaines qu'on y voyait encore en 1845 (1) démontrent jusqu'à la dernière évidence qu'elle était habitée dès le second siècle.

Bien que la seconde partie de cette notice soit déjà trop longue peut-être, je tiens à y ajouter encore quelques lignes cependant

(1) Notamment un tronçon de voie ou de rue de 80 à 100 mètres de longueur, à 150 mètres environ de la route actuelle qui aboutit directement au pont d'Hippone; de nombreux ponceaux, des pans de murs sur l'un desquels on voyait figurée, en briques rouges, l'image de la croix; sur l'emplacement de l'ancien cimetière arabe et du marabout de Sidi Ali el-Hattab, juste en face du parc aux fourrages, de belles mosaïques qui jadis servaient sans doute de pavé à la basilique des Vingt-Martyrs et dont un fragment fut offert, en 1842, à la cathédrale de Pavie et placé devant le tombeau de saint Augustin, un second a été placé dans le chœur de la cathédrale de Bordeaux et un troisième dans le sanctuaire de l'évêché d'Alger; enfin le fameux pont à onze arches et en dos d'âne de la Bou-Djemâa, encore très solide aujourd'hui malgré ses dix-sept ou dix-huit siècles d'existence, d'où partaient les deux artères principales reliant Hippone : l'une à Aphrodisium (Oued-Kouba), au Promotorium Stoborum (Fort-Génois), à l'Hippi Promontorium (cap de Garde), et l'autre à Rusicade (Philippeville), par Ad Plumbaria (?) et Paratianae.

pour dire à ceux qui auront la patience de la lire jusqu'au bout :

1° Qu'en dehors des vestiges de constructions que je viens de faire connaître, il n'a été recueilli dans le cours de tous nos travaux de recherches, en fait d'objets d'antiquité, que de menus fragments de poteries tout à fait communes; de mosaïques qui, en raison de la dimension des cubes de couleurs variées (0m01), ne peuvent provenir de celle d'Amphitrite, ni de celle à dessins géométriques du dessous; de crépis badigeonnés à l'ocre jaune, rouge ou vert; de gros clous de 15 à 20 centimètres de long, à tête ronde et bombée, et autres morceaux de ferraille profondément oxydée; et, en fait d'inscriptions, que les lettres LFCV de 0m05 de hauteur, gravées encore avec assez de soin sur l'un des fûts de colonne trouvés à l'extrémité de la grande tranchée et qu'on peut sans doute lire L(*ucius*) F(*ecit*) C(*entum*) V(*quinque*), le signe d'appareillage F gravé sur l'un des piédestaux et près du point encore très visible qui correspond à l'axe de la colonne, et sur le rebord d'une grande tuile (fragment) l'estampille du fabricant CAT(*ulus*), CAT(*ullinus*), CAT(*inius*) ou de tout autre potier dont le nom ou surnom commence par ces trois lettres.

M. Chevillot n'avait pas été plus heureux d'ailleurs lorsqu'en 1883 il jetait les fondations de sa maison et plantait ses trois ou quatre cents arbres fruitiers. Une petite lampe en terre cuite, sans le moindre ornement; une bague en argent, sans chaton, de provenance plutôt arabe que romaine; de menus fragments d'amphore et autres poteries de même genre; un petit bronze à l'effigie d'un Constantin; des débris de mosaïque en quantité; quelques tuyaux de plomb, voilà tout ce qu'il y recueillait.

Qu'espérer trouver à Hippone d'ailleurs? Les habitants les plus aisés de l'antique cité n'avaient-ils pas eu tout le temps de s'esquiver durant les quatorze ou quinze mois que les Vandales mirent à s'en emparer, de gagner par mer, les uns la Sicile et l'Italie, les autres la Sardaigne et la Corse, emportant tout ce qu'ils avaient de plus précieux? Qu'espérer découvrir, dis-je, sur l'emplacement d'une ville qui, après avoir été abandonnée par ses habitants les plus riches, fut saccagée et incendiée par ces Barbares du nord, en 431, et l'était de nouveau vers la fin du VIIe siècle par les Sarrasins, *tellement qu'elle demeura vuide et abandonnée,* comme dit Léon l'Africain? Rien, ou bien peu de chose, en effet!

Mais l'absence à Hippone d'objets d'antiquité de quelque valeur

artistique, tels que statues, bas-reliefs, motifs d'architecture, médailles, monnaies, etc., ne s'explique pas seulement par sa dévastation aux Ve et VIIe siècles par les Vandales et les Sarrasins, et le départ précipité de ses habitants les plus riches et les plus aisés, elle s'explique aussi par sa position sur le bord de la mer et tout près de Bône, où pendant tout le moyen âge les peuples du bassin de la Méditerranée, les Italiens surtout, ont eu des relations commerciales très suivies avec les Arabes des environs et toute facilité de s'entendre avec eux pour se procurer à prix d'argent ou autrement une foule d'objets plus ou moins intéressants.

Il est à remarquer d'ailleurs qu'en général les villes romaines du littoral méditerranéen n'ont guère été plus épargnées qu'Hippone sous ce rapport, Carthage surtout (1), où, bien avant que le sultan de

(1) El-Bekri rapporte que de son temps (1028-1094 de J.-C.), le monument le plus merveilleux de Carthage était la maison de divertissement appelée aussi *Thiater* (théâtre). « Elle se composait, dit-il, d'un cercle d'arcades soutenues par des colonnes et surmontées par d'autres arcades semblables à celles du premier rang. Sur les murs de cet édifice, on voyait les images de tous les animaux et des gens qui s'adonnent aux métiers. On y distinguait des figures qui représentaient les vents : celui de l'orient avait l'air souriant, celui de l'occident, un visage renfrogné. Le marbre était si abondant que, si tous les habitants de l'Ifrikiya s'étaient rassemblés pour en tirer les blocs et les transporter ailleurs, ils n'auraient pu en venir à bout. On y voyait aussi la *Moallaca* (la Suspendue), château d'une grandeur et d'une hauteur énorme ; il se composait de voûtes en plein cintre, à plusieurs étages. Vers l'occident de cet édifice, qui dominait la mer, était le château connu sous le nom de *Thiater*, le même qui renfermait la maison de divertissement ; il avait beaucoup de portes et de soupiraux, et se composait de plusieurs étages. »

El-Bekri y indique encore le château nommé *Coumech* (kirkoch, c'est-à-dire cirque, suivant M. de Slane), qui était à plusieurs étages appuyés sur des colonnes de marbre d'une grosseur et d'une hauteur énormes. Sur le chapiteau d'une de ces colonnes, *douze* hommes pouvaient s'asseoir, les jambes croisées, et avoir au milieu d'eux une table pour y manger ou pour y boire. Elles étaient cannelées, blanches comme la neige et brillantes comme du cristal ; quelques-unes étaient encore debout, les autres couchées par terre. On y remarquait aussi une grande voûte dont l'extrémité échappait aux regards et qui renfermait sept vastes réservoirs nommés *Mouadjel es-Cheïatin* (les citernes des Démons). Dans le voisinage du château de *Coumech* (kirkoch) était une prison obscure, formée de voûtes posées les unes sur les autres, et dont l'entrée inspirait l'effroi..... Au centre de la ville se trouvait un grand bassin entouré de *mille sept cents arcades*, dont une partie était encore debout. Les eaux d'Aïn-Djocar, source située à quelques journées de distance, arrivaient à ce réservoir

Tunis, El-Mostancer, eût fait démolir de fond en comble, après leur départ (octobre-novembre 1270), tous les édifices dans lesquels les Croisés s'étaient abrités et fortifiés, « on y avait, depuis la prise de

par un canal qui passait tantôt sous terre et tantôt sur des rangs d'arcades placés les uns sur les autres.....

On y voyait aussi deux châteaux nommés *El-Okhtaïn* (les deux Sœurs), entièrement construits en marbre et de la manière la plus solide; ils se composaient de blocs qui s'emboîtaient les uns dans les autres..... On y remarquait, en outre, plusieurs colonnes encore debout, dont la partie non cachée dans le sol avait une hauteur de quarante coudées (18m48). Elles servaient à soutenir une voûte construite en pierre ponce..... On y voyait enfin une coupole dont l'aire était en mosaïque et mesurait cinquante coudées (23m10) tant en longueur qu'en largeur.

Environ cent ans plus tard, Edrisi est encore plus explicite qu'El-Bekri au sujet du Théâtre. « On y voit encore aujourd'hui (1116-1117), dit-il, de remarquables vestiges de constructions romaines, le Théâtre, par exemple, qui n'a pas son pareil en magnificence dans l'univers. En effet, cet édifice est de forme circulaire et se compose d'environ cinquante arcades; chacune de ces arcades embrasse un espace de plus de trente empans (6m66); entre chaque arcade et sa pareille est un pilier haut de quatre empans et demi; la largeur du pilier avec ses deux pilastres est d'autant. Au-dessus de chacune de ses arcades s'élèvent cinq rangs d'arcades les unes au-dessus des autres, de mêmes formes et de mêmes dimensions, construites en pierre dite *caddzân*, d'une incomparable beauté. Au sommet de chaque arcade est un cartouche rond, et sur ceux de l'arcade inférieure on voit diverses figures et représentations curieuses d'hommes, d'artisans, d'animaux, de navires, sculptées sur la pierre avec un art infini. Les arcades supérieures sont polies et sans ornements. Il était destiné anciennement, d'après ce qu'on rapporte, aux jeux et aux spectacles publics qui avaient lieu chaque année à jours fixes. »

L'édifice auquel les auteurs arabes du XIe et du XIIe siècle donnent le nom de *Thiater* et une forme circulaire, est donc indubitablement l'amphithéâtre de Carthage, dont le R.-P. Delattre vient de mettre au jour tout le sol et le pourtour de l'arène; de découvrir les substructions renfermant des *carceres*, des souterrains, une citerne; de reconnaître les arceaux destinés à soutenir les pièces de charpente d'un plancher; de retrouver plusieurs dalles du *podium*, des gradins marqués de barres distinguant les places, des sièges réservés à de hauts personnages, dont les noms gravés sur la dalle sont accompagnés des sigles indiquant les fonctions que chacun d'eux occupait dans le Sénat; des rampes de *vomitoria* (couloirs) ornées de dauphins, des portions de *chancels* (barrières), des colonnes et des chapiteaux, et de recueillir enfin une foule de lampes païennes, juives, chrétiennes et arabes, de monnaies romaines, plus de *deux cents* pierres portant des inscriptions, etc., etc.

Quant au château, qui dans un des manuscrits d'El-Bekri est appelé *houmes* et dans un autre *koumech*, que feu M. de Quatremère a lu *djoumnas* (gymnase)

cette ville (1) jusqu'à ce jour (1116-1117), continuellement pratiqué, dit Edrisi, des fouilles dans ses débris et jusque sous les fondements de ses anciens édifices... Ces fouilles ne discontinuent pas, ajoute le célèbre géographe de Ceuta; les marbres sont transportés au loin, dans tous les pays, et nul ne quitte Carthage sans en charger des quantités considérables sur des navires ou autrement; c'est un fait très connu » (2). Si bien connu en effet que, suivant une tradition locale recueillie par Ch. Tissot pendant son séjour à Tunis, de 1852 à 1857, la cathédrale de Pise aurait été bâtie tout entière avec des marbres de l'antique cité punique et romaine.

D'ailleurs les Tunisiens eux-mêmes ne se sont pas privés de tirer de ces ruines tous les matériaux de leurs édifices et de leurs nombreuses villas. Il existait encore de son temps, parmi eux, nous

et M. de Slane *kirkoch* (cirque), c'est bien du cirque de Carthage en effet que l'auteur arabe a entendu parler. On en a retrouvé à 600 mètres au sud-sud-ouest de l'amphithéâtre juste assez pour reconnaître qu'il mesurait 675 mètres de longueur sur 100 mètres de largeur et que sa *spina* (piste), qui existe encore sur une étendue de plus de 1,000 pieds, avait 5m50 de largeur.

Quant au grand bassin situé au centre de la ville, entouré de *mille sept cents arcades*, dont une partie était encore debout de son temps, et qui recevait les eaux d'Aïn-Djocar par un canal qui passait tantôt sous terre et tantôt sur des rangs d'arcades placés les uns sur les autres, il va sans dire qu'El-Bekri entend parler des citernes de la Malga, situées à 700 mètres nord-ouest de la Byrsa et qu'alimentaient les eaux de l'Aïn-Choucar, située à trois lieues sud-ouest du Djebel-Zaghouan et à douze lieues de Tunis, par un aqueduc tantôt souterrain, tantôt sur arcades; mais il en exagère singulièrement le nombre. Il est inadmissible, en effet, qu'elles aient existé à l'origine au nombre de mille sept cents qu'il indique, puisqu'à l'époque d'Edrisi on n'en comptait que vingt-quatre et que dans cet intervalle les Tunisiens n'avaient eu aucun intérêt à en détruire mille six cent soixante-seize.

Entendait-il parler du *Cothon?* C'est possible, mais lors même qu'il eût pris les cales de cet ancien port militaire pour des arcades, il en a exagéré évidemment le nombre, puisqu'il n'en avait jamais eu plus de deux cent vingt-quatre. D'ailleurs ne reconnaît-il pas lui-même que de son temps le port situé dans l'intérieur de la ville n'était plus qu'un marais saumâtre! Allons! on dirait bien que le célèbre polygraphe arabe du XIe siècle n'a connu les ruines de Carthage que par ouï-dire et de la bouche de personnes qui ne les avaient même jamais visitées.

(1) Par les Arabes, sous le khalifat d'Abd-el-Malek et la conduite de son général Hacen ben Noman, en l'an 76 ou 77 de l'hégire (695 ou 696 de J.-C.).

(2) Edrisi, *l. c.* (p. 135).

apprend l'éminent et regretté archéologue, une corporation de « chercheurs de pierres » qui n'avait d'autre métier que de fouiller les fondations d'édifices disparus (1). Ils en avaient une aussi sans doute, ajouterai-je, de « chercheurs de métaux », car en détruisant l'amphithéâtre de Carthage, ils en ont fait non seulement une carrière de marbre, mais aussi une mine de cuivre et de plomb, ainsi que le R.-P. Delattre a pu le constater en en déblayant, l'année dernière, tout le sol et le pourtour de l'arène. Les languettes de bronze incrustées dans des mortaises à queue d'aronde y ont été arrachées de la plupart des blocs où elles avaient été solidement fixées à l'aide de plomb fondu. « On a même l'impression de l'acharnement qu'ils ont apporté dans l'accomplissement de leur œuvre néfaste », dit le très intelligent et infatigable explorateur des ruines de Carthage, notre savant collègue et ami (2).

Bien qu'Hippone fut loin, bien loin d'avoir l'importance de l'ancienne rivale de Rome en puissance et en magnificence, bien loin aussi d'égaler en monuments de toute sorte Cirta, Lambèse, Thamugadi, Theveste, Cæsarea et autres colonies africaines, elle ne devait pourtant pas manquer de statues, surtout. Non seulement bien peu de villes de provinces, en Afrique comme ailleurs, en étaient dépourvues, en effet, mais il arriva même qu'un beau jour, à Cirta, une rue en avait été rendue tellement étroite par une rangée de chaque côté, que la circulation y était devenue presque impossible aux piétons et qu'on dût l'élargir, ainsi qu'une inscription trouvée en 1856, dans les fondations d'une maison de la rue Cahoreau, nous l'apprend (3). Oui, elle en avait, voire même une en argent que le préfet des ouvriers, édile, duumvir quinquennal, C. Salvius, surnommé Fuscus, y avait placée et dédiée à l'empereur Hadrien moyennant la somme de cinquante et un mille trois cent trente-cinq sesterces, trois *libellae,* une *singula,* un *terruncius,* un *quadrant,* et celle de cinquante mille sesterces que le municipe s'était engagé à verser pour sa part contributive, du prix total, par conséquent de 101,335 sesterces 7/16e de sesterce, soit 27,158 fr. 95 de notre mon-

(1) Ch. Tissot, *Géog. comp. de la prov. rom. d'Afrique* (t. I, p. 643).

(2) *Note sur les fouilles de l'Amphithéâtre de Carthage* (extr. des *Comptes-Rendus* de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 6 novembre 1897).

(3) *Ann. de Const.* (1856-1857, p. 155). — *Rev. afric.* (1856, p. 453). — L. Renier, *Insc. de l'Alg.* (nº 4139). — *Corp. insc. lat. Afric.* (vol. VIII, 7046).

naie. L'inscription trouvée dans le jardin Raffeno, au pied de la colline de Saint-Augustin, en fait foi (1).

Elle en avait une autre en bronze ou en marbre que le conseil des décurions des habitants d'Hippo Regius, pour mieux témoigner et affirmer l'affection de chacun, avait décrétée et élevée par souscription à l'un des notables de la ville sans doute, en considération de son père et de ses propres mérites. L'inscription trouvée en 1863, dans le jardin de Jean Attard, attenant à celui de Raffeno, en est une preuve matérielle incontestable (2).

Suivant une lettre de Claude Lemaire, consul de France à Tunis, au marquis de Seignelay, secrétaire d'Etat de la marine, datée du 5 mars 1685, qu'on peut lire dans la *Correspondance des beys de Tunis et des consuls de France avec la Cour,* de 1577 à 1830 (3), et dont j'ai publié un extrait dans les *Comptes-Rendus* de l'Académie d'Hippone (4), il en avait été trouvé vers cette époque une aussi en marbre blanc représentant un jeune homme nu, assis sur une espèce de fauteuil de la même pierre, fort belle et bien conservée.

Nous avons la certitude enfin qu'il en existait encore une autre en beau marbre blanc et plus grande que nature, dont le torse, dessiné en 1844 par le commandant de La Marre (5) et resté longtemps adossé en guise de borne à l'un des coins de la maison de l'abbé Suchet située au pied du mamelon de Saint-Augustin et en contre-bas des citernes, a disparu depuis peu soit qu'il ait été vendu à quelque touriste étranger ou transformé en caillasse par le propriétaire actuel, et dont l'un des bras se voit aujourd'hui dans la cour de M. l'abbé Leroy, aumônier de la basilique de Saint-Augustin.

Dire maintenant qu'en dépit de toutes celles que Pisans et Gênois ont sans doute emporté d'Hippone dans un temps, on en découvrira

(1) *Bull. d'Hipp.* (XXI, p. 81 et 84). — A. Papier, *Lett. sur Hipp.* (p. 206, nº LIX). — *Eph. épigr.* (VII, nº 426). — *Corp. insc. lat. Afric.* (vol. VIII, 17408).

(2) Reboud, *Rev. afric.* (IX, 1865, p. 269) et *Rec. de Constantine* (IX, 1865, p. 165). — Doublet, *Bull. d'Hipp.* (XIV, 1879, p. 1-7) et Gandolphe, *Comptes-Rendus* (a. 1878, p. VI-VII). — A. Papier, *Lett. sur Hipp.* (1887, p. 192, nº XXXII). — René Cagnat, *Bull. d'Hipp.* (XVII, 1882, p. 49, nº 10). — *Corp.* (vol. VIII, 17416 et 5231). — *Eph. épigr.* (VII, nº 423).

(3) Eugène Plantet (t. I, p. 332, nº 359, Paris, 1893).

(4) Année 1895 (p. XXIV).

(5) *Atlas* (pl. 193, nº 2).

encore bien d'autres ou tout au moins des vestiges assez importants, serait bien téméraire, à moins qu'on y entreprenne des fouilles partout où la charrue et la pioche n'ont point pénétré à de grandes profondeurs, où les chercheurs n'ont pu ou osé pousser très loin leurs investigations. Certains endroits mériteraient en effet d'être fouillés sérieusement.

Quant aux trésors, jamais je n'ai ajouté foi à ce qui m'était dit souvent qu'un tel ou un tel en avait trouvé un enfoui dans son jardin, d'où provenait une grande partie de sa fortune. La fortune ou plutôt l'aisance de certains propriétaires à Hippone est due à leur travail intelligent et persévérant, à leur esprit d'économie et non à leurs fructueuses découvertes. Si je n'en ai pas la certitude, j'en ai au moins la conviction intime. Dire que plusieurs n'ont pas fouillé et retourné maintes fois le sol fertile de leur jardin dans l'espoir d'y rencontrer un jour ou l'autre quelque *gargoulette* ou quelque grande jarre pleine de pièces d'or ou d'argent, ou quelque cassette remplie de bijoux; que la femme Raffeno, entre autres, n'a point, malgré mes sages conseils, incité son mari, après mon départ, à fouiller son jardin pour y retrouver la fameuse statue d'argent et la non moins fameuse couronne d'or dédiées à l'empereur Hadrien par le *praefectus fabrum, aedilis duumvir* et *duumvir quinquennalis* Salvius Fuscus d'Hippone la Royale, serait évidemment se risquer. Mais de là à affirmer que ceux-là seuls ont trouvé le vrai moyen de s'enrichir, il y a loin! Je n'ai vu jusqu'à présent entre les mains de deux d'entre eux qu'une monnaie d'or à l'effigie de Zénon (474-491) et une de Phocas (603-630), d'une valeur de 18 à 20 francs, mais par contre beaucoup de petits bronzes à l'effigie de Constantin-le-Grand et d'autres Constantin, d'une conservation même très médiocre, et dont il leur aurait fallu trouver plus d'une tonne, par conséquent, pour acheter un arpent;

2° Que si l'on tient compte qu'Hippone, comprise entre le Bou-Hamra au sud, la mer à l'est, son mur d'enceinte au nord et la Bou-Djemâa à l'est, ne couvrait que 17 hectares de superficie; que ses maisons n'avaient qu'un rez-de-chaussée comme celles des Arabes; que ses édifices, dont les vestiges attestent encore aujourd'hui l'importance, y occupaient une assez grande place; que ses rues, si étroites qu'elles fussent, en occupaient aussi une certaine partie; que son forum, enfin, si petit qu'il fût, n'en occupait pas moins aussi un certain espace; sa population ne pouvait s'élever au chiffre

de quarante mille et encore moins à celui de soixante mille habitants, comme on l'a écrit et qu'on le croit généralement, mais tout au plus à dix ou douze mille, en y comprenant celle de son faubourg qui était, selon toute probabilité, de quatre mille.

III

Avant son départ pour France M. Chevillot ayant bien voulu, sur ma demande, ne pas combler la tranchée qui, à 9 mètres environ de la mosaïque d'Amphitrite, avait mis à découvert le seuil à pivots de bronze et les deux fûts de colonnes lisses distants de 0m80 l'un de l'autre et couchés sur le sable parallèlement à ce *limen,* et prolonger même cette tranchée de 2 ou 3 mètres environ vers la route, la pioche et la pelle de son Kabyle ne tardaient pas à rencontrer, à 45 centimètres du deuxième fût de colonne, un troisième, puis un quatrième fût très près de ce dernier (0m10), absolument semblables aux deux premiers et disposés de la même façon.

Ne pouvant retarder plus longtemps son départ et laisser cette nouvelle et large tranchée ouverte pendant son absence, M. Chevillot la fit combler le lendemain de ma visite (3 juin 1897) et les fouilles en restèrent là jusqu'en fin septembre.

Informé, dans la soirée du 2 octobre, que reprises depuis le 28 septembre dans la direction de la route et à 2m50 de la tranchée au seuil à pivots de bronze et aux quatre fûts de colonnes, ainsi qu'il en avait été convenu d'ailleurs dès son retour à Bône, les fouilles avaient amené, sur un certain point, la découverte de vestiges de murailles assez épaisses et enfouies dans le sable, je me rendais le lendemain à Hippone en compagnie de M. Bariteau et constatais, qu'à 3m80 du quatrième fût de colonne et à 1m40 de profondeur, existait en effet, à l'entrée de cette nouvelle excavation de 7m42 de long sur 0m90 de large :

1° Un mur de 0m48 de largeur sur 0m60 de hauteur, en retrait de 0m26 sur un autre plus ancien de 0m74 d'épaisseur et 2m45 de hauteur enfoui dans le sable ;

2° En face et à 1m65 de ce dernier, un autre mur de 0m80 d'épaisseur et de la même hauteur que le précédent (2m45) ;

3° Que ces deux murs reposaient sur le sable même, à 3m60 de

profondeur, et que leur maçonnerie, composée exclusivement de moellons de calcaire à grain fin reliés par un ciment très dur, en était beaucoup plus solide que celle du mur en retrait composé de matériaux provenant de démolitions et passablement délabré;

4° Que l'espace qui les séparait l'un de l'autre ($1^{m}65$) était, avant qu'il ne fût déblayé, comblé de sable blanc et très fin, mêlé de débris de coquilles marines absolument semblables à celles qu'on trouve de nos jours sur les plages de Bône et des environs;

5° Qu'au-dessus de ce sable qui les recouvrait de quelques centimètres, régnait sur chacune des parois de la tranchée une couche de terre rapportée, mêlée de débris de constructions et autres (briques, tuiles, fragments de mosaïques, de poteries, de ferrailles profondément rouillées, de bois carbonisé et d'ossements), d'une épaisseur de $1^{m}80$ et recouverte par 20 centimètres de terre végétale.

Passant ensuite à la seconde tranchée (B) pratiquée à droite et à $5^{m}20$ de la première (A) sur $3^{m}60$ de longueur et $1^{m}20$ de largeur, nous retrouvons les trois murs aux mêmes profondeurs : celui en retrait sur le mur de $0^{m}74$ de largeur à $1^{m}40$; ce dernier, ainsi que celui de $0^{m}80$ à 2 mètres, le premier ayant toujours la même hauteur ($0^{m}60$), mais moins espacés l'un de l'autre que dans la tranchée précédente ($1^{m}01$ au lieu de $1^{m}50$).

Nous constatons, en outre, que le mur sur lequel repose celui en retrait avait cela de particulier qu'à sa partie supérieure débouchait, dans une grosse pierre de taille arrondie à ses deux extrémités inférieures, un caniveau ayant $0^{m}60$ de hauteur sur $0^{m}32$ de largeur.

L'espace compris entre les deux murs de $0^{m}74$ et $0^{m}80$ d'épaisseur était, comme dans la tranchée A, comblé par du sable blanc très fin et mêlé également de débris de coquilles marines. Quelques coups de barre à mine donnés jusqu'à la profondeur de 60 centimètres en font surgir de l'eau légèrement saumâtre qui, en se répandant peu à peu dans la tranchée, nous force à battre en retraite.

Nous prenons congé de M. Chevillot, le priant de vouloir bien continuer les fouilles dans la même direction et faire creuser, par conséquent, une troisième et voire même une quatrième tranchée de mêmes dimensions à peu près que les deux précédentes, l'une à $5^{m}20$ de la seconde (B), l'autre à $2^{m}15$ plus loin, le voisinage de la propriété Sens-Olive ne permettant guère d'aller au delà.

Le 9 octobre, je reprends avec M. Bariteau le chemin d'Hippone,

et sans m'arrêter aux énormes blocs de maçonnerie qui, à la sortie et à droite du pont romain, attirent les regards de mon aimable confrère, piquent sa curiosité et l'incitent à me demander si ce sont bien là les ruines que je considérais, dans mes *Lettres sur Hippone,* comme celles d'un édifice considérable construit sous le règne d'Hadrien pour servir tout à la fois de Tribunal et de Chambre de commerce, de Bourse, de promenade même en temps de pluie ou de trop grand soleil, de Basilique, en un mot, et converti plus tard, sous le règne de Constantin-le-Grand, sans doute, en église chrétienne, nous nous rendons directement sur le terrain de nos fouilles et y constatons :

1° Qu'une tranchée de 3m50 de longueur, 1m20 de largeur et 3m40 de profondeur avait été creusée, ainsi qu'il en avait été convenu avec M. Chevillot, à 5m20 de la seconde (B) ;

2° Que le mur en retrait qui, dans la tranchée précédente, avait été rencontré à 1m40 de profondeur et mesurait 0m60 de hauteur, n'était plus qu'à 1m25 au-dessous du niveau du sol et avait 0m75 de haut, mais toujours la même largeur (0m48) ;

3° Que la hauteur du mur en bonne maçonnerie qui lui servait d'appui n'avait plus que 1m40 de haut, mais toujours la même largeur que dans les tranchées A et B (0m74) ;

4° Que l'espace compris entre les deux gros murs d'origine plus ancienne n'était plus que de 0m60, mais qu'un sable blanc et fin l'avait envahi tout comme dans les deux premières tranchées ;

5° Que l'épaisseur enfin de la couche de terre rapportée et mêlée de fragments de poteries, de briques, de tuiles, de mosaïques et d'ossements accusait 1m43 et celle de la terre végétale 0m17.

Le 11, j'assiste à l'ouverture de la quatrième et dernière tranchée qu'il avait été convenu de pratiquer à 2m15 de la troisième (C) sur 3 mètres de longueur et 1m20 de largeur. A 1m25 de profondeur, la pioche ne tarde pas à rencontrer le mur de 0m48 de largeur et 0m66 de hauteur qui, déblayé aussitôt, apparaît avec une largeur de 0m58 et un retrait de 0m16 seulement, au lieu de 0m26 qu'il avait dans les trois tranchées précédentes (A, B, C).

Revenu le 13 avec M. Bariteau, je constate avec lui que le mur de 0m74 de largeur qui porte en retrait celui de 0m48 d'origine moins ancienne et a été rencontré à 2m15 de profondeur, fait un coude à droite et remonte, à partir de là, vers l'ouest, en longeant

le pied septentrional du Gharf-el-Artran, qu'il entame sans doute un peu plus haut.

A la profondeur de 2m90, nous trouvons le mur primitif haut de 0m85 avec bordure ou soubassement de 0m25 de hauteur, et constatons qu'entre les deux plus gros et plus anciens murs la distance n'est plus que de 0m42 et voire même que de 0m30 seulement au delà du coude.

Le jour commençant à baisser, nous quittons M. Chevillot, non sans regretter avec lui que la proximité de la propriété Sens-Olive ne nous permette pas de continuer les fouilles de ce côté et de rechercher le point de départ du canal. Nous le prions, en conséquence, de vouloir bien les reporter à partir de 1 à 1m50 de la mosaïque d'Amphitrite et mettre deux ouvriers au creusement d'une tranchée d'au moins 10 mètres de long, 2 mètres environ de large et 2m50 de profondeur, à proximité et parallèlement à celle des deux seuils de porte et des quatre fûts de colonne.

Dans la soirée du 15, je procède avec M. Bariteau et M. Chevillot à la révision de toutes les mesures prises sur le terrain des fouilles depuis le 7. Nous avons la satisfaction de reconnaître que sauf quelques erreurs et omissions de très peu d'importance, ces mesures, que j'avais relevées tantôt seul, tantôt avec l'un ou l'autre de ces messieurs, étaient exactes.

M. Bariteau lève ensuite, à l'aide de ces nouvelles données, le plan des quatre tranchées du bas et en prend le croquis. De mon côté, je place un des ouvriers dans la tranchée aux fûts de colonne et lui fait pratiquer quelques sondages entre les deux premiers fûts. Or, comme à la profondeur de 0m70 la barre à mine rencontre quelque résistance et ramène quelques menus fragments de calcaire et de ciment, je me décide à prolonger la tranchée sur la gauche jusqu'à la rencontre de la tranchée A, sur une longueur de 2m40 et une largeur de 0m90. J'avais conçu l'espoir qu'en la prolongeant de la sorte, nous retrouverions peut-être la mosaïque à décor géométrique de l'époque romaine; mais elle ne nous en fait découvrir, à 2 mètres de profondeur, que le lit de béton. Notre attente n'était donc pas tout à fait déçue.

Dans l'après-midi du 19, je passe trois heures à surveiller les fouilles entreprises depuis le 15 à proximité et parallèlement à la tranchée des seuils et des colonnes, et le lendemain je reviens, accompagné de M. Bariteau, pour faire un examen minutieux de la

tranchée à laquelle venait d'être consacré dix-huit journées d'ouvriers et mesurait 12 mètres de longueur, 1ᵐ80 de largeur et 2ᵐ20 de profondeur.

Nous constatons qu'à cette profondeur existait :

1° Un vestige de la mosaïque qui, dans la première tranchée aux deux bases de colonne, avait été rencontrée à 0ᵐ66 au-dessous de celle d'Amphitrite. Les dessins, les couleurs (bleu foncé sur fond blanc) et la dimension des cubes (0ᵐ01) étaient les mêmes, et s'il différait quelque peu de niveau, c'est qu'à la distance où il se trouvait de la colline voisine (8ᵐ50), la couche de terre rapportée (2ᵐ25) était plus épaisse que celle qui recouvrait à 3 et 4 mètres plus au nord le pavement dont il provenait;

2° Un mur obliquant à gauche sur une longueur de 2ᵐ25 et aboutissant à un second mur de 0ᵐ53 de largeur et de 0ᵐ54 seulement de longueur, derrière lequel reparaissait la mosaïque décorative longeant un troisième mur de 4ᵐ60 de longueur et 0ᵐ50 de largeur, dirigé de l'ouest à l'est et divisé par le milieu par une ouverture d'un mètre de largeur donnant accès dans une autre salle.

Nous n'en acquérons la certitude cependant qu'après en avoir dégagé le bas encore obstrué par une couche plus ou moins épaisse de terre rapportée. La pelle et le balai l'en ayant débarrassé facilement, nous constatons que l'ouverture est en effet munie d'une dalle en marbre munie, à chacune de ses deux extrémités, d'une petite plaque de même pierre dans laquelle avaient été encastrés autrefois sans doute deux pivots de bronze, *cardines masculi*, semblables à ceux de la tranchée aux quatre fûts de colonne, mais de dimensions moins fortes.

Nous remarquons en outre que sous la dalle même, qui n'était autre, bien entendu, qu'un seuil de porte, existait un petit canal encombré de terre et qui, vraisemblablement, servait jadis de rigole de l'une des salles dans l'autre les jours où on en lavait les mosaïques. Nous en avons la preuve après l'avoir débarrassé de la terre qui l'obstruait. Il débouchait en effet dans la seconde salle, de niveau avec son pavé de petits cubes de marbre noir et blanc.

Après avoir relevé l'épaisseur du mur qui, à 1ᵐ80 de l'ouverture, fait à angle droit un retour sur la droite (côté sud), laissant entre lui et la cloison de la seconde salle un espace de 30 centimètres et rencontré, à 50 centimètres plus bas, un tronçon de canal sembla-

ble au précédent (long., 0m36; larg., 0m15) et paraissant, par sa direction oblique, partir de cette salle pour déboucher dans une troisième, dont l'existence est attestée par le vestige de cloison qui le termine, nous jugeons à propos de retourner sur nos pas et de nous assurer des dimensions de la seconde pièce, dont la tranchée n'avait fait que déblayer une faible partie.

A cet effet, nous procédons aussitôt à l'ouverture d'une nouvelle tranchée de 1m20 de largeur à partir de l'extrémité occidentale du mur de 4m60, nous réservant toutefois le soin de ne point la pousser au delà du nécessaire.

Menée vigoureusement, la fouille ne cesse de mettre à découvert la mosaïque à décor géométrique et finit par rencontrer, à 2m40 du mur de 4m60, une troisième murette ou cloison ayant absolument la même direction oblique de l'ouest à l'est que la première. A l'aide de cette nouvelle cloison et des deux précédentes, il nous était dès lors facile de nous rendre compte de la superficie que la pièce occupait autrefois. Elle mesurait 2m40 de largeur et 3m76 de longueur, soit 9m02 de superficie.

Pendant que l'ouvrier est occupé à creuser ce bout de tranchée, deux autres en pratiquaient une de 1m80 de largeur dans le milieu de la quatrième rangée d'arbres, à 4m40 plus loin sur la droite (côté sud) et à 5m50 au delà de la troisième (C). Or, bien que cette dernière, commencée la veille assez tard sur une longueur de 9 mètres environ, fut inachevée lors de notre visite dans la soirée du 20, elle nous permit pas moins d'y constater à l'entrée un pan de mur d'un mètre d'épaisseur avec retour à angle droit sur la gauche et ouverture de 0m65 de largeur donnant sans doute accès dans une chambre, à droite une ligne de quatre grosses pierres de taille d'inégales dimensions, ébréchées sur les angles, puis, à 50 centimètres de la dernière de ces pierres, l'extrémité supérieure d'un fût de colonne cannelée dépassant d'un mètre et quelques centimètres la paroi de la tranchée (côté nord). A 4m15 du mur d'un mètre d'épaisseur rencontré à l'entrée de la tranchée et à la profondeur de 3m20, un troisième mur coupant à angle droit le deuxième, puis, à 1m70 et dominant le troisième, un quatrième et dernier tronçon de mur d'une construction assez bizarre et difficile à déterminer.

Dans l'espoir de retrouver la *spira* et le chapiteau de cette colonne, je prie M. Chevillot, en le quittant, de vouloir bien la faire dégager entièrement et de poursuivre même le déblaiement jusqu'à la mu-

rette rencontrée la veille à 2 mètres de la tranchée voisine pratiquée dans le milieu de la troisième rangée d'arbres, à 5m50 environ de la mosaïque décorative à dessus de guéridon. Je le priais aussi de vouloir bien faire agrandir la tranchée E pratiquée à gauche de l'avenue (côté nord), à 8m40 de la tranchée A (côté sud) et de m'informer du jour où ces nouvelles et dernières fouilles seraient sur le point d'être achevées.

Informé, dans la soirée du 26, qu'elles seraient très probablement terminées le lendemain matin, je retournais le 27 dès midi à Hippone avec M. Bariteau et trouvais les deux ouvriers en train de donner leurs derniers coups de pioche dans la tranchée creusée à 6 mètres environ de la tranchée C. Dix mètres cubes de terre venaient d'en être extraits sans autres résultats malheureusement que le déblaiement du fût de colonne cannelée en parfait état de conservation. Poussée jusqu'à la rencontre de la murette précitée, la fouille n'avait en effet rencontré ni base, ni chapiteau, ni même le moindre vestige en provenant. Nous nous bornons, dès lors, à ne prendre que les mesures suivantes :

Longueur du fût......................	1m83
Diamètre à la base....................	0 57
— au sommet..................	0 54
Largeur des cannelures................	0 07
— des arêtes....................	0 02
Epaisseur de la couche de terre rapportée.	3 10
— de terre végétale..	0 10
— de sable entamée.	0 20

Passant ensuite à l'examen des tranchées E et F pratiquées à droite de l'avenue (côté nord), l'une de 9 mètres de longueur, 1m80 de largeur et 1m70 de profondeur, l'autre de 3 mètres de longueur, 1m50 de largeur et 0m90 de profondeur, nous constatons :

1° Qu'à la profondeur de 40 centimètres environ existaient deux murs distants l'un de l'autre de 5m20 et mesurant, le premier 1 mètre d'épaisseur, le second 0m90 ;

2° Que le plus rapproché de la grand'route (côté est) paraissait être la continuation de celui qui, à gauche de l'avenue (côté sud), en supportait un second de construction moins ancienne et moins soignée ;

3° Que le plus éloigné (côté nord-ouest) semblait enfin se prolon-

ger jusque dans la tranchée F creusée à 7m50 plus au nord, ne faire qu'un avec celui-ci et appartenir comme lui à la période byzantine.

En résumé, si les fouilles que j'ai été à même de reprendre l'automne dernier dans le jardin de M. Chevillot, grâce au complément d'indemnité que M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts avait bien voulu accorder le 13 juillet 1897 à l'Académie d'Hippone pour terminer les travaux de déblaiement commencés en avril, ne m'ont fait découvrir dans les 180 mètres cubes de terre et de sable extraits de nos dix tranchées et remis en place ni monnaies, ni poteries, ni inscriptions, par contre elles m'ont fourni l'heureuse occasion de trouver de nouveaux et nombreux vestiges de constructions romaines et byzantines consistant, les uns en murs de grosse et solide maçonnerie, en pavements semblables à celui que nous avions déjà rencontré sous la mosaïque d'Amphitrite, en un fût de colonne cannelée de bonne conservation; les autres en murs plus étroits en retrait sur ceux de l'époque romaine, composés de matériaux recueillis çà et là dans les ruines de l'ancienne Hippone, et deux fûts de colonne lisses en tout semblables aux deux trouvés précédemment au même niveau (1m30) dans la même tranchée au seuil à pivots de bronze.

Mais ce qu'elles m'ont dévoilé de plus intéressant surtout, c'est l'existence de ce canal qui, à l'endroit où il remonte vers l'ouest en faisant un coude, n'a que 40 centimètres de largeur, alors qu'à 17 mètres plus loin, dans la tranchée A, il en a une de 1m65 et voire même de 2m30 à 8m40 de cette tranchée, si toutefois le mur rencontré à cette distance dans la tranchée E n'est autre que la continuation de celui trouvé à l'extrémité occidentale de la tranchée A et fait face à un second mur semblable à celui des quatre excavations A, B, C, D.

Ce qu'elles ont fait ressortir encore de non moins intéressant, mais assez difficile à expliquer, c'est la présence des deux épaisses parois de ce canal reposant sur du sable d'origine incontestablement marine et l'enfouissement du canal lui-même dans ce sable, alors qu'il est actuellement à plus de 700 mètres du rivage de la mer et séparé de celle-ci par la Seybouse.

En appelant, le 31 décembre dernier, l'attention de mes collègues du Bureau sur ces deux intéressantes particularités, je leur ai promis d'en rechercher le motif et la cause. J'y ai réfléchi depuis et me

suis demandé si en élargissant de plus en plus ce canal jusqu'à son embouchure dans l'oued Bou-Djemâa, en aval du pont d'Hippone, on n'y avait pas été amené par la construction des nombreux égouts de la ville haute qui y débouchaient, ainsi que le caniveau de la tranchée B, qui n'est sans doute pas le seul existant sur ce léger parcours, semblerait le prouver; et si d'autre part l'Ubus, se jetant encore à la mer au V[e] siècle, à 5 milles d'Hippone (7,407 m.), comme l'indique la Table de Peutinger et l'ai admis avec M. le professeur Théobald Fischer, de l'Université de Marburg, arrivait par les gros temps jusqu'à ce canal et l'ensablait entièrement.

Mais ce ne sont là encore que des hypothèses auxquelles on peut objecter :

1° Si ce canal s'élargissait réellement de 0m072 par mètre jusqu'à son débouché dans la Bou-Djemâa, il aurait en cet endroit une largeur démesurée de 36 mètres, sa longueur étant dans ce cas de 500 ou 600 mètres environ;

2° En admettant comme probable que la Seybouse avait encore au IV[e] ou V[e] siècle son embouchure à l'endroit même où le Khelidj a la sienne, c'est-à-dire à 7 k. 500 m. environ du pont d'Hippone, et que le canal en question se fût comblé après la destruction de l'antique cité romaine par les Vandales, en 431, et pendant les cent trois ans que dura leur domination en Afrique, il est certain que les Byzantins, en la reconstruisant, ont dû le curer et s'en servir pour les besoins de la nouvelle Hippone, pendant tout le cours de leur présence en ce pays.

En conséquence, son ensablement a dû se produire de nouveau du VIII[e] au X[e] ou XI[e] siècle, bien que durant cette période de trois ou quatre siècles Hippone soit toujours restée peuplée de Berbères et de chrétiens, si l'on s'en rapporte à ce que dit El-Bekri que de son temps (1028-1096 de J.-C.) la ville de *Bouna* (Hippone), ancienne demeure d'*Augochtin* (saint Augustin), située à 3 milles de *Bouna-el-Haditha* (Bouna-la-Neuve), renfermait des mosquées, des bazars, un bain (1), et à ce que nous apprend une lettre du pape Grégoire VII qui, en 1076, annonçait au clergé et au peuple de la ville d'Hippone qu'il avait consacré le prêtre Servandus, élu par eux pour évêque, et les engageait à obéir à leur nouveau prélat et à prati-

(1) *Desc. de l'Afr. sept.* (p. 133). Trad. par Mac Guckin de Slane (Paris, 1840).

quer toujours les préceptes divins, afin d'inspirer le respect de la religion chrétienne aux Sarrasins, au milieu desquels ils vivent.

Mais il n'est pas moins indubitable que le chiffre de la population d'Hippone était à cette époque loin d'être aussi élevé qu'autrefois et que la ville elle-même était loin d'avoir aussi la même étendue, puisque suivant le polygraphe arabe que je viens de citer, elle n'occupait plus que la plus haute des deux collines et ne s'étendait guère plus loin sans doute que son pourtour. Bouna-la-Neuve était d'ailleurs déjà bâtie et peuplée dès le IXe ou Xe siècle, puisque El-Bekri nous apprend aussi qu'elle fut entourée de murailles un peu plus tard que l'an 450 de l'hégire (1058 de J.-C.), date probable de son passage à Bône.

La glorieuse et royale Hippone d'autrefois, réduite à sa plus simple expression, n'avait donc plus besoin d'un canal d'aussi grandes dimensions pour écouler ses eaux ménagères et ses immondices dans la petite rivière qui la séparait de la montagne au nord-ouest. Quelques petits canaux à ciel ouvert lui suffisaient amplement sans doute, d'autant plus qu'elle était très proche de cette rivière.

En tout cas, l'envahissement de ce canal par le sable de la mer a dû se produire surtout et à la longue du jour où, sous les Vandales ou sous les Byzantins, le quai qui bordait la petite plaine et se prolongeait de la pointe du Fort-Cigogne jusqu'à l'extrémité orientale du Bou-Hamra, où se terminait l'enceinte fortifiée d'Hippo Regius, a commencé par s'écrouler, et toutes les fois surtout que la mer, soulevée par les vents soufflant avec rage du nord-est au nord-ouest, envahissait la petite plaine et déposait, en se retirant, une certaine quantité de sable et de débris coquilliers.

Comme d'autre part la profondeur à laquelle nous l'avons rencontré à 1^{m}40 au-dessous du sol comblé par 2^{m}40 de sable, à une profondeur totale par conséquent de 3^{m}45, et qu'à l'endroit où dans le jardin de M. Chevillot il se dirige obliquement vers l'embouchure de l'oued Bou-Djemâa, il n'est guère à plus de 15 ou 20 centimètres au-dessous du niveau de la mer, il est inutile, ce me semble, de recourir à la pensée d'un soulèvement pour expliquer son ensablement et l'existence de la couche de sable identique à celui de l'anse des Caroubiers, c'est-à-dire remplie de petits grenats rouges et de fer titané en proportion notable que le très érudit et savant ingénieur des Mines, Henri Fournel, constatait le premier en 1846, à 750 mètres du rivage de la mer et sous plus d'un mètre de terre

végétale, dans la berge à droite de la route qui va du pont d'Hippone à l'Atelier des condamnés (1), c'est-à-dire à 15 ou 20 mètres tout au plus du jardin de M. Chevillot.

L'archéologie peut donc servir à éclairer parfois une question de géologie et voire même à la résoudre, et c'est pour cela que je me permets d'ajouter à ce que je viens d'exposer au sujet de ce canal ensablé et de cette couche de sable grenatifère et titanifère constatée par Henri Fournel, que s'il existe entre la pointe des Beni-Urgine et le Khelidj trois rangées de dunes formant roche, il pourrait bien se faire que ces dunes, hautes de 8 à 10 mètres, au lieu d'être dues à un ou plusieurs soulèvements, comme l'ingénieur en chef des Mines, Ludovic Ville, dit l'avoir reconnu en 1860 (2), se soient formées par l'agrégation lente et continue de leurs éléments constitutifs (sable, gravier et débris coquilliers) sous l'influence de l'*aura maritima,* ainsi que cela se produit encore de nos jours du reste dans plusieurs anses des côtes algériennes, où non seulement sable et débris de coquilles marines et terrestres, mais aussi certains noyaux de quartz, de feldspath et cristaux de grenat roulés s'agglutinent et donnent à la roche qu'ils forment de la sorte tantôt l'aspect d'un poudingue, tantôt l'apparence d'un grès, suivant que ces divers éléments sont plus ou moins volumineux ou petits.

IV

Désireux de me rendre un compte plus exact de l'étendue des mosaïques situées à droite de la maison (côté nord) et déblayées sur une trop petite surface, de leurs dessins et de m'assurer également de l'étendue et du genre de décor de celle qui, située à gauche (côté sud-ouest) et tout près de celle à sujet décoratif qu'on avait rencontrée, au début des opérations, à 0m70 seulement de profondeur, alors que sa voisine l'était à 1m45, comme celle d'Amphitrite, les fouilles sont reprises en mars 1898 et continuées jus-

(1) Situé à cette époque au sommet de la colline de Gharf-el-Artran (El-Ketran).

(2) *Voy. d'expl. dans les bassins du Hodna et du Sahara* (p. 6, Paris, imp. imp., 1868).

qu'en fin mai, non sans être interrompues de temps en temps, il est vrai, par la pluie.

Le déblaiement de la mosaïque, dont il n'avait été mis à découvert qu'une assez faible surface à gauche de la maison, ayant été poussé jusqu'à 5 mètres de largeur et 3 mètres de longueur, nous permet de reconnaître : 1° que sa bordure était composée d'une sorte de grecque assez étroite, entrecoupée à une certaine distance par un dessin en forme de feuille, composée de petits cubes de marbre vert, indice très probable qu'il existait en cet endroit un seuil de porte donnant accès autrefois à la chambre contiguë à la petite salle de bains à dessin décoratif, autrement dit à dessus de guéridon ; 2° que le tapis qu'elle entourait était composé d'un treillis à larges bandes (de 4 à 5 centimètres), les unes d'un jaune pâle, les autres d'un jaune plus foncé.

Le voisinage immédiat de la vigne de M. Sens-Olive ne nous ayant pas permis de pousser plus loin nos fouilles de ce côté, nous les reportons quelques jours après sur la droite et l'extrémité inférieure de la mosaïque d'Amphitrite.

Une tranchée de 5^{m}70 de longueur sur 1^{m}20 de largeur et 1^{m}55 de profondeur nous permet de constater l'existence, à cette distance et à cette profondeur, d'un mur de 0^{m}80 d'épaisseur qui, selon toute probabilité, rejoint celui que M. Chevillot avait rencontré en construisant sa maison en 1883, à 2^{m}60 environ de la grande à sujets mythologiques.

Poussée plus loin et même au-dessous de la mosaïque d'Amphitrite, la fouille nous permet de constater aussi que celle-ci repose, par son milieu, sur un autre mur de même largeur (0^{m}80) et d'une époque plus ancienne, ce qui nous explique son gondollement et son affaissement de 5 centimètres sur chacun de ses deux grands côtés.

Après plusieurs jours d'assez mauvais temps, les fouilles sont reprises et reportées plus bas, entre le seuil aux deux bases de colonne et celui aux deux pivots de bronze. Nous avions laissé là un terrain non déblayé d'au moins 4 mètres de superficie sous lequel nous comptions bien retrouver la mosaïque à dessins géométriques, sinon intacte, au moins dans un assez bon état de conservation.

Entreprise parallèlement à l'avenue, à partir de la seconde base de colonne, et poussée jusqu'à la rencontre du seuil à pivots sur

une longueur de 4 mètres, la fouille en met à découvert en effet la bordure et une bonne partie en bon état. Nous constatons en outre que la bordure, large de $0^{m}21$ et formée de triangles ou dents de loup, était interrompue vers son extrémité inférieure par une feuille qui différait sensiblement de celle rencontrée plus haut. Au lieu d'être d'une seule teinte, ses cubes étaient d'un côté d'un jaune foncé, de l'autre d'un rouge brique et d'autre part d'un bleu tirant sur le noir, par conséquent tricolores.

Par ce que nous avions reconnu précédemment, nous étions dès lors presque certains qu'une porte avait été pratiquée là anciennement et donnait accès dans une autre pièce ou sur la rue.

Quelques coups de pioche donnés en cet endroit amènent bientôt la découverte, en effet, d'une marche de $1^{m}50$ de long sur $0^{m}10$ de large, puis d'une seconde et même d'une troisième de $0^{m}38$ et $0^{m}17$ seulement de large, en retrait l'une sur l'autre.

Ne pouvant pousser plus loin la fouille sans entamer l'avenue et la nuit approchant, je remets au lendemain le déblaiement du reste de la mosaïque. Mais contrariés par le mauvais temps, ce n'est qu'au bout de sept ou huit jours que nos deux Kabyles peuvent reprendre ce travail. Terminé dans la soirée du 27, nous constatons que sur une superficie de $13^{m}20$, la mosaïque est composée exclusivement de dessins quadrillés de $0^{m}40$ de côté, renfermant une croix pattée de même couleur (bleu foncé) et ressemblant à une croix de Malte.

Ces constatations faites, je reporte les jours suivants nos travaux de recherches de l'autre côté de l'avenue (côté nord) où les mosaïques n'avaient été déblayées que sur une superficie trop faible pour qu'on puisse se rendre compte exactement de leur valeur.

La partie pavée en dalles de calcaire onyx, dont il n'avait été mis au jour qu'une faible partie, est en conséquence déblayée sur une longueur totale de 10 mètres environ, ce qui nous fait constater que la plupart des dalles en ont été enlevées et que la bordure de la mosaïque qu'elle avait fait découvrir en premier lieu se continuait de la sorte jusqu'au bout et même au delà sans doute.

Poursuivie sur la gauche et sur une largeur de $3^{m}60$, la tranchée met à découvert d'abord la bordure, puis une bonne partie de la mosaïque. Nous sommes à même, dès lors, de reconnaître que :

1° Le cadre de celle-ci, formé de deux bandes, dont l'une, large

de 0m33, y compris les deux baguettes de séparation de 0m10 chacune, se compose de quatre tiges droites, terminées à chacune de leurs extrémités par une feuille, et autour desquelles courent en spirale deux autres tiges ;

2° L'autre bande, de 0m25 de largeur, limitée en dehors par un filet de 1 à 2 centimètres tout au plus, se compose d'une grecque renfermant dans chacun de ses méandres un croisillon formé par quatre cubes juxtaposés à chacun des angles d'un cube de moindre dimension ;

3° La mosaïque se compose de dessins quadrillés, analogues à ceux de la mosaïque trouvée entre les deux seuils à bases de colonne et à pivots de bronze, mais en différant néanmoins par les carrés qui ont 0m48 de côté au lieu de 0m40, et par le croisillon formé par l'assemblage de quatre cubes aboutissant à chacun des angles d'un cube placé au centre d'un cercle, lui-même circonscrit entre quatre segments de cercles plus grands aboutissant à chacun des angles du carré, le tout formant un enchevêtrement de cercles et de carrés formés les uns aux dépens des autres, auquel seuls les cercles et les croisillons qu'ils enveloppent ne participent pas (V. au croquis, fig. K').

La tranchée pratiquée à 7 mètres de la maison et sur la droite du sentier qui mène directement dans la propriété Dubourg, dont l'ancien puits romain situé sur la limite des deux jardins sert à en irriguer les plantations, est à son tour reprise et agrandie. Déblayée sur une surface de 5m28 (long. 2m90, larg. 1m80), la mosaïque apparaît telle qu'elle est représentée au croquis par le dessin L. Nous pensons qu'il est inutile, dès lors, d'en donner une description.

On peut se demander toutefois si l'on se trouve là en présence d'une bordure de mosaïque seulement ou d'une mosaïque même. Une largeur de 1m80 pour une bordure est bien exagérée, en effet; mais comme une mosaïque de cette minime largeur est encore moins vraisemblable, j'opine pour une bordure, d'autant plus qu'elle était adossée autrefois au mur de 0m80 d'épaisseur dont il a été parlé déjà.

A 4 mètres plus au nord et sur la droite également du sentier, la tranchée, qui n'avait été creusée que sur une assez faible étendue, est reprise les jours suivants sur une largeur de 2m20 d'abord, puis à droite et à gauche de sa bordure sur une superficie totale

de 20 mètres jusqu'à la rencontre du seuil en marbre de 2m90 de long sur 0m95 de large, déjà décrit.

Cet agrandissement nous permet dès lors de constater, à la profondeur de 0m75, qu'à droite de la bordure, composée d'une torsade et d'une rangée de triangles ou de dents de loup, existait une mosaïque d'un dessin très pauvre formé uniquement de cercles circonscrivant de simples carrés (fig. N'), et à gauche une autre à dessin géométrique également, mais élégant, dont le croquis agrandi (fig. M') en dit plus qu'on ne saurait en dire.

Malgré le peu d'espoir que j'avais de rencontrer de ce côté quelque vestige de pavé à décor vivant ou simplement décoratif et polychrôme, je me décide cependant à reprendre sur la droite et une largeur de 3m40, la tranchée qui nous avait fait découvrir le dallage en calcaire onyx (lithostrum). Peine perdue. Nous n'y rencontrons que deux mosaïques, dont l'une, par l'enchevêtrement de ses cercles, engendre des losanges et des trèfles à quatre feuilles, et l'autre, formée au moyen de carrés, de losanges et de segments de cercle, comme une sorte de pensée (V. au croquis, fig. G', H').

Nos travaux de recherches dans le jardin de M. Chevillot ne nous y ont donc fait découvrir rien de bien saillant comme mosaïques, si ce n'est celles d'Amphitrite et celle à rosaces ou dessus de guéridon multicolores. Cela se comprend d'ailleurs, car celle à décor géométrique, composée de cubes de marbre et d'émail (smalte) qui, s'assouplissant au contour du dessin, pouvaient représenter par des lignes courbes et droites toutes les figures de l'ornement (torsades, réseaux, entrelacs, enroulements, oves) et de la nature animée (feuilles, fleurs, fruits, etc.), était bien la seule qui, étant donné leur peu de fortune et le bas prix auquel elle pouvait s'exécuter, permettait aux habitants de la nouvelle Hippone de revêtir le sol de leurs demeures d'un pavé décoré de dessins variés à l'infini et parfois même très élégants, malgré leur simplicité.

D'ailleurs si modestes qu'elles soient par leurs dessins et leurs couleurs, il ne faut pas moins reconnaître que les mosaïques purement ornementales ou décoratives conviennent bien mieux à un pavement que celles à décor vivant. Aussi suis-je très heureux de m'être rencontré de l'avis de M. Gerspach et de M. Henri Mayeux, deux archéologues des plus distingués, disant « que rien n'est plus faux que de fixer sur un sol constamment piétiné l'image de l'homme et des animaux, car il y a inconséquence et embarras à marcher

sur un tableau qui représente un être en action » (1) et que « la mosaïque de pavement doit être composée autrement que celle de revêtement de muraille ou de voûte, et que tel sujet, possible sur une paroi verticale, deviendra absurde s'il doit être foulé aux pieds. C'est donc dire que l'ornement géométrique doit surtout prédominer ici, et que si la flore et la faune interviennent, elles doivent être traitées méplates et avec la plus absolue convention » (2).

Oui, certes, rien n'est moins à sa place, dans un édifice public, profane ou sacré, dans un palais, dans une maison particulière, une salle de fêtes, une salle à manger, un vestibule, une cour, où l'on va et vient sans cesse, qu'un pavé sur lequel on ne peut faire un pas sans marcher sur la tête d'un lion ou d'un tigre aux crocs menaçants, d'un taureau aux cornes redoutables, sur la queue fourchue d'un Triton, sur la croupe d'un Centaure bondissant; se trouver ici dans un cirque où circule le personnel à pied et à cheval, des gymnasiarques grimpent sur des échelles dressées debout, font mille sauts périlleux, et courent des chars attelés de quatre chevaux (3); où l'on se croirait sur la rive ou au beau milieu d'un fleuve où crocodiles et hippopotames, à gueules béantes et mâchoires formidables, semblent prêts à vous dévorer (4); ou mêlé à une bataille acharnée, au milieu de chevaux qui se cabrent ou s'abattent, de chars qui s'entrechoquent et se brisent, de soldats qui se transpercent de leurs lances ou de leurs épées, de blessés agonisants qui vous tendent les bras (5); au milieu d'une meute de chiens hurlants à la poursuite d'un cerf aux abois ou d'un combat de fauves qui se dévorent entre eux, ou sans fouler à ses pieds une néréide

(1) *La Mosaïque* (p. 24).

(2) *La Composition décorative* (p. 237).

(3) V. *Catalogue des Musées* et *Collections archéologiques* de l'Algérie et de la Tunisie (fasc. 1, p. 12, et pl. II, n° 19). — Le Cirque, pavement découvert à Gafsa en 1888.

(4) Exemple : la mosaïque de Palestrina, découverte au XVII[e] siècle dans un temple dédié à la Fortune, décrite et discutée par un grand nombre d'auteurs, parmi lesquels l'abbé Barthélemy semble, d'après M. Gerspach, être le plus près de la vérité en la considérant comme une allusion au voyage d'Hadrien à l'île d'Eléphantine (*Explication de la Mosaïque de Palestrina*, Paris, 1760).

(5) Exemple : la célèbre mosaïque du Musée de Naples, représentant la bataille d'Arbèles gagnée en 331 av. J.-C. par Alexandre sur Darius, trouvée en 1830 à Pompeï, dans la maison du Faune.

qu'on vient d'admirer, l'image d'une sainte qu'on doit vénérer, un emblème religieux qu'on voudrait respecter et non profaner.

Que, tout autrement, sur la coupole centrale de l'église de Sainte-Constance, à Rome, se développait jadis une mosaïque représentant le Triomphe de Bacchus avec son cortège de satyres, de ménades, de bacchantes et de tigres, et une rivière où des enfants pêchaient à la ligne et d'autres jouaient avec des cygnes ou de petits bateaux; la voûte en berceau y soit divisée en onze compartiments dont plusieurs renferment des médaillons avec animaux et figures humaines nues et habillées, en action de danse ou de vol aérien; des semis de branches et de fleurs où voltigent des oiseaux, et l'un est entièrement recouvert de pampres de vignes où des enfants nus cueillent le raisin en jouant; le transport de la récolte et le pressoir sont figurés contre les bordures; de lourds charriots à deux roues péniblement traînés par des bœufs que de jeunes conducteurs excitent à coups de fouets et d'aiguillons : rien de plus juste, de plus naturel.

Que dans l'église de Sainte-Pudentienne, le haut de la voûte, sous laquelle se trouve la tribune de l'abside, soit couvert de nuages d'où sortent les figures de l'Ange de saint Mathieu, le Lion de saint Marc, le Bœuf de saint Luc et l'Aigle de saint Jean; au centre de la ligne du portique en forme d'hémicycle le Christ nimbé soit assis sur un trône, ayant à ses côtés, à droite saint Paul et sainte Pudentienne tenant au-dessus de la tête de l'apôtre la couronne des martyrs, à gauche saint Pierre et sainte Prexède tenant au-dessus de la tête du prince des apôtres une couronne semblable, et parmi les cinq autres personnes le sénateur Pudens, l'hôte de saint Pierre, et ses deux fils Novatus et Timothée; dans celle de Sainte-Marie-Majeure, le grand arc placé en avant de l'abside soit orné de mosaïques représentant l'Annonciation, la Présentation au temple, l'Adoration des Mages, la Dispute de Jésus et des docteurs, le Massacre des Innocents; qu'en la vieille cité de Ravenne la chapelle de l'archevêché, qui abrite encore aujourd'hui les tombeaux de l'impératrice Galla Placidia, de Constance, son mari, et d'Honorius, son frère, les murs des fonds représentent en mosaïque le Bon Pasteur entouré de ses brebis et le Christ, la croix sur l'épaule et un livre ouvert à la main; et les quatre arcs de cercle qui supportent la coupole, huit personnages tenant d'une main un volume et faisant de l'autre un geste d'orateur; qu'au sommet de la coupole de Sainte-Sophie, à Cons-

colonnements sont occupés par huit cadres représentant des animaux qui se poursuivent (lion-renne, ours-cheval, panthère-bœuf, chien-lièvre, lionne-sanglier). En France, la cathédrale de Nîmes, dont le pavement daté du Xe siècle représentait, suivant Jean Poldo, des arbres et des figures d'animaux ; l'église Saint-Irénée, à Lyon, dont le pavement exécuté vers la fin du Xe siècle, montrait la Grammaire, la Dialectique, la Rhétorique, la Prudence et la Justice personnifiées; l'église Saint-Rémi, de Reims, dont le pavé, posé en 1090, remplissait le chœur d'un bout à l'autre, représentait à l'entrée le roi David jouant de la harpe, l'image de saint Jérôme, et autour de lui tous les prophètes, apôtres et évangélistes; sur la droite, les quatre fleuves du Paradis terrestre représentés par des hommes versant de l'eau d'amphores et désignés sous les noms de *Tigris, Euphrates, Geo, Fison;* une femme assise sur un dauphin et tenant une rame, avec ces mots : *Terra, Mare;* les quatre saisons et les sept arts libéraux ; sur la gauche, les douze mois de l'année, les douze signes du Zodiaque, Moïse assis et tenant un ange sur ses genoux, les figures de la Justice, de la Force, de la Tempérance, de l'Orient, de l'Occident, du Septentrion et du Midi, et sur les degrés de l'autel, le sacrifice d'Abraham, l'échelle de Jacob et autres sujets tirés de l'ancien Testament. En Italie, l'église Saint-Marc, de Venise, dont le doge Domenico Selvo fit, vers la fin du XIe siècle (1071-1084), décorer le sol d'une mosaïque remarquable par l'infinie variété et la magnificence de couleurs de ses ornements, rinceaux, guirlandes, vases, animaux, mais qui malheureusement fut bientôt détériorée et devint l'objet d'incessantes réparations. La cathédrale de Lescar, dans les Basses-Pyrénées, église Saint-Pierre et Saint-Paul, si notre essai de restitution du vestige d'inscription qui se lit sur l'un des fragments est acceptable toutefois, dont le pavement représente en l'état, à droite, un chasseur avec une jambe de bois, portant un cor et bandant son arc; derrière lui, un mulet qui traîne un loup attaché à sa queue, isoard ou chamois dévoré par un lion, un autre lion levant la patte et trois corbeaux; puis, mais posé à l'envers, un chasseur vêtu d'une tunique courte, perçant de sa lance un sanglier, sujet de chasse sans doute légendaire dans le pays et qui pourrait bien provenir d'un pavement antérieur à la construction de la cathédrale au XIe ou XIIe siècle, c'est-à-dire à la reconstruction de l'ancienne église gallo-romaine de Saint-Pierre et Saint-Paul. Celle enfin de Saint-Denys,

dont l'abbé Suger fit, dans la première moitié du XII[e] siècle, recouvrir le sol de la porte latérale d'une mosaïque faite de cubes de marbre, d'émail ou pâte de verre de diverses couleurs et dorés, représentant des personnages, mais surtout des ornements et des animaux fantastiques et naturels.

On en était donc revenu, sans s'en douter peut-être, aux saines traditions de l'Egypte où, dès la IV[e] dynastie, 4500 ans avant J.-C., toutes les surfaces lisses, pylones, parements des murs, fûts de colonnes étaient dans les temples couverts de tableaux et de légendes, et chaque partie recevait une décoration appropriée à la signification. Ce qui touchait au sol se revêtait de végétation. La base des colonnes était entourée de feuilles, le pied des murs se garnissait de longues feuilles de lotus ou de papyrus au milieu desquelles passaient quelquefois des animaux. Des bouquets de plantes fluviales, émergeant de l'eau, égayaient les soubassements de certaines chambres. Ailleurs, c'étaient des fleurs épanouies, entremêlées de boutons isolés; des nils mâles et femelles s'agenouillaient ou s'avançaient majestueusement en procession au ras de terre, les mains chargées de fleurs et de fruits. Le plafond, peint en bleu, était semé d'étoiles jaunes à cinq branches, auxquelles se mêlent par endroits les cartouches du roi fondateur. Les vautours de Nekhab et d'Ouazit, les déesses du midi et du nord, couronnés et armés d'emblèmes divins, planent dans la travée centrale des salles hypostyles, dans les soffites des portes, par-dessus la route que le roi suivait pour se rendre au sanctuaire. Dans certains temples, les profondeurs du firmament semblaient s'ouvrir et révéler leurs habitants aux yeux des fidèles. L'Océan céleste déroule ses eaux, où le soleil et la lune naviguent, escortés des planètes, des constellations et des décans, où les génies des mois et des jours marchent en longues files. Sous les Ptolémées, de l'an 323 à l'an 44 avant J.-C., des zodiaques imités de ceux des Grecs se placent à côté des tableaux astronomiques d'origine purement égyptienne. On ne voyait, sur les architraves qui soutenaient les dalles de la couverture, que des légendes hiéroglyphiques en gros caractères, où les beautés du temple, le nom des rois qui y avaient travaillé, la gloire des dieux auxquels il était consacré, sont célébrés avec emphase. En résumé, l'ornementation du soubassement et celle du plafond étaient restreintes à un petit nombre de sujets et toujours les mêmes; les tableaux les plus importants et les plus variés étaient comme suspendus entre ciel et

terre, à la paroi des chambres et des pylones. A Louqsor et au Ramasséum, chaque face de pylone est un champ de bataille sur lequel on peut étudier presque jour par jour la lutte de Ramsès II contre les Khiti, en l'an V de son règne (1305 avant J.-C.) : le camp des Egyptiens attaqué la nuit, la maison du roi surprise pendant la marche, la défaite des Barbares, leur fuite, la garnison de Qodshou sortie au secours des vaincus, les mésaventures du prince de Khiti et de ses généraux.

Il est vrai que ce ne sont là que des peintures ou des sculptures murales (1) et qu'on a trouvé jusqu'à présent dans les temples et palais égyptiens aucunes traces des mosaïques proprement dites. Cependant dom Bernard de Montfaucon nous apprend que le roi Ptolémée IV Philopator, qui régna de 222 à 205 avant J.-C., aurait eu une salle de l'un de ses vaisseaux « ornée de figures faites de petites pierres de différentes couleurs entremêlées d'or » (2).

Mais en admettant même que le fait rapporté par le savant bénédictin, fait qui ressemble singulièrement à celui relaté par Athénée, que Hiéron, tyran de Syracuse, avait fait mettre en mosaïque sur le plancher d'un navire toute l'*Iliade* d'Homère (3), soit controuvé, s'en suivrait-il que la mosaïque n'était pas connue dans le pays des Pharaon ? Nullement. Connaissant le verre de toute antiquité, les Egyptiens ne s'en servaient pas seulement pour la fabrication des vases sacrés et profanes, pour imiter les pierres précieuses, l'émeraude, le lapis-lazuli, la cornaline, le jaspe et les perles, en faire des yeux pour le visage des statues, en pierre ou en bronze, des bracelets, des anneaux, des pendeloques de colliers, des amulettes, mais aussi pour remplir le creux des hiéroglyphes, le découper même en hiéroglyphes et en faire des inscriptions entières qu'ils encadraient ensuite tout d'une pièce dans le bois, la pierre ou le métal. Sur les deux caisses où reposait la momie de Natemit, mère du Pharaon Hréhor-Siamon, les textes et les parties principales de l'ornementation sont formés d'émaux, dont les teintes vives se détachent sur le fond mat de la feuille d'or qui les recouvre presque entièrement.

(1) G. Maspéro, l'*Archéologie égyptienne* (p. 88-92, 99, fig. 93, 94, 95, 96, 99, 100, 101, 102).

(2) *Antiquité expliquée* (t. IV, part. 4, liv. III, chap. VII).

(3) G. Maspéro, *l. c.* (p. 249).

Quant aux tableaux du temple de Tell-el-Yahoudi, construit par Ramsès III, en l'an 1500 avant J.-C., au lieu d'être sculptés, comme à l'ordinaire, ils étaient faits de pierre découpée et de rondelles en fritte sableuse de 1 à 10 centimètres de diamètre, revêtues d'un enduit bleu ou gris, sur lequel se détachaient en nuance crême des rosaces simples ou encadrées de desseins géométriques. Elles étaient fixées à la paroi au moyen d'un ciment très fin. On les employait à dessiner les ornements, enroulements, rinceaux, fleurs et feuillages, découpées en morceaux indépendants, selon la couleur, de façon à s'ajuster exactement aux pièces voisines (1).

Si ce n'est donc là qu'une espèce de mosaïque, où la pierre découpée et la terre vernissée se combinaient à parties presque égales, comme le reconnaît l'éminent égyptiologue, de la mosaïque, dans toute l'acception du mot, ajouterais-je, et telle qu'elle a été comprise et exécutée dix siècles plus tard en Grèce et en Italie, c'en est au moins l'idée mère, l'idée fondamentale. Je ne puis donc admettre, ainsi que beaucoup l'admettent, que les Grecs soient les véritables inventeurs des émaux pour la mosaïque et que la mosaïque antique appartienne exclusivement aux pays soumis à la domination romaine. Elle existait en Egypte quinze siècles avant que les Romains en fassent la conquête et mille ou douze cents ans avant que les républiques et les îles de la Grèce ne tombent en leur pouvoir.

V

Mais il est grand temps de revenir à la mosaïque d'Amphitrite dont je n'ai encore dit mot jusqu'à présent comme œuvre d'art, si ce n'est qu'elle n'avait sans doute rien qui la distinguât d'autres mosaïques du même genre. Elle s'en distingue cependant, car au lieu d'être accompagnée de Poseïdon ou Neptune, son époux, comme elle l'est sur la plupart des monuments de l'art greco-romain, entre autres sur la mosaïque découverte à Constantine en 1842, qui la représente debout, à sa droite, sur un char traîné par quatre che-

(1) G. Maspéro, *l. c.* (p. 257-258, fig. 232, 233, 234).

vaux marins (1), ou assise sur la croupe d'un triton (2), ainsi qu'on la voit représentée sur celle de Tébessa découverte au commencement de 1886, l'épouse du dieu de la mer retentissante est ici accostée de deux centaures marins qui la soulèvent de leurs mains réunies.

C'est donc la seule qu'on ait trouvée jusqu'aujourd'hui non seulement dans l'Afrique du nord, mais partout ailleurs aussi, représentant le triomphe d'Amphitrite de cette façon. Le Catalogue du Musée du Louvre mentionne bien une déesse Aphrodite ou Amphitrite, sortant de l'onde portée triomphalement par deux centaures marins, et la villa Borghèse, à Rome, en possède bien une aussi assise sur le bord d'une coquille soutenue par deux de ces monstres; mais ces deux sujets se voient sur des bas-reliefs provenant de sarcophages et non sur des mosaïques. C'est donc pour la première fois, je le répète, que l'épouse du dieu qui soulève ou apaise, à son gré, les flots du redoutable élément se voit portée en triomphe par deux ichtyo-centaures.

Quant à sa valeur artistique, on ne saurait lui en reconnaître une au-dessus de la moyenne, et la mettre en parallèle, par conséquent, avec celle de Tébessa, dont le tableau plus grandiose (3), plus varié, le dessin plus correct et l'exécution beaucoup plus soignée, représente, suivant la description aussi brillante que savante qu'en a faite

(1) Dessinée et publiée en 1850 par le commandant Delamarre, membre de la Commission scientifique de l'Algérie, et conservée au Louvre. (Voir *Expl. scient. de l'Algérie*, archéologie, pl. 141-142.)

(2) Que M. Héron de Villefosse, qui n'avait reçu de la mosaïque de Tébessa qu'une mauvaise photographie, ait pensé qu'Amphitrite y était probablement portée par des tritons, à en juger par la présence de celui qui, taillé en centaure, s'élance vers la gauche, tenant sur l'épaule une grande corbeille, on ne saurait lui en faire le moindre reproche; mais que le commandant Allotte de La Fûye, qui avait la mosaïque sous les yeux et a pu l'étudier tout à loisir, se soit demandé s'il n'y existait pas un deuxième centaure marin s'unissant au premier pour soutenir dans leurs bras Vénus naissante, cela m'étonne. Amphitrite, la souveraine des mers, et non Vénus, la fille de l'onde, est bel et bien ici assise sur la croupe d'un seul triton ou centaure marin, car il est impossible d'en placer un deuxième entre Amphitrite et le petit Amour, debout sur deux dauphins accouplés, un pied sur chacun d'eux, cet espace étant occupé par le dauphin dont il ne reste plus que l'extrémité.

(3) Il mesure, y compris le cadre de 0m55 de largeur, plus de 9 mètres de longueur, 7 mètres de largeur dans le premier registre et 7m50 à partir du point (3m40) où la mosaïque se rétrécit d'un mètre à gauche et de 1m20 à

M. le chef de bataillon du génie Allotte de La Füye, aujourd'hui général, commandant la 81e brigade d'infanterie à Nantes, dans le *Recueil des notices et mémoires* de la Société archéologique de Constantine (1) :

« .....La déesse (2), montée sur un centaure marin, au centre du tableau; ses traits resplendissent d'une majesté calme; ses yeux brillent de l'ivresse du triomphe; de ses deux mains, elle tord ses cheveux flottant sur ses épaules et ruisselant encore de l'onde amère d'où elle est sortie. Le blond ardent de ses cheveux et de ses sourcils se fond harmonieusement avec l'éclat de son teint. Deux amours tiennent suspendue au-dessus de sa tête une couronne enrichie de pierreries; deux autres s'approchent d'elle, debout sur des dauphins; celui de gauche apporte une corbeille de fleurs; celui de droite se laisse tout au plus deviner (3). Ce sont de petits chefs-d'œuvre.

« .....Le centaure marin, avec ses muscles puissants, ses cornes fulgurantes, sa chevelure glauque d'algues marines, ses chairs couleur rouge brique, contraste d'une façon saisissante avec les déesses aux formes alanguies, aux chairs doucement nuancées qui l'entourent.

« .....Au-dessus et à gauche du groupe central, des yeux noirs,

droite. Il comprenait en principe sept néréides montées sur des monstres marins; trois dans le premier registre, deux au dessous, Amphitrite au milieu accostée d'un jeune centaure marchant à gauche et dans le bas de deux autres néréides, de six petits Amours ailés et d'un grand nombre de poissons particuliers à la Méditerranée.

(1) Vol. XXIV, a. 1886-1887, p. 202-211.

(2) De l'avis de M. le commandant Allotte de La Füye, auquel nous devons encore la découverte, à Tébessa, d'autres œuvres d'art considérables, de vestiges de constructions romaines importantes et d'un certain nombre d'inscriptions, la mosaïque qui, à Tébessa, servait de dallage à la grande salle (*atrium*) de thermes appartenant à une somptueuse villa suburbaine, analogue à celle trouvée à l'Oued-Atménia, représenterait le triomphe de Vénus Aphrodite et non celui d'Amphitrite, l'identité de la déesse de la beauté ne pouvant être méconnue, dit-il, tant sa tête ceinte du diadème offre une analogie remarquable avec celle de la Vénus εὐστέφανος du Musée du Louvre.

(3) Le commandant ne se prononce pas sur l'objet que celui-ci apportait à la déesse; mais M. Héron de Villefosse est d'avis qu'il lui offrait sans doute une parure. Je donnerai le mien, bon ou mauvais, un peu plus loin.

un front sévère encadré de cheveux châtains disposés en bandeaux, correctement lissés et surmontés d'une sorte de peigne, le tout encadré dans une écharpe formant nimbe, voilà ce qui reste de la troisième des quatre néréides qui se groupaient symétriquement autour du sujet central.

« .....La quatrième, nonchalamment assise sur une sorte de léopard marin qui l'emporte dans l'espace, tient de la main gauche un miroir sans doute; ses jambes sont cachées en partie par une draperie de couleur violette; une écharpe s'enroule autour de ses bras et flotte au-dessus de sa tête; les lignes du corps sont pures, toutefois le torse et la poitrine sont grêles. »

Ouvrons ici une parenthèse.

C'est là un défaut qui se retrouve dans presque tous les sujets et qui est surtout frappant dans la jeune déesse qui est montée sur un hippocampe, dit M. Allotte de La Füye, et il est à présumer, du reste, ajoute-t-il, qu'il est voulu, rappelant à ce propos que dans l'antiquité et chez les Romains en particulier, les jeunes filles se comprimaient la poitrine pour en arrêter le développement prématuré. Aussi se demande-t-il si l'artiste a cédé à une tendance réaliste en copiant les modèles qu'il avait devant les yeux ou cherché, au contraire, à idéaliser les formes en les allongeant. Or, sans répondre d'une manière absolument précise à ces deux questions, M. Allotte de La Füye ajoute encore : « Ce qu'il y a de certain, c'est que la déesse de gauche, qui tient enchaînée par un cordon de soie une panthère marine, est, au point de vue de la forme, d'une perfection incomparable, et que celui qui a été capable de réaliser une pareille création ne peut être accusé d'avoir pêché par ignorance dans les autres parties du tableau ». C'est incontestable.

Mais ce qu'il y a de certain aussi, c'est que le mosaïste n'a point copié d'après nature la jeune néréide montée sur un hippocampe, ni encore moins la déesse ou dragon qu'elle précède et dont il va être parlé. Il en a tout simplement idéalisé les formes, comme l'ont fait presque tous les autres mosaïstes qui n'ont eu en vue que la beauté féminine idéale, entre autres, pour ne parler que des Africains, ceux auxquels nous devons la mosaïque de Bougie représentant la tête d'Océanus, l'époux de Téthys, flanquée de deux néréides allongées sur le dos de deux chevaux marins; celle trouvée en octobre 1852 à Aïn-Témouchent, près de Sétif, où la tête gigantes-

que à barbe et cheveux marins et pinces de homard de l'Océan est flanquée de quatre néréides assises de face sur des monstres marins (hippocampes et dauphins) et placées par couples, l'une au-dessus de l'autre; celle enfin du cortège de Neptune, où quarante-deux nymphes de la mer, nues ou plus ou moins enveloppées de voiles flottants, chevauchant des monstres marins, ont la plupart des attitudes différentes et décèlent, par leurs formes sveltes et allongées, une tendance à l'idéalisme de la part, non pas de ceux qui ont exécuté le travail, puisque plusieurs médaillons paraissent avoir été traités avec beaucoup de négligence par des mains différentes, mais de la part de celui qui en avait dessiné et donné le modèle à suivre, du maître, en un mot.

Cela dit, reprenons la description de la mosaïque de Tébessa au point où nous l'avons laissée.

« .....De la branche horizontale du tableau, partie de la mosaïque réellement bien conservée, la jeune néréide de droite, montée sur un hippocampe et portant des boucles d'oreilles, des bracelets aux poignets et aux bras, des anneaux aux jambes, est un type de fraîcheur et de grâce; ses cheveux blonds s'harmonisent avec l'azur de ses yeux veloutés, levés au ciel; l'ensemble de cette physionomie si pure, au doux sourire, au regard humide, présente un charme indéfinissable.

« .....La déesse qui s'abandonne, avec une grâce suprême, sur le dos d'un dragon aux yeux d'émeraude, à la tête striée de raies d'opale, à la gueule sanguinolente, c'est la souveraine des mers, la blonde Thétis (1) que distingue de ses compagnes un diadème qui rivalise d'éclat avec celui de Vénus (2). Fière de sa beauté, elle

(1) Il y a évidemment confusion ici entre la blonde Thétis, épouse du mortel Pélée et mère de l'intrépide Achille, aux pieds légers, et Téthys, l'épouse d'Océanus, la souveraine des mers, alors qu'Amphitrite régnait avec Neptune, son époux, sur la Méditerranée seulement. Or, comme Téthys, en sa qualité de souveraine, ne pouvait guère jouer dans une œuvre d'art, mosaïque, peinture ou bas-relief, un rôle secondaire en assistant à la naissance ou au triomphe de Vénus Aphrodite ou Anadiomène, je me suis permis de l'évincer de la mosaïque de Tébessa et de l'y remplacer par la néréide Galathée.

(2) Suivant M. Héron de Villefosse, la mosaïque de Tébessa représente Amphitrite au moment où, revêtue par les Amours de ses plus riches parures et accompagnée des néréides, elle s'apprête à paraître devant Neptune, son époux. C'est, comme il l'a dit si à propos, « le Cortège de la fiancée ». (*Rec. de Constantine*, vol. XXIV, 1886-87, p. 237.)

dédaigne tous les voiles et laisse voir, dans toute sa nudité, son corps aux lignes idéalement pures, dont l'éclat nacré tranche sur les tons glauques de sa monture. Sa tête, encadrée par les tresses d'une chevelure abondante, présente un caractère étrange ; blonde aux yeux noirs, elle a dans sa majesté de reine quelque chose du sphinx antique ; avec son regard voilé, sa bouche close, elle reste impénétrable pour les mortels profanes qui voudraient lui dérober les redoutables secrets de son empire. Elle porte, comme ses compagnes, des boucles d'oreilles, des bracelets, des anneaux ; elle a, en outre, un riche collier de perles d'ambre, et sur sa poitrine brille une étoile d'émeraude entourée d'un liseré de pourpre.

« .....Bien différente est la fière déesse qui la suit, conduisant, docile à sa voix, une panthère marine tenue en laisse par un cordon de soie. Ses formes, moins immatérielles, vous ramènent des hauteurs de l'Olympe au domaine d'une réalité séduisante ; sa physionomie n'a ni les grâces candides de la jeune nymphe aux yeux bleus, ni la majesté de Téthys. »

La mosaïque de Tébessa que M. le commandant Allotte de La Füye fait remonter à l'époque des empereurs Syriens, c'est-à-dire à la première moitié du IIIe siècle de notre ère (198-234), est donc bien une œuvre d'art de première importance qu'il convient, par conséquent, de regarder comme celle d'un ou plusieurs élèves des plus distingués de l'école d'Hadrumète et de placer en tête de toutes celles qui ont été découvertes jusqu'à présent dans l'Afrique du nord et peut-être même en Europe.

Aucun des détails mêmes n'a été négligé ; monstres marins, dauphins et autres poissons qui séjournent au milieu des flots où la scène se passe sont traités avec la même correction de dessin qu'on remarque dans chacune des divinités, et de plus avec une entente de la couleur réellement admirable. Les verts de toutes les nuances s'y fondent harmonieusement et sont rehaussés par des roses d'une transparence incomparable, dont l'emploi accuse, suivant M. Allotte de La Füye, une connaissance approfondie des lois qu'ont établies les théories les plus modernes des couleurs.

Aussi combien il est regrettable qu'elle soit si mal conservée en plusieurs endroits ; qu'il ne reste de la déesse Amphitrite qu'une faible partie du buste, la tête et les mains, à l'aide desquelles elle soulève, à la hauteur des épaules, les boucles de son opulente chevelure encore toute ruisselante de l'onde amère d'où le jeune cen-

taure vient de la chercher (1); du centaure marin, sur la croupe duquel elle est assise, qu'une faible partie du torse, la tête et la corbeille qu'il porte sur l'épaule et tient de sa main droite; à droite, l'extrémité d'un dauphin et la queue des deux dauphins accouplés, sur le dos desquels se tient debout, un peu penché en avant, un pied sur chacun d'eux, le petit Amour ailé qui semble les conduire à l'aide de guides qu'il tient entre ses mains (2).

Le sujet qui occupait l'angle inférieur gauche a complètement disparu; il représentait, comme les six autres, une néréide; on ne peut en douter.

Du sujet occupant l'angle opposé, il ne reste plus que la partie

(1) Il est à remarquer que dans la mosaïque de Tébessa, Amphitrite soulève ses cheveux de la même manière absolument que la Vénus Aphrodite soulève les siens sur le bas-relief de la villa Borghèse et appartenant au Musée du Louvre, et que la fiancée du dieu qui commandait aux flots de se soulever ou de s'apaiser et ordonnait aux vents de parcourir la terre ou de se renfermer dans leurs antres, avait jadis dans notre mosaïque précisément la pose que la déesse de la beauté, née du sang d'Uranus mêlé à l'écume de la mer, suivant Hésiode, a sur le bas-relief désigné ci-dessus.

Le même modèle a dû servir par conséquent aux deux artistes, sculpteur et mosaïste, et à bien d'autres encore vraisemblablement.

(2) Le même sujet se voit sur le registre inférieur d'une mosaïque trouvée sur le sol de l'antique Hadrumète (*hodie* Sousse), représentant la parodie des courses romaines. Quatre Amours ailés, debout sur des poissons accouplés, un pied sur chaque poisson, les conduisent à l'aide de longues guides et en agitant leurs fouets, comme les auriges du cirque; le vainqueur, placé en tête de la course tient, de la main gauche, la palme du triomphe.

Ce qui augmente l'intérêt de cette course originale, c'est :

1° La ressemblance frappante qui existe entre les poissons sur lesquels ces petits Amours se tiennent dans la position des *desultores*, qui, deux chevaux en mains, sautaient d'un cheval sur l'autre en faisant mille tours d'adresse, ainsi qu'on le voit faire encore de nos jours dans les hippodromes, et ceux que rejettent quelquefois tout vivants les puits artésiens de nos oasis algériennes;

2° Les écharpes dont ces *parvuli Amores* sont porteurs autour de la taille et qui rappellent par leurs différentes couleurs, le vert, le blanc, le rouge et le bleu, les quatre factions du cirque qui, dès le commencement de l'empire romain, se disputaient la victoire et les applaudissements du public, et finirent par n'en plus former que deux, à Constantinople, celle des Bleus (οἱ Βένετοι), à laquelle l'empereur Justinien accordait toutes ses faveurs, alors qu'il refusait toute justice à celle des Verts (οἱ Πράσινοι) que protégeait secrètement l'impératrice Théodora; ce qui amena, le 13 janvier 532, cette effroyable sédition où, suivant l'historien Zonoras, quarante mille personnes trouvèrent la mort, et

inférieure des jambes d'une fille de Nérée et l'extrémité de la queue du monstre marin sur le dos duquel elle était assise ou allongée.

On ne saurait donc mettre en parallèle la mosaïque d'Hippone, représentant le triomphe d'Amphitrite, avec celle de Tébessa qui représente le même sujet. Elle est bien moins grande d'abord et ne comporte, par conséquent, qu'un très petit nombre de figures : Amphitrite, les deux ichtyo-centaures qui la soulèvent au-dessus de l'eau, les deux néréides montées, l'une sur une panthère marine, l'autre sur un léopard marin, tandis que celle qui, à l'époque où Théveste était à l'apogée de sa prospérité (198-217 de J.-C.), décorait la grande salle d'un de ses thermes publics ou privés (1), en

une grande partie des maisons, des palais et des édifices publics de la capitale furent saccagés, renversés et incendiés.

La présence sur cette mosaïque des deux Amours aux écharpes blanche et rouge offrirait le moyen de fixer la date tout au moins approximative de ce petit monument, si l'on connaissait celle où les deux factions blanche (*albata*) et rouge (*russata*) se confondirent et n'en formèrent plus que deux, la verte (*prasina*) et la bleue (*veneta*); mais la date de cette fusion nous étant inconnue, on doit se borner à dire que la mosaïque est, en tout cas, antérieure au règne de Justinien et remonte au temps où ces deux factions n'avaient pas cessé d'exister; ce qui n'est pas encore bien sûr, attendu que cette *parodie des courses romaines* peut fort bien n'avoir trait qu'aux anciennes et n'être, en d'autres termes, qu'une réminiscence.

(1) La nature grossière des mosaïques de la grande salle située dans l'annexe du génie et autour de laquelle s'ouvrent de petites piscines sembleraient indiquer, suivant M. le commandant Allotte de La Füye, que cette salle faisait partie de vastes thermes ouverts au public, tandis que ceux du quartier de cavalerie, beaucoup plus riches, appartenaient, au contraire, à une somptueuse villa suburbaine, analogue à celle qui a été trouvée à l'Oued-Atménia.

M. Héron de Villefosse n'est pas de cet avis. Il estime que l'édifice où la mosaïque d'Amphitrite a été retrouvée est sans doute celui que C. Cornelius Egrilianus désignait dans son testament, c'est-à-dire un bain public. Ce qui l'incite surtout à le croire, c'est la mosaïque qui servait de pavage dans une salle latérale de moindre dimension et représente, entre autres sujets, un jeu analogue à celui de la marelle ou des *duodecim scripta,* et un gymnasiarque portant une grande palme dans la main droite. Ces deux sujets répondraient fort bien, en effet, au passage suivant de l'inscription de C. Cornelius Egrilianus gravée sur l'arc de triomphe de Caracalla : *ita ut certis diebus gymnasia populo publice in thermis praeberentur,* ce riche et généreux habitant de Théveste ayant, ainsi qu'il est dit, légué à la ville une somme importante pour que, à des jours déterminés à l'avance, des jeux gymniques fussent donnés au peuple dans l'intérieur des thermes.

comptait au moins quinze : Amphitrite, et parmi les cinquante filles de Nérée et de Doris, la douce Mélitée, personnifiant la Méditerranée dans son plus grand calme ; Cymothœ qui, unissant ses efforts à ceux du vieux Triton, dégageait après la tempête les navires des Troyens suspendus à la pointe des rochers ; Cymodocée, la houleuse, personnifiant la lame de fond ; Dynaménée, la puissante, personnifiant la vague à laquelle bien peu de chose peut résister ; Agavée, l'altière, celle qui atteint parfois une hauteur prodigieuse ; Glaucothée, aux yeux bleus, image de la mer qui reflète l'azur du ciel ; Galathée, enfin, qui, plus blanche qu'un beau lis, plus fraîche que l'aune, plus brillante que le cristal, plus agréable que les rayons du soleil en hiver et que l'ombre en été, plus légère que l'aile du zéphir, mais plus trompeuse aussi que l'ombre, au dire de l'infortuné Polyphème, personnifie la vague qui déferle et blanchit le rivage de son écume ; montées toutes les sept sur des monstres marins : hippocampe, dragon, panthère, léopard, griffon, lion, taureau ; six Amours ailés, dont deux tiennent la couronne d'Amphitrite au-dessus de sa tête ; deux sont debout et un allongé sur des dauphins ; le sixième tient en mains un poisson, et le jeune centaure sur lequel est sans doute assise la grande déesse qui partage avec Neptune l'empire des mers (1).

Puis, ce qui milite bien autrement en faveur de celle de Tébessa, c'est le grand soin avec lequel elle a été exécutée et son dessin si remarquable de correction et de beauté, qu'on ne saurait vraiment quoi lui reprocher ; car loin d'être un défaut, comme on le croit généralement et que M. le commandant de La Füye l'a même écrit, la forme grêle et allongée que l'artiste a donnée à presque toutes les néréides, notamment à Galathée, est au contraire une qualité, l'ex-

(1) Ce qui m'empêche de considérer, avec M. Héron de Villefosse, le jeune centaure sur lequel est assise la future de Neptune comme un triton, c'est que les Tritons, tous fils de Neptune et d'Amphitrite, d'après Hésiode (*Théog.*, v, 930) et Apollodore (*l.* I, c. IV, § 5), sont toujours représentés armés de serres d'écrevisses, les épaules couvertes d'écailles couleur d'azur, *humeros innato murice toctum caeruleum* (Ovid., *Met.*, I, vol. 332), et le torse terminé par une queue fourchue de gros poisson au lieu de cuisses. Je préfère donc m'en tenir au jeune ichtyo-centaure ou centaure marin du commandant, bien que je ne m'explique guère les cornes fulgurantes dont sa tête est armée, et qu'au lieu d'un sceptre, celui de la future reine de la Méditerranée, il tienne de la main gauche, sur son épaule, une grande corbeille pleine de je ne sais quoi.

pression vraie de la beauté féminine idéale. Les sculpteurs, les peintres, les mosaïstes les plus anciens l'ont reconnue comme telle, du reste, et adoptée généralement (1).

En effet si, remontant à la plus haute antiquité, les sculpteurs égyptiens n'en sont encore qu'à la période du réalisme sous les IVe, Ve et VIe dynasties, ils n'en font pas moins preuve déjà qu'ils sont à la recherche de l'idéal, en ont le sentiment, et rien ne nous dit qu'ils ne l'auraient pas atteint sans beaucoup tarder si, après la VIe dynastie une catastrophe, dont les causes sont restées inconnues, n'était venue fondre sur l'Egypte et la plonger dans l'inaction la plus absolue, dans l'obscurité la plus profonde, durant quatre siècles. Ce n'est donc qu'après ce long espace de temps, pendant lequel le pays des Pharaons ne nous a légué aucune notion sur son histoire, aucun monument, aucune œuvre artistique, que sous la XIIe dynastie la sculpture y reprend la splendeur qu'elle avait sous les six premières. Les statues prennent dès lors un galbe élancé inconnu jusqu'alors qui confirme, non pas un changement de la nature physique des habitants de l'Egypte, ainsi que l'a écrit Emile Soldi, mais un progrès sensible vers l'idéal (2).

Le fait montre, en tout cas, que les Egyptiens étaient libres d'interpréter les anciens chefs-d'œuvre en consultant la nature, soit; les figures sont généralement soignées, et les artistes amènent la sculpture presque au degré où elle avait été portée dès la IVe dynastie, sous l'ancien empire; mais ici, à cette première époque, ils ne sont pas encore arrivés au réalisme; ils ne font pas une étude serrée de la nature, ajoute M. Emile Soldi. Soit. Mais les formes longues et grêles de leurs divinités et de leurs reines n'en sont pas moins toujours chastes et délicates; ce qui prouve qu'ils visaient encore plus à l'idéal qu'au naturel.

D'ailleurs la place et la forme qu'ils donnaient aux yeux dans

(1) Je suis ici en complète contradiction, je le reconnais, avec L. Barré, suivant lequel on trouve fort rarement dans l'art antique les formes sveltes et élancées qui sont plutôt le cachet de la Renaissance (*Herc. et Pompeï*, IV, p. 218).

Le fait est que sur une vingtaine de figures nues, peintes ou sculptées, trouvées dans les ruines des deux villes vésuviennes et reproduites au trait, avec un talent remarquable, dans son grand et bel ouvrage, on ne saurait en trouver à peine deux ou trois dans ces conditions.

(2) *La Sculpture égyptienne* (p. 62, Paris, 1876).

leurs statues prouvent aussi qu'ils recherchaient plutôt le surnaturel que la réalité. De ce qu'ils les présentaient de face, en effet, dans les têtes posées de profil, il faut convenir que les uns ont voulu reconnaître là une idée symbolique, les autres la naïveté ou l'impéritie des artistes dans l'interprétation de la nature, alors que ces derniers ont tout simplement voulu les dessiner de cette façon pour mieux rendre la pensée, dont l'œil est en quelque sorte le fidèle interprète, le miroir de l'âme, en d'autres termes.

Mais ils ne les ont pas seulement placés de face, ils les ont aussi très allongés et figurés obliquement, parce qu'ils avaient toujours en vue la beauté féminine idéale et que les Egyptiennes elles-mêmes, n'ayant jamais pensé autrement, s'agrandissaient les yeux et les sourcils au moyen d'un certain fard, ainsi que les femmes arabes se les allongent encore de nos jours au moyen du *koheul* ou poudre d'antimoine sulfuré.

Bref, l'idéal dans la sculpture, la peinture et la mosaïque n'exclut pas le réalisme : l'un et l'autre s'y concilient parfaitement, ainsi que le prouvent les lignes exactes et les fictives qui se suivent et se complètent si ingénieusement dans les œuvres de beaucoup de maîtres égyptiens, qu'elles semblent se déduire nécessairement les unes des autres, comme le fait observer M. Maspero dans son remarquable ouvrage sur l'*Archéologie égyptienne* (p. 171), en citant plusieurs de leurs tableaux ou bas-reliefs où l'étrangeté même des personnages leur prête un charme que n'ont pas des œuvres plus récentes et plus conformes à la vérité, entre autres celui qui, dans un des hypogées thébains, représente le repas funéraire offert au prince Harmhabi par les gens de sa famille, où l'idéal se mêle de moitié avec le réel (*l. c.*, p. 172, fig. 163) (1).

Mais ce n'est certes pas cet idéal que notre mosaïste a recherché en nous représentant l'épouse de Neptune portée en triomphe. A en juger par le visage de la seule néréide qui n'a point souffert des injures du temps ni de la main des Sarrasins, la physionomie d'Amphitrite et de la néréide à demi-couchée sur la croupe du léopard

(1) En Italie, les peintres du XIVe et du XVe siècle ont souvent reproduit des personnes aux yeux allongés et parfois très obliques. Les artistes français ont procédé de même ; on en a des preuves assez nombreuses sous les yeux dans certains musées de peinture et de sculpture, dans maintes églises et tout récemment encore le Musée du Louvre a fait l'acquisition d'une statue de sainte Suzanne aux yeux obliques et allongés.

devait être des plus communes. Ignorait-il ou aurait-il oublié que toutes ces divinités marines étaient si belles que la fière Cassiopée fut cruellement punie pour avoir osé se vanter de l'emporter sur elles en beauté? Qu'étant chargées tout spécialement de conduire les âmes des justes et des héros aux îles Fortunées, séjour des bienheureux, ces nymphes de la mer, toujours jeunes, toujours vierges, devaient avoir une physionomie en rapport avec leur noble mission, quelque chose d'angélique pour ainsi dire dans les traits du visage? C'est encore possible. Mais ce qui est cependant beaucoup plus probable et presque certain, c'est qu'il était incapable de faire mieux, en admettant même qu'il ait eu sous les yeux un bon modèle. En voici de nouvelles preuves.

Les jambes de sa néréide et surtout celles d'Amphitrite, qui seules se voient, sont bien loin d'être proportionnées à leur taille. Aussi, si indulgent qu'on puisse être en raison de la grande difficulté qu'il y a de bien rendre les raccourcis, on ne saurait lui pardonner de les avoir estropiés de la sorte et d'en avoir fait presque des culs-de-jatte.

On est bien en droit de lui demander aussi ce qu'il a fait de la jambe gauche de la déesse, d'où part la queue des deux ichtyocentaures et de l'hippocampe, et qu'est-ce qui l'obligeait à donner une taille si grande à la panthère et à son léopard, qu'ils occupent toute la largeur du tableau? Affaire de convention! Soit.

On ne voit pas non plus ce qui a pu l'amener à représenter ces deux monstres marins prêts à dévorer les nymphes qui les montent, du moment que l'une présente à la panthère un plat chargé de gâteaux, et que l'autre cherche à charmer le léopard aux sons de la lyre? Que la panthère tenue en laisse par une des néréides de la mosaïque de Tébessa ouvre une large gueule et semble ne pas être de bonne humeur, cela se comprend sans peine, puisque celle qui la conduit et n'a point les grâces candides de sa compagne aux yeux bleus qui chevauche si élégamment un hippocampe, rappelle plutôt l'expression altière et quelque peu dure de Diane, la divine chasseresse qui préfère aux douceurs de l'amour les rudes labeurs de son plaisir favori, comme dit M. le commandant Allotte de la Füye, la contraint de tourner la tête de son côté et ne lui offre absolument rien à manger ni à boire ; mais ici, rien ne justifie le courroux de ces fauves. Enfin, si dans le cortège de Neptune, de la mosaïque trouvée à Sousse, les six panthères montées par des

néréides ouvrent aussi la gueule, elles en laissent au moins sortir et pendre la langue, preuve qu'elles sont haletantes, lasses de la course effrénée que ces nymphes de la mer les obligent à faire dans l'humide empire de Neptune et d'Amphitrite, mais non courroucées.

Ce sont là, sans doute, des contresens de peu d'importance, mais qui, pour peu qu'on y regarde de plus près et qu'on y réfléchisse, n'en sont pas moins choquants.

On peut en dire autant de la façon dont la néréide offre quelques friandises sans doute à sa monture, sans la regarder. Elle a cela de commun du reste avec la néréide du jardin d'Uzer, sa voisine, qui donne sa main droite à lécher au monstre marin qu'elle chevauche, sans tourner la tête de son côté. Aussi, combien elle est loin d'approcher de celle qui, à Pompeï, allongée sur une panthère marine et vue de dos, désaltère le monstre en lui versant à boire de la main gauche dans le bassin qu'elle lui présente de la main droite! Rien de plus gracieux que cette attitude, rien de plus naturel !

Ce n'est pas tout. On peut aussi lui reprocher d'avoir beaucoup trop visiblement limité les contours de toutes ses figures, par une ligne de cubes d'un bleu foncé, car si, de l'avis de M. Gerspach, il est permis à tout mosaïste de sertir les nus d'un redessiné simple et même double pour mieux en arrêter les formes, c'est à la condition toutefois que ce redessiné sera aussi mince et net, aussi peu accusé que possible, en un mot, ainsi qu'on le voit si scrupuleusement observé dans la mosaïque d'Amphitrite, à Tébessa.

Cette façon de faire ressortir un sujet vivant ne peut convenir d'ailleurs qu'à des mosaïques qui ne peuvent être vues que de loin, comme celle, par exemple, qui représente l'ascension du Christ, à la voûte de la coupole d'une église de Salonique ; celle qui, au-dessus des arcades d'une nef de Saint-Apollinaire-le-Neuf, à Ravenne, représente une longue procession de saints portant des couronnes à la Vierge, et celles qui, à Sainte-Sophie de Constantinople, se déroulaient à la voûte de l'immense coupole de ses absides et au-dessus des portes du narthex (1), où, dans ces conditions, les puissants contrastes de couleurs, et ces lignes noires, qui les rendaient encore plus frappantes, se perdaient dans l'harmonie générale de l'œuvre. Mais dans une mosaïque qui ne peut se voir que de près, comme celle-ci et toutes celles qui servaient de pavements dans les temples,

(1) Cf. C. Bayet, l'*Art byzantin* (liv. II, chap. I, p. 50-52, fig. 1 et 12; ch. II, p. 62).

les basiliques, les thermes et autres édifices publics, palais ou maisons particulières, cette façon de mieux accuser le dessin, de rendre encore plus frappants les tons vifs des chairs ou des vêtements, était parfaitement inutile et même nuisible.

Mais si nombreux et choquants que soient les défauts de sa mosaïque, il ne faut pourtant pas se montrer trop sévère à son égard. Il était d'un siècle où son art, comme celui du sculpteur et de l'architecte, ne pouvait guère se relever en Afrique et briller de nouveau comme au temps des Sévères après tant de troubles, de désordres et cent ans d'interrègne et de barbarie. Qu'on lui tienne compte de toutes ces circonstances atténuantes par conséquent, et jugeons son œuvre en la confrontant non avec celles du IIe siècle et du commencement du IIIe, mais avec celles de son époque, c'est-à-dire des VIe et VIIe siècles, où la décadence de l'art de la mosaïque était déjà manifeste à Rome et dans toutes les autres villes de l'Italie, dès le VIe, et s'accentuait de plus en plus dans les ouvrages du VIIe (1).

A défaut de sujets similaires, citons en premier lieu celle qui, trouvée à Gafsa en 1888 (2), par MM. le docteur Vüllon et le capitaine Seta, représente un cirque avec trois rangs de spectateurs pressés dans les loges; dans l'arène, des chars aux quatre couleurs contournant la *spina* décorée de pylônes, des chevaux galopant, des acrobates dansant, des lions enfermés dans des cages, des palefreniers nègres debout près des barrières. Eh! bien, de l'avis du savant auteur de l'*Afrique byzantine*, ancien élève des écoles françaises de Rome et d'Athènes, qui reconnaît volontiers combien les artistes africains, du temps de Justinien, avaient encore le sentiment du pittoresque, la mosaïque de Gafsa serait d'une faiblesse insigne d'exécution (3) ; quant à feu Ducoudray La Blanchère, inspecteur général des Archives et Bibliothèques, et M. P. Gauckler, directeur actuel du Service des antiquités en Tunisie, ils en ont trouvé tout simplement le travail naïf et grossier (4).

(1) A l'exception de quelques figures qu'on y découvre encore par-ci, par-là ayant un certain cachet de distinction, les types en sont presque tous d'une extrême banalité, les physionomies lourdes et communes (Gerspach, *l. c.*, p. 83).

(2) Fait partie depuis quelques années déjà du Musée Alaoui, à Tunis, salle des fêtes.

(3) Ch. Diehl, l'*Afrique byzantine* (IIe part., chap. I, p. 391).

(4) *Catalogue du Musée Alaoui* (p. 12, no 19).

Citons en second lieu la plupart de celles trouvées à Tabarka tapissant tantôt la dalle supérieure seule des tombes chrétiennes, tantôt toutes les faces extérieures de celles en forme de sarcophage, et datant de cette époque. Elles sont d'un art ou médiocre ou misérable, d'après M. Gsell (1), qui n'est pas moins un excellent juge en pareille matière (2).

Ce ne sont pas les seuls monuments, d'ailleurs, qui nous prouvent qu'au temps de Justinien les mosaïstes ne se sentaient plus capables d'aborder le nu. Ils s'en tiennent au costume, à la richesse des étoffes, aux parures et ne se préoccupent même guère des personnages qui en sont revêtus. Dans l'une des grandes compositions qui décorent l'abside de Saint-Vital, à Ravenne, le costume de l'impératrice Théodora, suivie des dames de sa cour, est splendide, tout le monde en convient; une large broderie, qui représente l'Adoration des mages, orne le bas de sa robe; des joyaux couvrent sa poitrine; de sa chevelure pendent sur les épaules des torsades de perles et de pierres précieuses; un haut diadème couronne sa tête qui est nimbée. Quant aux femmes de sa suite, symétriquement rangées et présentées de face, leur visage est régulier, leurs yeux sont grands et fixes, leurs attitudes uniformes, leur costume magnifique; mais si tout cela offre bien l'image de la cour de Byzance, si riche et si élégante, et où dominait une minutieuse étiquette, tout cela n'évo-

(1) *Mélanges d'arch. et d'hist. de l'Ecole française de Rome* (t. XVIII, p. 118-119).

(2) Il ne faut pas moins reconnaître avec M. Diehl, que malgré les insignes faiblesses de leur exécution, elles ne sont pas dénuées d'intérêt au double point de vue artistique et social. En effet, non seulement elles montrent par cette application de la mosaïque à la décoration des plaques tombales, à quel point s'était généralisé l'emploi de ce mode d'ornementation, elles fournissent en outre un ensemble singulièrement instructif pour reconstituer l'aspect de la société africaine de l'époque. Hommes en longue dalmatique verte ou blanche, ornée de larges bandes de broderies, avec le manteau triangulaire de laine bure enveloppant le buste, et l'*orarium* passé autour du cou; femmes en étroites robes collantes brodées au cou et aux poignets, serrées à la taille par une ceinture rouge et que recouvre une ample tunique aux larges manches de couleur éclatante, avec les bijoux sur la poitrine, l'écharpe claire flottant sur les épaules et parfois encadrant le visage; enfants en culottes collantes alternées de jaune et de rouge, en courtes tuniques blanches à bandes de couleur : autant de portraits authentiques qui mettent sous nos yeux en de vivantes images les habitants de l'Afrique tels qu'ils étaient au temps de Justinien (Ch. Diehl, *loc. cit.*, p. 392).

que qu'un passé qui ne va pas au delà du IVe siècle, de celui de Constantin Ier, par conséquent. C'est plutôt de la mosaïque purement décorative que de la mosaïque à décor vivant.

On peut en dire presque autant de la longue procession de saintes qui se déroule encore à Ravenne, au-dessus des arcades d'une nef à Saint-Apollinaire-le-Neuf; elles portent des couronnes à la Vierge; leur costume est riche, leur tête est coiffée de la mitre, leurs traits sont réguliers, et l'on admet encore assez volontiers qu'une inclinaison légère et gracieuse de la tête donne à deux d'entre elles un certain charme; mais il faut avoir une bien vive prédilection pour ces sortes de mosaïques byzantines pour songer, avec M. Ch. Bayet, en les voyant, à l'antiquité classique et à certaines œuvres d'une incomparable perfection où domine, selon lui, le même esprit d'ordre et d'harmonie (1).

Il ne faut donc pas s'étonner de voir Amphitrite avec une taille si commune, des jambes si courtes (2) et d'être tenté, comme mal-

(1) L'*Art byzantin* (p. 65-66, fig. 16 et 17).

(2) Suivant M. Héron de Villefosse, le savant conservateur des antiquités au Musée du Louvre et président de la Commission de publication des documents archéologiques de l'Afrique du nord, que l'Académie d'Hippone s'honore et se félicite de compter depuis longtemps parmi ses membres honoraires les plus distingués, les formes potelées, les jambes très courtes de la figure que les deux jeunes tritons soutiennent chacun d'une main au-dessus des flots, font penser à un enfant, présenté debout, de face, mais dont le sexe n'est pas apparent par suite de l'accident qui, malheureusement, a fait disparaître complètement la partie supérieure du corps de l'enfant (*a*).

A mon grand regret, je ne puis me ranger à l'avis de M. Héron de Villefosse. Selon moi, c'est bien Amphitrite que le mosaïste a voulu représenter ici, encore jeune et vierge, c'est possible, mais pas enfant.

Malgré l'état fort incomplet dans lequel la mosaïque est parvenue jusqu'à nous, je n'hésite pas non plus à donner à toute sa composition le titre de *Triomphe d'Amphitrite* que je lui ai donné dès le début de son déblaiement, et à lui conserver la place que je lui ai assignée parmi toutes celles qui, en Tunisie et en Algérie, ont été trouvées dans le même genre.

(a) C'est à la chute de la grosse pierre de taille qui se trouvait encore en place en cet endroit, lorsqu'en novembre 1895 je priais M. Chevillot de vouloir bien déblayer 2 ou 3 mètres de superficie de la mosaïque, et qui était tombée sans doute de la partie supérieure du mur de clôture de la maison romaine, lorsqu'en 1883 il construisait la sienne, que ce regrettable accident est dû. Mais la pierre en tombant et faisant quartier n'a pas enlevé seulement le haut du corps de la déesse et celui du triton placé à sa gauche, mais aussi tout ce qui se trouvait au-dessus de ces deux groupes, soit une superficie d'au moins 5 mètres, ainsi qu'en témoigne le dessin au trait de la mosaïque telle qu'elle existe aujourd'hui, exécuté par M. Bariteau. (V. pl. IV.)

Il est regrettable aussi que M. Chevillot n'ait pas eu la pensée de recueillir tous les petits cubes que la pierre

gré soi, de la comparer aux néréides des bains de Pompeïanus que Tissot a prises pour des divinités numidiques (1) et M. Poulle pour des matrones (2).

Le fait est que corpulentes et obèses comme le laisse voir l'ample manteau qui, jeté sur leurs épaules, retombe en arrière, revient envelopper les jambes et laisse le devant de leur corps nu jusqu'aux cuisses; que parées de larges colliers de perles, de bracelets et d'anneaux, et coiffées, les unes d'un diadème, les autres d'une mitre, celles-ci pourraient passer plutôt pour des divinités numidiques ou des matrones que pour des filles de Nérée et de Doris que les artistes, poètes et mythologues anciens et modernes représentent toujours jeunes, sveltes et jolies, plus souvent nues qu'avec une draperie plus ou moins transparente jetée négligemment sur les jambes ou sur une épaule.

En y regardant de plus près cependant, il est facile de reconnaître qu'elles sont assises sur le dos de monstres marins et non sur des lits, comme on l'a cru. On remarque, en effet, que si la tête et la jambe du cerf, de la panthère, de l'hippocampe, de l'ours et du tigre qui sont d'un même côté et de même niveau peuvent passer, à la rigueur, pour des pieds de lit, le griffon, au lieu d'avoir la tête baissée, la relève au contraire presque à la hauteur de l'épaule de celle qui le monte; de sorte que ce lit n'aurait que deux pieds, l'un à la tête, l'autre à l'extrémité opposée, ce qui n'est guère pratique.

D'autre part, si l'on admet que de ce côté les lits reposent sur une grande boule surmontée d'autres boules de plus en plus petites, il faut convenir qu'ils ne sont pas faits pour s'y étendre commodément, surtout sur celui au griffon qui, au lieu d'avoir la tête baissée l'a relevée, pas plus d'ailleurs que sur ceux à la tête de cerf et à la tête d'antilope armées de cornes redoutables.

Ce que le mosaïste d'Oued-Athménia a eu la singulière idée de représenter par des boules, n'est donc autre chose que les spirales,

de taille en tombant avait détachés de la mosaïque et les ait laissés enlever par ses ouvriers ou tous ceux qui, de Bône, ne manquaient jamais d'accourir chez lui alléchés par l'espoir d'une bonne moisson de bibelots, dès qu'ils apprenaient qu'il venait de découvrir dans sa propriété quelques vestiges de constructions romaines. Il aurait pu, de la sorte, faire restaurer à peu de frais une partie au moins de son antique pavement.

(1) Tissot, *Géog. comp. de la prov. rom. d'Afrique* (t. I, p. 495).

(2) Poulle, *Rec. de Constantine* (vol. XIX, a. 1878, p. 448-449).

les volutes de la queue tortueuse de ces monstres marins terminée par trois nageoires, comme l'est celle de tous les ichtyo-centaures, tritons et dauphins de la fable.

J'avoue que cette façon de représenter un appendice caudal est tout à fait excentrique ; mais comme bien d'autres détails de la mosaïque qui décorait le pavé de l'*atrium* ou salle d'entrée des bains de Pompeïanus sont non moins étranges et invraisemblables, témoin l'ombrelle que tient ouverte de la main gauche une des néréides du compartiment de droite ; la housse qui recouvre les chevaux lancés à la poursuite de gazelles et ressemble à celle des chevaux arabes ; la maison de maître avec ses dépendances à un, deux ou trois étages percés de nombreuses fenêtres, couvertes de toits faits de tuiles rouges carrées, munies de tuyaux de cheminées pratiquées sur la ligne de faîtage du bâtiment central et de lucarnes ménagées sur le toit du grand pavillon de droite ; le nom de Vernacel que porte un des cavaliers et n'a rien de romain ; celui de Diaz que porte un des piqueurs, revêtu comme son camarade Liber du costume espagnol, le manteau traditionnel rejeté sur l'épaule gauche, il ne faut pas s'en étonner, notre *musivarius* avait l'imagination aussi fantasque que féconde.

Quant à l'objection qui m'en a été faite au sujet de l'ample manteau dont les épaules et la tête de deux de ces figures sont couvertes et forme nimbe, pour me prouver que ce ne sont pas des nymphes, je répondrai que l'agencement de la draperie ou du pallium qui recouvre leur tête et l'encadre de son large pli, en simulant le nimbe ou cercle lumineux, est l'attribut de toute divinité et plus particulièrement encore le symbole des dieux, des déesses, des nymphes (néréides) de la mer, ainsi qu'on en a un exemple par les deux néréides qui sont ainsi représentées sur notre mosaïque d'Hippone.

Ce qui coupe court à toutes les objections qu'on pourrait encore me faire, et qui indique ostensiblement que ce sont bien des néréides et non des matrones ou des divinités numidiques, ce sont les gros poissons nageant entre les colonnes et les pilastres des deux seuils, et les petits qui nagent au fond du compartiment de gauche.

Mais ce qu'il y a de non moins visible et de certain aussi, c'est le cachet tout à fait oriental, asiatique, dont la mosaïque de ces deux salles est empreinte. L'embonpoint dont les déesses de la mer sem-

blent ici fières et heureuses d'étaler au grand jour, nous fait rêver aux soins que prennent encore de nos jours les femmes arabes et juives de procurer, par un certain régime, ce même embonpoint aux filles qu'elles vont bientôt marier, au grand contentement de leurs futurs époux. Les larges colliers, les doubles et triples bracelets et anneaux, dont leur cou, leurs bras, leurs poignets et leurs jambes sont chargés, ne sont pas moins des indices certains d'un goût essentiellement oriental. La mitre chamarrée d'or et de pierreries, dont l'une est coiffée, était portée en Perse, en Phénicie de tous temps; elle l'est encore en Algérie, en Tunisie, au Maroc par les filles et les femmes arabes et juives comme aux temps les plus reculés.

Le goût du luxe oriental, qui, sous Justinien, dominait au plus haut degré la société byzantine et se reflétait naturellement sous les formes les plus diverses, dans les beaux-arts comme dans l'industrie, se montre également dans le manteau dont toutes ces divinités de second ordre ont les épaules et les jambes couvertes. A voir ses nuances si variées, ses plis composés de lignes brisées dirigées en tous sens, il est certain qu'il est fait de soie, dont la culture et la fabrication s'étaient introduites de l'Asie dans l'empire grec au VI[e] siècle (1), et que notre mosaïste en a simulé de la sorte les brillants et changeants reflets, les plis secs et cassants. Il est très probable aussi qu'il l'aurait même parsemé de fleurs, de fruits, de palmes, d'arbustes, de buissons et d'oiseaux, dont la robe des femmes en Perse, dans l'Inde, en Chine, au Japon était plus ou moins richement brodée depuis un temps im-

(1) Sous Tibère (14-37) le Sénat, par un décret, défend aux hommes de porter des vêtements de soie; mais, peu de temps après, Caligula (37-41) enfreint lui-même le décret en venant danser sur la scène vêtu de la tunique de soie tombant jusque sur les talons *(tunica talaris)*.

Sous Néron (54-68), Sénèque le Philosophe disait déjà : « Je vois des vêtements de soie, si l'on doit nommer vêtement ce qui ne protège ni le corps ni la pudeur; des habillements avec lesquels une femme ne pourrait jurer qu'elle n'est pas nue. Voilà ce qu'on cherche à grand prix, ce qu'on va demander à des nations dont le commerce nous était inconnu. » (*De Benef.*, VII, 9.)

Au début du III[e] siècle, l'usage des *pallium* (manteaux) et des longues robes transparentes, *vestes diffluentes, pallæ, tunicæ talares*, qui avait été importé en Grèce et en Italie par les Lydiens, les Phrygiens et les autres peuples de l'Asie, fait dire à Athénée : « Certainement les *Sambucistrie*, de Rhodes, me semblaient nues, bien qu'on me dit qu'elles étaient vêtues. » (VIII, 68.)

mémorial et l'est encore aujourd'hui, s'il en avait été capable (1).

Enfin, il n'est pas jusqu'aux monstres marins servant de montures à ces nymphes si massives qui, loin d'être traités avec ce goût et ce sentiment qui savait autrefois, à Rome comme à Athènes, rendre vraisemblables les choses les plus contraires à l'ordre régulier de la nature, ne dénotent par leurs formes étranges un caractère vraiment asiatique (2).

En résumé, l'auteur de la mosaïque des néréides à Oued-Athménia était encore moins épris de la beauté idéale de la femme et capable de la rendre que l'auteur de notre mosaïque d'Amphitrite ; que pas plus que les autres mosaïstes greco-romains des VI[e] et VII[e] siècles, il n'était capable d'aborder le nu et de rendre les raccourcis d'une manière passable.

(1) Vers la fin de ce même siècle, Marc-Aurèle (161-180) envoie des ambassadeurs à l'empereur de la Chine pour le commerce de la soie. (Cohen, *Desc. hist. des monnaies frappées sous l'Empire romain*, t. II, page 454.)

Sous Aurélien (270-275), la soie se vend à Rome son poids d'or, « *libra enim auri tunc libra serici fuit.* » (Vopiscus, *Aurel.*, 44.)

En 553 enfin, des moines apportent de Sirinda des vers à soie, qu'ils avaient cachés dans leurs cannes, et en implantent la culture dans tout l'empire d'Orient.

(2) Les Perses, les Indiens, les Chinois ont de tous temps excellé dans l'art d'altérer la nature et d'imaginer des types artificiels des plus bizarres, de pousser, en un mot, le surnaturel jusqu'à l'extravagance.

Sous Justinien (527-565), les tissus historiés faisaient fureur à la cour et dans les classes élevées de la société. On y voyait des griffons, des basilics, des licornes, des pans, tantôt seuls, tantôt montés par des hommes, des aigles, des faisans, des hirondelles, des canards, des éléphants, des tigres, des léopards, des buffles, des lions et autres animaux des plus fantastiques, ainsi qu'en était brodée, dès la plus haute antiquité, la robe des mandarins de la Chine, et qu'aujourd'hui encore celle des souverains de ce vaste empire en est ornée. On y voyait aussi, et tout naturellement, des fleurs, des palmes, des arbustes et voire même des arbres chargés de fruits.

La mode des étoffes historiées était déjà très répandue d'ailleurs à Constantinople et dans tout l'empire d'Orient dès le IV[e] siècle, sous Constantin, puisque l'évêque Asterius, d'Amasée (Asie mineure), critique vivement dans un de ses sermons le faste de ses contemporains portant des vêtements sur lesquels étaient brodés des lions, des panthères, des ours, des forêts, des chasses, et jusqu'à des scènes de l'Ancien et du Nouveau Testament. (Fr. Michel, *Rech. sur le comm. et la fabric. des étoff. de soie, d'or et d'argent dans le Moyen-âge.* — Cahier et Martin, *Mél. d'arch.*, 1[re] série, t. II et III. — Müntz, *La Tapisserie.* — Ch. Bayet, l'*Art byzantin*, p. 100.)

J'ajouterai même qu'il était né en Afrique ou qu'il y était venu dès son jeune âge ; qu'il n'était ni grec, ni romain, à proprement parler par conséquent. Il y avait été en contact avec des Espagnols, colons et autres, et s'y était inspiré de bonne heure de la taille, de la physionomie et du costume des femmes indigènes. Il n'avait donc, en tout cela, qu'agi comme l'auteur de la grande mosaïque de Constantine représentant Neptune et Amphitrite debouts sur un char traîné par quatre chevaux bondissants et hennissants, qui, Africain comme lui sans doute, n'ignorant pas que les femmes de ce pays avaient généralement les seins de forme conique et allongés, par suite de l'habitude qu'elles avaient de ne rien employer pour les soutenir, les comprimer, a dessiné de la sorte ceux de l'épouse du dieu au trident redoutable, des deux néréides montées sur des dauphins et des deux femmes qui, assises à l'arrière des nacelles, regardent deux jeunes gens qui, à l'avant, pêchent à la ligne.

D'où je conclus que l'on peut parfois tirer un utile et précieux enseignement à examiner attentivement certains détails qui, à première vue, paraissent souvent sans aucun intérêt dans une mosaïque, un bas-relief ou une peinture.

Notre mosaïste s'en est donc tenu à la partie décorative de ses mosaïques, notamment :

1° Dans celle dont le cadre composé de carrés et de rectangles alternés en cubes blancs, noirs et jaunes, d'une grande élégance et même très riche dans sa simplicité, enveloppe un grand cercle divisé en cinquante-quatre rayons, qui, reliés trois à trois par des carrés longs, rouges, jaunes, verts et gris, figurent, vus de près, dix-huit coins ayant leurs pointes au centre de la circonférence, et vus de loin, font place à neuf cœurs appuyant leurs pointes à la circonférence (compartiment Z du plan d'ensemble) ;

2° Dans celle de la grande pièce (T), composée de rosaces et de losanges émaillés de croix grecques ou de X ;

3° Dans le cadre qui entoure celle aux six chevaux attachés à leurs mangeoires, aux écuries, remises et logements des palefreniers et des conducteurs de chars, qui est très riche en couleurs et en ornementation (salle M) ;

4° Dans celle du *tepidarium* (K) qui représente, dans un triple cadre, une rosace enfermée dans un double cercle, autour duquel court une guirlande très originale formée de triangles verts et noirs

inscrits dans des demi-cercles au fond rose et séparés par des feuilles d'un jaune vif. Un collier de perles rouges et jaunes, de corail et d'ambre sans doute, entoure les cercles sur chacun des petits côtés du rectangle ;

5° Et celle enfin du *trichilum* ou salle à manger (Z'), à dessins en cubes d'un vert clair, avec cadre et fond semés de sable à grains verts et rouges.

Je me rangerai donc, avec beaucoup d'autres sans doute, à l'avis de M. Gsell qui, interprétant ce que M. Gauckler a dit au congrès de Tunis, en 1897, de la mosaïque romaine d'Afrique se transformant constamment du Ier siècle de notre ère au VIe suivant, une loi qu'on peut énoncer ainsi : « elle va du réalisme au symbolisme, du concret à l'abstrait, du décor vivant au décor géométrique (1) » estime, en d'autres termes, que les mosaïstes, qui étaient d'abord presque des artistes, sont devenus de plus en plus de simples manœuvres, forts indifférents à l'étude de la nature, et que, sachant de moins en moins dessiner, ils ont été amenés à éviter de plus en plus les représentations de personnages et le décor vivant, pour faire de leurs œuvres une place toujours grandissante à des motifs ornementaux d'une exécution facile (2).

Quant à celui d'Hippone, on ne saurait lui marchander certains éloges ; il en mérite assurément. Les grands enroulements de fleurs dont il a entouré sa composition sont d'un effet décoratif admirable. On ne saurait trouver, je crois, de cadre plus élégant, aussi plein de magnificence. Il est, en tout cas, bien supérieur en tout et pour tout à celui du « Cortège de Neptune » du Musée Alaoui qui se compose, sur un fond blanc, d'une guirlande de feuilles de laurier et d'olivier, divisé par des bouquets de fruits (figues et coings), et de fleurs (roses et marguerites), alternant trois par trois, et que M. René de La Blanchère a trouvé cependant d'un effet décoratif si puissant (3). On peut le trouver bien supérieur aussi à celui de la mo-

(1) Association française, Tunis (I, p. 276).

(2) *Mélanges d'archéologie et d'histoire de l'Ecole française de Rome* (a. 1898, fasc. 1-11, p. 94).

(3) Analogue à celle qui, formée de fleurs et de fruits, avec masques décoratifs aux quatre angles, entoure la mosaïque trouvée à Oudna (Tunisie) et représentant Dyonisos faisant don de la vigne au roi de l'Attique Icarias assis au milieu d'une vigne où vingt-huit Amours ailés font la cueillette du raisin en

saïque de la grande salle (*atrium*) des bains de Pompeïanus qui se compose également d'une simple guirlande de feuilles enrubanée.

Ajoutons qu'elle surpasse même d'au moins cent coudées la frise qui entoure la superbe mosaïque du « Cortège d'Amphitrite », à Tébessa, qui se compose de longues feuilles aquatiques aux mouvements ondulés, entremêlées de fruits, de fleurs, d'oiseaux et de têtes de carnassiers. Quoique M. le commandant Allotte de La Fūye l'ait désignée comme sortant tout à fait de la catégorie des œuvres banales et que M. Héron de Villefosse l'ait trouvée riche, j'ai le regret de ne pas être de leur avis et de la trouver bien maigre, en tout cas (larg. 4 centimètres), pour une mosaïque de 63 mètres de superficie. Puis, que viennent faire ici toutes ces têtes d'antilope, de gazelle, de loup, de panthère, de tigre et de chien autour d'une mosaïque représentant la souveraine des mers entourée de son cortège de néréides? Est-ce bien ici leur place, autour d'une scène qui est censée se passer au fond de la mer ou au-dessus des flots? Non, certes. On les tolérerait encore volontiers autour d'une scène de chasse ou de cirque, mais pas ailleurs. Ici, elles sont absolument déplacées.

Il convient donc de reconnaître que notre mosaïste a eu le bon esprit de s'en tenir à ses grands et superbes rinceaux formés de calices de fleurs recourbés, emboîtés les uns dans les autres et reliés entre eux aux quatre angles du tableau par un assemblage de grandes et belles feuilles dentelées qui s'étalent en éventail à droite et à gauche, et de l'en féliciter chaudement. Son cadre est vraiment remarquable par son élégante simplicité. Sa coloration en est riche et harmonieuse, de bon goût, et l'exécution irréprochable. Il n'eût certes pas déparé une mosaïque de la meilleure époque.

Mais de ce qu'il ne perdrait absolument rien et gagnerait même à être comparé au plus beau des encadrements de mosaïque connus, entre autres à celui qui forme la seconde bordure des mosaïques trouvées dans les ruines de l'ancienne et riche construction romaine sur l'emplacement de laquelle existe actuellement la ferme Godmet, à un kilomètre de Tabarka (1), il ne s'ensuit pas qu'il soit

compagnie de divers oiseaux, grives, étourneaux, perdrix, cigognes et autres, qui en ramassent et mangent les grains tombés par terre. (Cf. *Cat. des Musées et Collections archéologiques de la Tunisie,* Musée Alaoui, p. 23, n° 103, pl. v.)

(1) *Cat. des Musées et Coll. arch. de la Tunisie* (n°s 24, 25, 27, pl. III).

antérieur au VIe siècle et qu'il faille le faire remonter au IVe et même au IIIe siècle.

Je viens de rappeler que les artistes de l'époque Justinienne ne s'étant pas sentis capables d'aborder avec succès le décor vivant, le nu surtout, s'étaient renfermés dans les limites de l'art décoratif où plusieurs finirent par exceller.

De ce qu'on est encore émerveillé aujourd'hui de la vivacité des couleurs du cadre et du tableau même de la mosaïque, on ne saurait en conclure aussi que le tout date réellement du IVe siècle, c'est-à-dire de l'époque Constantinienne et de saint Augustin. En fait de mosaïque, la couleur n'est pas faite pour en fixer l'âge. Or, comme les mosaïstes byzantins, qui avaient bien compris les conditions de leur art, on ne peut le nier, n'employaient les tons qu'en petit nombre et juxtaposaient les couleurs tranchées, négligeant les nuances intermédiaires, et que celui d'Hippone n'a point jugé à propos de déroger à cette méthode, bien qu'ayant à exécuter une mosaïque qui devait se voir de près et non de loin, il pouvait fort bien s'en dispenser, il s'ensuit naturellement que tout, cadre, tableau, rinceaux et figures s'y détachent avec une vigueur et un éclat incomparable.

Enfin ce qui m'incite encore à la dater du VIe siècle, c'est qu'elle se trouve à 0^m^66 au-dessus d'une mosaïque à dessins géométriques d'une époque antérieure et qu'elle repose sur le mur d'une construction plus ancienne également, démolie pendant le siège d'Hippone par les Vandales.

Mais si la mosaïque est contemporaine de la domination byzantine en Afrique, comment se fait-il qu'un sujet aussi profane, m'a-t-on objecté, ait été traité dans Hippone où la mémoire de l'évêque, qui l'avait illustrée autant par sa piété et sa charité que par son génie, ne pouvait s'être effacée ? Ah ! c'est que le propriétaire qui en avait décoré le pavé de son *atrium,* si chrétien et orthodoxe qu'il fût, n'était apparemment pas aussi scrupuleux que Sidoine Apollinaire qui ne voulait pas entendre parler de tableaux de ce genre et prévenait un jour un de ses amis qu'en venant le visiter dans sa belle villa d'Avitaticum, en Auvergne, il n'y trouverait rien qui puisse offusquer ses regards, alarmer sa pudeur et froisser ses croyances religieuses. Il est même certain que pour notre riche et archiséculaire concitoyen, le Triomphe d'Amphitrite n'était qu'une œuvre d'art qui ne pouvait éveiller le moindre scrupule de conscience

chez ceux qui venaient le voir par amitié, pour affaires ou tout autre motif.

Il en est d'ailleurs de notre mosaïque comme de celle du Cortège de Neptune trouvée à Sousse, en 1886, dans la demeure d'un riche habitant de l'antique Hadrumète, qui se compose de cinquante-deux médaillons, dont quarante et un renferment chacun une néréide chevauchant un monstre marin, les unes complètement nues, les autres à demi-couvertes d'une simple draperie plus ou moins transparente, et dont vingt trois ont des attitudes différentes et tout aussi gracieuses que celles de nos plus charmantes écuyères du Cirque d'Hiver, à Paris (1). D'après une remarque qu'a faite M. René de La Blanchère, en visitant et étudiant l'ensemble des constructions de cette vaste et opulente demeure, son propriétaire aurait été chrétien, et par conséquent moins scrupuleux encore que notre ancien concitoyen d'Hippone et que saint Paul surtout, s'indignant, à Athènes, à la vue de ces admirables statues qui, de tous côtés, s'offraient à ses yeux.

Il est certain que le goût pour les sujets mythologiques ne se perdit pas de sitôt parmi les chrétiens, et que dans bon nombre de mosaïques, de bas-reliefs, de peintures murales, de fresques et de miniatures datant des premiers siècles de notre ère, on remarque un mélange de paganisme et de christianisme qui étonne. C'est ainsi que dans une des églises de Ravenne, le Jourdain est personnifié à la manière antique, portant un roseau à la main, sur la tête une couronne de roseaux et le coude appuyé sur une urne d'où s'échappe la source ; que dans la même église et sur un seau en plomb destiné à contenir de l'eau bénite on voit, à côté du Bon Pasteur, un gladiateur saisissant une couronne déposée sur un cippe, une orante couronnée par une Victoire ailée qui porte une palme, et dans un angle une néréide chevauchant sur un hippocampe, et sur le tombeau même d'Aurelia Agapetilla des Dryades et des Naïades se jouant.

Et bien que ces figures fussent absolument païennes, hésitaient-ils à faire sculpter des Victoires tenant une palme d'une main et de l'autre une couronne sur la tombe de ceux qui avaient préféré mourir dans les plus affreux supplices que de renier Jésus-Christ et sa doctrine ? Ne voit-on pas aussi sur des tombes chrétiennes,

(1) *Coll. du Musée Alaoui* (1re série, p. 30).

datant des trois premiers siècles, des Génies ailés, le plus souvent nus selon le type unique, placés au centre des sarcophages et soutenant le cartouche à queue d'aronde destiné à recevoir l'épitaphe du défunt?

Mais l'influence de l'antiquité ne s'arrête pas en si bon chemin; elle règne et s'accentue même de plus en plus à partir du IVe siècle jusqu'à se faire sentir encore au XVIe. Beaucoup de monuments chrétiens, mosaïques et sarcophages de l'époque Constantinienne revêtent, par les figures qu'on y voit représentées, un caractère essentiellement païen. Témoin la coupole centrale de l'église de Sainte-Constance, à Rome, bâtie par Constantin-le-Grand, sous le pontificat de Sylvestre Ier (314-336), qui, en raison des satyres, des ménades, des cariatides à triple face et sans bras qu'elle représente, et des pampres de vignes où des enfants nus cueillent le raisin en jouant; où le transport de la récolte et le pressoir sont aussi figurés contre les bordures par de lourds chariots à deux roues traînés péniblement par des bœufs que de jeunes conducteurs excitent à coups de fouets et d'aiguillons, et par une cave surmontée d'un toit en pointe où trois vignerons, armés de bâtons recourbés, piétinent la grappe; dont un des onze compartiments de la voûte en berceau est couvert, a fait croire que l'église était primitivement un temple consacré à Bacchus, alors que d'autres emblèmes disséminés sur les autres compartiments en attestent au contraire l'origine vraiment chrétienne.

Les scènes de vendanges n'en sont pas moins de création païenne. On ne saurait en douter, en effet, en présence de la belle mosaïque trouvée, en 1894, dans la maison des Liberii, à Uthina (Oudna), par le Service des antiquités de la Tunisie, représentant Dyonisos faisant don de la vigne au roi de l'Attique Icarias dans un cadre central entouré de rinceaux où ving-huit Amours ailés font la cueillette du raisin. La mosaïque, encadrée par une guirlande de fleurs et de fruits avec masques décoratifs aux quatre angles, date du commencement du IIe siècle après J.-C., époque où les chrétiens n'ornaient pas, bien entendu, le sol de leurs modestes demeures par d'aussi riches pavements (1). Il n'a été trouvé, d'ailleurs, dans

(1) Uthina était déjà colonie au Ier siècle de l'ère chrétienne. Pline la mentionne avec ce titre dans son *Histoire naturelle* (l. v, c. iv, § 4). Ses ruines occupent un espace de quatre kilomètres de pourtour. Elle avait un évêque dès

cette opulente maison des Liberii, en fait d'autres sujets en mosaïque, qu'une tête de Bacchus, une de Faune avec flûte de Pan, une de Silène, un buste de Minerve, un d'Hélios et quatre mosaïques représentant l'enlèvement d'Europe (1er épisode); Eudymion endormi et Séléné, Cérès tenant une faucille et un calathos rempli d'épis, Orphée jouant de la lyre, assis sous un arbre et entouré de nombreux animaux : lion, tigresse, gazelle, cheval, bœuf, ours, panthère, etc. (1).

Parmi les sarcophages chrétiens et africains de cette époque avec figures ou emblèmes païens, il convient de comprendre celui que M. l'abbé Saint-Gérard a découvert, en 1892, à Tipasa, près de Cherchel, où l'on voit sculpté : 1° au centre, le Christ assis; 2° à sa droite, le printemps tenant une corbeille de fleurs, l'été portant une gerbe d'épis et une faucille; 3° à sa gauche, l'automne tenant une

le temps de Tertullien qui, déjà partisan de Montan (a. 204), le dénonce comme n'ayant pas craint d'enfreindre la loi Scantinia, au chapitre XII de son livre sur la monogamie. Parmi ses évêques, la Notice de l'Eglise d'Afrique mentionne Félix comme ayant assisté au concile de Carthage provoqué en 255 par saint Cyprien sur la question du baptême, et Quietus qui assiste à celui de 525 avec le primat Boniface et paraît en avoir été le dernier.

Il n'y a été trouvé jusqu'aujourd'hui cependant qu'une tumulaire chrétienne au nom d'un certain Vincentius Optatus, mort en paix, *in pace reddidit*, la veille des calendes de novembre (IVe siècle), mais par contre M. P. Gauckler y a recueilli dans les thermes plus de 300 estampilles sur fonds de plats et de patères, ayant toutes un caractère chrétien nettement accusé : le chrisme, accompagné ou non de l'α et de l'ω; la croix latine, la croix grecque et la croix gammée; dix types de colombes; plusieurs coqs; trois types différents de l'agneau; deux du lièvre courant; des rosaces à six ou huit pétales; des fleurons et des palmettes variées; des calices seuls ou réunis quatre par quatre, et de nombreuses lampes parmi lesquelles il ne mentionne, dans le *Bulletin archéologique* de 1897 (p. 498), que les plus remarquables par leur sujet ou leur conservation, entre autres celles au disque avec clerc, tenant des deux mains un calice; personnage debout, portant un lièvre dans ses bras (le Christ et l'âme fidèle?); le Christ accosté de deux anges; saint Michel, armé d'une lance et d'un bouclier rond, transperçant le dragon; le chrisme gammé, chargé de deux disques à l'agneau, l'un au centre, l'autre au bas, séparés par un carreau cantonné de quatre globules; croix grecque gammée, quatre cœurs et deux colombes sur le pourtour; l'agneau et douze trèfles à quatre feuilles au pourtour.

(1) Gauckler, *Mélanges Piot* (1896, II, pl. XXXI et suiv., et p. 177 et suiv.). — *Cat. des Musées et Coll. arch. de l'Algérie et de la Tunisie* (Musée Alaoui, p. 23, pl. V, n° 103; p. 24, nos 106, 109; p. 27 et 29, pl. VII et VIII, nos 125, 128, 129 et 148).

grappe de raisin vers laquelle grimpe un lézard, l'hiver coiffé du capuchon (*cucullus*), portant une houe sur l'épaule et tenant dans sa main droite des canards; 4° Moïse faisant jaillir du rocher l'eau que deux Hébreux, de dimensions beaucoup plus petites, reçoivent dans leurs mains (1).

D'ailleurs les chrétiens s'accommodaient même assez volontiers d'anciens sarcophages païens pour y déposer leurs morts, ainsi que semble le prouver assez clairement celui des *deux époux romains* trouvé aussi à Tipasa, en 1863, par M. Trémaux, dans la même chambre funéraire qu'un autre sarcophage représentant le Bon Pasteur entre deux lions fantastiques dévorant une gazelle, incontestablement chrétien, par conséquent. Aussi M. Gsell, qui date celui des époux du commencement du IIIe siècle ou de la fin du second, se demande si l'étoile qui surmonte le bonnet des Dioscures, ayant la forme d'une croix, n'aurait pas quelque peu influé sur le choix des parents du mort (2).

Enfin, il n'est pas jusqu'à sainte Salsa, martyre, qui, dans cette même cité maurétanienne, fut ensevelie dans un sarcophage païen du IIIe siècle, à en juger du moins par les fragments qui en ont été retrouvés dans la basilique bâtie sous son vocable, après le pillage et la destruction de l'antique cité par les Vandales, en 484, et permettent de dire qu'il représentait sur le devant la visite de Séléné à Eudymion, et sur chacun des petits côtés un berger (3).

Quant aux centaures, aux cariatides, leur emploi dans l'art décoratif s'est prolongé jusqu'à la fin du XIIIe siècle, ainsi que le prouve le tombeau du pape Urbain IV, dans la basilique Vaticane, qui en est orné et date de l'année 1264 ou 1265.

Citons enfin la mosaïque qui, à Rome, décore la coupole de la chapelle Chigi, à Sainte-Marie-du-Temple, d'après un modèle exécuté par Raphaël, et représente la création du monde. Les planètes, sous la forme mythologique de Jupiter, Saturne, Diane, Mercure, Vénus, Apollon et Mars, sont figurées à mi-corps. A côté de Vénus

(1) *Bull. arch. du Comité* (a. 1893, n° 2, p. 129, pl. XIII).

(2) *Mél. d'arch. et d'hist. de l'Ecole française de Rome* (t. XIV, p. 431-437).

(3) Cf. *Comptes-Rendus* des séances de l'Académie des inscriptions et belles-lettres (a. 1891) : *Note sur les fouilles récentes de Tipasa (Algérie)*, par M. Stéph. Gsell (p. 242-250).

se trouve Cupidon, tenant à la main une torche. La mosaïque, œuvre de Luigi di Pace, porte la date de 1516.

Or, si des églises du XVIe siècle, aussi bien que de celles qui ont été substituées, dès le IVe, aux sanctuaires païens, les anciens dieux n'ont pas été tout à fait chassés, tant la puissance des traditions a été grande en Occident comme en Orient pendant toute la durée des empires romain et byzantin, on ne doit pas trouver étrange qu'à Hippone une mosaïque ait représenté le Triomphe d'Amphitrite dans une maison particulière, au temps de saint Augustin ou de Justinien.

Il en a été déjà découverte une, du reste, en 1863, à peu près du même genre, de l'autre côté du mamelon où celle de M. Chevillot a été trouvée vingt ans après. Je l'ai signalée, décrite et publiée en photogravure dans mes *Lettres sur Hippone,* en 1887 (p. 90, pl. xx), et il n'est pas dit qu'on n'en découvrirait pas d'autres représentant d'autres scènes mythologiques, si les propriétaires se donnaient la peine de creuser çà et là, à un mètre ou deux de profondeur dans leurs jardins.

D'ailleurs pourquoi l'évêque d'Hippone, en admettant toujours qu'il y en ait eu un pendant l'occupation byzantine, aurait-il été plus sévère que le rigide Tertullien qui, traitant de l'interdiction des images par Moïse, distingue celles qui étaient peintes ou sculptées dans un but idolâtrique de celles auxquelles n'était attachée aucune idée de culte et qui n'étaient que de purs ornements; moins tolérant que l'illustre fils de sainte Monique, qui était d'avis que Dieu n'avait autorisé les évêques à faire détruire les idoles que lorsque le propriétaire où elles se trouvaient était devenu chrétien, ou qu'étant païen, il aurait approuvé sans restrictions leur destruction; interdisait aux fidèles de s'approprier aucun objet provenant d'un temple abattu, aucun arbre ayant fait partie d'un bois sacré détruit et défriché sur l'ordre des magistrats, et considérant que réparation était due aux païens toutes les fois que la destruction d'un temple, d'une idole, d'un bois sacré avait eu lieu sans raison légitime, sans un ordre émané du pouvoir, n'hésitait pas à rendre aux habitants de Suffecte l'Hercule qu'ils vénéraient et que les chrétiens avaient renversé et brisé, non sans leur reprocher toutefois avec une indignation bien légitime d'en avoir immolé soixante par représailles, et répondre à leurs plaintes et à leurs réclamations en ces termes pleins d'une amère ironie : *Nam si vestrum Herculem dixeritis,*

collatis singulis nummis ab artifice vestro eminus deum. Reddite igitur animas, quas manus vestra contorsit, et sicuti a nobis vester Hercules reddibetur, sic etiam a vobis tantorum animae reddantur! « Puisque vous dites que l'Hercule vous appartenait, nous avons fait une collecte et nous avons été chez votre sculpteur vous acheter un dieu. Rendez à votre tour les vies que votre main a brisées; nous vous restituons votre Hercule, restituez-nous les âmes de nos frères. »

Les images auxquelles n'était attachée aucun caractère d'idolâtrie, aucune idée de culte, étaient donc tolérées vers la fin du IIe siècle, comme elles l'ont toujours été d'ailleurs par l'Eglise et interprétées par elle dans un sens absolument symbolique et chrétien. C'est ainsi qu'Orphée, peint sur les parois des catacombes, personnifiait, aux yeux des premiers chrétiens, le sauveur du monde; que les mythes de Psyché et de Cupidon, de Méléagre, de Niobé, des Dioscures Castor et Pollux, d'Ulysse et des Syrènes, représentés sur les mosaïques et les sarcophages, n'avaient plus d'autre but, dès cette époque, que de donner aux chrétiens les idées générales de mort et de résurrection.

Les habitants d'Hippone ne pouvaient guère interpréter, il est vrai, dans le même sens, l'image d'Amphitrite portée en triomphe par deux tritons; mais en admettant même qu'ils aient ignoré que si les anciens avaient donné à chacune des manifestations de la nature une forme humaine, c'est qu'ils n'en avaient et ne pouvaient en trouver de plus parfaite; que si les moins éclairés d'entre eux ignoraient qu'Amphitrite personnifiait la mer retentissante enveloppant le monde entier, ainsi que son nom l'indiquait d'ailleurs, la plupart ne voyaient dans l'image de cette déesse qu'un ornement et non une idole. On ne peut pas admettre, d'ailleurs, que de tout temps les Grecs et les Romains furent la plupart assez naïfs pour ajouter foi à ce que certains de leurs poètes disaient à propos de l'Atlas, par exemple, qu'Hésiode, le premier, 900 ans avant J.-C., présentait comme un des Titans que Jupiter avait condamné à soutenir le ciel avec sa tête et ses bras infatigables, mais dont Hérodote, l'historien, cinq siècles après, parlait déjà comme d'une montagne située au nord de l'Afrique, du côté des Colonnes d'Hercule, au nord-ouest par conséquent, et si haute, qu'il était impossible d'en apercevoir le sommet, car jamais les nuées ne l'abandonnent, ni l'été ni l'hiver; si haute, ajoute-t-il, que les habitants de la con-

trée disent que c'est « le pilier du ciel » (1) et que Strabon, le géographe (14-37 de J.-C.), désigne même sous le nom de *Dyris* (2), dont l'orthographe diffère peu, on le voit, de *Deren* que les Berbères du Maroc donnent à la chaîne du grand Atlas (3).

Au IVe et au IIIe siècle avant J.-C., Zénon, Cléanthe et Chrysippe ne disaient-ils pas déjà que sous la fable de Celus mutilé par son fils Saturne et Saturne lui-même enchaîné par son fils Jupiter, se cachait un sens physique assez raisonnable ; qu'on voulait dire par là que l'éther, sublime, pur, igné, comme il engendre tout par lui-même, n'avait nul besoin de ce qu'il faut aux animaux pour engendrer et se perpétuer ; que par Kronos on entendait le temps, l'espace, la durée, et que son nom de Saturne lui vint de ce qu'il dévore les années qu'on a considérées comme ses enfants ; et comme de peur qu'il aille trop vite, on a imaginé que Jupiter l'avait enchaîné, c'est-à-dire soumis au cours des astres qui sont comme ses liens? (4).

Et Cotta, le philosophe académicien, ne faisait-il pas un jour, en présence de Cicéron, observer à Balbus, le stoïcien, que s'il n'y a rien de plus régulier que le flux et le reflux qui se produisent à Euripe de Chalcis, au canal de Sicile, au point de l'Océan

Où Neptune en furie
Des liens de l'Europe affranchit la Libye ;

sur les côtes britanniques et sur celles d'Espagne, on ne doit pas en conclure qu'il y ait quelque divinité qui approche et qui éloigne

(1) Hérodote, *Histoires* (l. IV, c. CLXXXIV); trad. P. Giguet (p. 278). — En considérant l'Atlas comme « le pilier du ciel », les Atalantes entendaient parler très vraisemblablement du point culminant de cette chaîne de montagnes connue dans le pays sous le nom de Djebel Aïachin, et qui en est en effet le sommet le plus élevé (alt. 3,500 m.).

(2) Strabon, *Géographie* (l. I, 26). — Ch. Muller, *Index variae lectionis* (p. 942, col. 2, lig. 2 et suiv.).

(3) N'ayant pas à ma disposition leurs ouvrages ou les extraits qui nous en sont parvenus, je ne sais si Anaximandre et son contemporain Hécatée au VIe siècle avant J.-C., Démocrite au Ve, Dicéarque au IVe, Eudoxe et Eratosthène au IIIe, Hipparque, Polype et Posidonius au IIe, qui traitèrent les premiers de la géographie, ont parlé de l'Atlas ; mais comme Strabon démontre que leurs traités fourmillent de lacunes, d'incohérences, d'erreurs, de contradictions et de mensonges, je n'ai pas à le regretter et mes lecteurs encore moins sans doute.

(4) Cicéron, *De nat. deorum* (liv. II, XXV, XXVI).

les flots à des temps marqués; car s'il ne fallait qu'être réglé dans son mouvement pour être divin, la fièvre tierce et la quarte seraient divines à ce compte-là. C'est par des raisons naturelles qu'on doit expliquer ces sortes d'effets et non en recourant à un dieu (1).

Ecoutons ce que dit aussi Plutarque, dans son inestimable traité sur *Isis et Osiris,* plus d'un siècle avant notre ère : « Lorsque le choix du roi d'Egypte tombait sur un guerrier, il était aussitôt associé au sacerdoce, et on l'instruisait de cette philosophie secrète dont la plupart des dogmes sont enveloppés de fables et d'allégories..... Lors donc que vous entendrez toutes les fables que les Egyptiens racontent des dieux, lorsqu'on vous dira qu'ils ont erré sur terre, qu'ils ont été coupés par morceaux et qu'ils ont éprouvé beaucoup d'autres aventures semblables, souvenez-vous de ce que je viens de vous dire et ne pensez pas que tout cela soit arrivé » (2).

Que dit encore ce célèbre biographe et moraliste grec dans un fragment cité par l'évêque Eusèbe de Césarée dans son *Evangelica praeparatio :* « L'ancienne physiologie, non seulement des Grecs, mais des Barbares, n'était autre chose qu'une explication de la nature enveloppée de fables, une théologie mystérieuse cachée sous des énigmes et des allégories, de telle manière que la multitude sans instruction saisissait plus facilement ce qu'on lui disait que ce qui était caché, tandis que les esprits clairvoyants soupçonnaient quelque chose d'important sous les voiles qu'on leur montrait » (3). Le géographe et historien grec Pausanias (IIe siècle avant J.-C.) (4); Lucien (IIe siècle après J.-C.), en plusieurs de ses *Dialogues* (5), et Maxime de Tyr, sous les règnes de Marc Aurèle et Commode, dans ses *Dissertations* (6), sont également de cet avis. Saint-Clément d'Alexandrie, dans ses *Stromata,* est même plus explicite à cet égard : « Je le dirai une fois pour toutes, tous ceux qui se sont occupés des choses divines, tant Barbares que Grecs, ont caché les principes des choses et n'ont montré la vérité que sous le voile des

(1) Cicéron, *De nat. deorum* (liv. III, chap. 10).

(2) Plutarque, *De Is. et Osir.* (t. II, opp. 355, B); trad. de l'abbé Ricard (t. XVI, p. 46 et 47).

(3) Plutarque, *Fragm. ap. Eusèbe* (liv. III, chap. 1, p. 83, C).

(4) *Géog.* (liv. VIII, chap. 8).

(5) *Dialog.* (t. III, chap. 2, p. 534).

(6) *Diss.* (x).

énigmes, des symboles, des allégories, des métaphores..... Les hommes qui ont institué des mystères, lesquels étaient des philosophes, ont caché leurs dogmes sous des fables, afin qu'ils ne fussent pas compris de tout le monde..... Le lion, le bœuf, le cheval, le scarabée sont des symboles » (1).

S'il est difficile d'assigner une date exacte à toutes les mosaïques, je crois donc avoir démontré au moins qu'il n'est pas impossible que la mosaïque d'Amphitrite du jardin Chevillot, à Hippone, comme bien d'autres sans doute de même caractère trouvées ou à découvrir en Algérie et en Tunisie, soit d'origine byzantine et du règne de Justinien (527-565), auquel l'on ne saurait refuser sinon la gloire, au moins le mérite d'avoir encouragé dans son empire le développement des beaux-arts, et démontré également, par de nombreux exemples, que dans le cas peu probable où elle daterait de la fin du IIIe siècle, son existence viendrait à l'appui de ce qu'on sait de la tolérance, du respect même que montraient les premiers empereurs chrétiens, les papes, les évêques, et surtout saint Augustin, la douceur évangélique pour ainsi dire personnifiée, à l'égard des œuvres d'art de l'antiquité qui contribuaient à l'ornement public.

VI

Comme au sujet de la mosaïque d'Amphitrite que j'ai attribuée au VIe siècle, j'ai dû dire nécessairement quelques mots de l'art byzantin de cette époque en Afrique, qu'on me permette de revenir plus amplement sur cette question, dont je n'aurai d'ailleurs plus jamais à parler très probablement.

A propos du mot *byzantin,* M. Ballu dit, dans son ouvrage intitulé *Le Monastère byzantin de Tébessa :* « .....Il ne faut pas confondre l'art byzantin avec les constructions exécutées par les Byzantins en Afrique..... Il n'existe pas en Algérie, à notre connaissance du moins, d'art byzantin postérieur à la conquête de Bélisaire..... Aux premiers siècles du christianisme, l'art byzantin pénétra tout aussi bien en Afrique qu'en Asie et en Europe » (2). Sur quoi M. Gsell

(1) *Strom.* (lib. v, t. II, p. 658, 670, 671, 672 et 681).

(2) Ballu, *Le Monastère byzantin de Tébessa* (pl. VI et p. 33, note 1).

de s'écrier : « Ainsi l'art byzantin est, aux yeux de M. Ballu, un art qui s'est implanté en Afrique antérieurement à la venue des Byzantins dans ce pays, antérieurement même au choix de Byzance comme capitale de l'Orient et à la renaissance complète de cette ville sous Constantin-le-Grand, puisque dans son dernier ouvrage, *Les Ruines de Timgad,* M. Ballu dit en note, aux pages 215-216 : « L'art byzantin d'Afrique, dont notre ouvrage sur le monastère « épiscopal de Tébessa fait ressortir toute l'importance, était venu « s'implanter dans le pays à la suite des relations fréquentes et « ininterrompues que les Africains entretenaient avec Byzance et « l'Asie Mineure. Les longues études que nous avons faites à ce « sujet nous ont amené à penser que cette influence greco-byzan- « tine sur l'architecture romaine a fait son apparition en Afrique « vers la fin du IIIe siècle » (1).

Mais alors comment expliquer que Justinien, dont le goût autant éclairé que passionné pour les beaux-arts et son ardeur à en favoriser le développement sont indiscutables, ait dédaigné d'en faire profiter l'Afrique qu'il venait d'enlever aux Vandales, dirai-je à mon tour? Il me semble qu'il avait là de quoi satisfaire sa rage de bâtir, sa prédilection pour le style byzantin dont il était en quelque sorte le créateur, et sa passion du luxe dans l'ornementation de ses constructions. Le sol de l'Afrique était jonché de ruines qu'il fallait relever et qu'on releva sous son règne, c'est incontestable et incontesté, en commençant par le plus pressé naturellement, c'est-à-dire par la reconstruction des enceintes fortifiées que les Vandales avaient commencé par démolir, avec l'aide bien entendu des indigènes toujours empressés de prêter main-forte aux nouveaux venus, puis par celle des édifices religieux, basiliques et monastères, dont il ne restait généralement que les quatre murs, et parfois même que les fondations, qu'on décora à la longue et suivant les maigres ressources en argent dont on pouvait disposer.

Pour s'en rendre compte, il conviendrait de s'en tenir à ce que rapporte Procope que Justinien n'a fait que construire à Carthage la basilique de Sainte-Prime (2) ; consacrer dans l'ancien palais des rois vandales, devenu la résidence du patrice byzantin, un vaste et

(1) Stéph. Gsell, *Chronique archéologique africaine* (extrait des *Mél. d'arch. et d'hist.* de l'Ecole française de Rome, t. XIX, p. 74).

(2) *Aed.* (p. 339).

somptueux sanctuaire à la Théotokos (1) ; élever à Leptis Magna, en Tripolitaine, cinq églises, dont l'une, la plus magnifique, était dédiée aussi à la mère de Dieu (2) ; édifier à Sabrata aussi une belle basilique (3) et doter Septa (Ceuta), en Tingitane, d'un sanctuaire sous le vocable de la Vierge (4).

Il y aurait lieu dès lors de taxer aussi d'exagération Evagrius, le scholastique, lorsqu'il dit : « Justinien releva en Afrique cent cinquante villes ; les unes, il les rebâtit complètement, les autres, qui étaient en partie ruinées, il les restaura *avec plus de magnificence*. Dans toutes, il *prodigua* tous les genres de parure, les constructions publiques et *privées,* les ceintures de murailles et les superbes édifices qui font la splendeur des cités en même temps qu'ils plaisent à Dieu » (5). Nier cependant qu'en dehors de ces somptueux édifices, il ne se fit absolument rien en Afrique de byzantin au VIe siècle, serait faire injure aux connaissances approfondies de MM. Saladin, Cagnat, Diehl et autres archéologues non moins distingués, en rejetant l'authenticité byzantine de la seconde époque Justinienne (6) des vestiges d'architecture, de sculpture et de mosaïque qu'ils ont eu la bonne fortune de découvrir dans le cours de leurs savantes et laborieuses explorations en Tunisie et en Algérie. Ces vestiges ne sont pas si nombreux déjà qu'il faille encore les récuser sans exception. En Tunisie, on ne les rencontre guère que dans les villes de la côte orientale, à Sfax (*Taparura*), à El-Madhya (*Aphrodisium*), à Lamta (*Leptis Minus*), à Monastir (*Ruspina*) et à Sousse (*Hadrumetum*), employés dans les constructions arabes, dans les souks, dans les mosquées et les marabouts. Dans l'intérieur de la Régence et dans les ruines des grandes villes de *Thelepte* (Medinet Kedima), de *Cilium* (Kasrine), de *Sicca Veneria* (El-Kef), de *Thacia* (Bordj Messaoudi), de *Chusira* (El-Kessera), de *Laribus* (Lorbens), de *Thabraca* (Tabarka). En Numidie, à Timgad (*Thamugadi*), à Baraï (*Bagaï*), à Mdaourouch (*Madaura*), à An-

(1) *Aed.* (p. 339) ; *Bell. Vaud.* (p. 474).

(2) *Id.* (p. 336).

(3) *Id.* (p. 337).

(4) *Id.* (p. 343).

(5) *Hist. eccl.* (IV, 18, P. G., t. LXXXVI).

(6) La première époque, latine ou Constantinienne, se réfère du IVe au Ve siècle.

nouna (*Thibilis*), à Guelma (*Calama*). Dans la Maurétanie Sitifienne, à Zana (*Diana*), à Kherbet Gidra (*Serteï*) et autres localités dont il va être parlé.

Seulement je dois dire dès maintenant que les archéologues ne sont pas toujours du même avis sur l'attribution chronologique qu'il convient de donner à telle ou telle église, à telle ou telle chapelle, à tel ou tel chapiteau de colonne ou de pilastre et autres vestiges d'architecture, de sculpture ou de mosaïque provenant de ces édifices religieux de basse époque. Ainsi M. Gauckler, tout en reconnaissant que quelques-unes des mosaïques de Tabarka appartiennent sûrement au VIe siècle, est certain que la plupart datent du Ve (1). A ses yeux, l'église de Dar-el-Kous, à El-Kef, daterait non de la période byzantine, à laquelle M. Saladin l'a rattachée, mais du début du Ve siècle (2). Ils ne se prononcent pas toujours explicitement non plus, si tel édifice ou tel vestige qui en provient appartient à l'époque latine ou à l'époque byzantine. Au sujet des nombreux chapiteaux de la mosquée de Sidi-Okba, à Kairouan, qui sont du plus grand intérêt à cause de leur conservation, M. Saladin se contente de dire qu'ils sont de différentes époques (3). A propos d'un chapiteau de pilastre trouvé à Henchir-Bir-Oum-Ali, sur l'emplacement d'une petite église de 16 mètres de long sur 12m40 de large, il déclare purement et simplement qu'il est probablement d'une époque plus récente que les deux autres chapiteaux trouvés au même endroit (4). Il ne se prononce pas davantage sur l'ancienneté d'une petite église d'Haïdra, dont les portes ont leurs tympans circulaires décorés de sculptures très grossières, représentant des paons buvant dans un vase. Elle est de l'époque de Justinien *probablement,* dit-il (5). Enfin, les mots *peut-être, sans doute,* se rencontrent aussi parfois sous la plume d'autres archéologues, sans qu'on puisse les leur reprocher toutefois, car il est toujours plus sage de douter que d'affirmer un fait dont on n'est pas tout à fait certain.

En somme, sauf à Carthage et dans toutes les grandes villes du

(1) P. Gauckler, *Guide du visiteur au Musée du Bardo* (p. 315-316).

(2) L'*Archéologie de la Tunisie* (p. 49-50).

(3) *Rapp. sur la Mission faite en 1882-1883* (p. 30).

(4) *Id.* (p. 149, fig. 261, 263 et 266).

(5) *Id.* (p. 160).

littoral et de l'intérieur qui viennent d'être mentionnées, où Justinien tenait autant par gloriole que par piété à construire de nouvelles églises et à en relever d'anciennes, il ressort des travaux de recherches et des observations de ceux qui en ont exploré les ruines et étudié l'architecture et les sculptures, que l'art byzantin de la seconde époque est bien moins représenté que celui de la première, et que dans les villes et bourgades, les villages et les hameaux des autres provinces africaines, les églises et les chapelles ont été bâties ou reconstruites avec bien plus de simplicité que de luxe, bien qu'il soit dit que la magnificence de cet empereur rivalisait toujours pour bâtir ces édifices avec l'initiative des particuliers.

Et bien, de la connaissance que j'ai prise avec le plus vif intérêt de l'étude et de la description que MM. S. Gsell et H. Graillot ont faites des églises, des chapelles, des forts et des fortins qu'ils ont rencontrés dans le cours de leurs explorations archéologiques au nord de l'Aurès et des monts de Batna en avril et mai 1893, et de l'étude et de la description que M. Gsell a faites des constructions analogues qu'il a visitées seul en octobre et novembre 1891 au sud-est et à l'ouest de Sétif, je conclus qu'au lieu de leur venir en aide de ses deniers, lui qui n'avait point tardé à les frapper d'impôts excessifs, bien qu'il eût déclaré, au lendemain de la conquête, qu'il s'efforcerait de ne point se mettre « dans la nécessité d'écraser les contribuables de notre Afrique », il n'y contribua en rien absolument.

Mais comme il ne suffit pas de dire que les églises et les chapelles, ainsi que les forteresses et les fortins étaient en si grand nombre dans la Numidie et la Maurétanie Sitifienne, qu'il semble qu'aux Ve et VIe siècles nos prédécesseurs d'il y a quatorze siècles bientôt ne songeaient plus qu'à implorer la miséricorde divine et à se défendre tant bien que mal contre les incursions et les déprédations des Berbères et des bandes de pillards qui infestaient le pays, pour prouver ce que je viens d'avancer, je rappelle ici en notes, aussi succinctement que possible, les localités où nos jeunes et vaillants explorateurs algériens ont eu la bonne fortune de découvrir des basiliques chrétiennes, des chapelles ou *memoria,* des châteaux-forts et des fortins, et de pouvoir en étudier les vestiges.

Dans leur exploration des ruines romaines situées dans la région des hauts plateaux de l'Aurès qui s'étend de l'est à l'ouest, entre Khenchela et Timgad, et que limite au nord un groupe de lacs

salés connus sous le nom de Sebkha-Djendeli, Guerrah-ank-Djemel et Guerrah-el-Tarf, MM. S. Gsell et H. Graillot ont pu relever le plan de onze églises ou basiliques de différentes grandeurs (1), de trois chapelles (2), sur les dix-sept basiliques et vingt-quatre cha-

(1) HENCHIR-TABIA, au nord-ouest des ruines. Larg. 12 m., long. 17m50, y compris l'abside hémisphérique flanquée de deux salles servant de sacristies (*diaconicum* et *prothesis*). Point de narthex. (*Mél.*, p. 520, fig. 4, nº 31 de la carte.) — HENCHIR-KHAMSA, à l'est de la ruine. Long. 26m50, larg. 12 m. Point de narthex. Abside carrée. (*Mél.*, p. 521, fig. 5, nº 36 de la carte.) — HENCHIR-OUAZEN. Long. 30 m., y compris le porche qui en mesure 6; larg. 12 m. Abside carrée flanquée de deux salles rectangulaires de 4 m. de large et 5 m. de profondeur. (*Mél.*, p. 522-524, fig. 6, nº 38 de la carte.) — HENCHIR-GUESSARIA, à un kilomètre au nord-est du moulin français. Long. 26 m., y compris le narthex qui, outre l'entrée du milieu, en avait 2 autres sur les côtés, et l'abside hémisphérique qui en avait 7 de profondeur; larg. 14 m. Grande mosaïque presque entièrement détruite aujourd'hui, couvrant tout le sol de l'abside, avec inscription dédicatoire. (*Mél.*, p. 538-539, fig. 8 et 9, nº 73 de la carte.) — HENCHIR-TIKOUBAI, basilique large de 15 m. et longue de 43, y compris l'*atrium* qui en a 13m50 et l'abside carrée qui en a 6. (*Mél.*, t. XIV, p. 36, fig. 10, nº 95 de la carte.) — HENCHIR-EL-ASREG, au nord-ouest de Bagaï. Deux petites églises, l'une de 18 m. de long, y compris l'abside carrée, et 9 de large; l'autre longue de 22 m. et 5 environ de large. (*Mél.*, p. 47, fig. 11 et 12, nº 115 de la carte.) — HENCHIR-EL-KEBCH, à l'entrée du col de ce nom et à 4 kilomètres de la forteresse. Deux églises, dont l'une située à l'est de la ruine mesure 12 m. de large et 22 de long, y compris le narthex et l'abside carrée flanquée de deux salles (sacristies), dont les entrées donnaient sur les bas-côtés. (*Mél.*, p. 57, fig. 15, nº 128 de la carte.) — HENCHIR-SEFFAN. Deux églises, l'une à 400 m. au nord du fort byzantin, longue de 32m50 et large de 13, avec abside carrée de 6 m. de côté et précédée d'un narthex; l'autre à 350 m. au nord-est du fort, longue de 30 m., y compris l'abside en hémicycle de 7 m. de profondeur et le narthex. (*Mél.*, p. 59-61, fig. 16 et 17, nº 139 de la carte.) — HENCHIR-GOUNTAS, au nord-est de la Sebkha-Djendeli. Eglise longue de 23 m., large de 12 et précédée d'un porche qui était couvert. Abside terminée en hémicycle et flanquée de deux pièces servant de *diaconicum* et de *prothesis*. (*Mél.*, p. 65, fig. 20, nº 149 de la carte.) — HENCHIR-RESDIS, à l'extrémité sud-ouest de la Sebkha-Djendeli. Basilique longue de 23 m., large de 12m50, avec abside arrondie à son extrémité et flanquée de deux pièces qui dépassent de 3m50 les deux bas-côtés. Prof. de l'abside, 5m50; larg. de la nef du milieu, 5 m. (*Mél.*, p. 69-70, fig. 23, nº 155 de la carte.)

(2) HENCHIR-EL-ASREG, à l'ouest de la ruine. Long. 18 m., larg. 13m50. Nef séparée des bas-côtés par de grossiers piliers. Pas d'abside. (*Mél.*, t. XIV, p. 47, fig. 2, nº 115 de la carte.) — HENCHIR-R'ZEL. Long. 12m50, larg. 11 m. Nef séparée des bas-côtés par de simples piliers. Abside douteuse. (*Mél.*, p. 63, fig. 18, nº 140 de la carte.) — HENCHIR-EL-BEIDA. Long. 17 m., larg. 12m50. Deux bases

pelles qu'ils avaient rencontrées, et relever les dimensions de huit forts et de treize fortins (1).

En poussant leurs recherches au nord des monts de Batna, ils ont encore été assez heureux d'explorer les ruines de quinze basiliques, de relever le plan de huit d'entre elles (2), de reconnaître

de colonnes encore en place, ainsi que trois piliers du chœur, avec mortaises pour inscription des dalles de la clôture. Une salle carrée, de la largeur de la nef (4 m.), tient lieu d'abside; les deux demi-colonnes qui terminaient les colonnades de la nef, et deux demi-colonnes intérieures, dont les bases sont encore en place, en encadraient l'entrée. Deux pièces contigues à la salle du milieu tenaient lieu de *diaconicum* et de *prothesis*. (*Mél.*, p. 65, fig. 19, n° 148 de la carte.)

(1) Timgad (*Thamugadi*). Fort de 110 m. de long et 90 de large à l'intérieur, avec tours carrées aux angles et sur chacune des faces. Epaiss. des murs, 2 m. (N° 1 de la carte.) — Henchir-el-Mamra. Fortin rectangulaire en pierres de taille de grand appareil, aujourd'hui détruit. (N° 6 de la carte.) — Henchir-Halloufa. Fort de 40 m. de côté. Murs doubles de 1m20 de large. (N° 15 de la carte.) — Henchir-Mlya. Fortin de 8 m. de côté, aujourd'hui détruit. (N° 35 de la carte.) — Ain-el-Ksar. Fort de 40 m. de côté. (N° 40 de la carte.) — Henchir-Roumia. Fortin. (N° 48 *bis* de la carte.) — Henchir-Kraker. Fortin long de 11m25 et large de 9m70. Epaiss. des murs (doubles), 1m35. (N° 96 de la carte.) — Henchir-Tagount. Fortin. Long. 18 m., larg. 10 m. (N° 102 de la carte.) — Henchir-Oulad-Hassan. Fortin de 10 m. de côté. (N° 104 de la carte.) — Henchir-el-Hammam. Fortin long de 14 m., large de 10. Epaiss. des murs (doubles sans blocage), 1 m. (N° 110 de la carte.) — Bagai. Grande forteresse en forme de trapèze, dont les deux bases mesurent 374 et 280 m., les deux autres 283 et 235. (N° 111 de la carte.) — Henchir-Karabia. Fortin. 12 m. de côté. Mur double épais de 1m45. (N° 113 de la carte.) — Henchir-bou-Roughal. Fortin long de 14 m., large de 10. (N° 112 de la carte.) — Henchir-Sbaragout. Fort long de 34m50, large de 28m80, avec réduit à l'intérieur et petite redoute à l'extérieur. Epaiss des murs, 1m30. (N° 119 de la carte.) — Henchir-Guessès. Grande forteresse de 1,225 m. de circuit. Epaiss. du mur fait de moellons à peine dégrossis, 2m10. Flanquée de douze bastions et de deux tours rondes. (N° 126 de la carte.) — Henchir-el-Kebch. Petit fortin ruiné. (N° 138 de la carte.) — Henchir-Sefan. Fort long de 22m50, large de 19m60. Murs doubles de 1m20 d'épaisseur. (N° 139 de la carte.) — Henchir-Lamba. Fortin long de 7m50, large de 6. Mur double de 1m20 d'épaisseur. (N° 135 de la carte.) — Henchir-el-Madher (*Casae*). Fort carré de 41 m. de côté. (N° 167 de la carte.) — Ain-el-Ksar (*Tadutti*). Fort carré de 18 m. de côté. (N° 170 de la carte.) — Ksar-Kalaba (*Gibba*). Fort de 20 m. de long sur 15 de large. (N° 173 de la carte.)

(2) Seriana. (*Mél.*, t. xiv, p. 509-516, fig. 1, n° 2 de la carte.) — Zana. (*Mél.*, p. 542, fig. 14, n° 13 de la carte.) — Henchir-Mestaoua. (*Mél.*, p. 567, fig. 19, n° 42 de la carte.) — Kherbet-el-Ousfane. (*Mél.*, p. 570, fig. 25, n° 43 de la

l'emplacement de six chapelles ou *memoria* (1), de quatre forts et neuf fortins de construction byzantine (2).

D'ailleurs l'infatigable et savant explorateur de notre belle province de Constantine, si riche en vestiges d'antiquité romaine qu'avant notre occupation on ne pouvait faire cent pas pour ainsi dire sans y rencontrer les ruines soit d'une ville ou d'une bourgade, d'un village ou d'un hameau, d'une ferme ou d'une villa, d'une église ou d'une chapelle, d'une forteresse ou d'un fortin, s'était déjà chargé, en octobre et novembre 1891, de parcourir le sud-est et l'ouest de Sétif, et d'y relever non seulement une foule d'inscriptions inédites, milliaires, tumulaires et autres, mais aussi l'emplacement de nombreuses basiliques et chapelles chrétiennes mal conservées, il est vrai, mais néanmoins intéressantes, parmi lesquelles celles de Zaraï, de Kherbet-bou-Addoufen, d'Henchir-el-Atech, d'Henchir-el-

carte.) — Henchir-bou-Takrematene. (*Mél.*, p. 575-578, fig. 28, 30, n° 45 de la carte.) — Biar-el-Kherba. (*Mél.*, p. 582, fig. 31, n° 50 de la carte.)

(1) Kherbet-el-Krerraz. (*Mél.*, p. 565, n° 32 de la carte.) — Henchir-Guesseria. (*Mél.*, p. 585, n° 57 de la carte.) — Bir-el-Henchir. (*Mél.*, p. 587, n° 60 de la carte.) — Aïn-Mechira. (*Mél.*, p. 589, n°s 64, 67, 68 de la carte.)

(2) Ksar-Djerma. Fort long de 22m60 et large de 22. Epaiss. des murs, 1m55. (*Mél.*, t. xiv, p. 508, n° 1 de la carte.) — Seriana (*Lamiggiga*). Trois fortins, l'un de 9m80 de long et 9m50 de large; le second de 8m70 de long et 7m65 de large, et le troisième de 7m40 de long et 7m30 de large, à 40 m. l'un de l'autre et reliés par un souterrain. (*Mél.*, p. 512, n° 2 de la carte.) — Henchir-Guesseria, à 300 m. au nord de la ferme d'Aïn-Taga. Petit fortin. (*Mél.*, p. 526, n° 12 de la carte.) — Zana (*Diana*). Grand fort de 48 m. de côté entre les bastions qui en ont 10. Superficie de la cour à l'intérieur, 20 m. Epaiss. des murs des bastions, 2m10 à 2m30; ceux des courtines, 1m60 à 1m70. Fortin composé de deux parties distinctes, la plus ancienne longue de 20m50 et large de 16m84; la plus récente (époque byzantine) large de 8m66. (*Mél.*, p. 544-545, fig. 16, 17, n° 13 de la carte). — Ksar-Ksaria. Fortin de 8 m. de côté. Epaiss. des murs, comprenant deux rangées parallèles de pierres de taille séparées par du blocage, 1m35. (*Mél.*, p. 565, n° 33 de la carte.) — Bir-Djedid. Fortin long de 20 m., large de 15, avec murs doubles. (*Mél.*, p. 580, n° 47 de la carte.) — Henchir-Guesseria. Fortin d'une dizaine de mètres de côté. Murs doubles reliés par du blocage. (*Mél.*, p. 585, n° 57 de la carte.) — Bir-el-Henchir. Fort de 22 m. de côté. Murs doubles de 1m50 de large, avec bâtisses de distance en distance et blocage dans l'intervalle. (*Mél.*, p. 587, n° 60 de la carte.) — Aïn-Mechira. Grand fort de 50 m. environ de côté, muni de bastions carrés. (*Mél.*, p. 590, n° 63 de la carte.) — A 2,500 m. au nord-est de la ferme Augustin (plaine de Mechira). Fortin de 10m50 de côté. Mur double, large de 1m40. (*Mél.*, p. 594, n° 67 de la carte.)

Mahrab, de Kherbet-Fraïm, d'El-Hamiet et d'Henchir-Encedda seraient particulièrement dignes d'être explorées, d'autant plus qu'il coûterait peu d'en déblayer l'intérieur de la couche de terre et de décombres de 0m90 en moyenne qui en recouvre le sol antique.

Il y découvrit et étudia avec soin les ruines de trente et une églises, dont il releva le plan de vingt et une d'entre elles, et celles (1)

(1) HENCHIR-GUELLIL. Orientée à l'ouest; longue de 17m62, large de 9m30. Sans abside. (*Rech. arch. en Algérie*, p. 118, fig. 9, nº 23 de la carte.) — TIMEDANT ou KHERBET-REKIZA. Long. 27 m., larg. 14. Précédée d'un porche. (*Rech.*, p. 140, fig. 10, nº 56.) — ZRARIA (*Zaraï*). Deux basiliques; une grande, longue de 39 m., large de 17, et une plus petite de 29 m. de long sur 14m50 de large. (*Rech.*, p. 145, 156, fig. 13, 17, nº 56.) — HENCHIR-TERLIST. Deux églises. Long. de la grande, 40 m., non compris le porche qui en a 14; larg. 15. Long. de la petite, 18 m.; larg. 13. (*Rech.*, p. 161, 169, fig. 19, 21, nº 58.) — KHERBET-TAMARIT. Au sud du fortin. Long. 27 m., y compris l'abside qui en a 7 de profondeur et se termine en hémicycle; larg. 15 m. (*Rech.*, p. 173, fig. 22, nº 66.) — BIR-OUNKEL. Long. 50m50, y compris l'*atrium* qui en a au moins 20 et l'abside qui en a 6m50 de profondeur. (*Rech.*, p. 176, fig. 23, nº 68.) — KHERBET-BOU-ADDOUFEN ou TIMERZAGUIN. Trois églises. La première, longue de 29 m., y compris le porche (3 m.) et l'abside en forme de trèfle très accusée (6 m.); larg. 10 m. La seconde, située au nord-ouest de la ruine, longue de 33 m., y compris l'abside (6 m.), et large de 15. La troisième, située au sud-ouest, à 200 m. de la précédente, longue de 36 m., y compris l'abside qui en a 9 de profondeur; larg. 18m50. (*Rech.*, p. 179, 180, 185, fig. 25, 26, 35, nº 69.) — HENCHIR-EL-ATECH, à l'ouest des ruines. Longue de 31m50, y compris le vestibule qui en a 3 et s'ouvre sur les deux côtés, et l'abside en hémicycle qui en avait 7 en profondeur sur 7 de large. (*Rech.*, p. 200, fig. 42, nº 78.) — BEL-AROUG, au nord du village antique (*pagus*). Orientée à l'ouest. Long. 19m60, sans l'abside; larg. 12m40. Larg. de la nef, 4m90; profond. de l'abside, 5m40. (*Rech.*, p. 208, nº 89.) — KHERBET-EL-MAHRAB, à l'ouest des ruines. Long. 31 m., larg. 15. Abside hémisphérique de 6 m. de profondeur. Pas de sacristie. A droite, en entrant, une salle de 7 m. de long et 5 de large flanque l'église, dont trois portes donnaient accès à la nef et aux bas-côtés. (*Rech.*, p. 213, 216, fig. 60, nº 96.) — KHERBET-OULED-SASSI. Long. totale, 26 m.; larg. 12. (*Rech.*, p. 216, fig. 63, nº 97.) — KHERBET-KEBIRA. L'église, précédée d'un porche, mesurait, sans l'abside, 24 m. de long et 14 de large environ. (*Rech.*, p. 222, fig. 70, nº 107.) — KHERBET-FRAÏM. Deux églises. Une petite de 26 m. de long, y compris le narthex et l'abside, sur 13 de large, et une grande de 42 m. de long, y compris le narthex et l'abside qui en avait près de 7 de profondeur. (*Rech.*, p. 226, 227, fig. 71, 72, nº 116.) — KHERBET-EL-CADI. Basilique large de 22m50 et longue de 41, y compris le narthex et l'abside qui a 7m50 de profondeur. Le narthex était précédé d'une salle ou cour de 8 m. de profondeur et 7m50 de largeur, égale à celle de la nef principale. (*Rech.*, p. 232, fig. 78, nº 123.) — KHERBET-SELMI. Deux églises. La plus petite, au sud-ouest de la ruine, d'une largeur de 11 m.

de six forteresses et quatorze fortins de basse époque, dont il reconstitua le plan de plusieurs (1).

Or que ressort-il de leurs découvertes et de leurs observations? Bien peu de chose en faveur de l'empereur qui passe pourtant pour avoir tiré de la misère noire les habitants des villes et des campagnes en Afrique par ses largesses, et rien pour ainsi dire en faveur de l'art byzantin de son temps. Qu'ont-ils trouvé en effet comme édifices religieux? Des églises construites en moellons ou en cailloutage avec des harpes en pierres de taille de distance en distance, avec absides plus souvent carrées qu'hémisphériques (2), rarement ornées de colonnes ou demi-colonnes sur le pourtour et de corniches à deux bandes, un cavet et une bande, ou tout simplement à un filet et une large bande, et pavées de briques, de dalles, ou dont le sol était même tout bonnement en terre battue, comme à Henchir-Taaoukouch, entre autres localités, l'ancienne station d'*Ad Lacum Regium* (Sebkha-Djendeli). En fait de chœur, un espace plus ou moins étendu au-devant l'abside, pavé de briques également et séparé de la nef et des bas-côtés par une simple rangée de dalles

et longue de 21m50, y compris l'abside qui en a 5 en profondeur; la plus grande, à 200 m. au nord-est de la précédente, large de 12 m. et longue de 26, y compris le portique et l'abside qui a 8 m. de profondeur. (*Rech.*, p. 241, 243, 244, fig. 83, 85, n° 127.)

(1) Henchir-Mafouna (*Lamsorta*). Fortin. (*Rech. arch. en Algérie*, p. 103, n° 11 de la carte.) — Ksar-Bellezma. Grande forteresse. (*Rech.*, p. 105, n° 12.) — El-Henchira. Fortin. (*Rech.*, p. 101, n° 9.) — Kherbet-Cheddi. Fortin. (*Rech.*, p. 123, n° 27.) — Henchir-el-Bir. Fortin. 13 m. de côté. (*Rech.*, p. 113, n° 21.) — Henchir-Guellil. Fortin. (*Rech.*, p. 118, n° 23.) — Henchir-el-Hammam. Fort. (*Rech.*, p. 112, n° 25.) — Henchir-el-Harmel. Fortin. (*Rech.*, p. 123, n° 28.) — Dra-el-Ksar. Fortin. (*Rech.*, p. 130, n° 36.) — Kherbet-Sidi-Moussa. Fortin. (*Rech.*, p. 132, n° 43.) — Henchir-Kikba. Fortin. (*Rech.*, p. 134, n° 46.) — Kherbet-Bagerou. Fort de 12 m. de côté. (*Rech.*, p. 138, n° 51.) — Kherbet-Zerga (*Cellae*). Fortin. (*Rech.*, p. 138, n° 52.) — Ksar-Rekiza. Fortin de 10 m. de côté. (*Rech.*, p. 140, n° 56.) — Zraria (*Zaraï*). Un grand fort et un fortin reliés entre eux par un souterrain de 250 m. (*Rech.*, p. 142, fig. 12, n° 56.) — Henchir-Akbeb. Fortin. (*Rech.*, p. 173, n° 62.) — Kherbet-Tamarit. Fortin de 14 m. de côté. (*Rech.*, p. 173, n° 66.) — Henchir-Encedda (*Nova Petra*). Fortin. (*Rech.*, p. 200, n° 77.) — Kherbet-el-Bir. Fort. (*Rech.*, p. 218, n° 98.) — Ain-Mafeur. Fort de 25 m. de long et 20 de large. (*Rech.*, p. 255, n° 132.)

(2) Par exception, celle d'Henchir-Addoufen (*Timerzaguin*), est en forme de trèfle très accusée.

dressées de champ et enchâssées de distance en distance dans des piliers munis d'encoches à cet effet. Des bases de colonnes à socle élevé (de 1m10 à 1m20 de haut), avec moulures consistant tantôt en un tore, un filet, une scotie, un filet et un tore aplati, tantôt en un tore, une doucine renversée, un filet et un tore ; ailleurs en un tore, un filet, une scotie, un filet, un tore, ou formées d'une scotie, de deux tores ou de trois bandes superposées, en retrait l'une sur l'autre ; partout des colonnes en pierre, calcaire ou grès, nulle part en marbre blanc ou de couleur, avec une simple bande en saillie en bas, une baguette et un listel en haut ; des fûts de 2 à 2m60 de haut sur 0m40 à 0m50 de diamètre à leur partie inférieure ; à quatre et à deux bandes plates dans le sens de la longueur (1) ; des pilastres et piliers à dessins géométriques en creux (chevrons, losanges, damier, tige à feuilles symétriques, rosaces à quatre ou cinq branches, couronnes entourant le monogramme du Christ) ; emblêmes (poissons, colombes, lion, agneau, dauphin, lièvre, cep de vigne sortant d'un calice et surmonté d'une couronne d'olivier à l'intérieur de laquelle est un chrisme accosté de l'alpha et de l'oméga (2) ; des chapiteaux dont la décoration consiste généralement en bandes superposées (3). En fait de mosaïques, on en a trouvé jusqu'aujourd'hui qu'une dans la basilique d'Henchir-Guesseria (4), entre Chemora et l'extrémité sud-est de la Sebkha-Djendeli, recouvrant entièrement le sol de l'abside demi-circulaire composée d'un premier registre présentant une suite de triangles, de poissons, de guirlandes entourant un calice accosté à droite et à gauche d'un paon, et d'un deuxième registre formé de rinceaux enveloppant quatre cercles remplis soit par une rosace, soit par des chevrons, le tout entouré de trois bandes de chevrons, d'imbrications et de tresses, et

(1) Ce genre de fût ne s'est rencontré que dans la grande basilique d'Henchir-Terlist.

(2) La panse du R grec se rapproche et s'allonge le long de sa haste verticale, ainsi qu'on lui voit affecter cette forme en Afrique sur beaucoup de monuments datant du IVe siècle.

(3) Il a été trouvé, dans l'église de Kherbet-Fraïm, un chapiteau à volutes grossièrement découpées et ornées de deux rosaces sur chaque face, et dans la petite basilique de Zraria, un chapiteau corinthien d'un beau travail, mais provenant d'un édifice de la bonne époque.

(4) Déblayée en 1849 par le colonel Carbuccia, mais aujourd'hui aux trois quarts détruite.

séparé du premier registre par une inscription (dédicace) de deux lignes qu'on lisait en tournant le dos au fond de l'abside (1); une autre à Seriana (*Lamiggiga*), au centre de l'abside d'une de ses deux basiliques chrétiennes; une troisième, enfin, à Sidi-Embarek (2), représentant une croix simple flanquée de deux calices sur chacun desquels était posée une colombe, l'une tenant dans son bec un cep de vigne et l'autre des épis. Mais à part celle de Seriana qui consistait en une simple couronne faite de la main de Benenatus, en mémoire de l'évêque Argentius, de *Lamiggiga*, qui vivait sous le pontificat de saint Grégoire-le-Grand (591-602), aucune ne peut être datée avec certitude de la seconde époque byzantine. Il pourrait se faire cependant qu'on puisse en découvrir un certain nombre de cette époque dans les basiliques et chapelles que MM. Gsell et Graillot ont rencontrées dans le cours de leurs explorations et n'ont pu déblayer de la couche de terre et de débris de toute sorte qui en recouvrait le sol antique; mais d'ores et déjà je prévois qu'il s'en trouvera dans le nombre de fort douteuses et banales.

Que dire de l'âge des églises et des chapelles dont la structure architecturale était aussi simple, mesquine et pauvre chez les unes que chez les autres, si ce n'est que sur les vingt-neuf basiliques qu'il a explorées dans le sud-est de Sétif, M. Gsell n'a pu en dater que trois de l'époque Justinienne, l'une à Kherbet-bou-Addoufen (*Timerzaguin*), reconnaissable au monogramme du Christ formé d'une croix grecque gravée en creux sur le devant d'une pierre de taille en forme de coussinet (3); la seconde à Aïn-Zana (*Diana*), dont l'image de la croix qui décore le milieu du soubassement de l'autel dégagé en 1851 par Léon Renier dénote, par sa construction barbare et sa forme pattée, que la basilique appartient bien à la même époque (4); et la troisième à Kherbet-Dra-el-Abiod, reconnaissable aussi à la petite croix grecque comprise dans un cercle et entourée d'une couronne comprise elle-même entre deux cercles (5). Mais il faut avouer que ces témoignages figurés sur la pierre sont bien insignifiants; qu'ils donnent en tout cas une bien triste idée des

(1) Publiée au *Corp. insc. lat.* (vol. VIII, n° 2335).

(2) A 14 kilomètres à l'est de Bordj-bou-Arreridj.

(3) *Rech. arch. en Algérie* (p. 181, fig. 29).

(4) *Id.* (p. 198, fig. 44).

(5) *Id.* (p. 213, fig. 59).

moyens d'exécution dont disposaient les populations chrétiennes de l'Afrique romaine au VIe siècle pour non pas construire de nouvelles églises, de nouvelles chapelles, mais relever les anciennes et leur donner comme un semblant de cachet byzantin (1).

En fait d'édifices religieux, on peut dire sans craindre de trop s'avancer qu'il n'y en eût pas, à proprement parler, de construction nouvelle à partir de Constantin; que tous sans exception ont été reconstruits avec des matériaux empruntés aux anciens ou à d'autres édifices profanes plus anciens encore, renversés ou incendiés pendant l'occupation vandale. On peut en dire en quelque sorte autant des forteresses ou citadelles, des forts ou *castella,* des fortins et des redoutes, dont les ruines couvraient, il n'y a pas longtemps encore, tout le sud de l'Afrique du nord comme d'une grande muraille bastionnée. Il en est bien peu où l'on ait pas trouvé des matériaux empruntés à d'anciens édifices profanes, religieux ou à des cimetières (bases et fûts de colonnes, chapiteaux, fragments de corniches, montants et dessus de portes, caissons et cippes funéraires, etc.), ainsi qu'on le constate en plusieurs endroits, entre autres à Mdaourouch, à Tébessa et à Timgad, où la forteresse byzantine de 110 mètres de long sur 90 de large à l'intérieur dont les murailles, formées à l'intérieur et à l'extérieur par un mur en pierres de taille de grand appareil provenant de monuments et de maisons particulières, renferment en effet des auges, des chambranles de portes, des pierres tumulaires, et dans la masse compacte de matériaux qui en remplit le vide, une foule de débris d'architecture et de sculpture sans doute fort précieux, mais à tout jamais perdus pour la science et l'art.

Certes on ne peut nier que Justinien, en ordonnant à ses *duces* ou généraux d'aller de l'avant et de reprendre les antiques frontières de l'Afrique romaine, de remettre la main sur les postes et les *burgus,* sur les villes fortifiées qui étaient occupées par Rome avant

(1) Dans la basilique d'Aïn-Zana, la pierre sur laquelle est gravée la croix pattée aux quatre bras d'égale longueur (0m25) est un débris d'un édifice antérieur; elle a des moulures sur trois de ses côtés. Pour y ajouter la croix, on s'est contenté de l'entailler grossièrement. D'ailleurs l'église elle-même a été construite entièrement avec des débris antiques juxtaposés sans ordre et empruntés à un édifice quelconque du forum de l'antique *Respublica Dianensium* des inscriptions et *Diana Veteranorum* de l'Itinéraire d'Antonin, sur l'emplacement duquel elle aurait été élevée, selon Léon Renier.

les invasions des Maures et des Vandales; d'en restaurer les murailles et les tours, avait fait acte d'énergie et de sagesse, mais on ne voit nulle part qu'il ait donné l'ordre à Bélisaire ou à Solomon de bâtir de nouvelles forteresses partout où ils reconnaîtraient qu'il était utile, urgent surtout, d'en élever. Il va comme de juste au plus pressé, à la reconstruction de celles qui existaient jadis, et pour ne pas perdre un instant, on prend tout ce qui tombe sous la main des ouvriers militaires et civils.

Ici, je ne suis pas tout à fait d'accord, il est vrai, avec M. Henri Saladin, lorsqu'il dit : « A partir de 534, l'administration de Constantinople fut surtout occupée à rétablir les fortifications détruites par les Vandales, à *fortifier* certains points comme Hadrumète, Mamma, Thelepte, Kouloulis, Ammedera et à *créer* sur toute l'étendue de la province ces *ksar* ou réduits fortifiés élevés à la hâte avec des débris de toute sorte, et qui portent si bien dans leur structure ce caractère hâtif de la construction militaire byzantine. Si l'on a quelques fragments remarquables d'art byzantin à citer, ce n'est plus que dans les grandes villes du nord de la Régence ou dans celles de la côte » (1). Je maintiens que les Byzantins ont commencé par relever tout ce qui était ruiné et qu'ils ne se sont mis à fortifier certaines villes et à créer certains forts ou fortins que plus tard. Ainsi *Mascula* (Khenchela) n'avait même été entourée de murailles que sous Tibère II Constantin, si l'on s'en rapporte à un fragment d'inscription (2) qui porte le nom du *magister militum* Gennadius qui commandait l'armée d'Afrique en 578-579.

Une autre inscription (3) trouvée à Aïn-el-Ksar en 1861, dans les fondations d'un fortin de 18 mètres carrés, nous apprend qu'il a été construit sous le règne de ce même empereur (578-582) et le commandement du *magister militum* Flavius Trigetius par les habitants mêmes de la localité (*Tadutti?*), *suis propriis laboribo (laboribus) fecerunt* (4). Seulement je ferai remarquer que ces pauvres gens ne l'ont construit qu'avec le secours de Dieu, *auxiliante Deo,* et non

(1) H. Saladin, *Rapport à M. le Ministre de l'Instruction publique* (a. 1886, p. 176).

(2) *C. I. L.* (t. VIII, nº 2245).

(3) *Id.* (t. VIII, nº 4354).

(4) Gsell, *Mél.* (t. XIII, p. 472).

celui de l'empereur, ce que les vingt qui nous ont transmis leurs noms gravés sur la pierre ne nieraient pas sans doute, s'ils pouvaient parler.

Il en est de même des basiliques et des chapelles dont les ruines se voient encore en si grand nombre au nord de l'Aurès, des monts de Batna et au sud-est de Sétif. Ce ne sont que des reconstructions d'églises et de chapelles élevées en foule après la paix de l'Eglise. Leur architecture et la forme des symboles qui décorent leurs pilastres, leurs chapiteaux, leurs dessus de porte, permettent en effet de les dater du IVe et du commencement du Ve siècle. Les quelques ornements et emblèmes byzantins qu'on y relève dans un très petit nombre d'entre elles y ont été gravés après coup. Je n'en excepte que celle construite au milieu de l'enceinte de la forteresse byzantine de *Thamugadi* (Timgad) et celle du patrice Grégoire établie en dehors de la ville, à 656 mètres au sud du capitole, et qui possède une inscription qui en fixe la construction au temps de l'empereur Constantin II, fils d'Héraclius II, c'est-à-dire de 641-668 (1). Construction bien tardive, hélas! car pendant que le petit-fils d'Héraclius était plus occupé de questions théologiques que du soin de l'empire, les Sarrasins envahissaient l'Afrique, s'emparaient de Carthage et, traversant le pays de l'est à l'ouest, des Syrtiques à l'Océan, comme un torrent impétueux, un terrible ouragan, ne laissaient plus sur leur passage que ruines et désolation. Et l'Afrique romaine, qui depuis assez longtemps se débattait déjà dans une lente et cruelle agonie, avait cessé d'exister en 698!

Je n'irai pas jusqu'à dire avec Procope qui, dans son livre *De Aedificiis* porte aux nues Justinien et le met plus bas que terre dans son *Historia arcana,* que c'est avec le sang et les trésors du peuple que l'empereur éleva tous les somptueux édifices, releva les remparts des villes démantelées, les murailles des forteresses abattues et celles des sanctuaires violés, pillés, incendiés et détruits dont il parle, mais je suis tout disposé à croire et à dire que Justinien, pas plus que tous ses successeurs, n'a sorti le plus petit denier de cuivre de sa cassette particulière pour contribuer aux frais de toutes ces reconstructions et restaurations qu'il laissait à la charge des contribuables.

(1) Sa largeur est de 7 mètres et sa longueur de 13 seulement. C'était plutôt une simple chapelle qu'une basilique, par conséquent.

VII

Il suffit de jeter un coup d'œil sur la situation de l'Afrique romaine à la fin du IIIe siècle et au commencement du IVe pour se faire une idée juste de l'état lamentable dans lequel le pays se trouvait à cette époque. Accablés d'impôts, les paysans désertaient les champs qui restaient sans culture ; les citadins, obligés de fournir des corvées de manœuvres, d'ouvriers d'art, de voituriers, se ruinaient pour satisfaire la passion désordonnée de Dioclétien pour les constructions. D'autre part, terrorisés par ses édits, ceux de Maximien, son collègue, et ceux du césar Galère, plus abominables encore, ordonnant aux gouverneurs de faire abattre les églises, de brûler sur la place publique les livres des Ecritures saintes, de priver de toutes sortes de charges et emplois les personnes de qualité qui persisteraient dans leur foi en la religion chrétienne, de condamner à l'exil, aux rudes travaux des mines, et livrer aux tortures les plus atroces, jusqu'à ce que mort s'en suive, tous ceux qui refuseraient de sacrifier aux idoles, les chrétiens fuyaient, se cachaient ou succombaient sur le bûcher, sous le glaive ou les tenailles du bourreau.

Débarrassée, en 312, de Maxence, dont l'intolérable tyrannie n'exaspérait pas l'Afrique seulement, mais tout l'empire, la Numidie eût pu jouir pendant un demi-siècle au moins de la tranquillité qui lui était tant nécessaire, si dans le sein même de l'Eglise ne s'était pas formé tout à coup un parti formidable d'intransigeants à la tête desquels s'était placé l'évêque Donat, des Cases Noires. Condamné par le concile de Rome en 313, par celui d'Arles en 314, et par un jugement rendu à Milan en 315 par Constantin-le-Grand lui-même, confirmant l'arrêt porté contre eux par ces deux assemblées, ce parti, loin de s'apaiser, de se soumettre, ne fit que prendre au contraite d'autant plus d'intensité, de puissance et d'extension que, formé d'exaltés prêchant l'égalité sur la terre, au nom du christianisme qu'ils dénaturaient en l'exagérant, il ne tarda pas à se grossir d'esclaves fugitifs, de colons et petits propriétaires ruinés par le fisc, de tous ceux qui, appartenant à la classe opprimée et souffrante, voulaient une réorganisation sociale et tentaient d'établir en ce monde ce que beaucoup d'entre eux, sous le fouet du maître et

au milieu des plus rudes travaux, avaient appelé si souvent le règne d'une parfaite égalité.

Il va sans dire qu'à ces bandes d'illuminés, dont les uns avaient bien le droit de se plaindre, il est vrai, des exactions commises par les agents du fisc, et les autres des mauvais traitements que leur infligeaient des maîtres injustes et inhumains, s'était bientôt joint toute la lie du peuple et une multitude de voleurs ne reculant devant aucun forfait, *perditissima fex populi et agrestium latronum multitudo ad omne facinus congregata,* qui se mirent tout naturellement à piller, incendier, tuer et à répandre dans toute la contrée que ruines et désolation jusqu'en 321 où le rappel des Donatistes exilés, amenant un certain relâchement dans la lutte, d'apaisement dans les esprits, les deux évêques Rufus et Donatus, des Cases Noires, que les catholiques d'un côté et les dissidents de l'autre avaient, en 326, donné comme successeurs à Cécilien, évêque de Carthage, furent d'avis d'opérer entre les deux partis un sincère rapprochement et d'ouvrir dans ce but un concile à Carthage en 328.

Or, comme la plupart des évêques schismatiques déclarèrent alors qu'à l'avenir ils communiqueraient avec tous ceux de leurs collègues qui, par crainte de châtiment, avaient livré aux autorités païennes livres saints et vases sacrés, sans les soumettre à un second baptême, la paix fut conclue et l'Afrique en jouissait depuis vingt ans déjà, lorsqu'en 348 la lutte recommença entre les deux partis, on n'en sait trop la cause (1), et ne finit que par la défaite des Circoncellions (2) que l'évêque Donat, de Bagaï (5e du nom), avait

(1) La haine des partis ressemble au feu qui couve sous la cendre et que le moindre vent ou la plus petite étincelle rallume souvent. Il suffit d'un rien quelquefois pour réveiller de vieilles rancunes qui semblent éteintes et les rendre même plus ardentes que jamais.

(2) Suivant l'auteur de l'*Afrique chrétienne* et de l'*Histoire de la domination des Vandales en Afrique,* Jean Yanoski, le nom de *Circumcelliones* aurait été donné indistinctement aux esclaves, aux colons et aux petits propriétaires ruinés par le fisc à cause de leur vagabondage autour des lieux habités, alors qu'il convient plutôt à cette vile multitude de gens sans aveu, de pillards et d'incendiaires qui s'était empressée de prendre part à la révolte des Donatistes, ainsi qu'on l'a toujours vue d'ailleurs et qu'on le verra toujours dans tous les soulèvements populaires pour y commettre mille forfaits.

Mais l'auteur n'applique pas seulement cette épithète à tous les opprimés qui, à cette époque, aspiraient à la liberté et à une égalité parfaite en ce

armés à son tour, en apprenant l'arrivée des deux officiers Paul et Macaire envoyés en Afrique par l'empereur Constant avec mission d'y distribuer des secours aux malheureuses victimes de ces soulèvements et d'exhorter les dissidents à rentrer dans l'unité de l'Eglise. Ne rencontrant plus de résistance, les vainqueurs auraient dû au moins s'en tenir là; mais il n'en fut rien. Ils poursuivirent à outrance tous ceux qui avaient pris part à la révolte, chassèrent les évêques donatistes de leurs sièges, les exilèrent ou les tuèrent et ne s'arrêtèrent dans leur œuvre de haineuses et cruelles représailles que sous le règne de Julien l'Apostat (355-363) où de persécutés, les Donatistes deviennent persécuteurs, de victimes des bourreaux. Leurs évêques et leurs prêtres, qu'ils avaient été autorisés à rappeler de l'exil, accompagnés de nombreux soldats, se jettent sur les églises des catholiques, s'en emparent de vive force et massacrent tous ceux qui essaient de les défendre. Ils pillent, ils tuent tous ceux qui ne sont pas de leur parti et font mine de s'opposer à leurs odieux excès, n'épargnant pas même les vieillards, les femmes et les enfants. Ils repoussent tout ce qui a servi au culte des catholiques et, dans leur fureur, vont jusqu'à jeter l'Eucharistie aux chiens (1).

Le triomphe des Donatistes fut cependant d'assez courte durée; mais comme les lois promulguées par Valentinien en 373 et par Honorius en 412 étaient faites plus de menaces contre quiconque s'insurgerait à l'avenir que de sévices contre ceux qui avaient pris part aux excès commis sous le règne de Julien, ils jugèrent qu'il

monde; il l'applique aussi à tous ceux qui, tenant en quelque sorte le milieu entre les membres du clergé et les laïques, erraient dans les campagnes sous un costume de moine et prêchaient, au sein des classes déshéritées, la réforme sociale et religieuse, ainsi que le grammairien Papias, dans son *Vocabularium*, nous les désigne formellement en ces termes : *Circumcelliones qui sub habitu monachorum usquequaque vagantur*, et que saint Augustin nous les dépeint errant autour des fermes, *qui circum cellas vagantur*, et n'ayant pas de demeure fixe, *nusquam habentes sedes* (*Psalm.*, 132). Il nous en parle encore en beaucoup d'autres endroits de ses œuvres (*De Haeres.*, cap. 69; *Contra Gaudentium*, cap. 28; *Contra Parmenian.*, lib. I, cap. II; *Contra Cresc.*, lib. III, cap. 42, 47; *Epist.*, XLVIII, L, LXI, LXVIII).

(1) Saint Optat, *De schism. Donat.* (II, 19; VI, 2 et suiv.). — Saint Augustin, *Ad Donatist. Epist.* (166, *alias* 105). — Fleury (t. IV, p. 67 et suiv.). — Potter (II, p. 142).

valait mieux se soumettre, quitte à recommencer la lutte dès qu'une occasion favorable s'en présenterait. L'invasion des Vandales, qui étaient ariens et par conséquent hérétiques et ennemis des catholiques, ne tarde pas trop à la leur offrir (a. 429). Alliés à ces Barbares du nord, aux autres sectaires, manichéens, pélagiens et aux Berbères idolâtres, ils couvrent de sang et de ruines durant dix années l'Afrique chrétienne civilisée jusqu'au jour où, maître de Carthage en 439, Giséric, sans toutefois cesser de persécuter les catholiques et de dépouiller les églises de l'antique et grande cité africaine de leurs vases sacrés et de leurs riches ornements, ordonne à ses soldats de mettre fin aux massacres et aux dévastations pour ne pas épuiser le pays où, après avoir anéanti toute résistance, il avait résolu de se fixer et de régner.

L'ère des dévastations, mais non des persécutions, étant par conséquent fermée à partir de ce jour, il faut en arriver au temps où, obéissant à des chefs tels que Antalas, Yabdas, Coutzinas, Stotzas, Carcasan, Ierna, les Berbères de la Tripolitaine, de la Byzacène et de l'Aurès se soulèvent en masse fréquemment, et tantôt vaincus (1),

(1) En 535, Yabdas, le grand chef des tribus berbères de l'Aurès oriental qui, au dire de Procope, était à même de mettre en ligne 30,000 cavaliers, est vaincu dans un combat singulier, près de Tigisis (Aïn-el-Bordj), par Althias, cantonné à Centuria (*Ad Centenarium*) avec 70 cavaliers Huns pour la garde des forts d'alentour (Procope, *Bell. Vand.*, p. 466, 463 et 464; Lebeau, *Hist. du Bas-Empire*, t. VIII, l. XLIII, c. XXXII).

Dans les premiers mois de 535, les Berbères, à la tête desquels s'étaient encore placé Coutzinas avec Esdilasa, Jouphrout et Medesinissa, chefs indépendants comme lui de tribus situées dans le sud de la Byzacène, aux alentours des Chotts et jusqu'aux environs de Capsa (Gafsa) et de Thelepte (Medinet-Kedima), et reconnaissant l'autorité suprême d'Autalas, sont de nouveau battus par le patrice Solomon sur les pentes du mont Burgaon (Djebel-Madjoura), un peu au nord de Tébessa, mis en complète déroute, laissant dans les ravins de la montagne où pêle-mêle cavaliers et fantassins s'étaient rués, écrasés et tués en fuyant, 50,000 morts et blessés (*Bell. Vand.*, p. 458-462; Salomon Reinach, *Add. et Corr. au t. 1 de la Géog. comp. de la prov. d'Afrique*, par Ch. Tissot, p. 785).

Stotzas qui, à la tête de 8,000 hommes de troupes régulières et d'un nombre considérable d'alliés était venu, pendant l'absence de Bélisaire, faire le siège de Carthage et s'était replié en désordre sur la Numidie, en apprenant le subit retour du général en chef et du patrice Solomon, est poursuivi aussitôt par Bélisaire qui l'atteint auprès de Membressa (Medjez-el-Bab), sur le Bagrada (Oued-Medjerda), et l'oblige, après une courte lutte, à fuir encore plus loin,

tantôt vainqueurs, suivant que les forces dont ils pouvaient disposer le leur permettaient et suivant aussi la façon d'opérer au point

du côté de l'ouest (*Bell. Vand.*, p. 476-481; Corippus, *Johannide*, l. III, v. 311-313; Tissot, *l. c.*, p. 326-328; Diehl, l'*Afrique byzantine*, p. 80-85).

En 537, Stotzas est de nouveau battu et mis en complète déroute à Ad Cellas Vatari (le Bir-Fedj-es-Souyoud des Arabes), entre Madaura (Mdaourouch) et Gadiaufala (Ksar-Sbaï), par le patrice Germanos que Justinien avait envoyé en Afrique remplacer Solomon comme *magister militum*, maître de la milice, et qui, tombé de cheval dans la lutte acharnée qui s'était engagée entre les deux corps de cavalerie ennemis, ne dut la vie qu'au dévouement et au courage de ses gardes (Procope, *l. c.*, p. 486; Corippe, *l. c.*, p. 111-318; Tissot, *l. c.*, p. 416; D'Avezac, *Afrique ancienne*, p. 250; Diehl, *l. c.*, p. 84-85).

L'année suivante (538), Stotzas est encore battu à Autenti, auprès de Sufetula (Sbeïtla) où, comme à Ad Cellas Vatari, il rencontre de nouveau dans Jean Troglita un adversaire redoutable (Procope, *l. c.*, p. 486-490; Corippus, *l. c.*, I, v. 380-381; Procope, *l. c.*, p. 359-487; Corippe, *l. c.*, I, v. 470-472; III, v. 294-301, 318-319).

En 539, Yabdas, descendu des hauteurs de l'Aurès avec toute sa cavalerie et campé dans la plaine, autour de la ville de Bagaï en grande partie détruite et abandonnée, est refoulé vers la montagne par Solomon qui le bat à Babosis (Yabous), à 6 kilom. à l'est de Timgad, suivant Tissot, pénètre dans le cœur de l'Aurès, occupe le plateau de Toumar, le force, après trois jours de siège, d'évacuer le fort de Zerboula (le Zerquilis de Corippe, le Zergela des géographes arabes), où il s'était retiré et se croyait en sûreté, et laissé à quelques-uns de ses soldats le soin de découvrir la *Petra Geminiana* (Djemina, l'introuvable), où le roi berbère avait enfermé ses femmes et ses trésors dans la tour située au sommet de cet immense rocher taillé à pic, au milieu et à l'extrémité de l'étroite vallée de l'Oued-Mesrour, il le poursuit jusqu'au delà du massif, dans le canton de Zaba (M'zab) qu'il soumet (*Bell. Vand.*, p. 493-500; Rinn, *Géog. anc. de l'Afrique*, *Rev. afr.*, a. 1893, p. 297-328; Ch. Diehl, *l. c.*, p. 88-90).

Au début de l'année 547, Jean Troglita, que l'empereur avait nommé stratège d'Afrique et qui, aux troupes qui stationnaient dans le pays et celles qu'il avait amenées avait réuni les soldats de Coutzinas que l'empire s'était attaché moyennant une pension annuelle, remporte au lieu dit *Antonia Castra*, « le camp d'Antoine », une victoire éclatante sur Antalas et ses alliés Levathes, Austures, Ifuraces, qui perdent dans la lutte leurs plus vaillants chefs et fuient de tous côtés, poursuivis et massacrés par les cavaliers byzantins (Corippe, *l. c.*, I, v. 460-463; d'Avezac, *l. c.*, p. 252; Diehl, *l. c.*, p. 368-371).

Au printemps de 548, le patrice Jean Troglita qui, après sa défaite de Gallica ou Marta, en 547, avait envoyé ses troupes se refaire dans leurs quartiers et s'était retiré à Laribus (Lorbeus), où il leur donnait rendez-vous pour une nouvelle et prochaine expédition dans le sud, et décidait par ses habiles négociations avec les rois numides, Coutzinas, à lui envoyer 30,000 hommes, Ifisdias, son voisin, 100,000 et Yabdas 12,000 sous la conduite de son fils, livre aux

de vue militaire (1), tiennent tête pendant près de quinze ans aux troupes byzantines commandées par des chefs tels que Bélisaire,

tribus révoltées de la Tripolitaine, appuyées par celles des Nasamons et des Garamantes, un combat terrible, à l'endroit appelé *Campi Catonis*, « les champs de Caton », où avec plusieurs des meilleurs officiers grecs succombèrent, suivant Jornandès, dix-sept des principaux chefs berbères, et Carcasan, roi des Ifuraces, tomba lui-même frappé de la main de Jean Troglita (*Joh.*, IV, 545-549, 639-641; VI, 840; VIII, v. 165-166, 627-636; Jornandès, *Romana*, p. 51-52; D'Avezac, *l. c.*, p. 253; Diehl, *l. c.*, p. 374-379).

(1) En 535, plus de 50,000 Berbères du sud de la Byzacène, soulevés à la voix de leurs principaux chefs Coutzinas, Esdilasa, Jouphrout et Medesinissa, courent la province mettant tout à feu et à sang et traînant femmes et enfants en esclavage. Le petit corps de cavalerie cantonné en Byzacène et commandé par deux des plus vaillants officiers de l'armée, Augan et Rufin, essaie bien de tenir tête à l'ennemi, mais bientôt attaqués par des forces supérieures et cernés de toutes parts dans un étroit défilé, officiers et cavaliers succombent sous le nombre et sont tués après une défense héroïque (Procope, *Bell. Vand.*, p. 444, 447, 448, 449, 454; Lebeau, *l. c.*, t. VIII, l. XLIII, c. XXIX, p. 306-307; D'Avezac, *l. c.*, p. 249; Diehl, *l. c.*, p. 65-66).

Au printemps de 536, Marcellus, duc de Numidie, qui, dans l'intention d'empêcher les rebelles battus à Membressa par Bélisaire de se reformer et dans l'espoir de se saisir de Yabdas, leur chef, réfugié déjà avec quelques hommes seulement dans la petite ville de Gazophyles (la Gazaufula et Gasaupala des routiers romains, Gadiaufala des inscriptions et le Ksar-Sbaï des Arabes), avait marché à leur rencontre, se voit abandonné par ses soldats qui passent tous à l'ennemi et le laissent même massacrer avec ses officiers sans rien faire pour les sauver (Procope, *Bell. Vand.*, p. 481-482; D'Avezac, *l. c.*, p. 250; Diehl, *l. c.*, p. 81-82).

En 544, les Levathes de la Tripolitaine, révoltés à la suite du massacre des quatre-vingt députés qu'ils avaient envoyés à Leptis Magna, autant pour exposer leurs doléances au nouveau gouverneur de la province, le duc Sergius, un des neveux de l'empereur, que pour renouveler entre ses mains, selon l'usage, leur hommage et recevoir de lui l'investiture de leur commandement, ayant pénétré dans la Byzacène et fait cause commune avec Antalas, outré de ce que le patrice Solomon avait fait arrêter et mettre à mort son frère Guarizila et lui avait supprimé la pension que lui servait le gouvernement, le patrice Solomon remporte sur eux, près de Tébessa, la victoire, les force à battre en retraite vers le sud, mais est à son tour battu dans la plaine de Cillium (Kasrine), forcé de fuir, abandonné de la plus grande partie de son armée qu'il avait mécontentée, et succombe en fuyant sous les coups des Berbères qui le poursuivaient et le cernaient de toutes parts (Procope, *l. c.*, p. 502-507, 533; *Hist. arcana*, p. 41-42; Corippus, *l. c.*, II, 28, 36-39; IV, 365-366; D'Avezac, *l. c.*, p. 251; Diehl, *l. c.*, p. 340-343).

Au commencement de 545, le duc de la Byzacène, Himérios, ayant été pris

Solomon, Théodore, Ildiger, Germanos et Jean Troglita, pour démontrer que pendant toute cette longue période d'insurrections les

dans une embuscade à Menefesis ou Menephèse, la Menefitana ou Medefessitana de la Notice, et l'Henchir-Djemmich situé à 18 milles (27 kilom. environ) de Sousse, suivant Tissot, est obligé, après un combat de quelques heures, de se réfugier avec cinquante cavaliers dans la petite forteresse de Cebar située sur une colline qui dominait la plaine de Menephèse où, cerné de toutes parts par les troupes réunies d'Antalas et de Stotzas, il attend vainement que le *magister peditum* Jean, fils de Sisinniolus, vienne à son secours et finit par se rendre sous promesse de la vie, mais à condition toutefois qu'il se prêterait à une ruse qui ouvrit aux rebelles les portes d'Hadrumète (Procope, *l. c.*, p. 509-510; Corippe, *l. c.*, IV, 27-48, 49-59; Morcelli, *l. c.*, t. I, p. 221; Tissot, *l. c.*, 160-162; Diehl, *l. c.*, p. 345-346).

En fin de 545, Jean, le meilleur des généraux que le sénateur et maître de la milice, Ariobinde, avait envoyé avec l'élite de ses troupes combattre les rebelles campés près de Sicca Veneria (El-Kef), les attaque dans le défilé de Thacia (Bordj-Messaoudi), sur la route de Sicca à Carthage, tue leur chef Stotzas, mais est tué lui-même au milieu de la défaite de ses troupes (Procope, *l. c.*, p. 513-514; Corippe, *l. c.*, IV, v. 99-102; Victor Tonnenensis, p. 201; D'Avezac, *l. c.*, p. 252; Tissot, *l. c.*, t. II, p. 354; Diehl, *l. c.*, p. 349-350).

Grâce à la défection de l'ambitieux Gontharis, commandant des troupes de la Numidie, qui s'était ligué secrètement avec les chefs des tribus rebelles, Yabdas et Coutzinas marchent sur Carthage en même temps qu'Antalas s'y portait et les y rejoignait, et entrent sans peine, en mars 546, dans la ville que son pusillanime gouverneur Ariobinde eût abandonnée déjà la veille du reste sans essayer de la défendre, si une violente tempête ne l'avait pas empêché de s'embarquer (Procope, *l. c.*, p. 515, 518-520; Diehl, *l. c.*, p. 352-354).

Au fort de l'été de 547, Jean Troglita, qui s'était mis à la poursuite des tribus de la Tripolitaine soulevées à la voix de Carcasan, roi des Ifuraces, et s'était avancé avec sa colonne jusqu'aux limites du désert, désireux de rejeter les rebelles loin du territoire byzantin et de porter même la guerre dans leur propre pays, est obligé, faute d'eau et de vivres, de rétrograder vers le nord et d'aller camper dans la plaine de Gallica ou de Martæ, la station actuelle de Maret située à 38 milles (56 kilom. 296 m.) au sud-est de Gabès, où croyant l'occasion favorable pour achever les insurgés qui, épuisés par les privations, avaient également rebroussé chemin vers le nord et cherchaient à regagner leurs campements de la Tripolitaine, il leur livre bataille. Mais ses troupes auxiliaires, saisies d'épouvante à la suite de quelques imprudentes et malheureuses escarmouches avec l'ennemi, ayant bousculé et emporté dans leur folle déroute le reste des troupes impériales, Jean Troglita cherche en vain à rétablir la bataille; il ne peut que couvrir la retraite et se replier sur une petite ville voisine du champ de bataille et de là gagner les *campi Vincenses* ou *Iuncenses*, « les plaines de Vinci ou Iunca », où l'armée s'était ralliée et l'attendait. Le désastre était complet (*Johann.*, II, 77, 80-83; IV, 639-641; VI, 240-241,

Byzantins n'ont pu réparer tous les dégâts, relever toutes les églises, toutes les forteresses détruites par les Vandales (1) et par les

247, 251, 256-257, 285-287, 446-448, 485-486, 493-495, 528-542, 570-572, 595-603; VII, 1-3, 61, 110-111, 135-136, 143-150; D'Avezac, *l. c.*, p. 252; Tissot, *l. c.*, p. 692-693, 768; Diehl, *l. c.*, p. 370-375).

(1) Tant que vécut Giséric, les Berbères s'étaient bien gardés de se soulever et de courir aux armes, mais à sa mort et du jour où Hunéric (477-484) eût retiré les garnisons placées en Tripolitaine, ils n'hésitent pas à courir sus aux Vandales, à pénétrer dans la Byzacène et à la dévaster. En Numidie, ceux de l'Aurès en font autant, chassent les Vandales de leurs montagnes et s'emparent même de quelques cantons situés entre Lambèse et Sétif (Procope, *Bell. Vand.*, *l. c.*, l. I, c. 8).

Sous Gundamund (484-496), les tribus rebelles de la Tripolitaine envahissent toute la partie orientale de la Byzacène jusqu'à Præsidium Diolele, à 20 milles de Capsa (30 kilom. environ) et pillent, brûlent, massacrent tout ce qu'ils rencontrent sur leur passage (Procope, *l. c.*, l. I, c. 8; Ferrandus, *Vita Fulgentii*, c. IV, VIII et IX; L. Marcus, *Histoire des Vandales*, *l. c.*, l. III, c. XI, p. 345).

Sous Trasamund (496-523), Cabaon, l'un des chefs des tribus voisines de Tripoli, s'établit de force sur le territoire vandale et anéantit presque entièrement la puissante armée que le roi avait envoyée contre lui. Un grand nombre de Vandales sont tués, beaucoup sont faits prisonniers. L'ennemi étend ses ravages jusqu'à Ruspæ (Sbia) et au delà, et cette ville doit de n'être pas saccagée et incendiée grâce à son évêque saint Fulgence (Procope, *l. c.*, l. I, c. 8, p. 346-349; Ferrandus, *l. c.*, cap. 30; Lebeau, *l. c.*, t. VIII, p. 202, note 4, S.-M.; L. Marcus, *l. c.*, l. III, c. XI, p. 345-347).

Sous Hildéric, fils d'Hunéric et neveu de Giséric, les Berbères de la Byzacène sous la conduite du féroce Antalas, leur chef, s'unissent en 531 à ceux de la Tripolitaine, surprennent les villes de Leptis Magna (Lebda) et de Sabrata (Zouagha), envahissent les terres vandales de ces deux provinces et font éprouver une défaite complète à Oamer, auquel le roi, son oncle, avait donné le commandement de l'armée. Mais Hildéric ayant eu recours, après cette défaite, à l'expérience militaire de Gélimer, les rebelles sont battus à leur tour et contraints de faire la paix (Procope, *l. c.*, l. I, c. 9, p. 349-351; Lebeau, *l. c.*, p. 203).

Avant que Bélisaire ne débarque le 12 septembre 533 à Caput Vada (Ras-Kaboudia) et ne prenne même la mer (22 juin) avec ses 500 vaisseaux et ses 15,000 hommes de troupes, un Romain d'Afrique nommé Pudentius, habitant Tripoli, chasse les Vandales de la Tripolitaine à l'aide des tribus berbères qu'il avait soulevées contre eux et fait savoir par messagers à Justinien qu'avec le secours de quelques troupes il se faisait fort de conserver cette province à l'empire. Justinien se hâte en conséquence de lui envoyer Tattimuth, un de ses officiers, avec une petite armée de quatre ou cinq cents hommes sans doute qui en prend possession sans avoir à combattre de Vandales, Gélimer ayant

Berbères, et en construire de nouvelles surtout. Ce n'est pas lorsqu'un pays est constamment envahi et ravagé par l'ennemi, et déserté par les populations affolées, qu'on peut s'occuper sérieusement en effet de reconstructions et de constructions nouvelles, alors qu'on ne dispose que d'une armée de 18,000 hommes si aguerris et vaillants qu'ils soient pour s'opposer à des centaines de mille rebelles qui, si mal armés qu'ils soient, n'en sont pas moins redoutables comme cavaliers et gens habitués à supporter les fatigues d'un climat essentiellement chaud et, sobres de leur nature, plus aptes à endurer la faim et la soif que n'importe quels soldats européens. C'est tout au plus si l'on peut, à l'aide de quelques poignées de soldats détachés et de quelques rares ouvriers ou habitants demeurés dans la contrée, relever à la hâte les murailles de quelques petites villes et de quelques forteresses ou fortins. Procope ne nous montre-t-il pas, sans rien exagérer, que sous la domination vandale en Afrique et par suite des incessantes incursions berbères en Byzacène et en Numidie, les campagnes étaient désertes, les populations rurales s'enfuyaient dans les villes, les riches quittaient le pays pour chercher asile en Sicile ou à Byzance, que l'Afrique enfin était presque vide d'hommes (1).

En 547, après la formidable insurrection des tribus berbères de la Tripolitaine fomentée par Antalas et Stotzas en 545, la Byzacène était dans un état encore bien plus lamentable. Dans les campagnes désertes, les villages dévastés ou abandonnés, les églises ruinées, les fermes incendiées, les maisons brûlées et détruites témoignaient tristement que des hordes de barbares avaient passé par là. L'intérieur du pays n'avait pas été seul à souffrir de leur invasion; la région du littoral même avait été cruellement éprouvée. Une partie des habitants avaient été tués, massacrés; d'autres, en plus grand nombre encore, avaient été traînés captifs à la suite des tribus insurgées, en un mot l'Afrique fumante s'abimait dans les flammes, *fumans perit Africa flammis,* suivant l'énergique expression du

jugé à propos d'envoyer la plus grande et la meilleure partie de son armée en Sardaigne pour combattre l'ambitieux et traître Godas qu'il avait nommé gouverneur de cette île avant de songer à reprendre la Tripolitaine aux insurgés (Procope, *l. c.*, l. I, c. 10, p. 356-357; l. II, c. V, p. 431; L. Marcus, *l. c.*, l. III, c. XII, p. 354-356; n° 12 des notes, p. 83; *Rech. sur Alger,* par l'Institut, p. 95).

(1) Procope, *Bell. Vand.* (p. 512-534).

poète africain Corippus, témoin oculaire de cette déplorable situation (1).

Ce n'est donc, à proprement parler, qu'à partir de la victoire remportée en 548 par Jean Troglita aux « Champs de Caton » sur les forces réunies d'Antalas, de Yabdas, d'Ifisdias et de Carcasan, et la mort de ce dernier tué de la main même du stratège, et peut-être à partir de 552 seulement (2) jusqu'en 562, période pendant laquelle les textes ne mentionnent aucun trouble en Afrique, que le peu d'habitants qui restaient encore en Byzacène et en Numidie, après de si funestes évènements, jouirent de dix ou douze années de tranquillité et purent s'occuper à réparer les dégâts causés dans le pays par un ennemi acharné, non sans quelque profond découragement toutefois, tant on comptait peu d'habitude sur une paix durable en ce temps-là dans ces deux malheureuses provinces.

De quels matériaux aussi pouvaient-ils se servir pour rebâtir leurs maisons, leurs églises et leurs redoutes saccagées, incendiées, démolies de fond en comble, si ce n'est de ceux qui en provenaient, en si mauvais état qu'ils fussent, si bien que nous pouvons nous représenter l'Afrique romaine de cette époque, celle de l'est en tout cas, en quelque sorte comme un grand personnage revêtu de son costume si riche autrefois, mais si usé et rapiécété alors. Tout y respirait une telle misère en effet qu'aujourd'hui encore on est réellement navré en la constatant dans les pauvres vestiges qui jonchent le sol de la Tunisie et de la province de Constantine et qui appartiennent, sinon tous sans exception, au moins pour la plupart à cette malheureuse époque.

Et si à tous ces désastres, on ajoute maintenant ceux qui survinrent en 563 à la suite de l'assassinat, par le maître de la milice Jean Rogathinos, du vieux chef berbère Coutzinas, le fidèle allié de Solomon et de Jean Troglita, dont les fils justement indignés d'un tel forfait et ne respirant que la vengeance, s'insurgèrent aussitôt et

(1) Johann. (I, 28-47, 323-349, 408-412; II, 1, 3, 295-296, 331-332).

(2) Suivant M. Diehl, en 550 encore, le préfet du prétoire Athanase avait apparu à côté de Jean, mais qu'en tout cas, en 552, suivant Procope (*Bell. Goth.*, p. 590-591), la province d'Afrique était assez paisible pour que le patrice pût concourir à la guerre ostrogothique et envoyer en Sardaigne et en Corse une expédition et une flotte destinée à chasser de ces îles les troupes de Totila (Diehl, *l. c.*, p. 380-381).

se mirent à ravager la Numidie avec une telle fureur que l'empereur se vit obligé d'envoyer tout exprès d'Orient une armée commandée par le maître de la milice Marcien, son propre neveu, qui, soit par la conciliation, soit par les armes, obtint la soumission des tribus révoltées et rétablit la paix dans la province, on conçoit facilement qu'à la fin du règne de Justinien ce qu'on avait reconstruit ou bâti dans le pays était irrémédiablement détruit (Malala, p. 495-496; Théophane, p. 238-239; Lebeau, *l. c.*, t. IX, l. XLIX, p. 450; D'Avezac, *l. c.*, p. 256; Diehl, *l. c.*, p. 456-457).

VIII

Le peu que j'ai dit précédemment (1) de l'art byzantin en fait d'architecture, de sculpture, de mosaïques, d'églises et de chapelles chrétiennes en Afrique, m'oblige en quelque sorte à y revenir, à seule fin de prouver que s'il y a fait son apparition, aussi bien en Asie Mineure qu'en Europe, avant même le règne de Constantin-le-Grand, c'est-à-dire vers la fin du IIIe siècle, selon M. Ballu, et que s'il s'y est manifesté avec le plus vif éclat dans les principales villes de la Byzacène, de la Proconsulaire et de la Numidie durant les dix premières années de la conquête par Bélisaire et Solomon (534-544), il ne produit plus rien absolument à partir de cette époque, par suite des fâcheux évènements qui se déroulent dans le pays et ne cessent de l'agiter, de le dépeupler, de l'appauvrir et de le ruiner. On est même en droit de se demander si durant cette période même, l'Afrique jouit réellement de la prospérité dont Corippe parle, il est vrai, plus en poète qu'en historien, lorsqu'il dit dans son épopée :

. . . . Floreat haec gaudia sensit
Nostra decem tellus plenos laxata per annos.
(*Joh.*, l. III, v. 289-290.)

Il oublie que du jour où, en 534, Bélisaire partait de Carthage pour la Sicile, laissant à Solomon le gouvernement de l'Afrique, plus de 50,000 Berbères se soulevaient en Byzacène sous les ordres de

(1) Chap. VI, p. 113 et suiv.

Coutzinas, Esdilisas, Jouphroutès et Medesinissas, leurs chefs, ravageaient les campagnes, traînaient les habitants en esclavage, et qu'après les avoir tenus un moment en échec, les 500 cavaliers byzantins commandés par deux officiers d'un courage éprouvé et d'une rare énergie, succombaient sous le nombre et couvraient le champ de bataille de leurs corps criblés de blessures; que pour réparer cette défaite et dégager la Byzacène, Solomon fut obligé de marcher lui-même à l'ennemi et remportait, en novembre ou décembre 534, une victoire éclatante sur les Berbères campés, sous les ordres de leurs quatre chefs, dans la grande plaine de Mamma, entre Sbiba et Kairouan (*Bell. Vand.*, l. II, c. 10, p. 447-449; c. 11, p. 453-458).

Notre poète africain semble oublier aussi qu'à peine rentré à Carthage de son expédition, le *magister militum* était obligé de reprendre la campagne dans les premiers mois de 535, les indigènes ayant recommencé de plus belle et en plus grand nombre à razzier la Byzacène. Or, bien que Solomon ait remporté une victoire éclatante, en ait laissé près de 50,000 entassés les uns sur les autres dans les ravins du mont Burgaon et forcé le reste à se réfugier dans l'Aurès, auprès du roi Yabdas (*Bell. Vand.*, l. II, c. 12, p. 458-462), cela ne prouve nullement qu'elle était si prospère, en tout cas bien tranquille, ce qui revient à peu près au même.

Ignorait-il que pendant l'été de 535, Yabdas, le grand, vaillant et opiniâtre roi des Berbères de l'Aurès oriental, descendu de la montagne avec ses 30,000 cavaliers, parcourait sans rencontrer d'obstacles toute la région des hauts plateaux situés au nord de ce vaste massif, y commettait d'affreux ravages et s'était même avancé jusqu'à la lisière du Tell qu'il menaçait de franchir; que bien décidé à mettre fin à ses audacieuses et désastreuses incursions sur le territoire romain, Solomon se mettait en route dans les derniers mois de l'année (535) avec un corps de cavalerie assez nombreux; mais qu'après avoir gravi l'Aurès et cherché vainement à y rejoindre l'ennemi, et reconnu qu'il serait très imprudent d'y demeurer plus longtemps, il avait repris le chemin de Carthage, bien résolu de reprendre la campagne dès le printemps prochain avec plus de précautions toutefois et sans recourir aux guides indigènes dont il avait éprouvé la perfidie? (*Bell. Vand.*, l. II, c. 13, p. 463-468).

Corippe ne paraît même pas avoir souvenance de la formidable insurrection de 536-537, à la tête de laquelle les soldats mécontents du patrice Solomon, leur général, avaient placé le perfide et cruel

Stotzas, jadis attaché à la personne d'un des lieutenants de Bélisaire, et à laquelle avaient pris part tout ce qui restait de Vandales dans le pays, les esclaves aspirant à la liberté, un grand nombre d'indigènes, bien entendu, et un détachement de 3,000 hommes cantonnés en Numidie, une insurrection telle, en un mot, qu'elle faillit mettre fin à la domination byzantine en Afrique (*Bell. Vand.*, l. II, c. 14, p. 471-474; c. 15, p. 475-476, 481-482; c. 16, p. 482-483; c. 17, p. 489-490).

Il ne paraît pas se rappeler non plus qu'en 539 les Berbères de l'Aurès occupaient toujours la plaine dont ils avaient chassé les Byzantins et détruit la grande ville de Bagaï, comme ils avaient d'ailleurs saccagé, incendié et détruit déjà l'antique et somptueuse Colonia Thamugadi, située sur le penchant de la montagne; que l'avant-garde du patrice Solomon qui, au titre de *magister militum* ou général en chef, venait d'ajouter celui de préfet du prétoire d'Afrique et tenait à réparer son échec de 536, avait été battue et forcée de se replier sur son camp où elle dut rester bloquée jusqu'à ce que Solomon puisse venir la dégager et poursuivre Yabdas jusqu'au cœur de la montagne et l'en chasser (*Bell. Vand.*, l. II, c. 19, p. 493-495).

Comment admettre cette longue période de félicité avec ce que dit Procope et Corippe lui-même de la grande révolte des tribus de la Tripolitaine provoquée en 543 par le massacre à Leptis de leurs députés (*Bell. Vand.*, l. II, c. 21, p. 502-503). Etait-elle faite pour maintenir la prospérité du pays, si elle y existait réellement? Certes non! En se joignant à celles de la Byzacène qui s'étaient soulevées à la voix de leur puissant chef Antalas que Solomon avait eu la maladresse de froisser dans ses liens de famille et dans ses intérêts privés (*Bell. Vand.*, l. II, c. 21, p. 503-504. — *Joh.*, l. II, v. 28; IV, v. 365-366) et en ravageant atrocement tout le sud de la Byzacène, ces tribus pillardes et incendiaires ne plongeaient-elles pas de nouveau cette vaste région dans une profonde misère? Sans compter que la peste, après avoir porté ses ravages dans tout l'Orient, s'abattait en même temps sur l'Afrique et en dépeuplait affreusement la population civile et l'armée (*Joh.*, l. III, v. 387-388).

Est-il admissible enfin qu'après la défaite et la mort de Solomon sur le champ de bataille de Cillium, en 544, l'Afrique jouissait encore d'une grande prospérité, comme le dit Corippe, alors qu'en apprenant ces évènements et la nomination du perfide Sergius

comme duc de la Tripolitaine, les cavaliers d'Antalas, accrus des contingents indigènes de l'armée byzantine, des Maures, des Vandales et des anciens soldats déserteurs amenés du fond de la Maurétanie par l'ambitieux Stotzas, se répandaient dans la Byzacène occidentale, saccageant et réduisant en cendres tout sur leur route jusqu'aux portes d'Hadrumète qu'ils occupaient sans coup férir, après avoir non pas défait seulement, mais détruit totalement l'armée byzantine commandée par Himérius, dans la plaine de Ménéphèse? (*Bell. Vand.*, l. II, c. 22, p. 506; c. 23, p. 509-510; c. 27, p. 523. — *Joh.*, l. III, v. 442-454; l. IV, v. 2-27, 49-59).

Quant à moi, je ne crois pas plus à ce que disent Procope, Corippe et autres historiens ou poètes de la prospérité de l'Afrique à cette époque, que je ne crois à Justinien disant vrai lorsque, à la nouvelle de la prise de Carthage, il proclamait que « toute la Libye était réunie à l'empire » et déclarait, après la victoire de Tricamera, que « Dieu, par sa miséricorde, venait de remettre entre ses mains l'Afrique et toutes ses provinces », alors que les indigènes qui, à l'exception des villes maritimes d'Igilgili (Djidjelli), de Saldæ (Bougie), de Cæsarea (Cherchel) et de Septa (Ceuta) occupaient près des deux tiers de la Numidie et les trois Maurétanies, c'est-à-dire les trois quarts au moins de l'Afrique du nord, n'étaient nullement disposés à se soumettre au joug de nouveaux conquérants et tout prêts même à revendiquer, les armes à la main, leur indépendance (*De confect. Digest.*, 23; *Cod. Just.*, 1, 7, 17, 27, 2, 1 et 24. — *Bell. Vand.*, l. II, c. 5, p. 430. — Mommsen, *C. I. L.*, VIII, p. 17. — Diehl, *l. c.*, p. 34-37); à Solomon disant à ses soldats, après la victoire du Burgaon : « Grâce à nous, Maures et Vandales sont désormais réduits à l'impuissance et l'Afrique jouit de tous les biens et avantages que procure la paix », ...*quippe pariter ac Vandalis debellatis Africae bonis et commodis omnibus perfruamur* (*Bell. Vand.*, l. II, c. 12, p. 460); à la sincérité des députés de la Byzacène venant dire à Justinien, en 541, de quels bienfaits ils jouissaient sous son administration, témoignages que l'empereur se plaisait naturellement à enregistrer aussitôt (*Novelles*, édit. de Schœl, *App.* II. — Morcelli, *Africa christiana*, III, p. 293); à l'inscription de Tébessa rappelant que la nation maure toute entière avait été détruite par le très glorieux et excellent *magister militum* Solomon (*C. I. L.*, VIII, n° 1863), et à Justinien, enfin, déclarant, après la victoire de Mamma (a. 543), que Vandales et Maures étaient soumis à l'autorité impériale et

se félicitant de la grande paix qui régnait en Afrique (*Nov.*, 1, 36, *praef.*).

Si des dix années pendant lesquelles l'Afrique jouit sous son règne d'une grande prospérité, suivant Corippe, on retranche les quatre durant lesquelles le pays fut constamment envahi et dévasté par les Berbères, il en resterait encore bien six d'heureuses à ce compte-là; mais si pendant celles de 537 et 538 l'Afrique connut quelque tranquillité sous le gouvernement du patrice Germanos, il ne s'ensuit pas qu'elle y vit renaître son ancienne opulence, comme le dit Lebeau (*Hist. du Bas-Empire,* t. VIII, l. XLV, p. 478). Ce n'est pas en aussi peu de temps qu'elle pouvait réparer tous ses désastres et les oublier. Enlevons-les donc avec les quatre précédentes de ces dix fameuses années de félicité suprême prônées par notre cher poète. Or, pendant les quatre années qui suivirent la seconde expédition de Solomon dans l'Aurès et le Zab (a. 539), l'Afrique était-elle bien la contrée la plus heureuse de l'empire? Nullement. Sa prospérité n'était en réalité que factice. Corippe avoue lui-même que bon nombre de forteresses avaient des remparts insuffisants (*Joh.,* l. I, v. 406-408). Procope est plus explicite : « Beaucoup de places, dit-il, étaient pourvues d'une garnison trop faible pour surveiller et couvrir les alentours, ou laissées même à la garde des habitants; pas d'armée assez forte pour tenir campagne, empêcher que le pays soit envahi, dévasté, et repousser l'ennemi au delà des frontières » (*Bell. Vand.,* l. II, c. 22, p. 508-509; c. 23, p. 509-510).

Bref, si dans les campagnes dépeuplées régnait la misère, dans les administrations civile et militaire régnait le plus grand désordre (*Bell. Vand.,* l. II, c. 22, p. 506-508; c. 23, p. 509-510, 512; c. 24, p. 515-516; c. 28, p. 532-533), et dans l'armée qu'indiscipline, cupidité, indolence, plaintes, menaces et séditions, ainsi que Corippe lui-même nous l'apprend (*Joh.,* l. V, v. 7-8, p. 309-365, 375-378; 408-411, 498-504; l. VII, p. 87-88, 102-104).

L'Afrique, après ces dix années de guerres incessantes, de dévastation et de massacres, était-elle plus tranquille, plus prospère? Pas davantage. Au commencement de 545, les Byzantins venaient à peine de reprendre Hadrumète, grâce à une ruse du prêtre Paul, que les Berbères, désabusés, reviennent à la charge avec fureur et, se répandant partout, dit Procope, infligent aux Africains les plus indignes traitements, sans même avoir le moindre égard pour l'âge. Et la solitude régnant dans la plus grande partie des campagnes, par

suite de la fuite précipitée des habitants échappés au massacre et réfugiés, les uns dans les villes, les autres en Sicile et îles voisines, les rebelles ne rencontrant plus aucune résistance, ravageaient tout impunément. « *Quapropter effuso quoqueversum impetu, in Afros, sine ullo aetatis discrimine, feritatem immanem exercuerunt. Tunc temporis magna erat in agris solitudo : cum Afri, quos ferrum reliquos fecerat, partim in urbes, partim in Siciliam aliasque insulas diffugissent. Interea Mauri universi, nulla eruptione prohibiti, omnia impune vastabant.* » (*Bell. Vand.*, l. II, c. 23, p. 512.)

D'ailleurs l'anarchie qui régnait déjà depuis quelque temps entre les soldats et leurs chefs, ne tardait pas à naître entre les généraux mêmes. Jean, le fils de Sisinniolus, qui commandait l'infanterie en qualité de *magister peditum,* et passait aux yeux de tous pour un général remarquable par sa vaillance et sa noblesse, « *virtute bellica ac nobilitate excelleret* » (*Bell. Vand.*, l. II, c. 22, p. 506), outré de l'injustice que l'empereur venait de commettre à son égard en nommant le lâche et incapable Sergius, son neveu, commandant en chef de l'armée, refusait désormais tout commandement, entraînant avec lui les troupes hostiles au nouveau général en chef et laissait, par son inaction, Maures et Berbères se répandre partout, après leur victoire à Cillium, pillant et détruisant tout sur leur passage (*Bell. Vand.*, l. II, c. 22, p. 506).

Cette mésintelligence avait, peu de temps après, d'autres conséquences non moins funestes pour la contrée, car non seulement elle coûtait la vie à Jean, qui s'était décidé à sortir de l'inaction, et qui était en définitive le seul général en qui l'armée avait quelque confiance et inspirait quelque crainte aux Berbères, mais causait aussi la perte de la bataille de Thacia, près de Sicca-Veneria (El-Kef), car Sergius, que Justinien avait chargé de conduire la guerre en Numidie, trop heureux de pouvoir se venger de son rival, que son collègue Aréobinde avait placé à la tête de ses meilleures troupes, au lieu de combiner ses mouvements avec ceux du corps d'armée de la Byzacène, comme il en avait été prié, s'était bien gardé de bouger. Cette défaite était donc, autant pour le pays que pour l'armée, un nouveau et véritable désastre (fin de 545).

Malheureusement ce n'était pas le dernier que l'Afrique byzantine devait subir; mais, comme la liste en serait trop longue à détailler, je me bornerai tout simplement à en mentionner les causes principales, d'après Procope et Corippe.

Après la défaite de Thacia, Antalas continue à tenir la campagne avec ses bandes et celles de Stotzas, tué à Thacia mais remplacé par un autre chef. L'insurrection gagne la Numidie. Coutzinas et Yabdas, sur les conseils du fourbe et ambitieux Guntharis, l'ancien lieutenant de Bélisaire, qui commandait les troupes cantonnées dans la province, prennent les armes et se joignent aux insurgés de la Byzacène pour marcher sur Carthage.

Les Berbères apparaissent sous les murailles de la ville. Conspiration de Guntharis. Il s'empare du palais du gouverneur, fait occuper les portes de la ville et du port, et, bien qu'il ait affirmé à Aréobinde qu'il aurait la vie sauve, il le fait massacrer par ses soldats dans la nuit du 15 mars 546 (*Bell. Vand.,* l. II, c. 25, p. 515, 516, 517, 518; c. 25, p. 521, 522. — *Joh.,* l. IV, v. 222-230).

Guntharis s'empare du pouvoir, multiplie chaque jour les exécutions, ordonne de mettre à mort quiconque paraît suspect, et ne songe rien moins qu'à faire massacrer tout ce qu'il y a de Grecs à Carthage (*Bell. Vand.,* l. II, c. 27, p. 527).

Conspiration d'Artabane, commandant d'un des régiments arméniens. Guntharis est tué par les conjurés, en mai 546, et ses partisans massacrés ou arrêtés (*Bell. Vand.,* l. II, c. 28, p. 527-532).

Après la mort de Guntharis et le départ d'Artabane, Antalas, à qui l'on avait beaucoup promis et rien donné, reprend la campagne, continue à dévaster la Byzacène et pousse l'audace jusqu'à venir, avec ses alliés de la Tripolitaine, Levathes, Austures et Ifuraces, assiéger les places fortes du littoral (*Joh.,* l. II, v. 1-3; l. IV, v. 359-361. — *Bell. Vand.,* l. II, c. 28, p. 533).

Les débris de l'armée byzantine, sous les ordres de Marcentius, le duc de Byzacène et de l'Arménien Grégoire, sont bloqués dans Carthage et dans quelques autres villes fortifiées (fin de 546).

Au début de l'année 547, le *magister militum* Jean Troglita, successeur d'Artabane, à la tête de neuf corps d'armée, commandés par des officiers d'une bravoure incontestée, et augmentés de nombreux contingents indigènes, court déblayer le littoral des bandes de pillards qui l'infestaient, dégager les villes assiégées, et infliger une telle défaite aux insurgés concentrés près de Sufétula (Sbeïtla), que Levathes, Austures et Ifuraces regagnent précipitamment la Tripolitaine, après avoir perdu leurs plus vaillants chefs sur le champ de bataille, et qu'Antalas, épouvanté, dépose les armes (*Joh.,* l. II, v. 1-3, 28-84, 35-137; IV, v. 457-1171, 1136-1142, 1165).

La paix semblait donc assurée pour longtemps, lorsqu'à la voix de Carcasan, roi des Ifuraces, les tribus tripolitaines coalisées avec toutes les peuplades berbères voisines de la Grande-Syrte et du Sahara algérien, se soulèvent de nouveau comme un seul homme et menacent d'envahir la Byzacène. Poursuivies jusqu'au delà des Chotts, dans l'aride contrée de l'Erg oriental, d'où le vaillant et intrépide général byzantin est obligé, faute d'eau, de vivres et de fourrages, de remonter vers le nord et d'aller camper dans la plaine de Gallica, à 26 milles sud-est de Gabès, elles se mettent à leur tour à poursuivre l'armée byzantine qui, écrasée sous le nombre, désorganisée, dispersée, est forcée de s'enfuir, une partie bien au delà de Gabès et d'aller se mettre à l'abri des remparts de Junca, tandis que de son côté Jean Troglita gagne avec l'autre partie la ville forte de Laribus (Lorbeus) et s'y installe.

De sorte que la Byzacène, si épuisée déjà par les invasions précédentes, est ouverte de nouveau à tous les ravages, et que les cavaliers de Carcasan, mêlés à ceux d'Antalas, qui, enhardi par la défaite des impériaux, était sorti de sa neutralité, poussent leurs courses jusqu'aux portes mêmes de Carthage, pillant et massacrant tout sur leur passage. A la fin de 547, la domination byzantine semblait donc, une fois encore, prête à sombrer si, par un effort suprême, elle ne se ressaisissait pas (*Bell. Vand.*, l. II, c. 28, p. 533. — *Joh.*, l. IV, v. 639-641; l. VII, v. 110-111, 137-139, 286-287).

Il s'agissait donc de frapper un grand coup, de remporter une victoire décisive ou d'abandonner l'Afrique entre les mains des Berbères. La victoire remportée par Jean Troglita aux champs de Caton, au printemps de 548, sur les troupes réunies de Carcasan et d'Antalas, qui, de la grande plaine de Mamma, entre Sbiba (Sufes) et Kairouan, où elles s'étaient concentrées, étaient venues, après une marche de dix jours, camper d'abord sous les murs de Junga (Ounga) et de là à l'endroit précité, sauva heureusement la situation. Les tribus de la Tripolitaine, dont dix-sept des principaux chefs étaient restés parmi les morts, y compris Carcasan, le plus redoutable, épuisées, décimées, se réfugient dans le désert, et celles de la Byzacène, livrées à la discrétion du vainqueur, se hâtent de faire leur soumission (*Joh.*, l. VII, v. 165-166, 283-285, 370-373, 391-396).

Grâce au *magister militum* Jean Troglita, aussi fin diplomate qu'habile tacticien, le seul homme d'ailleurs que Justinien avait

jugé capable de délivrer l'Afrique (1), la paix était donc rétablie en Afrique et la province allait enfin goûter le repos auquel elle aspirait si ardemment. Mais après ces quatre années d'invasion et de dévastation, combien son état était lamentable. Dépeuplée, appauvrie, des régions entières, jadis fertiles, y étaient changées en désert, et pendant longtemps encore les campagnes devaient y rester presque abandonnées, « *ad exiguum numerum magnamque egestatem redacti, vix tandem aliquando respirarunt* », comme dit Procope en parlant de ses habitants (*Bell. Vand.*, l. II, c. 28, p. 534. — *Joh. praef.*, 2, 35; l. I, v. 9-10. — Jordanes, *Romana*, p. 51-52. — *Bell. Goth.*, l. IV, p. 549-550).

Remporter des victoires éclatantes, c'est acquérir beaucoup de gloire assurément; mais tant qu'un pays est envahi et dévasté par l'ennemi à tout moment, qu'il faut l'en chasser sans cesse, soit par les armes, soit au prix de traités très onéreux, on peut dire qu'il ne prospèrera de sitôt et restera stérile, en tout et pour tout, encore longtemps, surtout si, après la guerre avec l'étranger, les dissensions, la guerre civile y éclatent, car la paix est aussi nécessaire à sa prospérité que la santé est indispensable au bien être de l'homme et au développement de toutes ses forces physiques et facultés intellectuelles.

Malgré cela, les Byzantins ne se réjouissaient pas moins de l'heureuse issue de cette longue série de guerres et comptaient bien que de longtemps les indigènes ne se relèveraient de leur défaite. Ils voyaient s'ouvrir devant eux une ère nouvelle de paix, de concorde et de justice :

> Reddita pax Libyæ bellis cessantibus astat,
> Certior et geminis fulgat victoria pinnis.
> Iam pietas caelo terras prospexit ab alto

comme dit Corippe (*Joh.*, l. I, v. 9-14).

A dater de ce jour, les Romains n'eurent plus de guerres à soutenir en Afrique, dit de son côté Procope (*Bell. Goth.*, l. IV, c. 17, p. 550), jusqu'en 562 du moins, puisque pendant ces quatorze années les historiens de l'époque n'y signalent aucun soulèvement, aucune insurrection.

Je ne me refuse pas à croire qu'après avoir écrasé les rebelles aux champs de Caton, tué de sa main Carcasan, fait d'Antalas et

(1) *Hunc solum Libyam oppressam defendere posse* (*Joh.*, l. I, v. 3).

de ses sujets de la Byzacène des esclaves en quelque sorte (*Bell. Vand.*, l. II, c. 28, p. 549-550), et repoussé les peuplades ennemies accourues du fond de la Tripolitaine, de la Cyrénaïque et d'au delà même, jusque dans leurs vastes solitudes (*Bell. Goth.*, l. II, c. 28, p. 325), Jean Troglita, en homme de guerre très prévoyant et bon diplomate qu'il était, s'empresse d'assurer la défense de la frontière en y relevant les postes fortifiés détruits, de rétablir et resserrer les liens qui unissaient les grands chefs indigènes à l'autorité impériale et de réorganiser l'administration civile, de concert avec le préfet du prétoire, Athanase. Mais il m'est difficile d'admettre que dans l'espace de trois ou quatre ans le patrice Jean et le préfet Athanase, si habiles qu'ils fussent, aient pu reconstituer l'Afrique sur un bon pied, reprendre, continuer et parfaire l'œuvre tentée par Bélisaire et par Solomon.

D'ailleurs si, pendant les vingt premières années de son règne, Justinien déploya une grande activité, eut un grand et constant souci des affaires et de la sécurité de l'empire sur les frontières, dans les dix-sept dernières, à partir de la mort de Théodora, en 548 — il avait alors ciuquante-neuf ans — il perdit peu à peu toute son énergie et n'apporta plus, dans le soin des affaires, qu'une profonde indifférence. Les écrivains de son temps sont unanimes à le reconnaître. Ainsi Ménandre, le chroniqueur grec, dit qu'il n'était plus rien alors, que ses forces s'affaiblissaient de jour en jour davantage et que son activité d'autrefois avait dégénéré en paresse et en nonchalance (*Ap.* Ch. Muller, *Fragm. des hist.*, IV, 4, 203).

L'auteur d'une histoire de son règne de 532 à 559, Agathias, dit également qu'il accomplit de grandes choses pendant sa virilité, mais que dans le déclin de sa vie, il avait horreur des affaires (V, 14).

Enfin Corippe le dépeint de même lorsqu'il nous dit que, glacé de vieillesse et n'ayant d'autre préoccupation que de songer à une autre vie, le ciel absorbait tout son esprit, toutes ses pensées :

Nulla fuit jam cura seni : jam frigidus annis
Alterius vitae solo fervebat amore.
In cœlum meus omnis erat : jam corporis hujus
Immemor hanc mundi faciem transisse putabat.

(*De laudib. Just. Minor.*, l. II, v. 265-268.)

Aussi, abandonnée sans contrôle aux mains de fonctionnaires cupides et sans scrupules, la perception des impôts se faisait-elle

toujours au détriment du trésor public et des contribuables qu'on réduisait à la misère (Evagrius, *Hist. eccl.*, IV, 30).

Dans l'armée, les effectifs laissés incomplets, par économie, avaient diminué d'une manière si effrayante que, de 645,000 hommes qu'elle était en 540, elle n'en comptait plus, dix ans après, que 150,000 dispersés en Italie, en Afrique, en Espagne, en Lazique, en Arménie, sur les frontières de l'Egypte et de la Mésopotamie (Agathias, l. v, p. 157), desquels il y avait lieu sans doute de défalquer encore ceux décédés sur les champs de bataille, par suite de blessures graves reçues en combattant ou de mort naturelle, et qu'on avait soin de ne pas rayer du contrôle néanmoins (Procope, *Hist. arc.*, c. XXIV, 5).

Les soldats ne touchant leur solde que très irrégulièrement et pas toujours intégralement (1) ; laissés souvent sans équipement et sans subsistances, dénués de tout en un mot, en étaient arrivés pour vivre à tendre la main aux âmes charitables qu'ils rencontraient, à marauder — ce que les auteurs ne disent pas, mais que l'on conçoit aisément — et à déserter les uns après les autres (Procope, *Hist. arc.*, c. XXIV, 2, 3, 5. — Agathias, édit. Bonn, p. 306-307).

En telle province, dans la Thrace, par exemple, les places fortes étaient mal entretenues, leurs murailles délabrées et dénuées de toute machine de guerre ; en telle autre, comme la Perse pourtant si souvent menacée, on avait retiré des frontières les troupes (*limitanei*) affectées spécialement à leur défense (Procope, *l. c.*, p. 135). Les places les plus voisines de Constantinople étaient ouvertes aux incursions des Barbares. Si bien que Zabergan, roi des Huns Cutrigours, jaloux des présents qu'on envoyait à Sandilchus, roi des Outigours, ses compatriotes et voisins, amis et alliés de l'empire, et trouvant que son amitié méritait bien d'être achetée au même prix, passait au commencement de mars 559, avec une nombreuse cavalerie, le Danube sur la glace, traversait la Moesie et la Scythie sans rencontrer un seul obstacle, et, arrivé dans la Thrace, envoyait une partie de son armée dans la Grèce, une autre dans la Chersonnèse pour les ravager, et marchant lui-même à la tête de 7,000 cavaliers, venait camper à 150 stades (27 kilom.) seulement de Constantinople, d'où, enhardis par un premier succès remporté sur les

(1) L'absence de solde pendant quatre et cinq ans fut même cause d'une désertion de toute la garnison de Berrhée qui passa à Chosraès en 538, au dire de Procope (*De Bello Persico*, II, 7, p. 186).

troupes envoyées pour les repousser, ses soldats venaient jusque sous les murs de la capitale jeter l'épouvante parmi les habitants (Agathias, l. I, 5, p. 154, 156, 158 et 159).

Or, si les provinces romaines les moins lointaines étaient si mal gardées, si mal défendues, à plus forte raison celles de l'Afrique, situées au delà des mers, devaient l'être encore bien moins (1). Les garnisons y étaient insuffisantes, et l'ont toujours été du reste; les forts et les fortins absolument délabrés ou détruits, et si les tribus s'y tenaient tranquilles, c'est que décimées et appauvries au dernier point, elles ne pouvaient guère songer à entreprendre de nouvelles guerres, et que, d'autre part, leurs chefs, comblés de biens et gorgés d'or, y trouvaient leur intérêt et s'en tenaient là, tant du moins que l'empire ne changerait rien absolument à sa façon d'obtenir d'eux la paix et le repos (2). D'ailleurs les habitants des villes et des campagnes étaient ruinés autant par le fisc que par les fonctionnaires chargés de le percevoir, et, le pays dévasté, les Berbères n'avaient rien à gagner non plus à recommencer, pour le moment, leurs incursions et leurs déprédations. D'un autre côté, le trésor public n'était pas seulement réduit, de l'aveu même d'un document officiel, « au dernier degré de pauvreté » (*Nov.* 148, *praef.*), mais encore endetté, comme s'en plaint dans ces quelques vers le poète Corippus :

> Plurima sunt vivo nimium neglecta parente,
> Unde tot exhaustus contraxit debita fiscus,
> ....
> .....innumeræ mox advenere catervæ
> Fortia centenis oneratæ brachia libris.
> Deposuere humeris; ....
> ....
> Tunc posita ratione palam, populoque vidente,
> Debita persolvit genitoris....................
>
> (*De laudib. Just. Minor.*, l. II, v. 260-261, 384-386, 388-389.)

Si fertile qu'était alors, comme aujourd'hui encore, l'Afrique du nord, si favorable qu'en était aussi le climat, il ne ressort pas moins

(1) L'effectif de l'armée byzantine, en Afrique, ne dépassa jamais le chiffre de 18,000 hommes, et il fut assez souvent réduit à un chiffre beaucoup plus faible.

(2) Ce qui advint en 563, lorsque le gouverneur Jean Roghatinos, pour des raisons qu'on ignore, supprima la pension annuelle de Coutzinas, le fidèle allié

des documents écrits de l'époque que l'agriculture y traversait une crise épouvantable. Il ne pouvait en être autrement, en effet, car, ravagée, incendiée, dépeuplée et livrée à ses propres et misérables ressources, la prospérité agricole ne pouvait guère y renaître comme par enchantement. Il lui fallait repeupler les campagnes, reconstruire les habitations démolies, élever de nouveaux troupeaux, rétablir les puits et les canaux d'irrigation, remplacer les vignes arrachées ou brûlées, ainsi que les arbres fruitiers abattus, reconstituer les forêts saccagées ou incendiées, tous travaux qui ne se font pas dans un jour ni dans un an et ne rapportent qu'au bout de cinq ou six années.

Par conséquent on ne peut guère croire, avec M. Diehl, que dans de telles conditions les blessures dont souffrit l'Afrique byzantine de 548 à 562, si terribles qu'elles fussent, trouvèrent une assez prompte guérison (*l. c.*, p. 337).

A la fin du règne de Justinien la misère était grande, dit Corippe (*De laud. Anast.*, 37; *De laud. Just. min.*, l. I, v. 19), et ce n'est que sous Justin II, son successeur, et l'administration de son nouveau gouverneur, le préfet Thomas qui, par la sagesse, avait plus fait (dès le commencement du règne), pour la soumission des rebelles que d'autres avaient fait par les armes, qu'elle reprit quelque espoir de vie, ainsi que nous l'apprend aussi le poète :

Et Thomas, Libycæ nutantis destina terræ,
Qui lapsam statuit, vitæ spem reddidit Afris,
Pacem composuit, bellum sine milite pressit,
Vicit consiliis quos nullus vicerat armis.

(*De laudib. Just. Minor.*, l. I, v. 18-21.)

D'ailleurs, si bien disposé que fût Justin II en faveur de ses provinces africaines, il n'en fut pas moins obligé, avant peu, de s'en

de Solomon et de Jean Troglita, et le fit même assassiner traîtreusement le jour où, comme de coutume, il était venu à Carthage pour la toucher (Malalas, p. 495-496. — Théophane, p. 238-239). Bien que l'insurrection qui en résulta ne s'étendit que dans une partie de l'Afrique, en Numidie sans doute, elle n'en fut pas moins très sérieuse, puisque Théophane nous apprend qu'il fallut envoyer tout exprès d'Orient une armée en Afrique, sous les ordres de Marcianus, le propre neveu de Justinien.

De pareilles mesures suivies de trahisons meurtrières furent, on s'en souvient, la cause des formidables soulèvements de 544 en Tripolitaine et en Byzacène.

désintéresser pour ne plus songer qu'à chasser les Lombards de l'Italie et repousser les autres nations barbares qui menaçaient l'Orient. Il en avait même déjà rappelé une partie de la faible armée qui l'occupait sous le gouvernement du préfet Thomas, si bien que profitant de cet état de choses, les indigènes ne tardaient pas à se soulever de nouveau à la voix du féroce Gasmul, à courir aux armes, à se répandre dans les campagnes, à livrer bataille aux troupes impériales et à leur faire éprouver des pertes considérables, à ce que nous apprend du moins l'évêque et chroniqueur portugais Jean de Biclar, dans ces annotations de quelques lignes : « En 569, Théodore, préfet d'Afrique, est tué par les Maures; en 570, Théoctistos, *magister militum* de la province d'Afrique, est battu par les Maures et tué; en 571, Amabilis, *magister militum* d'Afrique, est tué par les Maures; en 577, Gennadius, *magister militum* d'Afrique, bat le puissant roi Gasmul et le frappe mortellement de son glaive. »

Mais que ce soit pour un motif ou tout autre que ces tristes évènements se soient produits et qu'ils aient eu pour théâtre telle ou telle province africaine, toujours est-il que, de nouveau, comme en 546, lors de la défaite de Jean Troglita par les Berbères de la Tripolitaine et des contrées voisines, les populations s'enfuient au delà des mers et vont chercher ailleurs un asile plus sûr, et que les campagnes demeurant désertes, l'agriculture y est complètement ruinée (Morcelli, *Afr. christ.*, t. III, p. 325, 328; *Vitae Patri Emeritensium*, c. 3, P. L. LXXX, 128. — Hildefonsus, *De vir. illust.*, c. IV; *Patr. lat.*, XCVI, 200. — Zachariæ, *Byz. Zeitsch.*, III, p. 13-14).

Or, si non seulement l'agriculture, qui est la mère nourricière des nations, se trouve ainsi ruinée, mais aussi le trésor public, à plus forte raison l'architecture, la sculpture et la mosaïque, si répandue jadis et si populaire dans les cités et jusque dans les campagnes, devaient y être absolument délaissées. Sous la sage mais trop courte administration du préfet Thomas (a. 566-570), de nouvelles citadelles sont bien édifiées, mais on sait de quelle façon et de quels matériaux les Byzantins se servaient pour les construire ou les relever : outre les fûts de colonnes brisées, chapiteaux, frises et autres débris d'architecture et de sculpture répandus pêle-mêle dans leurs épaisses et hautes murailles élevées à la hâte, on y remarque assez souvent dans leur revêtement extérieur des pierres de taille agencées avec un certain soin et couvertes de fragments de dédicaces impériales ou d'inscriptions commémoratives prove-

nant des édifices publics ou des monuments qui faisaient autrefois l'ornement de la cité, mais que le temps, qui détruit tout — *tempus edax rerum* — ou la main de l'homme, qui est encore plus destructeur que le temps, ont jetés par terre. C'est ainsi qu'entre autres endroits on voit :

A Téboursouk (Tunisie), dans le mur d'enceinte de la citadelle :

1° Un fragment de dédicace, gravée sur deux blocs, en lettres de 0m15 et 0m19 de hauteur, remontant au règne simultané des empereurs Dioclétien et Maximien et des césars Constance Chlore et Galère Maximien, à la période comprise par conséquent entre l'année 292, où ces derniers étaient, le 1er mars, nommés césars avec la puissance tribunice, et l'année 309, où tous deux étaient proclamés augustes à l'abdication de Dioclétien ;

2° A côté de la porte sud-est, et presque au niveau du sol, cinq énormes blocs alignés les uns près des autres, sur lesquels est gravé en lettres de 0m30 de haut un fragment d'inscription où figure le nom du proconsul d'Afrique Ceionius Julianus, qui pourrait bien être celui dont il est question sur plusieurs autres textes épigraphiques sous le nom d'Alfenius Ceionus Julianus Camenius, comme *consularis Numidiae* vers 330, préfet de Rome, *praefectus Urbis*, en 333, et mourut en 385, sous le règne de Valentinien II et le consulat d'Arcadius et de Baatone ;

3° Un fragment de dédicace, gravé sur un bloc long de 1m10 en lettres de 0m10 de hauteur, à un empereur dont le nom et les titres ont disparu par vétusté ;

4° Un autre fragment de dédicace impériale gravée sur un bloc long de 2m45 sur 0m64 de haut, en lettres de 0m17, 0m13 et 0m12 de haut, ayant trait à la restauration d'un édifice religieux ou profane par un certain C. Clodius Iucundius. — (Peysonnel, *Voy.*, p. 133. — Shaw, *Voy.*, t. I, p. 221. — Maffei, *Mus. véronn.*, p. 460, n° 7. — S. Grenv. Temple, II, p. 310, n° 31. — Pélissier, *Rev. arch.*, 1847, p. 406 ; *Desc.*, p. 248. — Berbrugger, *Rev. afric.*, I, p, 377. — Davis, *Hist. de Carthage*, p. 563. — V. Guérin, *Voy.*, II, p. 110, n° 306 ; p. 112-113, nos 313-314. — Acad. d'Hipp., *Comptes-Rendus*, 1882, p. III. — Poinssot, *Ant. afric.*, 1885, p. 23-24, nos 687-688 ; p. 25, n° 695. — Cagnat, *Rapp.*, IV, p. 123. — Diehl, *l'Afrique byzantine*, p. 275, fig. 60. — Tissot, *Géogr. comp.*, t. II, p. 344. — Saladin, II,

p. 442-445. — *C. I. L.*, VI, 1675; VIII, 1434, 14431, 14436, 15263, 15265 et 15266 = 1431, 15268, 15269).

A AIN-HADJA (Agbia), sur la rive gauche de l'Oued-Khalled (Tunisie), les hautes et solides murailles flanquées de quatre tours carrées de la citadelle byzantine sont construites avec des matériaux empruntés également à des édifices ruinés de l'époque romaine. On en remarque une sculptée avec une rosace au-dessus d'un croissant; un chapiteau à volute punique, et, parmi les beaux blocs qui revêtent ou revêtaient encore, en 1850, les parois des tours et des courtines :

1° Celui qui ne porte plus que les noms du césar D. Clodius Septimius Albinus, le reste de l'inscription ayant été sans doute effacé avec intention à la mort du compétiteur de Septime Sévère à l'empire, en l'année 197 de J.-C.;

2° Ceux qui, au nombre de trois, sont actuellement encastrés dans les murs des maisons qu'un Maure a construites auprès de la citadelle et qui, bien qu'ils ne soient couverts que de fragments d'une dédicace aux empereurs Dioclétien et Maximien et aux deux césars Constance Chlore et Maximien, ne permettent pas moins d'identifier d'une manière certaine l'henchir Aïn-Hadja avec le *Municipium Agbiensium* ou *Agbiense* de la Table de Peutinger, dont ils nous transmettent en effet le nom;

3° L'ancienne base de statue, dont la face visible est totalement couverte d'une inscription en l'honneur d'Antonin-le-Pieux et de ses enfants (138-161), ayant trait à un temple dédié aux deux Cérès, Déméter et Perséphoné, dont le portique, tombant de vétusté, avait été relevé par un certain Cincius Victor; à une statue du Génie de la curie, à des dons en argent, à un banquet (*epulum*) offert à tous ses concitoyens, à une statue de la Fortune, le tout offert à l'occasion de son élection au décurionat. — (Peyssonnel, *Voy.*, p. 132. — Shaw, *Voy.*, II, 226. — Maflei, *Mus. veronn.*, p. 458, n° 7; p. 459, n° 6. — S. Grenv. Temple, t. II, p. 317-318, n°s 52, 54, 55. — V. Guérin, *Voy.*, II, p. 144-145, n°s 368, 369, 370, 371. — Poinssot, *Bull. ant. afric.*, 1885, p. 98, pl. XI. — Tissot, *Géogr. comp.*, II, p. 342. — Diehl, *Rapp.*, p. 145-149; *L'Afrique byzantine*, p. 275, fig. 59. — *C. I. L.*, VIII, 1548, 1549, 1550, 1551, 1553, 1558).

A AIN-TOUNGA (Tunisie), les murs de la citadelle formant un rec-

tangle irrégulier de 380 pas de circuit (150 pas de diamètre environ), flanqué de tours carrées à chacun de ses angles et d'une cinquième au milieu de la face sud qui défend la porte d'entrée, présentent un assez grand nombre de blocs provenant d'édifices écroulés d'une époque plus ancienne, dont :

1° Six donnent à cet henchir important son nom antique de *Municipium Septimium Aurelianum Antoninianum Herculeum Frugiferum Thignica* et rappelle la reconstruction d'un marché (*macellum*), tombé de vétusté, sous le règne d'Alexandre Sévère et de sa mère Julia Mammaea (a. 229) ;

2° Quatorze, engagés çà et là dans le revêtement de deux tours, reproduisent une inscription ayant trait à la restauration de bains publics (*lavacra*) exécutée sous le règne de Théodose et le proconsulat d'Aemilius Florus Paternus (a. 393).

Outre ces vingt gros blocs engagés sur les parois extérieurs de la citadelle, il s'en trouve :

1° Deux dans son enceinte même, dont l'un mesure 2 mètres de long, l'autre 1m90, tous deux 50 centimètres de haut et sont couverts de fragments d'une dédicace impériale relative à la reconstruction (*a fundamentis*) d'un édifice du forum Holitorus de Thignica, sous le règne de Constantin-le-Grand, des césars Constantin II et Constant, et le proconsulat de Domitius Zenophilus (333-335) ;

2° Deux autres gisant à terre, le premier au pied extérieur d'une des tours, le second dans l'intérieur de l'enceinte, qui, ajoutés à deux autres trouvés à Testour (3 k. 500 plus loin) où ils servaient de banc à la porte d'une maison arabe, permettent de rétablir la plus grande partie de l'inscription dont ils sont couverts et de reconnaître qu'il y est question de statues et de colonnes pédestres et équestres en marbre offertes à la *civitas Thignicensis* par Memmius et Donatus, décurions, Memmius Felix Sabinianus et Q. Memmius Rufus Fortunatianus, prêtres d'Esculape, adjoints aux décurions de la *colonia Julia Carthaginiensis,* leur frère, Memmius Rufus, et leur mère, Cæcilia.— (Ximinès, *Hist.,* f. 271 ; *Hist. de Carth.,* p. 114, 159, 160; *Diar.,* I, f. 89. — Davis, *Ruin. cit.,* p. 388; *Carthage,* p. 553, 555, 557. — Peyssonnel, *Voy. en Barb.,* I, p. 135-136. — Shaw, *Voy. en Barb.,* t. I, p. 219. — S. Grenv. Temple, II, p. 308, nos 20-21 ; p. 307, n° 17; p. 309, n° 22. — Pélissier, *Rev. arch.,* 1847, p. 405; *Desc.,* p. 248, 404, 413. — Berbrugger, *Rev. afric.,* I, p. 381, nos 40,

41, 42, 43; p. 382, nos 44 et 44 *bis*, 45, 46; p. 383, n° 47-61; p. 386, nos 68-69. — V. Guérin, *Voy.*, t. II, p. 151-152, nos 379-382; p. 153-154, nos 385, 386, 387, 388; p. 154, n° 389; p. 161 et 162, nos 396, 397, 398. — Dr Darré, Acad. d'Hipp., *Bull.* 19, *C.-R.* p. LXVII; *Bull. des ant. afric.*, a. 1884, p. 140, n° 406; p. 141, n° 409. — Tissot, *Géog. comp.*, II, p. 338. — Saladin, II, p. 542-547. — Diehl, *Rapp.*, p. 140-142; *l'Afrique byzantine*, p. 276, fig. 61. — *C. I. L.*, VIII, 1406, 1408, 1412, 1413, 15204=1412, 15205=1413, 15209).

Les arcs de triomphe, qui existaient à l'entrée des villes, au-dessus des principales voies et isolés, ainsi qu'en témoignent encore aujourd'hui leurs faces latérales, entraient eux-mêmes tout entiers parfois dans le mur d'enceinte de leurs citadelles, ainsi qu'on peut le constater, entre autres endroits, à :

TEBOURSOUK, qui occupe l'emplacement d'une ancienne ville punique érigée en municipe sous le règne simultané de Septime Sévère et de ses deux fils, Caracalla et Géta (209-212) sous le nom de *Municipium Antoninianum liberum Thibursicensium Bure,* et prit celui de *Municipium Septimium Aurelium Severianum Alexandrianum* sous le règne de Sévère Alexandre (222-235), la porte consistant en une grande arcade ornée de pilastres corinthiens et accostée de deux ouvertures moins grandes, qui est enclavée au sud-est dans le mur d'enceinte de la citadelle, et au-dessus de laquelle une dédicace à l'empereur Justin II et à l'impératrice Sophie rappelle que la citadelle (*munitionem*) a été construite ou plutôt relevée par les soins de Tomas (*sic*), préfet du prétoire (566-570), n'est qu'une de ces anciennes portes monumentales qui se trouvait, sans doute, en cet endroit à l'époque où Thubursicum Bure était dans toute sa splendeur. — (Peysonnel, p. 133. — Shaw, t. I, p. 221. — Maffei, *Mus. Ver.*, p. 460, n° 7. — Sir Grenw. Temple, t. II, p. 310. — Pélissier, p. 248. — Berbrugger, *Rev. afric.*, t. I, p. 377. — V. Guérin, *l. c.*, t. II, p. 109-118, nos 306-307. — Tissot, *l. c.*, t. II, p. 342-344. — Poinssot, *Bull. des ant. afric.*, a. 1885, t. III, p. 21-25, pl. V. — Diehl, *l. c.*, p. 156, fig. 9; p. 176, fig. 20; p. 178, fig. 22; p. 185. — Saladin, *Archives des Missions*, 3e sér., t. XIII, p. 186; *Nouv. arch. des Miss.*, t. II, p. 445, fig. 62. — Toutain, *Les Cités romaines de la Tunisie*, p. 88, 91; *Appendices*, p. 393. — *C. I. L.*, VIII, 1426, 1427, 1434, 1439; *Suppl.*, 15259).

HAIDRA, l'antique *Ad Medera, Admedera* des Itinéraires; *Ammai-*

dara de Ptolémée (IV, III, 30); *Aumetera* de Procope (*De Aedif.*, VI, 6), et *Ammaedara* des inscriptions (*C. I. L.*, VIII, 308, 309), le grand arc de triomphe qui, au nord, servait d'entrée à la ville et avait été dédié à Septime Sévère en la troisième année de son règne (a. 195), ainsi que nous l'apprend l'inscription gravée en magnifiques caractères sur sa façade orientale, est enclavé dans l'enceinte byzantine d'un fortin construit avec de grosses pierres de taille empruntées à divers édifices ou monuments ruinés de la *Colonia Flavia Augusta Aemerita Ammaedarensium,* fondée par Vespasien (69-79) ou par ses fils Titus (71-81) et Domitien (81-96). — Sir Grenv. Temple, II, p. 325-326, nos 92, 93. — Pelissier, p. 296-297. — L. Renier, *Insc. de l'Alg.,* p. 379, nos 3191, 3192. — V. Guérin, *Voy. arch.*, I, p. 349-350, no 113. — Toutain, *l. c.,* liv. III, chap. II, p. 316; *Appendices,* p. 382. — Tissot, *l. c.*, p. 459-462. — Saladin, I, p. 171-175. — Diehl, *l. c.,* p. 196, 200, pl. V, VI, fig. 13, 34, 35, 36, 37. — *C. I. L.*, VIII, 308, 314 et suiv.; *Suppl.*, 11543 et suiv.).

TÉBESSA, l'une des portes de l'enceinte byzantine est formée par l'arceau nord du riche et très élégant arc de triomphe de Caracalla qui, autrefois, était isolé et construit sans doute au-dessus de la grande voie qui reliait Theveste à Carthage par Ammædara, Althiburus, Laribus, Musti, Coreva, Vallis, Sicilibba et Unuca, ou audessus de l'une ou l'autre de celles qui la reliaient à Cirta par Altaba au nord-ouest, à Cirta par Altaba (Henchir-Altabia), Marcimani (Aïn-Beïda), Macomades (Mrakeb-Talha) et Sigus (Bordj-ben-Zekri), et à Hippone au nord, par Madaura (Mdaourouch), Tipasa (Tifech) et Thubursicum Numidarum (Khamissa) (1).

Situé un peu en avant de l'enceinte, il appuie sur le mur byzantin les flancs de sa partie postérieure et se confond avec la fortification. De même que l'amphithéâtre, la basilique, le forum vénal avec ses trois portiques, ses écuries et ses magasins à fourrage situés au dehors des murs de la citadelle byzantine et de la petite ville actuelle

(1) Cette voie n'est pas mentionnée par l'Itinéraire d'Antonin et indiquée par la Table de Peutinger de Tipasa à Hippone seulement; mais elle devait exister cependant, puisque Hippone était le port le plus rapproché de Theveste et qu'on en a rencontré des vestiges assez nombreux de Tébessa au Bordj-Morsot (Vasampus) et à Flavia Marci (?), que je l'ai parcourue même en voiture sur plusieurs kilomètres, d'Hammam-N'baïls (Djebel-Nador) à Duvivier (Vico Juliani), et que de ce dernier endroit à Hippone on en a retrouvé plusieurs tronçons très bien conservés.

de Tébessa qu'ils renferment, il faisait par conséquent partie intégrante de la Theveste romaine, déjà florissante sous les Flaviens, à l'apogée de sa splendeur sous les Sévères et encore très vaste à la fin du IIIe siècle et au commencement du IVe, sous Dioclétien et Maximien (293-305), ainsi que nous l'apprend un fragment de dédicace engagé autrefois dans le parement sud-est de la courtine 8-9, aujourd'hui au Musée, où elle est décorée du titre d'*amplissima civitas Thevestinorum,* bien qu'en 237, sous Maximin, elle fut saccagée par les Berbères insoumis de l'Aurès et qu'elle eût encore beaucoup à souffrir à la suite de la proclamation des Gordiens à l'empire, du licenciement de la IIIe légion Auguste par Gordien III et de l'anarchie qui ne cessa de régner en Numidie à partir de la mort de ce dernier (244) jusqu'en 253, période pendant laquelle Philippe l'aîné et Philippe le jeune, son fils (244-249), Trajan Dèce (249-251), Messius Dèce et Hostilien (250-251), Trébonien Galle (251-253), Volusien (251-253), Emilien (253), Valérien et Gallien (253-259) occupent le pouvoir. — (Letronne, *Rev. arch.*, 1847, p. 360, 433, et pl. LXX. — Moll, *Rec. de Const.*, t. IV, 1858-59, p. 26-86, pl. II-IX, et t. V, 1860-61, p. 188-221, pl. V. — Girol, *Rec. de Const.*, t. X, 1866, p. 173-216. — Commandant Sériziat, *Rec. de Const.*, t. XII, 1868, p. 475. — Clarinval, *Rec. de Const.*, t. XIV, 1870, p. 605. — Héron de Villefosse, *Archives des Missions*, 1875, p. 492; *Tour du Monde*, 1880, II, p. 1-32. — Dr Sériziat, *Bull. d'Hipp.*, n° 22, 1886, p. 27-49. — Tissot, *l. c.*, t. II, p. 464-467, 472-473. — Duprat, *Rec. de Const.*, t. XXXII, 1895-96, p. 1-76. — Diehl, *l. c.*, p. 74, 185-190, fig. 27, 28, pl. IV; p. 430, pl. XI. — Toutain, *l. c.*, p. 88-93. — Groult, *Rev. afric.*, t. III, 1858, p. 74, n° 1. — A. Guichard, *Rev. afric.*, t. VIII, 1864, p. 269, n° 60. — *C. I. L.*, VIII, 1846, 1862, 1863).

On sait par les inscriptions qu'on y a trouvées, que :

1° A Aïn-Ksar (Oum-el-Snam) une vingtaine d'habitants byzantins, vandales et indigènes de la petite ville voisine de Tadutti avaient, sous le règne de Tibère Constantin et de l'impératrice Anastasie (578-582), et le commandement du *magnificus et inlustris magister militum* Vitalius, construit eux-mêmes, Dieu aidant, *auxiliante Deo,* un *kastrum* (fortin) de 18 mètres carrés ;

2° Sous le règne d'Héraclius (610-641), de son fils Héraclius II et de sa fille Eudocia Epiphania proclamés tous deux augustes le 4 octobre 613, les habitants d'un bourg ou d'un village (*pagus*) situé

dans la banlieue de Tébessa, à Henchir-Ksour, construisaient eux-mêmes et à leurs frais également un fortin ;

3° Sous celui de Maurice, enfin (582-596), et le gouvernement du patrice et exarque Gennadius et du préfet Jean (de 590 à 596), trois habitants de Limisa (Henchir-Aïn-Lemsa), en Byzacène, Maximianus, Istephanus et Melossus, de la famille des Flavii, élevaient de même et à leurs frais un certain nombre de tours (*turres*) aux abords de la ville. — (Cherbonneau, *Ann. de Const.*, 1862, p. 127-131. — Poulle, *Rec. de Const.*, 1869, p. 665. — Diehl, *Rapp.*, p. 12-15; *L'Afr. byzant.*, p. 224, 242, 295. — Gsell et Graillot, *Rech. arch. en Algérie*, p. 65, 69, 144. — Bosredon, *Rec. de Const.*, 1876-77, p. 360. — J. Letaille, *Bull. du Comité*, 1888, p. 344-346. — *C. I. L.*, VIII, 4354, 10681, 12035).

Du reste à défaut de documents épigraphiques, les auteurs et les ruines qu'on rencontre en si grande quantité dans l'Afrique romaine attestent qu'après Constantin et surtout Justinien, il n'était pas de ville africaine dont les abords lointains ou immédiats ne fussent protégés par de petites enceintes (*castella*) ou par des tours rondes ou carrées. C'est ainsi que sur le territoire de Carthage, quatre-vingt-trois de ces *castella* formaient tout autour de la capitale une ceinture défensive, et qu'à Tébessa on voyait encore, dans les premières années de notre occupation, cinquante tours dispersées çà et là autour de l'enceinte de la citadelle édifiée par Solomon en 540, mais bâties postérieurement, sous Tibère II et l'exerçat de Gennadius (579) très probablement (Moll, *Ann. de Const.*, 1858-59, pl. II; 1860-61, p. 198-199. — Cagnat, *L'Armée romaine d'Afrique*, intr., p. XVI).

Quant aux églises, aux chapelles dans lesquelles régnait autrefois un grand luxe, il n'en est nullement question. Il faut croire, surtout si on en juge par le petit nombre d'évêchés qui existaient en Byzacène (43) dans le milieu du VIIe siècle, en Numidie (13) et en Sitifienne (2) à la fin du VIe, alors qu'à la fin du Ve (484) on en comptait 115 dans la première de ces provinces, 125 dans la seconde et 42 dans la troisième, que presque toutes n'avaient même pas été relevées dans les vingt dernières années du règne de Justinien et ne l'ont pas été davantage sous le règne des seigneurs très chrétiens et invincibles empereurs Justin II et Sophie, et de leurs successeurs (Zachariæ, *Jus graeco-romanus*, t. III, p. 9-10, a. 568).

En effet, bien que Justin II témoignât au clergé catholique le plus vif intérêt en rappelant à tous ses fonctionnaires civils et militaires le respect dû aux privilèges de l'Eglise et à la personne des évêques, et invitât les prélats à lui adresser toutes les observations qu'il leur sembleraient utiles, afin que, connaissant la vérité, il pût décider ce qu'il convenait de faire (Jean de Biclar, *Chron.*, p. 212, a. 569, 570, 571) ; qu'à la faveur des bonnes relations que le nouveau gouverneur de l'Afrique Thomas avait su, par d'habiles négociations, lier avec les chefs berbères, la religion catholique se propageât jusque chez les Garamantes du Fezzan et jusque chez les Maccuritæ de la Maurétanie Cæsarienne, l'Afrique n'en devient pas moins, ainsi que je l'ai déjà rappelé, dès 569, le théâtre de nouvelles et formidables insurrections, et de lamentables défaites pour les Byzantins (L. Renier, *Recueil,* nº 1518 ; *C. I. L.*, VIII, 2389), et que toutes les bonnes et excellentes intentions de l'empereur demeurent sans résultats.

Sous le règne de Tibère II et l'administration du préfet Thomas que l'empereur avait replacé, dès son avènement sans doute, à la tête du service civil en Afrique en même temps qu'il nommait, comme *magister militum,* l'actif et énergique officier Gennadius, malgré les succès de la propagande chrétienne en pays berbère, les indigènes n'en demeurent pas moins hostiles à l'influence byzantine, et il n'est pas plus question des nouvelles églises que des anciennes.

En 591, le pape Grégoire-le-Grand félicite bien Gennadius, le vainqueur du farouche Gasmul, que l'empereur Maurice avait, en 578, choisi pour exarque ou gouverneur d'Afrique, des tentatives qu'il a faites pour propager la foi catholique parmi les nations voisines, des guerres heureuses qu'il entreprend moins pour conquérir que pour convertir (Grégoire, *Epist.,* t. I, 73), mais d'églises nouvelles ou reconstruites, pas un mot.

Enfin, une inscription trouvée à Timgad, dans les ruines d'une église, gravée sur un très beau linteau de porte en marbre blanc (L. Renier, *Recueil,* nº.1518 ; *C. I. L.,* VIII, 2389), nous apprend bien que cette église a été construite ou relevée sous le règne de Constant II et le gouvernement du patrice Grégoire (647) par le duc Jean, commandant des troupes cantonnées à Tigisis (Aïn-el-Bordj), mais c'est le seul et unique document épigraphique qui ait été trouvé jusqu'aujourd'hui dans l'Afrique du nord, daté du milieu du

VIIe siècle, ayant trait à une église, et il ne faut guère compter qu'on en découvre d'autres désormais.

Il est donc fort probable, si ce n'est certain, qu'à partir du VIIe siècle, les Africains ne songeaient plus guère qu'à relever tant bien que mal les murs de leurs citadelles, de leur redoutes et de leurs maisons délabrées, et qu'ils se contentaient de prier Dieu chez eux de les aider à supporter avec courage leurs tribulations et leur misère, de les préserver enfin de nouvelles catastrophes. Vaines prières, hélas, vain espoir! Il était écrit que la domination byzantine devait succomber sous les coups non plus des Berbères, mais des Arabes qui, en moins de six ans, avaient déjà conquis la Syrie, la Palestine, l'Egypte, la Cyrénaïque et la Tripolitaine (de 638 à 643) et devaient, en moins d'un demi siècle, de 647 à 697, occuper l'Afrique, de Tripoli jusqu'à Tanger, malgré la résistance acharnée des Byzantins et des Berbères, leurs alliés (1). Et le pays, qui depuis

(1) Si les Arabes rencontrent en Afrique une si opiniâtre résistance, ce n'est cependant pas de la part des troupes byzantines, mais des Berbères et des populations chrétiennes, ainsi qu'il ressort des événements dont les historiens arabes et les chroniqueurs grecs et latins ont fait le récit.

En 647, les impériaux pliant sous le choc impétueux des Arabes commandés par Abdallah ibn Saad, entraînent dans leur fuite désordonnée les tribus berbères, qui étaient venues prêter main-forte au patrice et usurpateur Grégoire, et, retranchés dans les places fortes de l'intérieur, laissent les musulmans emporter d'assaut et saccager Sufetula, se répandre dans tout le sud de la Byzacène jusque dans la région de Gafsa et les fertiles oasis du Djerid, et acheter à prix d'or (2,500,000 dinars) la retraite d'Abdallah et de ses troupes (*a*).

En 665, Moaviah ibn Hodaïdje envahit l'Afrique, pénètre jusqu'au cœur de la Byzacène, sans rencontrer la moindre résistance de la part de ses garnisons, et ravage toute la contrée après avoir culbuté les troupes grecques que l'empereur Constant II avait envoyées de la Sicile pour le combattre et les avoir forcées de reprendre la mer en toute hâte (*b*).

En 668, Okba ibn Nafe fait la conquête du pays de Kassilia, compris entre Nefta et Tozeur, s'empare de Gafsa, prend définitivement possession de la Byzacène et construit, au centre même de la province, une place d'armes pour ses soldats (Kairouan). Retranchées dans leurs forteresses, les troupes byzantines n'en bougent pas et laissent l'impitoyable conquérant ravager toute la

(*a*) En. Nowaïri, trad. de Slane, *Journal asiatique*, 1841, p. 109. — Ibn Abd el Hakem, trad. de Slane, *Jour. asiat.*, 1844, p. 361. — El Beladori, *Journ. asiat.*, 1844, p. 353. — Théophane, *Chronographia*, p. 343. — Isidorus Pacensis, *Chronicon*, Migne, Patrologie latine, t. xcvi, p. 16.

(*b*) Ibd Abd el Hakem, *Hist. des Berbères*, t. i, p. 307-308. — Ibn Khaldoun, *Hist. des Berbères*, t. i, p. 211. — H. Fouinel, *Hist. des Berbères*, t. i, p. 142-145. — Diehl, *L'Afrique byzantine*, p. 568-570.

l'invasion des Vandales jusqu'au jour où ils en étaient chassés, s'était couvert de ruines et n'avait guère cessé d'être ravagé et occupé à réparer ses désastres pendant les cent soixante-treize

contrée, en massacrer ou traîner en esclavage les populations chrétiennes (*c*).

En 683, Okba rencontre sous les murs de Bagaï une armée qui lui barre le passage et qu'il ne parvient à rejeter dans la forteresse qu'après une lutte des plus acharnées; mais c'est aux Berbères de l'Aurès et de ses habitants que la ville doit de ne pas être prise et saccagée, et non à la faible garnison qui s'y trouvait. Et si, devant les remparts de Lambèse, de Tobna et de Tiaret, le général musulman rencontre encore une vive et opiniâtre résistance, ce n'est pas non plus aux quelques détachements byzantins qui s'y trouvent retranchés, ni aux populations affolées des environs qui s'y étaient réfugiées en foule, que ces trois villes fortes doivent de ne pas être emportées d'assaut, saccagées et incendiées, c'est encore aux Berbères qui les défendent énergiquement (*d*).

Si de 683 à 693 les Byzantins se maintiennent encore en Afrique et y jouissent, pendant ces dix ans, de quelque sécurité, c'est aux Berbères de l'Aurès qui, à la mort du fanatique et redoutable Okba, tué devant Tehouda, avec toute son escorte de cavalerie, se soulèvent à la voix de Koceïla, chef de la puissante tribu des Aoureba, descendent de la montagne, s'emparent de Kairouan et de la province d'Afrique, que les Arabes, découragés, n'essaient même pas de défendre et évacuent aussitôt (*e*).

Si Carthage, tombée en 595 au pouvoir de Hassan ibn Noman, est reprise de vive force en 697 aux Arabes, c'est grâce à la forte armée que l'empereur Léonce avait envoyée en Afrique et à la tête de laquelle il avait placé le patrice Jean, un de ses meilleurs généraux, et non aux débris des troupes grecques cantonnées dans le pays et qui s'étaient empressées de gagner la région d'Hippo Zaritus (Bizerte) et de se mettre prudemment à l'abri des murailles de Vaga (Béja) (*f*).

Et si, pendant que le général byzantin forçait l'entrée du port de Carthage, en chassait la garnison et arrachait aux mains des infidèles toutes les forteresses du pays, les 40,000 hommes de Hassan sont mis en pleine déroute sur les bords de l'Oued Nini, près de Bagaï, rejetés de Numidie en Byzacène et poursuivis l'épée dans les reins jusqu'aux abords de Gabès, c'est toujours

(*c*) Ibn Abd el Hakem, *l. c.*, 310-312. — El Bekri *Journ. asiat.*, 1858, p. 144. — Ibn Khaldoun, *l. c.*, t. I, p. 211. — Théophane, *l. c.*, p. 352. — Amari, *Storia dei Musulmani di Sicilia*, p. 113-115. — H. Fournel, *l. c.*, t. I, p. 152-157. — Diehl, *l, c.*, p. 172-173.

(*d*) El Bekri, *Jour. asiat.*, 1859, p. 394. — Ibn Khaldoun, *l. c.*, t. I, p. 211, 280-287. — En. Nowaïri, *Journ. asiat.*, 1841 ; *Hist. des Berb.*, p. 123-124, trad. de Slane. — Roth, *Ogha ibn Nafi*, p. 67-68. — Fournel, *l. c.*, t. I, p. 167. — Diehl, *l. c.*, p. 577.

(*e*) En. Nawaïri, *l. c.*, p. 130-131. — Amari, *l. c.*, p. 116-117. — Fournel. *l. c.*, p. 176-178, 181. — Diehl, *l. c.*, p. 580, 582-584.

(*f*) Théophane, *l. c.*, p. 370. — Nicephorus Patriarcha, *Byzantina historia*, p. 39. — El Bekri, *Journ. asiat.*, 1858, p. 506-508. — Fournel, *l. c.*, t. I, 212-213.

victime déjà d'un siège ou de quelque autre catastrophe qui l'avait détruite en tout ou en partie. *Adhuc sub judice lis est.*

IX

Bien que la Commission chargée en 1837 d'en explorer les ruines ait déclaré qu'il n'y avait rien à faire, Hippone méritait bien cependant qu'elle s'y arrêtât quelque temps et y fît au moins l'étude préliminaire de ses ruines les plus apparentes (1). A cette époque, le sommet du mamelon voisin de la Bou-Djemâa était encore occupé non par un *castellum*, à la fois palais et forteresse, comme on le croyait généralement, mais par une piscine épuratoire de construction byzantine édifiée sur les fondations de la piscine romaine contemporaine des citernes situées plus bas, sur le versant nord-nord-

(1) Il est vrai que la Commission avait pour mission spéciale d'explorer celles de l'ancienne rivale de Rome et qu'elle était appelée à y découvrir des vestiges de monuments autrement nombreux et importants que ceux renfermés dans le sol du modeste *Municipium Hipponensium Regiorum*. En fait d'édidifices religieux, elle pouvait y trouver des traces non équivoques des églises Perpetua Restituta (*a*), du Palais dont parle Procope (*b*), de la Vierge (Theotokos) et de sainte Prime, dont l'historien grec parle également dans son livre *De Aedeficiis* (*c*), des basiliques Majorum et Celerina mentionnées par Victor Vitensis (*d*), de Tertulien, de Faustin, Martyrum Scillitanorum, Novarum, Tricillarum, Gratiani et Honoriana citées par saint Augustin (*e*), Theodosiana, Agilea, Theoprepia (*f*), de saint Pierre (*g*), de saint Paul (*h*), de saint Cyprien (*i*) et de Trasamund (*j*); des temples d'Esculape (Eschmoun), de Saturne (Baal), de Junon (Cœlestis), de Cérès (Tanit), de Neptune, de Sérapis (*k*) et d'Anto-

(*a*) Morcelli, *Africa christiana*, t. I, p. 49; t. III, p. 94, 96.

(*b*) *Bell. Vand.*, II, XIV, p. 474.

(*c*) *Bell. Vand.*, II, VI, 5, p. 339.

(*d*) *De pers. Vand.*, I, VI, 3; Morcelli, *l. c.*, t. I, p. 49.

(*e*) Saint Augustin, *Ad Quodvultdeum, epist.*, LXXXV; *Serm.*, III, CCLXI, CLV; *Brev.*, coll. III, 13, et *Serm.*, XV; *Excerpta Flori ad Ephes.*, III, V, coll. 312, et *Serm.*, V; Morcelli, *l. c.*, t. I, p. 49; t. III, p. 85, 93, 164, 167.

(*f*) Morcelli, *l. c.*, t. I, p. 49; t. III, p. 167, 218, 256, 259.

(*g*) *Append. ad s. August.*, IX, coll. 44; *Cod. canon. Eccl. Africae*, I, p. 388.

(*h*) Morcelli, *l. c*, t. I, p. 49.

(*i*) Victor Vitensis, *l. c.*, I, IV.

(*j*) Félix, *In Anthol. vet. lat. poet.*, III, p. 33 et suiv., 99.

(*k*) Tertulien, *De Spectaculis*, c. VIII; *De Idolatria*, c. XX; Morcelli, *l. c.*, t. III, p. 101.

est de la colline, et qu'elle alimentait d'eau potable; les citernes étaient couvertes de leurs voûtes, bien que les piliers qui supportaient celles de la grande salle n'y fussent plus en place; les ruines qui passaient aux yeux de tous les indigènes de Bône, aux miens et à ceux de beaucoup d'autres pour celles d'une basilique ou église chrétienne, mais que M. Gsell a reconnu, lors de sa dernière excursion à Hippone, pour être celles de thermes semblables à ceux de Guelma, étaient encore à la surface du sol et son emplacement reconnaissable dans toute son étendue. Elle pouvait en outre y pratiquer des fouilles bien plus commodément et fructueusement qu'on peut le faire aujourd'hui. Hippone n'était point traversé, à cette époque, par deux lignes de chemin de fer qui se croisent à 2 k. 500 de Bône et se dirigent, l'une au nord-ouest, sur Philippeville, en longeant le Bou-Hamra, l'autre au sud-est, sur Constantine, en longeant la rive gauche de la Seybouse; aucune villa, aucune ferme

nin (*l*); en fait d'édifices profanes, des vestiges non moins certains peut-être des thermes de Maximien (*m*), Gargiliens (*n*), Theodoriens (*o*), Alianorum (*p*), de l'Amphithéâtre, du Cirque, de l'Odéon, et en fait de sculpture, d'épigraphie, de poterie, quantité de bronzes, de statues, de bases et fûts de colonnes, de chapiteaux, de frises, de sarcophages, d'inscriptions des époques phénicienne, punique, romaine et byzantine, d'amphores, de lampes, de monnaies, de bijoux, ainsi que le R.-P. Delattre ne cesse d'en découvrir depuis vingt ans (*q*) et que M. Gaukler a inauguré récemment ses recherches à Carthage en en récoltant déjà une ample et très intéressante moisson (*r*).

(*l*) *Bull. des ant. afric.*, 1885, p. 245; *Journal officiel tunisien*, avril 1885; *Rev. arch.*, septembre 1887.

(*m*) Prosper Aquit., *Chron.*, p. 723.

(*n*) Saint Augustin, *Ad Donat.*, post coll., c. XIV et XXXV.

(*o*) Procope, *De Aed.*, VI, 5.

(*p*) Félix, *l. c.*, III, XXXIII, 199.

(*q*) Acad. d'Hippone, *Bull.* n° 18, 1882, p. 37-58; *Comptes-Rendus*, p. XX-XXI; n° 20, a. 1885, p. 13-21, 49-60; n° 21, a. 1886, p. 41-52, 213-220; a. 1888, p. XVI-XX, XXXVIII-XXXIX, XL-XLIII, LXXV-LXXXI, LXXXVI-LXXXVIII, XCVIII-C, CXVIII-CXIX; a. 1889, p. XIV-XVI, XXXIII-XL, LXXXV-LXXXVII; a. 1890, p. XI-XVI, XXXVII-XXXVIII; a. 1891, p. XXXVIII-XXXIX; a. 1892, p. XX-XXIII; a. 1893, p. XXIII-XXVII, XXXV-XXXVI; a. 1894, p. XVIII; a. 1897, p. XXXVII-XLVIII, LVII-LXV. — *Bull. arch. du Comité*, a. 1885, p. 119; a. 1890, p. 449-450; a. 1891, p. 157-158; a. 1892, p. 212-213; a. 1893, p. 94-123; a. 1894, p. 89-119; a. 1895, p. 142-143; a. 1897, p 287-289; a. 1898, p. CLII, 162-170. — *Comptes-Rendus de l'Acad. des Insc. et B.-Lett.*, 4e série, a. 1888, t. XVII, p. 17, 18, 46-48, 464; a. 1889, t. XVIII, p. 15, 411: a. 1890, t. XIX, p. 5, 24-31, 108, 157, 235; a. 1892, t. XX, p. 80, 109-111, 371, 379; a. 1893, t. XXI, p. 99, 123, 131, 152, 133, 229, 394; a. 1894, t. XXII, p. 100, 176, 195, 405, 421, 430, 445, 453; a. 1895, t. XXIII, p. 61, 281, 294, 296, 320, 429, 466; a. 1896, t. XXIV, p. 52, 70, 124, 206, 327; a. 1897, t. XXV, p. 7, 90, 123, 318, 694, 722; a. 1898, t. XXVI, p. 95, 208, 210, 550, 552, 617, 619, 647; a. 1899, t. XXVII, p. 93-106, 306-322, 552-564.

(*r*) *Comptes-Rendus de l'Acad. des Insc. et B.-Lett.*, 4e série, a. 1899, t. XXVII, p. 156-165.

n'y existait. Bref, l'olivier, l'abricotier, l'amandier et le figuier, les prairies et les moissons seuls couvraient la plaine et les riants coteaux de l'antique cité de saint Augustin, dont le profond et mystérieux silence n'était troublé que par le chant des oiseaux cachés dans les buissons fleuris, le son de la clochette attachée au cou d'une chèvre et le bruit lointain et sourd des vagues déferlant en longues traînées d'écume blanche sur le sable scintillant de la plage. Or aujourd'hui, pas plus qu'autrefois, les ruines d'Hippone ne méritent qu'on les traite d'insignifiantes, qu'on ne fasse rien ou trop peu pour elles. En maints et maints endroits, le sol n'y a jamais été fouillé ni même sondé; la petite plaine du Bou-Hamra est encore vierge de tout coup de pioche et de barre à mine; le lit de la Bou-Djemâa n'y a été remué jusqu'à présent que par les chercheurs de vers pour la pêche qui m'ont affirmé encore, tout récemment, que dans son fond de vase ils rencontraient très souvent de grosses pierres de taille; celles qu'on voit amoncelées dans le jardin de M. Ben Barch, cultivé par Raffeno, à qui l'on doit la découverte de la fameuse inscription commémorative d'une statue d'argent, d'images ou portraits de même métal et d'une couronne en or dédiée à l'empereur Hadrien par C. Salvius Fuscus, préfet des ouvriers, édile, duumvir, IIvir quinquennalis, et son fils Restitutus, sont encore là, derrière la villa Dubourg, qui attendent qu'on les enlève, qu'on les examine et qu'on en relève les inscriptions, les ornements ou les emblèmes si elles en portent; la voûte, sur laquelle elles reposent depuis qu'un tremblement de terre les a jetées là sans doute, attend qu'on la déblaie; aucune fouille n'a encore été pratiquée dans le vaste terrain ombragé d'oliviers séculaires situé à droite du chemin qui, du pont romain de la Bou-Djemâa, mène aux citernes aujourd'hui restaurées; aucunes recherches n'ont été faites sur la rive droite de l'ancien Ubus (Seybouse), à partir de son embouchure actuelle et de la pointe des Beni-Urgine jusqu'au delà du pont métallique situé en face de l'ancienne ferme Lacombe, dans la cour de laquelle ont été exhumées, lors de sa construction en 1843, plusieurs pierres tombales avec épitaphes (1), plusieurs petites fioles

(1) *C. I. L.*, VIII, 5215, 5244, 5245, 5249. — L'épitaphe de Ciarcius (*id.*, 5230), qui a fait l'objet de tant de commentaires, a été trouvée un peu plus loin que le pont et très près de la rivière (cf. *Rev. afric.*, VIII, 1864, p. 395, et IX, 1865, p. 268; *Rec. de Const.*, IX, 1865, p. 167, et XI, 1867, p. 405; *Bull. d'Hipp.*, II, 1866, p. 72; XVII, 1882, p. 39, nº 5, et XIX, 1883, p. 185; *Rev. de numism.*, II, 1870, p. 25).

en terre cuite de formes phéniciennes (1) et deux ou trois statuettes égyptiennes en pâte de verre.

Tous ces endroits ménagent peut-être bien des découvertes intéressantes aux jeunes professeurs que le Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts a chargés déjà plusieurs fois de missions archéologiques en Algérie et en Tunisie, et nous ont donné tant de preuves éclatantes de leur grande et sagace érudition, de leur énergie physique et morale à supporter les fatigues et les dangers d'excursions à travers des contrées abruptes, presque désertes, arides ou marécageuses, tantôt par une chaleur tropicale, parfois par un froid de loup, sous des torrents de pluie, des ouragans de neige ou de grêle. Que le gouvernement veuille bien nous envoyer un de ces messieurs si bien aguerris, M. Gsell, entre autres, qui serait très heureux, j'en suis certain, de pouvoir trouver la confirmation de l'opinion qu'il s'est faite des énormes pans de murs encore debout derrière la villa Dubourg et de faire draguer la Bou-Djemâa dans laquelle les Vandales jetaient tous leurs cadavres et toutes leurs immondices pour empester Hippone et forcer ses habitants à se rendre. Et dans le cas où M. Gsell ou M. Toutain seraient appelés à des travaux de recherches plus importants, qu'il veuille bien envoyer de l'Ecole de Rome ou d'Athènes un ou deux élèves; il s'en trouve très probablement qui ne demanderaient pas mieux d'y faire leurs débuts comme archéologues, avant d'entreprendre des travaux de recherches plus difficiles, des courses plus longues et plus pénibles.

En attendant, l'Académie d'Hippone, que ses fondateurs ont eu l'heureuse inspiration de placer respectueusement sous l'illustre patronage de saint Augustin, veillera à ce que sur l'emplacement de l'antique cité aucune construction, maison, citerne, puits, noria se fasse sans qu'elle en soit informée. Elle ne négligera aucune

(1) Le pan de mur que M. Chevillot a découvert en avril 1899 dans son jardin, à 2 mètres de profondeur, et déblayé en octobre sur une longueur de 16 mètres et une hauteur de 3 mètres, ne laisse aucun doute sur la possibilité de découvrir à Hippone des ruines phéniciennes non moins intéressantes. Formé de gros blocs prismatiques à bossage rustique et à refends, appareillés sans ciment, mais avec assez de soin néanmoins, dont les inégalités des lits, peu nombreuses, sont rachetées par des pierres à crossettes, la longueur varie entre 0m80 et 4 mètres, et la hauteur entre 1 mètre et 1m10, ce mur ne peut nier, en effet, son origine phénicienne.

occasion favorable de recourir à l'obligeance des propriétaires qui, suivant le bon exemple de M. Chevillot, consentiraient volontiers à pratiquer quelques tranchées ou tout au moins quelques sondages à la barre à mine dans leurs jardins ou leurs prairies sans qu'il leur en coutât beaucoup et même rien. De plus, armée de la loi du 30 mars 1887 et de la dépêche de M. le Gouverneur général en date du 4 février 1898, n° 2383, qui en précise les dispositions, elle veillera également à ce que les propriétaires ou locataires de terrains concédés par l'Etat ne s'approprient quoi que ce soit des antiquités qu'ils pourraient y découvrir.

X

Rien de bien net, il est vrai, ne s'est révélé à nos yeux dans tout le cours des fouilles. Nous n'avons eu sur aucun des points explorés l'occasion de constater l'existence d'une maison particulière parfaitement limitée, d'en reconnaître d'une manière non équivoque le *prothyrum* ouvrant sur la rue, la salle de réception (*atrium*) où le foyer (*focus*) et l'autel (*ara*) des dieux domestiques (*Lares*) étaient dressés, les statues et les images des ancêtres étaient exposées et à laquelle on arrivait directement du *vestibulum* ou passage d'entrée (1); le *peristylium*, enfin, ou cour entourée de tous côtés d'une colonnade, disposée parfois en jardin, où se trouvaient distribués sur les côtés et s'ouvrant sous la colonnade les appartements privés du propriétaire et de sa famille, auxquels n'avaient accès que les parents et les intimes amis.

Nous n'avons mis à découvert aucun dallage de rue, car celui en calcaire onyx décorait sans doute le *tablinum* ou pièce de passage qui réunissait l'*atrium* au *peristylium* de la maison située à droite

(1) Tant que la mosaïque d'Amphitrite n'a eu que son tableau et son cadre de déblayés, je ne savais trop à quelle partie de la maison elle pouvait bien appartenir; mais aujourd'hui (5 août 1899) que M. Chevillot en a, *proprio motu*, dégagé un des côtés jusqu'à la rencontre du mur qui la sépare de la petite salle de bain, *balneum*, décorée de la mosaïque polychrome à dessus de guéridons, et que j'ai pu constater, dès lors, qu'elle n'avait rien de l'*atrium* corinthien, aucune colonnade de ce côté ni des trois autres côtés apparemment, je suis d'avis qu'elle en décorait l'*atrium* toscan, autrement dit étrusque, et sans colonnes, le plus simple de tous. Reste à savoir où se trouvait placé le bassin,

de celle qu'habite M. Chevillot, et qui d'ordinaire était pavée en mosaïque dans les maisons de quelque importance.

En fait de communication ou de portes donnant accès d'une chambre dans une autre, nous n'en avons découvert d'autre que celle dont il a été rendu compte déjà dans cette notice.

Quant aux trois seuils de portes à deux battants dont il a été parlé déjà, je n'y reviens que parce qu'il est bon d'en faire ressortir les anomalies. En effet, celui de 2m80 de long et 1m25 de large, rencontré à 2m11 de profondeur et de plein pied avec la mosaïque à dessins géométriques d'un bleu foncé sur fond blanc située à 0m66 au dessous de la mosaïque d'Amphitrite, qui en est éloignée actuellement de 3m49, se trouvait par conséquent en dernier lieu à l'entrée de la pièce dont la mosaïque à sujet mythologique servait de parure et en premier lieu à une pièce moins spacieuse peut-être située plus bas.

Mais comme de l'autre côté du seuil primitif vient aboutir une seconde mosaïque semblable à la première, c'est-à-dire à décor géométrique, et située à très peu de chose près à la même profondeur (2 mèt.) qui vient buter à son tour, 4 mètres plus loin, au seuil à pivots de bronze, on se trouve d'autant plus embarrassé pour expliquer l'emplacement de la pièce de 4 mètres de long sur 4 mètres de large, entre ces deux seuils de 2m80 et 3m30 de long, que cette pièce a son entrée à droite et tout près du seuil à pivots de bronze et qu'on y pénétrait par un escalier de trois marches d'inégales largeurs en retrait les unes sur les autres.

Les mêmes anomalies se sont rencontrées de l'autre côté de l'allée (côté nord); entre autres, celle de cet énorme seuil de 2m90 de long

impluvium, destiné à recevoir l'eau de pluie qui tombait de l'ouverture, *compluvium,* pratiquée au centre de la toiture et juste au-dessus du bassin.

Le déblaiement de la mosaïque à peltes d'un bleu foncé sur fond blanc qui longe actuellement celle d'Amphitrite à gauche, sur une longueur de 7m50 et une largeur de 2m47, jusqu'au mur de 0m65 d'épaisseur qui limite de ce côté la petite chambre de bain, m'a permis en outre de reconnaître que l'*atrium,* au lieu d'avoir 8m10 de long sur 3m72 de large, soit 30m132mm de superficie seulement, aurait eu 13m04 de long sur 8m66 de large, soit 112m926mm de superficie, et la mosaïque d'Amphitrite 20m943mm de surface (8,10 — 2,47 = 5,63 × 3,72) au lieu de 30m132mm (8,10 × 3,72). Ce qui concorde à 3 centimètres près avec la longueur que M. Bariteau a donné à sa mosaïque restituée (5,60 au lieu de 5,63). Les dimensions indiquées à la page 37 sont donc à rectifier dans ce sens.

sur 0m60 de large et 0m25 d'épaisseur, avec bases de calcaire à chacune ses extrémités, situé au beau milieu de mosaïques.

En résumé, les fouilles effectuées dans le jardin de M. Chevillot ne nous ont amenés à déterminer l'emplacement d'aucune maison, d'aucune rue; elles ne nous ont pas amenés non plus à lever le plan de toutes les substructions antérieures à l'occupation byzantine qui s'y trouvent, les rangées d'arbres fruitiers qui le sillonnent de part et d'autre nous ayant empêché de fouiller le terrain commodément, forcés de ne donner aux tranchées que 1m20 à 1m80 au maximum, et la présence des mosaïques qui recouvrent la plupart de ces substructions nous ayant également empêché d'arriver à ces dernières.

Leurs résultats n'en sont pas moins satisfaisants. Elles nous ont permis, en effet, d'y reconnaître l'existence des ruines de l'Hippone romaine à la profondeur de deux mètres et quelques centimètres; d'y découvrir un canal construit au milieu d'une couche de sable dont l'origine marine est indiscutable, et de reconnaître que la couche de terre et de débris de toute sorte qui en recouvre aujourd'hui les ruines, varie de 2 mètres à 0m70 centimètres, suivant que l'endroit où elles se trouvent est plus ou moins éloigné des deux collines sur lesquelles s'étaient établis et fortifiés les Phéniciens bien avant l'occupation romaine.

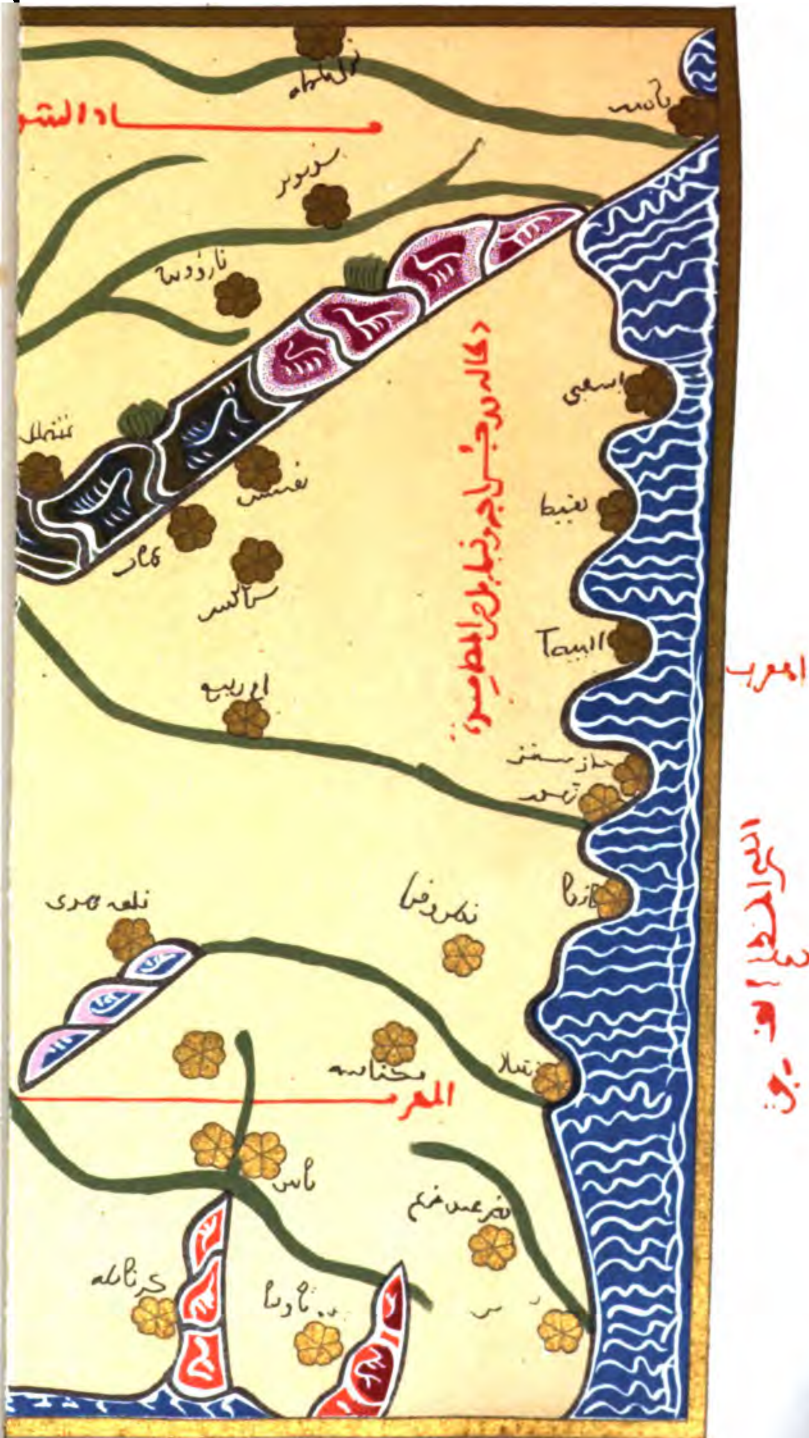
Elles nous ont encore permis de démontrer, avec suffisamment de preuves matérielles à l'appui, que si en haut lieu on se montrait plus généreux, en fait de subventions, lorsqu'il s'agit de faire des fouilles à Hippone, on y découvrirait encore, en profondeur, bien des vestiges d'antiquité intéressantes tant au point de vue artistique qu'au point de vue épigraphique et historique.

Enfin si la tendance qu'ont de jour en jour davantage les propriétaires à Hippone d'y convertir leurs olivettes et leurs jardins fruitiers en carrés de choux, de carottes et d'oignons, finira par enlever à ce coin de terre son caractère antique, son site si pittoresque et enchanteur autrefois, cette transformation plus profane qu'utilitaire à laquelle nous ne pouvons apporter aucune entrave, opposer aucune barrière malheureusement, y facilitera au moins les fouilles. Profitons-en !

Alex. PAPIER.

BÔNE. — IMPRIMERIE ÉMILE THOMAS, RUE MARCEL LUCET.

Pl. I.



IMP. MONROCQ, 3, R. SUGER, A PARIS.